

190

# MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE

ET LA CONQUÊTE

## DU ROYAUME DE NAPLES

EN 1806

PAR

### PIERRE C. ULLOA

DUC DE LAURIA



MILANO

LLI

PÉRISSE FRÈRES DE PARIS

LIBRAIRIE HISTORIQUE ET CLASSIQUE

**ET C<sup>ie</sup>, SUCCESSEURS**

TOURNAI

rue du Bourdon Saint-Jacques, 8

1872

Tous droits réservés

U. 111

ACCOLTE STORICHE - M

BER

M

149

MUSEO DEL RISORGIMENTO



CASTELLO SFORZESCO

DONAZIONE DOTT. ACHILLE BERTARELLI

1925

Vol. M

149

*A Mrs Marino  
En témoignage de parfaite  
estime  
L'auteur*

MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE

ET

LA CONQUÊTE DU ROYAUME DE NAPLES EN 1806

*Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to include words like "Monsieur" and "de".*

---

Coulommiers. — Typographie A. MOUSSIN.

---

125  
1

# MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE

ET LA CONQUÊTE

## DU ROYAUME DE NAPLES

EN 1806

PAR

PIERRE C. ULLOA

DUC DE LAURIA



NOUVELLE MAISON PÉRISSE FRÈRES DE PARIS

LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

**RÉGIS RUFFET ET C<sup>ie</sup>, SUCCESSEURS**

PARIS

38, rue Saint-Sulpice, 38

TOURNAI

rue du Bourdon Saint-Jacques, 8

1872

SBL048340h

INV-307046

BER II 149

## PRÉFACE

---

Ce livre était près de paraître, lorsque éclata la guerre de 1870. Cette guerre n'eût cependant apporté à la publication qu'un retard momentané, si la déplorable et inique révolution du 4 septembre n'était venue accabler la France d'une longue série de désastres, compromettre la sécurité même de l'Europe, et menacer de ruine l'état social tout entier. La publication de l'*Histoire de la reine Marie-Caroline et de la Conquête du royaume de Naples* dut être ajournée.

Le récit que l'on va lire est un épisode de la grande tempête morale qu'on a d'abord appelée la *Révolution française*, mais qui doit s'appeler proprement et simplement la *Révolution*, car elle a un caractère général : elle est la révolte contre toute autorité, exercée par l'homme, émanant de Dieu. Ici, aussi bien que dans les révoltes de 1789 et de 1791, de 1830 et de 1848, de 1870 et de 1871, se décèle l'action perverse, la puissance destructive de l'esprit révolutionnaire. On a prétendu incarner la révolution dans quelques

hommes. Ces hommes, si grands et si forts qu'ils soient, la révolution les dépasse; ils sont coupables, mais elle, la Révolution, elle est le génie même du mal qui, depuis près d'un siècle, corrompt les âmes, trouble le monde, renverse les trônes, se sert des souverains comme d'instruments, et les pousse aux actes les plus criminels, qu'ils en aient ou non conscience, qu'ils le veuillent ou qu'ils y résistent. C'est la révolution qui, le lendemain de Solférino, déchire le traité de Villa-Franca, et, au nom de la mensongère unité de l'Italie, chasse de ses Etats le grand-duc de Toscane, ravit ses provinces au pape, lance Garibaldi et ses bandes contre le royaume de Naples, en expulse le souverain sans un motif, sans un prétexte, et asservit un peuple, naguère heureux, au pire des despotismes, le despotisme démocratique. C'est elle enfin qui, profitant des malheurs de la France et de la captivité de l'Empereur, viole les conventions jurées, et, ne s'arrêtant pas devant le sacrilège, s'empare de Rome, aux applaudissements des révoltés de toutes les nations, et, en premier lieu, de ce gouvernement du 4 septembre, qui s'empresse d'envoyer un ambassadeur à Victor-Emmanuel, pour le féliciter de la prudence et de l'habileté avec lesquelles il a accompli le suprême forfait!

Cet esprit révolutionnaire, c'est lui, aussi, qui fut l'instigateur, l'auteur de la spoliation du royaume de Naples, au commencement de ce siècle. On

verra, dans la suite de cette histoire, avec quelle ardeur il agissait à la fois, en France et en Italie, comment les révolutionnaires du royaume de Naples s'entendaient avec ceux de France : ce sont les mêmes principes, les mêmes doctrines, le même but.

Cette narration est faite par M. le marquis d'Ulloa, duc de Lauria, avec la sagacité, la mesure et la hauteur de vues d'un véritable homme d'Etat. On reconnaît, dans l'exposé des événements, l'expérience approfondie du ministre qui a longtemps observé les hommes, manié les ressorts du gouvernement, qui apprécie les difficultés et les nécessités de situation le plus souvent cachées au vulgaire, et aperçoit de loin les effets de causes qui semblent sans importance à des regards moins pénétrants. Il ne jette pas d'exclamations, il ne s'indigne pas avec fracas : il est trop habitué aux vicissitudes de la fortune, aux violences des révolutions, aux intrigues des cours, aux caprices de la toute-puissance pour s'étonner, trop homme du monde pour éclater en imprécations ; mais il n'en ressent pas moins la perfidie, la lâcheté, l'abandon, la servilité, les procédés calomnieux, l'iniquité des personnages divers qu'il voit agir. Gardant toujours l'attitude digne et grave qu'il a prise dès le début, il les regarde, il les écoute, il les suit, il observe leurs menées, il cherche à découvrir leurs secrètes pensées et leurs intentions ; et

quand ils sont arrivés au but où ils tendaient, quand ils ne rencontrent plus d'opposition et se glorifient de leur succès, il prend la parole, il élève la voix et laisse tomber un mot, un seul mot, solennel, sévère, qui les condamne et les flétrit, comme une sentence, sentence d'un juge, ou plutôt de l'historien, car c'est là la vraie définition de l'historien : *il raconte et il juge.*

Mais la reine, elle, n'a pas la même patience et la même gravité : elle est acteur dans le drame, elle lutte pour sa couronne. Qui ne comprend la douleur de cette reine si intelligente, si vive, si passionnée, en présence d'ennemis implacables, sa tristesse, ses efforts pour sauver son trône, sa patrie et son peuple? Que n'entreprend-elle pas? Elle s'adresse aux rois, à leurs sentiments, à leurs intérêts : qu'ils s'arment! qu'ils la défendent! qu'ils la secourent! car ce sont eux-mêmes qu'ils défendront et pour qui ils combattront!

De là, aussi, son indignation quand elle se sent abandonnée, quand elle voit tomber ses espérances, quand elle est témoin de tant de faiblesse, d'indécision, de mollesse et d'incurie. A certains moments, elle se relève, comme ces héroïnes antiques des tragédies, et sa colère éclate en violents transports et en exclamations éloqu岸tes : elle accable son ennemi, elle lui jette à la face des mots terribles, des noms odieux, elle le fait rougir, se troubler, pâlir. Puis, après cet énergique effort, elle retombe, elle est accablée, elle n'a plus

de forces : ce n'est plus la reine, la femme repa-rait, elle s'affaisse et elle pleure ! O nobles larmes ! pauvre femme ! malheureuse reine ! digne sœur de l'admirable Marie-Antoinette, vous avez prouvé une fois encore combien est vraie cette parole terrible : « Et le monde a vu que de larmes enfermaient les yeux des reines ! »

Nul livre ne pouvait être un plus éclatant panégyrique de Marie-Caroline. On suit, avec un intérêt de plus en plus saisissant, la lutte de la courageuse princesse : on ne reste pas indifférent, on se redresse à ses espérances, on triomphe à ses succès, on se sent accablé à ses revers, on partage ses colères, ses abattements, ses angoisses ; on l'accompagne à son départ, à ce départ de Naples, parmi la solitude, le silence, le désespoir d'amis fidèles, et l'on jette, avec elle, un dernier regard sur cette terre qu'elle quitte, qui déjà fuit à l'horizon et qu'elle ne distingue plus qu'à travers ses larmes.

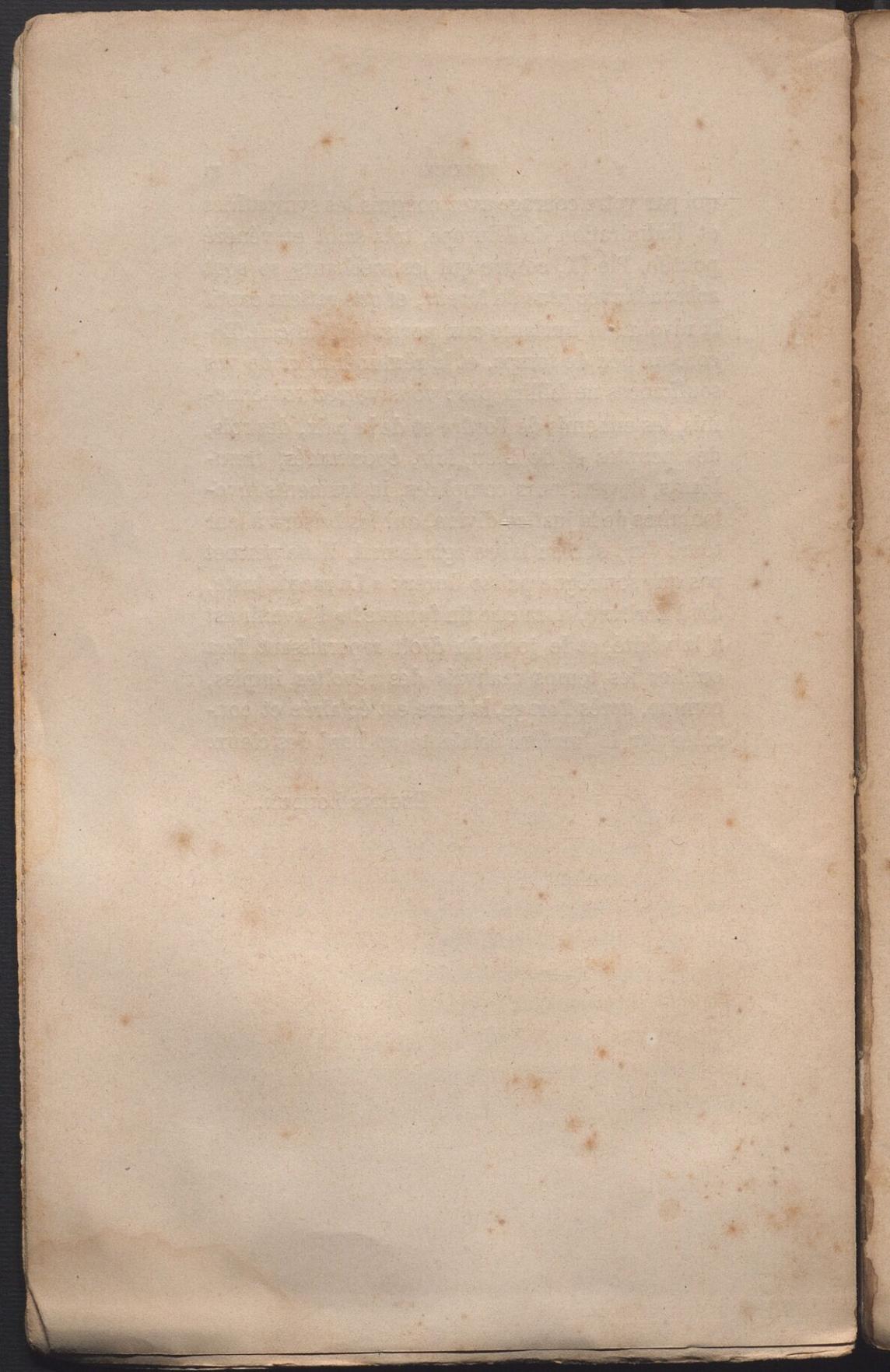
Le roi, son époux, y revint pourtant (Marie-Caroline était morte quelques mois auparavant), malgré tout espoir, toute prévision humaine, quoique la spoliation eût été exécutée par la main la plus forte qui ait jamais mené les hommes. Cette main, tout à coup, fut desséchée, et retomba inerte ; ceux qu'elle soutenait disparurent dans l'ombre, et le droit reprit son domaine et la place qui lui appartient.

De même, et le sentiment de la justice, immortel en l'homme, ne permet pas d'en douter, il sera donné au monde d'assister à la chute de ce roi qui a laissé la Révolution accomplir tant de forfaits. Et cette chute de Victor-Emmanuel sera terrifiante et irrémédiable. En butte aux coups de ces conspirateurs cosmopolites habiles en embûches, il sera chassé, non-seulement des pays qu'il a ravis, mais des Etats mêmes de ses pères; il ne sera pas seulement chassé, il tombera peut-être, poursuivi par une haine féroce, sous le poignard des sicaires de la république universelle. — Et ce châtiment effroyable, il le prévoit, il sait qu'il viendra; il connaît les hommes dont il s'est servi, qui ils sont, ce qu'ils trament, ce qu'ils veulent, à quelles conditions ils l'ont suivi, et la terreur d'une punition constamment suspendue torture son âme : c'est le commencement de l'expiation!

Quelle différence entre la situation du vainqueur et du vaincu, de la victime et du bourreau! Tandis que celui-ci tremble à la pensée de ce qu'il a fait et de la peine qui lui est réservée, tandis qu'il jette autour de lui des regards effarés, ne rencontre que des visages menaçants, et attend, à chaque instant, d'être frappé; ceux qu'il a trompés, spoliés, volés, vivent dans la paix de l'âme, dans la confiance et dans la foi d'une réparation certaine. Attendez quelques jours encore, augustes victimes, roi héroïque, défenseur de Gaëte, noble reine,

qui par votre courage avez conquis les sympathies et l'admiration de l'Europe, très-saint et vénéré pontife, Pie IX, contre qui les méchants se sont acharnés avec plus de fureur, et que retient captif la révolution hurlante aux portes du Vatican. Encore un peu de temps, et la rémunération de vos souffrances ne faillira pas : vous verrez vos ennemis, les ennemis de l'ordre et de la paix, des rois, des peuples et de Dieu, fuir, épouvantés, tremblants, devant leurs complices, instruments involontaires de la justice divine, qui les brisera à leur tour ! Car, si Dieu laisse agir le mal, il ne permet pas que son règne puisse durer : « La race injuste, dit l'Écriture, aura une fin funeste ! » L'avenir est à la vérité, et le jour du droit reparaissant fera oublier les temps mauvais des révoltes impies, comme, après l'orage, la terre est éclairée et consolée par la lumière éclatante au bord des cieux.

EUGÈNE LOUDUN.



## INTRODUCTION

---

LES HISTORIENS ET LA CORRESPONDANCE DE JOSEPH NAPOLÉON

L'histoire du royaume de Naples a été faite avec trop de passion pour qu'on ne songe pas à la refaire. Les livres jusqu'ici publiés n'ont été, la plupart, que des ouvrages ou des pamphlets de circonstance. Les préventions devaient nuire beaucoup à la sûreté des jugements.

Mais notre temps se fait honneur d'être juste, et il se plaît à exercer sa justice en faveur des personnages et des souverains les plus méconnus et les plus cruellement traités. L'histoire de Naples, d'ailleurs, est intéressante par son caractère d'universalité, par ses intimes et continuelles relations avec celle des États les plus puissants de l'Europe ; elle se lie surtout intimement avec l'histoire de la France.

## I

Les historiens français ont-ils peint les événements de Naples sous leurs véritables couleurs? leurs livres témoignent-ils de l'impartialité la plus équitable et de la connaissance exacte des faits?

Un écrivain illustre, dans la *Vie de Nelson*, assure qu'en 1799 la cour de Naples, afin de ne pas éveiller les soupçons de la multitude, s'embarqua en passant par un souterrain inconnu qui existe sous les fondations du palais. Il nous dit qu'appelé sur le *Foudroyant*, pour y recevoir les instructions absolues de la reine Marie-Caroline, le cardinal Ruffo y plaida la cause des vaincus; que lady Hamilton prit tout sur elle, et que Nelson ne craignit pas, en cette circonstance, de compromettre l'honneur de son pays. Les chefs républicains furent, selon l'auteur, livrés au glaive des commissions militaires et au poignard de la populace, au nombre de six mille. Ceux que la potence avait épargnés, étaient égorgés et jetés dans des bûchers allumés sur la place du Palais. Trente mille captifs auraient encombré les prisons de Naples. La torture (elle avait été abrogée depuis 1739) y aurait arraché l'aveu des crimes politiques. Quarante mille citoyens seraient ainsi tombés sous la hache du bourreau. Les hommes les plus

illustres, pour toute sépulture, étaient jetés dans les flots après leur supplice, etc. Ah ! l'histoire a bien souvent des larmes, mais ces larmes ne doivent pas l'aveugler !

On lit avec étonnement, dans une *Histoire de la Restauration*, du même auteur, que le général Murat chassa, en 1800, les Napolitains de Rome, et qu'étant entré à Naples en qualité de pacificateur, il y conclut la paix avec le roi des Deux-Siciles ! L'auteur veut, comme s'il le savait positivement, nous persuader que le roi Ferdinand IV et la reine Marie-Caroline *s'étaient fait initier au carbonarisme* ! De la Sicile, au moyen des sociétés secrètes, ils auraient fomenté l'insurrection des Calabres contre les Français. Il nous affirme aussi que les Calabres se soulevèrent en 1814, et proclamèrent la déchéance de Murat et la restauration des Bourbons. Murat, en 1815, se serait élancé avec vingt-quatre cavaliers de sa garde, au milieu du feu et aurait traversé, sans être atteint, le pont du *Jannaro* ! Le roi Ferdinand IV, à son retour à Naples, aurait organisé les Carbonari en milices, etc., etc. !

Avouons-le, l'inspiration du poète, dans toutes ces pages, semble demander grâce pour les défaillances ou les légèretés de l'historien.

M. Capefigue, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, n'a-t-il pas, de son côté, prétendu

que Napoléon I<sup>er</sup> avait imposé au roi Ferdinand IV un ministère de son choix, et exigé que toutes les forces du royaume fussent mises à la disposition de ses généraux ? Selon l'historien, tandis que le roi ratifiait le traité de neutralité fait à Paris le 21 septembre 1805, la reine Marie-Caroline aurait désavoué le marquis del Gallo, qui en avait été le négociateur. Ainsi les Bourbons de Naples auraient traité, à la fois, avec la coalition et avec la France. C'est le vice-amiral Nelson qui aurait décidé la reine, Nelson qui, à ce moment, avait abandonné la Méditerranée et interrompu toute communication avec la cour de Naples ! La correspondance de l'amiral, il suffit de l'ouvrir, ne présente pas la moindre trace de ces négociations.

L'archiduc Charles devait commander, ajoute M. Capefigue, une armée de quatre-vingt mille hommes, qui opèreraient dans les États vénétiens et, au midi, s'appuyer sur quarante mille Napolitains et Siciliens. Or, jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1805, les Français occupaient le royaume ; l'armée napolitaine ne comptait pas dix mille hommes, et la Sicile ne fournissait pas de soldats !

N'avance-t-il pas, aussi, qu'après la conquête une simple promenade militaire du maréchal Masséna avait suffi pour réduire à néant les bandes de la Calabre et les *lazzaroni* de Naples ? A l'en croire, la reine Marie-Caroline, en Sicile, aurait, en 1814

(à cette époque elle était à Vienne), rêvé des *Vépres siciliennes* contre les Anglais, se serait mise en rapport avec Murat et lui aurait proposé de débarrasser la Sicile des Anglais, s'il voulait qu'on reconnût sa royauté de Naples!... Les régiments siciliens (qui n'existent jamais) auraient été conduits en Espagne par des officiers anglais! Comment pardonner à l'auteur le sérieux avec lequel il raconte l'entretien du général Bentinck et du général La Vauguyon à Rome? Le récit de cette conférence, dit-il, est assez curieux! Certes! mais il n'est pas moins curieux d'apprendre que Caroline Murat représentait à Naples le parti autrichien!

M. Thiers, historien pourtant si grave, raconte, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, que les conseillers de la coalition, en 1805, avaient persuadé à la cour de Naples de signer avec la France un traité de neutralité, afin d'être en mesure de se déclarer, et de recevoir les coalisés, quand le corps du général Saint-Cyr se serait retiré. Cette trahison aurait été dirigée par le général russe Lascy, chargé de tout préparer en secret et d'amener les coalisés, quand le moment serait jugé opportun. L'armée napolitaine comptait alors, à l'en croire, trente-six mille hommes, un peu moins mal organisés que de coutume.

M. Thiers ne parle-t-il pas aussi d'une levée en

masse de brigands en Calabre, sur laquelle on aurait compté? Qu'est-ce que ce prince Ferdinand, héritier de la couronne, que la reine Marie-Caroline aurait envoyé au-devant de Joseph Napoléon, et que Joseph aurait accueilli avec de grands égards? ce prince royal qui se serait enfoncé dans les Calabres, avec ce qui restait de meilleures troupes napolitaines? Le général Reynier (c'est toujours M. Thiers qui raconte) aurait assailli la place de Gaëte et enlevé les positions extérieures avec une grande hardiesse; le général Reynier (qui ne fut jamais destiné qu'à agir contre les Calabres) se serait chargé de resserrer l'ennemi dans la place, en attendant qu'on lui fournît le matériel nécessaire pour en entreprendre le siège; enfin les grands du royaume, plus attachés à leurs intérêts que le reste de la nation (comme il arrive, selon l'illustre historien, dans tous les pays peu civilisés), auraient fait bon accueil au gouvernement de Joseph, et cette bonne disposition tiendrait à ce que Marie-Caroline les avait fait vivre dans une crainte incessante des *lazzaroni* qu'elle menaçait de lancer contre eux. Or, la vérité est que l'aristocratie napolitaine presque tout entière passa en Sicile, ou se tint à l'écart pendant le règne de Joseph.

Lord Yarmouth, s'expliquant confidentiellement à Paris, aurait dit qu'on était fatigué en Angleterre de protéger les Bourbons de Naples! — Nous igno-

rons de quel côté est venue cette révélation à l'auteur; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'un traité avait été signé tout récemment, et que les Anglais occupaient la Sicile. Ce qui est aussi incontestable, c'est que les intérêts de la maison de Naples et la Sicile furent un obstacle sérieux à la paix durant les longues négociations de ce temps, et une difficulté insoluble dans les négociations postérieures.

Quant aux opérations militaires, en avril 1806, la bataille de Mayda, en juillet, n'aurait été, selon l'auteur, qu'un insuccès; Masséna aurait déployé sa vigueur accoutumée en Calabre et, au moment où commençait la guerre contre la Prusse, le calme renaissait dans l'Italie méridionale! Or, Masséna ne fit rien : dégoûté, fatigué, il se tint enfermé à Monteleone et sollicita son rappel; loin d'être apaisées, les Calabres étaient en flamme, et le reste du royaume en révolte.

• Ceux qui hasardent de telles assertions sont, cependant, des historiens dignes de considération, qui devraient avoir puisé leurs renseignements dans des archives publiques, et qui ont occupé des postes élevés; ils ont l'intelligence des choses et les meilleurs moyens d'être bien informés. Aussi ne dirons-nous rien d'un écrivain anglais également illustre, qui a commencé par faire de l'histoire avec du roman, et qui a fini par faire du roman avec de

l'histoire. L'histoire, pendant un demi-siècle, a eu des colères et des passions implacables, par un inévitable retour des choses d'ici-bas; la figure de Napoléon I<sup>er</sup> s'est dégagée des nuages de la légende. Les mensonges calculés dont on l'avait entourée ont été réfutés. Cependant, même à présent que la critique historique a pris la vraie mesure de la statue de Napoléon I<sup>er</sup>, que l'on entend l'histoire d'une manière plus exacte, et qu'on y porte un esprit plus large et plus libre, les historiens, qui ne se laissent pas imposer par l'auréole des victoires de Napoléon, n'ont pas encore envers Naples le calme de l'équité et la dignité du juge.

M. Lanfrey, le dernier en date, a mis à profit les bénéfices du temps et les documents devenus plus abondants. M. Lanfrey n'a pour Napoléon ni superstition, ni enthousiasme, ni haine; quand il s'agit de Naples, pourtant, il plaide les circonstances atténuantes. Il reproche à Napoléon les provocations, les exactions, les violences, les insultes, dont la cour de Naples a été victime: il lui est prouvé que Napoléon était décidé à s'emparer du royaume à la première occasion, et avait menacé mille fois la reine de la réduire à la mendicité, de ne pas lui laisser dans ses États assez de place pour y élever son tombeau. En pleine paix, et à la veille de conclure le nouveau traité

de neutralité, il avait donné l'ordre à Saint-Cyr de marcher sur Naples et de jeter la cour à la mer. Mais M. Lanfrey n'en conclut pas moins que la cour de Naples avait rompu à l'improviste le traité de neutralité, et, quoique cette déloyauté fût le résultat forcé d'une perfidie plus odieuse, il trouve simplement que la trahison de Naples avait su se cacher assez habilement pour tromper les esprits superficiels. Ainsi, la cour de Naples, depuis longtemps abreuvée d'humiliations, aigrie par les exigences des Français, voyant le royaume traité en pays conquis, la cour aurait épié l'heure d'une revanche, et saisi avec une ardeur désespérée une occasion de délivrance. Mais elle n'en aurait pas moins agi avec déloyauté, et à une perfidie répondu par la perfidie.

Tous les historiens, on le voit, s'appuyant sur cette prétendue déloyauté, ont été plus injustes envers Marie-Caroline d'Autriche que les contemporains mêmes; mais l'avenir lui rendra justice.

## II

On ne doit pas examiner moins attentivement la *Correspondance politique et militaire* de Joseph Bonaparte. Elle est riche de renseignements et de documents irrécusables : on y puisera toujours avec avantage pour juger les événements,

les expliquer, les commenter. Que dira-t-on cependant en y lisant : que des troubles sérieux avaient eu lieu à Naples , après le départ du roi Ferdinand IV, en 1806 ; que la cour espérait suppléer à la force par l'insurrection ; que, le roi s'étant embarqué, la reine, afin de se maintenir dans la capitale, aurait fait armer la classe la plus nombreuse et la plus indigente du peuple, plus propre à épouvanter ses concitoyens qu'à les défendre ; que la population se serait mise en mouvement, et que la garnison de Naples pouvait à peine contenir cette multitude indisciplinée ? — Or, n'est-il pas évident que la garnison aurait suivi le mouvement, et n'aurait pas dû le comprimer, si c'était la volonté de la reine d'exciter le peuple ? Du reste, à Naples , après le départ du roi, il n'y avait plus un soldat.

Tous les efforts de la garde civique, selon la *Correspondance*, garde commandée par les principaux citoyens, n'auraient pu empêcher les désordres ; la multitude aurait été désarmée à l'entrée de Joseph, et l'on se serait hâté de rassembler de toutes parts les débris de l'armée napolitaine. — Or, il y eut, à Naples, non des désordres, mais seulement quelques craintes ; on n'eut pas besoin de recourir à un désarmement, parce qu'il n'y avait pas eu d'armement de la multitude ; on ne réunit pas les débris de l'ar-

mée, car celle-ci en ce moment se retirait vers les Calabres, d'où elle passa ensuite en Sicile; enfin la garde civique ne fut organisée qu'après l'entrée des Français.

Selon la *Correspondance*, le prince de la Catto-lica se serait enfermé avec huit mille hommes, (toute l'armée n'en comptait que neuf) dans la citadelle de Capoue, qui n'en peut contenir deux mille, et le prince héréditaire aurait quitté Naples à la suite des Anglo-Russes! — Or, les princes n'étaient partis que le 11 février, trente-quatre jours après le commencement de la retraite des coalisés; ils n'étaient pas retournés à Naples, et étaient allés s'embarquer les uns pour Corfou, les autres pour Messine.

Les Calabrais, selon la *Correspondance*, malgré l'argent répandu parmi eux, auraient dit au prince que la guerre ne les regardait pas; qu'elle n'aurait pas dû se faire, et qu'ils ne s'armeraient pas contre les Français; et le prince aurait inutilement fait relâcher les inculpés détenus dans les prisons, afin de les enrôler à la suite des troupes régulières! — Or, un prince, dans les circonstances où l'on se trouvait, ne pouvait entrer en pourparlers qu'avec les fonctionnaires publics; le prince héréditaire ne fit que traverser, dans l'espace d'un seul jour, les Calabres, et encore sur la lisière, et ne vit par conséquent personne. Il n'y

eut pas de détenus relâchés, et quelques mois après, les Calabres étaient insurgées.

Que dire, d'ailleurs, de ces rapports du maréchal Masséna qui aurait laissé ignorer les faits les plus intéressants? de ce rapport du général Lamarque sur la prise de la ville de Cammarota? On y raconte la déroute des insurgés, le massacre des fuyards s'efforçant de s'embarquer!... Et la ville avait été tranquillement abandonnée dans la nuit! — Que dire de cet autre rapport sur Maratea enlevée, et sur les insurgés passés au fil de l'épée? tandis que la ville se rendit à la suite d'une capitulation honorable et jusqu'alors inusitée avec des insurgés, au bas de laquelle on lit les noms du général Lamarque et du menuisier Mandarin qui commandait dans la ville, et que les insurgés, selon les termes de la capitulation, furent transportés en Sicile!

Que dire de ce rapport du général Reynier sur la bataille de Mayda, tout à fait différent du rapport original qui existe aux archives? *Qui voulait-on donc tromper?* Comment pardonner l'assurance avec laquelle on écrit que le gouvernement de Joseph adoucit ce qu'il y avait d'inquiétant et de sévère dans la procédure des tribunaux *extraordinaires*, qui ne furent créés que par lui, tribunaux révolutionnaires de la conquête, auxquels

les Fouquier-Tinville ne manquèrent pas! Que penser de la justice de ces quatre commissions qui, dans l'espace de *trois mois*, jugèrent cinq mille détenus?

De même, on lit avec étonnement qu'à Naples, en 1806, l'ordre régnait dans les finances! Cependant Joseph demandait fréquemment des secours pécuniaires à son frère, n'en obtenait que rarement, et par petites sommes de cinq cent mille francs. On s'est demandé à Naples quels étaient ces ateliers de *lazzaroni*, qu'on prétend avoir été fondés par Joseph : où se trouvaient ces *lazzaroni* enrégimentés en compagnies d'ouvriers pour travailler aux routes?

Les largesses de la cour de Joseph (que la *Correspondance* peint comme vivant dans une incessante détresse) n'avaient pour but que d'inspirer aux seigneurs napolitains le goût de la vie rurale! — Or, la loi qui abolit la féodalité les avait réduits, en vingt-quatre heures, à la dernière pauvreté; les biens de la plupart, passés en Sicile, avaient été séquestrés, et l'insurrection des provinces était si générale que l'on ne pouvait, sans de graves dangers, se rendre même à la campagne! Voilà la vraie situation, et les effets de la prétendue munificence du roi Joseph!

## III

L'histoire du royaume de Naples, dans le dernier demi-siècle, a beaucoup exercé la plume des Italiens. Mais plusieurs ouvrages publiés sur ce sujet n'ont presque rien d'historique que le nom.

Nous ne parlerons pas de plusieurs écrivains sans conscience ou sans pénétration, qui ont été volontairement dupes ou complices des préjugés vulgaires. Leurs ouvrages sont des rapsodies composées sans aucun souci de la vérité, et remplies de récits falsifiés par la passion, ou rapportés d'après des bruits populaires. Les plus connus sont l'œuvre de proscrits; c'est ce qui fait comprendre les rancunes qui évidemment les ont inspirés.

Il en est où le dogmatisme plie les événements aux théories, au lieu d'éclairer les faits. Ce sont des exagérations calculées, des récits altérés, des caractères tracés de fantaisie; en un mot, ce sont des pamphlets; l'histoire n'apparaît nulle part. On a ravalé les personnages historiques pour dégrader les opinions; on a fait la satire plutôt que l'histoire d'une époque; on n'a pas respecté la postérité.

Parmi tous ces écrivains, Charles Botta seul, malgré quelque exagération et quelques erreurs, est un historien vraiment digne de ce nom. Il a

pendant puisé à une source qui n'était pas pure : ainsi, tout en avouant que Napoléon I<sup>er</sup> convoitait les États d'autrui, et ne se faisait pas scrupule de s'en emparer sans raison et même sans prétexte, Botta accuse la cour de Naples de n'avoir pas protesté contre la violation de sa neutralité par les Anglo-Russes, en 1805. Selon lui, la proclamation du gouvernement napolitain, qui promettait aux Français, aux Suisses, aux Italiens, garantie pour leurs propriétés, ne contenait ni protestation, ni désapprobation, ni sanction.

Quant à Pierre Colletta, le plus estimé de tous ceux qui ont forgé les mensonges et les calomnies par lesquels a été altérée l'histoire, emporté par la colère, aveuglé par les rancunes de l'exilé, il n'a respecté ni la vérité des faits, ni la probité politique des hommes, ni la sagesse des principes. Il accuse de la violation de la capitulation de 1799 (qui fut stipulée en peu d'heures) la cour, qui était à Palerme, dans un temps où il n'y avait ni télégraphes ni vapeur. — Or, le représentant de la cour de Naples fut le seul qui protesta contre cette violation ! Il attribue la réaction de 1799 à la reine, qui était avec ses filles à Vienne et qui la désavoua toujours ! Ainsi la calomnie, depuis soixante-dix ans, penchée sur l'urne de cette mal-

heureuse reine, en remue encore les cendres avec son poignard !

Colletta flétrit, il est vrai, le tribunal extraordinaire créé par Joseph, mais il n'ose pas avouer qu'il fut un des juges de ce tribunal, et l'instrument le plus impitoyable. Il présente la reddition de l'île de Malte comme une atténuation à la douleur que fit éprouver le revers militaire de Sienne, et cette reddition eut lieu cinq mois auparavant ! Il avance qu'après la paix d'Amiens, la cour revenant sur le passé, par un édit inattendu, aurait rétabli la *Junte d'Etat*, dissoute après la paix de Florence. Or, précisément à cette époque, les Français étaient rentrés dans le royaume, et cet édit, de même que le rétablissement de ce tribunal affecté aux crimes politiques, n'a jamais existé.

C'est que l'historien a voulu seulement montrer le revers de la pourpre royale, et, rejetant les fautes et les malheurs sur d'autres, il se flatte de prévenir les accusations par l'accusation ; sa plume pourrait être comparée à la pointe d'un stylet. La discrétion et la mesure n'ont pas cessé d'être les premières lois de l'histoire, quelque abondants qu'en soient devenus les matériaux ; mais l'esprit de parti ne sait pas s'y assujettir. La figure de Marie-Caroline d'Autriche, surtout, a été entièrement altérée dans les écrits contemporains. Et

l'historien Colletta s'est efforcé plus que tout autre de la ternir et de tromper la postérité. Comme tous les autres historiens, il ne juge pas la conquête du royaume de Naples, en 1806, avec un esprit dégagé des passions et des intérêts politiques. Il s'arrête, lui aussi, à l'idée de la déloyauté de la cour de Naples. Il était, pourtant, plus à même que qui que ce soit de connaître les faits et d'en apprécier les causes ; et il se contente des apparences ! Il attribue les revers à la mauvaise foi, à la trahison, explication facile qu'on donne et qu'on donnera toujours à tous les désastres politiques !

Les mensonges en histoire ont la vie dure : mais nous osons dire que la reine Marie-Caroline supporta les adversités avec un courage si invincible, que c'est un devoir et un acte de justice de rétablir dans sa sereine vérité cette grande et noble figure.

Marie-Caroline était reine, et aurait eu, par ce titre seul, une part d'influence dans les affaires de l'État ; de plus, le roi, peu après son mariage, l'avait admise dans le conseil. Élevé dans les habitudes et menant l'existence d'un roi patriarcal, père de ses peuples, ne connaissant de responsabilité que devant Dieu, la Révolution française avait été pour lui une surprise dont il n'avait pas compris toutes les conséquences. Peut-

être, à notre époque, où toute raison d'État se résume en un fait de suffrage et de majorité, on n'a pas une idée exacte de ce qu'était alors un prince italien, vivant en paix, tranquille sur son trône, aimé de son peuple, entouré d'une cour brillante, au milieu des arts et des plaisirs. Ferdinand IV avait pleine confiance en Marie-Caroline, qui avait le goût des arts, était aimée des hommes de lettres et des savants, et poussait aux réformes salutaires.

Après 1799, tous ceux qui attribuaient les sanglantes réactions de ce temps au gouvernement napolitain, en accusèrent la reine qui exerçait une influence incontestable. Ses ennemis, et elle en eut bientôt partout en Italie, l'appelaient l'*Autrichienne*, insulte imitée des républicains français, et adoptée par les émigrés napolitains. La reine était la sœur de la malheureuse Marie-Antoinette ! La haine que lui avait vouée la Révolution la fit accuser de la catastrophe de 1806. Les écrivains de l'époque, trop sensibles au prestige de la gloire des armées et des batailles, toujours indulgents pour les attentats, se montrent sévères pour les vaincus ; ils les accablent de durs reproches et n'apportent aucune preuve, incapables, d'ailleurs, de garder cette mesure qui épargne l'insulte aux adversaires.

Sous le coup des révolutions successives que

nous avons traversées, on a défiguré les événements et les hommes. Maintenant, c'est à la critique à réviser ces récits erronés. Le temps, qui se charge de venger la vérité, doit refaire l'histoire que les passions ont faussée.

Nous ne voulons pas raconter une histoire qu'on connaît dans ses résultats, mais signaler les lacunes, expliquer les véritables causes qui amenèrent l'invasion du royaume de Naples. Et ce n'est pas seulement la vérité historique, mais bien plus encore la loi morale, dont il s'agit de revendiquer les droits : il faut que la guerre soit juste, pour que la conquête soit légitime. Or, l'éloignement des années apporte une clairvoyance qui fait de l'historien un auxiliaire de la justice; et l'on ne peut douter aujourd'hui que l'invasion du royaume de Naples fut, non pas une conquête, mais l'usurpation de la force.

Il y a aussi quelque chose qui est au-dessus du patriotisme : c'est la justice. Aussi, ne dissimulerons-nous pas les fautes et les faiblesses, pas plus que les défauts du gouvernement de Naples, défauts qui, cependant, quels qu'ils fussent, n'autorisaient pas la violence et l'invasion étrangères.

Le temps n'est plus où les faibles et les vaincus avaient toujours tort. Les historiens, pendant un demi-siècle, n'avaient pas su s'affranchir de cette admiration servile et de cette fascination pos-

thume, dont l'effet est de considérer l'hésitation à tout louer chez le vainqueur comme une injure, et la critique comme un audacieux sacrilège : c'était une honteuse abdication de l'histoire. Aujourd'hui, l'on discute les actes et les écrits ; les uns sont mieux appréciés, les autres mis au jour. C'est un grand avantage, non cependant sans restriction : l'historien a le regret d'exiger une plus longue attention ; s'il a le mérite d'être plus complet, il n'a pas toujours, hélas ! le moyen et le temps d'être court.

# MARIE-CAROLINE D'AUTRICHE

ET

LA CONQUÊTE DU ROYAUME DE NAPLES EN 1806

---

## CHAPITRE I

Situation du royaume de Naples au commencement  
du XIX<sup>e</sup> siècle.

### I

Le royaume de Naples venait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'éprouver une de ces secousses qui anéantissent promptement le bonheur et le bien-être d'un peuple. Les idées démocratiques avaient préparé la transformation des gouvernements. De tous côtés soufflait un esprit de révolution qui s'était emparé des têtes les plus posées et qui s'érigeait en juge des institutions politiques.

La conquête française aboutit à une crise sanglante. Les troubles civils effacèrent toutes traces de réformes, et jetèrent le royaume dans les hasards d'une nouvelle destinée ; tout fut détruit et en six mois.

Le royaume, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, ne pouvait immédiatement se retrouver dans la même situation qu'avant la révolution de 1799. Le développement

des intérêts matériels devait seul lui faire retrouver une prospérité, dont le souvenir avait persisté même durant les plus mauvais jours; la phase critique de la révolution avait imposé à la société et au gouvernement de nouveaux devoirs.

Imprimer à toutes les forces matérielles et intellectuelles une impulsion plus vive, donner pleine satisfaction à tous les intérêts généraux et légitimes, travailler à relever le caractère national, au nom du péril social et de la raison d'Etat, enlever aux partis leurs armes les plus redoutables par des réformes utiles, telle devait être l'œuvre d'une politique éclairée et vigoureuse. Le pouvoir ne pouvait rester étranger au mouvement qui s'était opéré dans la société et les esprits.

## II

Les événements avaient réagi sur la société et l'avaient plongée dans le découragement. On ne rétablit pas aisément une société bouleversée : elle aspire à l'ordre, et les éléments du désordre s'agitent dans son sein. Ainsi, le besoin de la stabilité et de la paix était dans les esprits, mais les esprits eux-mêmes étaient encore pleins de trouble et d'incertitude. Les intérêts n'avaient encore repris ni leur assiette ni leur niveau ; il y avait, dans la société napolitaine, une sorte de léthargie.

Dans les sphères gouvernementales, les intelligences n'étaient pas moins inquiètes et irrésolues. La noblesse, dont la foi au trône avait été une religion, depuis la

seconde moitié du siècle précédent, s'était, par légèreté, engouée de la philosophie française, et, lorsque survint la lutte entre les idées démocratiques et les principes d'autorité, entre les aspirations de la philosophie et les inspirations du dogme chrétien, elle ne prit pas entièrement parti pour les doctrines anciennes. La noblesse, cependant, n'était pas sans illustrations : elle formait un corps considérable par les souvenirs des services rendus, et par la possession des grandes propriétés territoriales. Elle n'avait jamais combattu le tiers état ; elle ne s'était ni alarmée de le voir naître ni indignée de le voir grandir, lorsque les Espagnols détruisirent la puissance des seigneurs, et les détournèrent de la profession des armes. Ce ne fut qu'après l'avènement des Bourbons que les nobles recommencèrent à entrer dans les rangs de l'armée. Depuis Charles III, ils possédaient les grands offices de la cour, conservaient le prestige de leur ancienne position féodale, mais sans chercher à reprendre le rôle et la puissance qu'ils avaient à l'époque aragonaise. Les fiers et puissants châtelains de jadis n'étaient plus que des courtisans.

Le tiers état s'était étendu, avait grandi au milieu de cette société supérieure dont il était enveloppé ; les rois de Naples avaient accordé une protection éclairée aux communes. Ils avaient favorisé, avec les lettres, les sciences et les arts, le commerce, l'industrie, tout ce qui concourait aux progrès de l'égalité civile. La classe moyenne, presque seule, avait marché en avant, en s'éclairant, en s'enrichissant et acquérant chaque jour plus de force et d'importance. Elle n'aurait pas voulu, à la fin du siècle,

se laisser entraîner par les théoriciens français ; elle désirait des modifications de la royauté, mais non son renversement. Les écrivains avaient les premiers émis des vœux légitimes pour l'abolition de la féodalité, la réforme des lois, la destruction des abus : les réformes s'exécutaient avec mesure, mais avec zèle ; les écrivains étaient encouragés, honorés, récompensés. Filangieri, après la publication de son ouvrage, la *Scienza della legislazione*, avait été nommé conseiller d'Etat.

Il est juste de recueillir les hommages que la tardive équité de la nation n'a pas refusés à ses souverains. Ces souverains suivaient en cela les traditions et le génie de la maison royale de France et de la cour de Marie-Thérèse d'Autriche. Le roi Ferdinand IV, qui supportait, sans les aimer, les honneurs de son rang, se rendait à lui-même ce témoignage qu'il ne voulait et ne cherchait que le bien de son royaume. Il était animé du vif désir d'accroître la prospérité de son royaume et de favoriser les progrès de la civilisation. Ces dispositions sont, depuis longtemps, si bien constatées qu'elles défont désormais les dénigrement et les calomnies ; les éloges et les applaudissements s'adressaient, pourtant, de préférence à la reine Marie-Caroline, plus reine que Ferdinand n'était roi.

Depuis soixante-dix ans, le paysan n'était plus en butte aux violences des despotes féodaux et du gouvernement. Il jouissait de la liberté civile et possédait une partie du sol. La fidélité et l'attachement aux institutions du pays s'unissaient chez lui aux vertus privées, à l'amour de la famille, à la régularité des mœurs, au respect des

croyances religieuses. Il était hospitalier; seulement, terrible dans ses vengeances.

Ferdinand IV inspirait à son peuple des sentiments qu'aucune des races précédentes n'avait pu faire naître. Le peuple avait pour lui la tendresse et la vénération qu'on a pour un père; le clergé, qui est le directeur de l'enfance et le guide des mœurs, lui inspirait les pures et sublimes notions du devoir. La preuve en est dans le nombre des crimes, qui a doublé dans les temps qui ont suivi. Aussi, c'est la réaction qui fut véritablement démocratique; ce fut le peuple lui-même qui renversa le système implanté par la conquête. Il était indigné du renversement d'une royauté protectrice; il ne croyait point améliorer ses destinées par une domination étrangère. Autrefois, c'était la noblesse, toujours à cheval comme la noblesse polonaise, qui s'opposait aux invasions; ce fut le peuple, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : la réaction fut un mouvement démocratique, fait au nom du roi; ce furent des *vêpres* de montagnards, qui punissaient sévèrement ceux qui avaient livré la patrie! Ces Dalécarliens de l'Italie méridionale se présentent à l'histoire avec un incontestable caractère de grandeur et d'indépendance.

Cependant, les ferments de cette insurrection, au commencement du siècle, étaient encore mal étouffés : les provinces étaient sillonnées par des bandes de voleurs, suite ordinaire et déplorable des troubles civils. Le gouvernement avait envoyé des troupes, mais par détachements insuffisants; la plèbe de Naples se livrait encore à des excès qu'on voulait, mais qu'on ne pouvait ou n'osait réprimer. On manquait d'armée et de ressources

pécuniaires. On cherchait l'ordre légal et la stabilité à travers mille obstacles et mille craintes. Il n'y avait de remèdes que dans le génie du pouvoir et l'action du temps.

### III

Investie de la mission de relever le royaume et de lui donner un gouvernement convenable, la royauté aurait dû se retremper, il est vrai, aux sources vives de la nouvelle civilisation, et profiter d'une expérience chèrement acquise. Il fallait se saisir de l'administration tout entière, la pénétrer d'un autre esprit, faire circuler un sang nouveau dans les veines de l'ancien système, avoir cette énergie vitale qui se communique et transforme tout, mais il ne fallait pas couper, pour ainsi dire, en deux la destinée du peuple napolitain et séparer par un abîme son présent de son avenir.

L'autorité du roi, quoique illimitée, était douce et tolérante. On respectait les traditions; la liberté était dans les mœurs encore saines et honnêtes; le peuple n'était ni tombé ni avili: il avait gardé sa foi, le vif sentiment de son indépendance, et c'est dans les dernières couches de la société qu'on trouvait le plus d'orgueil national.

Mais l'avenir de tout pouvoir est dans la pénétration avec laquelle il reconnaît les tendances naturelles du pays. On pouvait supposer à la cour et au gouvernement de la bonne volonté, mais non cette sagesse que contribue à former et à fortifier l'ardent soleil des révolutions. On

avait peu d'expérience, et l'horreur des excès de la Révolution française troublait les esprits et faisait haïr même le nom de réformes.

On avait commencé par une réorganisation provisoire de l'Etat : la *Junta de gouvernement*, dont le cardinal Ruffo était le président, avait été dissoute ; on lui avait substitué un ministère de transition : le marquis del Vasto eut la maison du roi, le prince de Carini les affaires ecclésiastiques, le prince Seratti l'*Azienda* (commerce), le chevalier Acton, amiral, les affaires étrangères ; le général Logerot eut le portefeuille de la guerre ; J.-B. Colajanni fut nommé ministre de l'intérieur, Joseph Parisi de la justice. Peu après Colajanni succéda au général Logerot. De tous ceux qui composaient la *Junta de gouvernement* on ne conserva que le magistrat Joseph Zurlo aux finances.

Tous ces ministres devaient conférer avec le cardinal Ruffo. Malheureusement ils n'étaient, la plupart, ni d'une incontestable capacité, ni même initiés à la pratique des affaires. Ils étaient plus estimés pour leur probité et leur dévouement que pour leurs talents. Zurlo seul avait apporté de la vie du Palais les mœurs sévères et les fortes études : il n'avait pas de principes arrêtés en politique, mais il aimait la justice et possédait à fond la connaissance des lois ; il était peut-être encore moins légiste que bon administrateur.

Quelle que fût leur valeur personnelle, on est obligé d'avouer qu'ils n'étaient pas faits pour un vaste travail de réorganisation. Chacun, d'ailleurs, appliqué à son propre labeur, ne se préoccupait que peu ou point d'une

marche collective. L'idée, empruntée à l'Angleterre, d'un cabinet homogène, n'entraîna alors dans aucune tête en Europe. Les ministres étaient l'expression modeste, mais dévouée de la cour : le vieux système dirigeait tout ; les ministres se sentaient responsables des destinées du royaume, mais non sous l'inspiration d'une même pensée.

Le duc d'Ascoli fut nommé, peu après, chef de la police, chargé de rendre à la ville de Naples le bon ordre et la sécurité. Par sa fermeté, il sut y ramener bientôt la justice. Il n'avait plus à arrêter le pillage, mais il comprima l'anarchie. Le 30 mai 1800, jour de sa fête, le roi publia, de Palerme, un édit par lequel les jugements d'Etat (crimes politiques) étaient suspendus : un grand nombre de prisonniers furent rendus à la liberté.

Le gouvernement voulut, avant tout, s'occuper de la noblesse. Les *sediles* (corporations patriciennes) furent abolies : on établit un tribunal suprême, dont le marquis del Vasto était le président, dans le but apparent de conserver le lustre de la noblesse, avec le dessein secret d'en détruire les privilèges. Les *sediles* formaient une corporation, et l'on voulait tout réduire aux individualités. Aussi créa-t-on un *livre d'or* pour la cour, afin de pouvoir exclure des familles ou des individus dont on se défiait. Le roi institua en même temps l'ordre de Saint-Ferdinand pour récompenser les services militaires.

Les *eletti* de la cité (édilité), simulacre de l'ancien Parlement, furent également abolies ; on institua un sénat de la ville de Naples, qui ne fut qu'une municipalité. C'était procéder démocratiquement, mais on oubliait que ces privilèges étaient encore des garanties.

C'est vers cette époque que la précieuse découverte de la vaccine s'introduisit dans le royaume ; le docteur anglais Marshall l'y apporta. Le roi, pour vaincre les préjugés qui s'opposaient à l'introduction de ce salutaire préservatif, ordonna que la vaccination fût appliquée dans les hôpitaux, dans les maisons de bienfaisance et à la cour.

Peu après, le prince héréditaire fut envoyé à Naples, avec le titre de *vicaire général* : il fut accueilli avec joie. On donna des fêtes publiques, la foule s'empessa de faire éclater son dévouement et sa satisfaction. Si quelques-uns agirent par crainte, et d'autres afin de provoquer le retour du roi, on peut affirmer que les manifestations de la masse furent d'autant plus sincères, qu'on publia un nouvel édit de pardon pour les crimes politiques.

Pendant qu'on enlevait des balances de la justice l'épée qui menaçait les vaincus, le duc d'Ascoli, dont on venait d'expérimenter la fermeté, fut envoyé dans les Pouilles. Il y rétablit la tranquillité, comme à Naples. On s'occupa, en même temps, de réorganiser l'instruction publique ; on institua un *musée minéralogique* ; on prit les dispositions pour établir un *observatoire* astronomique ; des écoles furent fondées, on donna une nouvelle vie à l'Université ; la bibliothèque royale fut ouverte au public ; un jardin des plantes fut fondé ; c'était le premier exemple d'un pareil établissement en Italie. Le musée s'enrichit des statues que la cour tira du palais Farnèse à Rome.

Grâce à ce régime rajeuni, la sécurité commençait à renaître ; mais le public désirait de bonnes lois orga-

riques et attendait une administration non pas intègre (elle l'était), mais régulière, et qui satisfît à toutes les nécessités de la situation. Malheureusement la gêne des finances paralysait les plus nobles intentions. De plus, le gouvernement, pour résoudre les questions qui touchaient essentiellement à l'existence politique du royaume, avait besoin, avant tout, de calme et de sûreté; il lui eût fallu n'être pas distrait, par de nouvelles révolutions, de l'œuvre utile et féconde qu'il allait s'imposer. Appréciant les besoins et les intérêts de l'avenir, il aurait fallu qu'il pût concentrer sa pensée sur lui-même, ne pas avoir à craindre quelque grand événement de guerre, et se croire chaque jour à la veille d'une catastrophe!

## CHAPITRE II

Continuation de la guerre en Italie. — Paix de Florence. — Occupation française. — Violation du territoire de Naples à la rupture de la paix d'Amiens.

### I

Le royaume de Naples n'est pas un de ces pays qui, n'ayant pas d'influence politique à exercer au milieu des grandes puissances européennes, portent la meilleure part de leur activité sur les questions d'intérêts matériels. Depuis que la Révolution française avait débordé en Italie, il n'y avait pour les cabinets qu'un seul et grand danger, celui de l'invasion française. Aussi, tandis qu'une impulsion nouvelle était nécessaire pour la réforme des institutions, le maintien de l'ordre et le développement des intérêts présents, le gouvernement était contraint de s'occuper de mesures de guerre et de défense, et de songer à garantir contre toute attaque sa propre sûreté et celle de l'Italie.

On peut dire que la guerre allumée par la Révolution française était terminée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais l'Occident avait vu revenir de l'Orient le soldat bercé par la victoire : il allait tout entreprendre, et son regard d'aigle

s'étendait déjà du Rhin aux Pyrénées et des Pyrénées aux Alpes. C'est du haut des Alpes que les phalanges françaises vont descendre, et les princes italiens vont être obligés de continuer la guerre pour défendre leur existence politique.

Le gouvernement napolitain était, du reste, poussé par une autre nécessité. Il voulait se débarrasser des bandes armées, cause principale des désordres du royaume. En outre, il n'y avait pas de sûreté possible, tant que la république existait à Rome. Les idées républicaines n'avaient pas eu le temps de germer dans le royaume ; on avait trop souffert, en six mois, des impôts de guerre, de l'insolence du Directoire Français, de la guerre étrangère et de l'insurrection populaire. Le royaume avait été bouleversé de fond en comble ; les supplices, commandés par le vice-amiral anglais Nelson, l'avaient terrifié. Les émigrés étaient peu nombreux, mais ils s'abritaient à Rome et à Florence sous le drapeau de la république : ils étaient peu redoutables, mais ils pouvaient le devenir par un succès nouveau des armées françaises. La guerre qu'ils faisaient, en attendant, par la presse était méprisable, les journaux étaient rares alors et peu lus, les livres difficiles à exporter.

Le gouvernement se décida donc à envoyer les bandes combattre la république romaine : elles formaient un corps de près de douze mille hommes, commandés la plupart par le marquis Rodio. Indisciplinées, insolentes, comme il est ordinaire à ces troupes, elles s'avancèrent hardiment, et atteignirent Albano et Frascati ; mais surprises par la garnison de Rome, commandée par le géné-

ral Garnier, elles furent refoulées vers les frontières ; mais les troupes régulières du général Bourcard étant venues à leur secours, on reprit l'offensive, et les Français ne se trouvant pas en nombre suffisant pour s'opposer à cette irruption, bientôt Garnier fut obligé de traiter de la cession des États romains. Le corps napolitain, le 30 novembre 1799, fit son entrée à Rome qui se soumit sans résistance.

L'année suivante, on s'empara de l'île de Malte : après un siège assez long, la garnison française, dont la constance n'avait pu être altérée par des fatigues et des privations incessantes, dut capituler, le 9 septembre 1800 ; les vivres lui avaient manqué tout à fait : la capitulation fut digne de la résistance.

Cependant on avait rendu l'île aux Anglais, quoique les Napolitains, en qualité d'alliés, eussent pris part au siège, au nombre de deux mille hommes et avec deux vaisseaux. Caressés comme compagnons de péril, on ne les acceptait point pour compagnons de triomphe : c'est que le roi de Naples était suzerain de l'île de Malte.

## II

Telle était la situation extérieure du royaume de Naples : un grand danger du côté de la France, une assistance plus que douteuse du côté des alliés. Pour se prémunir contre les événements, il fut décidé, dans un conseil tenu à Palerme, qu'on lèverait une armée de quatre-vingt mille hommes ; chose facile à décréter, impos-

sible à exécuter, quand il n'y avait ni conscription ni argent, et dans un pays où le peuple a peu de goût pour le métier de soldat.

Cependant, malgré l'épuisement des finances, on s'occupait des préparatifs de guerre. Plusieurs conseillers, et surtout le chevalier Acton, paraissaient avoir une parfaite sécurité : Acton écrivait, de Naples à Palerme, que Gênes était sur le point de céder, que les Français allaient être repoussés des frontières de l'Italie, que la Provence était menacée d'une invasion. C'était la perspective que l'on présentait à l'imagination de la cour.

Mais le roi ne se berçait pas de telles espérances. La reine avec ses filles, après la reddition de Naples, était partie pour Vienne; elle n'y était pas mieux renseignée, mais elle s'attendait toujours à quelque coup inattendu. En effet, il venait de se passer des événements qui allaient totalement changer la face des choses en Italie. A Vienne, comme à Naples, on ne croyait pas à la formation de l'armée du Midi en France. Le général Mack, dit-on, prisonnier en France, depuis les événements de Naples, ne voyant rien qui annonçât l'organisation d'une armée, entretenait ces illusions par ses communications secrètes; le conseil aulique de Vienne, de son côté, rassurait le général Mélas qui serrait fortement Gênes; on allait être éveillé par l'éclat de la foudre.

## III

La nouvelle de l'apparition des Français au delà des Alpes et sur les derrières de l'armée autrichienne, vint tout à coup faire tomber les illusions. On douta quelque temps encore de la nouvelle, on ne voulait pas être réveillé; on eût bien voulu se rendormir.

Le 13 juin, l'armée autrichienne et l'armée française se heurtèrent dans la plaine de Marengo : les Autrichiens furent battus, et le lendemain fut signée la capitulation d'Alexandrie.

De toutes les puissances européennes, la cour de Naples fut la plus troublée par ces événements rapides et inattendus. On sait que, jusqu'à trois heures, la victoire avait appartenu aux Autrichiens, et que les Français l'avaient ressaisie seulement dans la soirée. Un premier courrier apporta à Naples une dépêche qui annonçait la défaite des Français; mais la joie fut de courte durée : un second courrier ne tarda pas à apporter la nouvelle qu'ils avaient triomphé; jamais événement ne produisit une impression plus profonde. L'historien Colletta a peint admirablement la scène de colère de la reine Marie-Caroline, en apprenant la défaite de Marengo; le général Mélas, à ce moment terrible, aurait eu l'idée, paraît-il, d'écrire à la reine; mais le général et l'historien oubliaient que la cour était à Palerme, que la reine était, depuis le mois de novembre, à Vienne, et qu'elle ne revint à Naples que l'année suivante.

La reine, douée d'une énergie virile, ne se laissa pas

abattre par la mauvaise fortune : elle insista près de la cour pour la continuation de la guerre ; elle confirmait que la paix ne pouvait être qu'une trêve désastreuse, pour Naples un danger inévitable. Cependant le dénouement de la guerre ne répondit pas aux espérances que l'on avait conçues : les lenteurs et les hésitations calculées de la cour de Vienne portèrent bientôt Bonaparte à reprendre les hostilités. Dans une campagne courte et décisive, les Autrichiens furent vaincus en Allemagne et en Italie, et des négociations s'ouvrirent à Lunéville pour la conclusion définitive de la paix.

La cour de Naples s'était déjà trop aventurée ; elle avait lancé le général Damas avec sept à huit mille hommes sur la Toscane : Sienne tomba d'abord en son pouvoir ; ce fut son seul succès. Le général français Miollis marcha rapidement contre lui ; les hésitations de Damas ne pouvaient donner à ses troupes l'élan qui emporte les masses : les vieux soldats, en petit nombre, privés de leurs anciens officiers, n'avaient pas de confiance dans les nouveaux ; les volontaires, sortis des masses insurgées, furent saisis d'une panique soudaine, et semèrent le trouble dans les rangs ; Damas, malgré sa bravoure, n'y put rien : il fut battu et se retira de la ville en désordre.

## IV

L'Italie, par la paix de Lunéville, se trouvait constituée de telle sorte qu'elle était comme asservie à la France. Naples perdit l'appui de l'Autriche, et ne put

plus compter que sur la protection lointaine de la Russie. Bonaparte, de son côté, voulait que le royaume de Naples fût fermé à l'Angleterre. Aussi, un corps d'armée, sous les ordres du général Murat, fut mis tout de suite en marche pour l'attaquer. Le danger était pressant, la guerre allait gronder sur les frontières; l'alarme était partout. Comment résister? on n'avait pas même dix mille hommes, et encore de mauvaises troupes; les volontaires des bandes étaient tout à fait démoralisés, une insurrection générale impossible.

On ne pouvait chercher à gagner du temps pour faire face à ces périls avec calme et résolution. Il fallait détourner l'orage et la cour n'avait plus à hésiter. La reine Marie-Caroline s'adressa alors à l'empereur de Russie pour solliciter sa protection. Paul I<sup>er</sup> envoya le comte Lavacheff à Paris pour intercéder: l'entremise du czar parvint à suspendre les hostilités; un armistice fut conclu, à Foligno, le 18 février 1801, par lequel il était stipulé que les Anglais seraient exclus des ports du royaume<sup>1</sup>.

Cependant cet armistice de trente jours donnait à peine au marquis del Gallo, choisi par la cour de Naples pour traiter de la paix, le temps de se rendre à Paris. Le marquis était un diplomate de la vieille roche, plein de finesse et de dextérité, et dont l'expérience ne s'était pas encore changée en scepticisme: il était dévoué à la cour, et aimait véritablement son pays. Négocia-

<sup>1</sup> Voyez le document I: les chiffres que l'on rencontre dans le texte renvoient successivement aux pièces diplomatiques publiées à la fin du volume.

teur à Campo-Formio, il avait su se rendre agréable au général Bonaparte, et pour la Reine il était un confident discret, prudent, avisé. Malgré ses qualités, en arrivant à Paris, il eut le tort de s'appuyer trop ouvertement sur la légation russe et de se diriger d'après les recommandations de l'Autriche.

Bonaparte, alors, transporta les négociations à Florence, et, là, le ministre français Alquier fit accepter au ministre plénipotentiaire napolitain les conditions du premier Consul qui affectait, à Paris, une parfaite indifférence.

Par le traité du 18 mars 1801, le roi Ferdinand céda l'île d'Elbe et la principauté de Piombino. Nous ne connaissons pas cet article secret dont parle M. Thiers, et par lequel on céda des frégates. Après la destruction volontaire de la flotte en 1799, le gouvernement, d'ailleurs, n'avait plus de bâtiments à donner. Le roi s'obligea à fermer ses ports aux Anglais, et à payer cinq cent mille francs d'indemnités aux Français qui avaient eu à souffrir du gouvernement napolitain. On devait, en outre, ouvrir les portes du royaume aux émigrés politiques ; car c'était comme protectrice des républicains que la France combattait encore les gouvernements de l'Italie : cette tutelle politique est un précieux instrument dont elle se gardera bien de se dessaisir ; elle semait ainsi les germes qui devaient bientôt se développer.

Par une stipulation secrète, le roi Ferdinand IV s'obligeait, en même temps, à recevoir une division de seize mille Français qui devaient garder la lisière de l'Adria-

tique, et que le gouvernement de Naples était forcé de nourrir et de payer pendant tout le temps de l'occupation (II).

Les clauses de ce traité étaient dures, et, sans céder à l'empire d'un préjugé national, on peut les dire foncièrement injustes. Elle portaient une grave atteinte à l'indépendance et à la prospérité du royaume. Ce traité fut cependant considéré à Paris comme un acte de clémence. Le traité de paix, entre la France et la Russie, en octobre 1801, déclara les stipulations de Florence irrévocables.

La satisfaction de la cour fut, pour un moment, au comble : c'est qu'elle se flattait que les conférences entamées à Amiens amèneraient bientôt la pacification de l'Europe et le retrait du corps d'occupation. L'obligation de l'habiller et de le nourrir était accablante : ce corps était plus nombreux que l'armée napolitaine, presque le double ; les finances étaient épuisées, et bientôt on ne saurait où trouver des ressources. Alquier, qui avait signé le traité, nommé ambassadeur de France à Naples, donnait encore, par sa présence, une nouvelle force aux exigences dont sa correspondance journalière était déjà remplie et auxquelles la cour obtempérait aussitôt, malgré la situation du pays et ses intérêts maritimes ; car elle ne voulait pas paraître s'opposer au système du premier Consul.

Les craintes du dehors augmentaient les inquiétudes du dedans : on redoutait de voir renaître la lutte entre les idées démagogiques et le principe d'autorité. Il est vrai qu'en ce moment il n'y avait pas de propagande

révolutionnaire. Les idées de réformes libérales, si ce n'est dans l'administration, étaient abandonnées. Le gouvernement redoutait les idées républicaines, mais les amis des réformes redoutaient plus la plèbe que le gouvernement. Les idées républicaines, néanmoins, pouvaient ne pas avoir laissé de traces, mais le gouvernement devait surveiller les Français dans les Pouilles ; l'histoire de ce qui s'était passé dans la haute Italie était d'hier. L'armée française était républicaine et les généraux eux-mêmes pouvaient se montrer faibles ou complices ; tout allait dépendre de Paris ; il fallait à la fois enlever tout prétexte de plaintes et de violences : à cet effet, le gouvernement envoya, en qualité de commissaire près du général Soult, le marquis Rodio qui, chef de partisans royalistes, s'était signalé par son audace et son dévouement. Du courage, beaucoup d'instruction, une âme ardente, un caractère ferme et loyal lui avaient mérité les bienfaits de la cour et le grade de colonel. Il avait, l'un des premiers, fait entendre les accents de l'humanité au milieu des fureurs de la guerre civile. C'était une justice qu'on lui rendait généralement, quoiqu'il dût, quelques années plus tard, en être cruellement puni : la peur est féroce. Maintenant ce choix éclairé rassurait la cour et tous les partis (III).

Chargé de cette mission civile et militaire, Rodio eut à lutter contre des difficultés sans cesse renaissantes : la plus grave était toujours le manque d'argent, et les exigences des généraux français étaient insupportables. Il réussit néanmoins ; il se distingua dans l'exécution des ordres de la cour, et reçut de nombreux témoignages

d'estime des généraux français. Les prétentions incessantes du corps d'occupation, les répugnances des populations et la détresse du gouvernement, lui créaient à chaque instant de cruels embarras. Mais c'étaient les exigences de l'ambassadeur Alquier, non moins hautes dans la forme que menaçantes dans le fond, qui surtout le désespéraient. On ne voyait pas la fin d'un tel état de choses et l'on redoutait de le voir même empirer d'un moment à l'autre : la France républicaine traitait Naples absolument en pays conquis.

## V

Cependant, la paix ayant été définitivement conclue à Amiens, les Français, en juillet 1802, commencèrent leur mouvement de retraite, et bientôt repassèrent les frontières. Le moment était arrivé où le roi Ferdinand pouvait rentrer avec dignité dans ses États de terre ferme. Le 17 juin 1802, il revint donc à Naples.

Avec le retour du roi, le ministère fut modifié : le roi nomma plusieurs hommes, remarquables par leur fortune ou leurs talents, membres du conseil d'État. Parmi eux était le marquis del Gallo, qui demeurait ambassadeur du roi à Paris ; son habileté avait fait qu'un choc ne s'était pas produit. De nouvelles grâces furent publiées pour ramener la tranquillité dans le royaume ; la reine, qui en reçut la nouvelle à Vienne, en fut d'abord très-satisfaite<sup>1</sup> ; mais étant retournée, peu après, à Naples,

<sup>1</sup> Lettre de la reine Marie-Caroline au prince de Rozoomouvoschy.

elle fut si peinée des dissensions qu'elle trouva à la cour, et de la politique sans force, sans but et sans franchise qu'on y suivait, qu'elle perdit un moment courage et résolut de rester étrangère aux affaires (IV).

La paix d'Amiens pouvait s'appeler la *paix du monde*. La couronne de Naples avait été dépouillée à jamais de l'île d'Elbe et des présides de Toscane; mais la France et la Russie étaient convenues qu'en cas de guerre le royaume de Naples jouirait de la neutralité. Il avait été aussi établi que l'île de Malte serait restituée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. La Russie, d'autre part, avait songé à la remettre entre les mains du roi de Naples, qui en était le suzerain : après les communications que la cour avait reçues de cette puissance, on avait réuni deux mille hommes, pour les envoyer à Malte et en prendre possession ; on avait même nommé le prince de Pantelleria gouverneur de l'île. Mais on avait compté sans l'Angleterre : laissée isolée dans l'Océan, elle subissait la paix comme une nécessité temporaire ; elle l'avait désirée, ainsi que les autres peuples du continent, et le ministère, en 1802, ne pouvait, il est vrai, se soutenir que grâce à la paix ; mais les Anglais commençaient déjà à manifester leur mécontentement, en voyant la France étendre le cercle de ses occupations et de ses interventions. Le premier Consul affichait des prétentions étranges, l'éloignement des émigrés français du sol anglais, la répression de la presse, etc., prétentions contre lesquelles le cabinet de Saint-James se défendait, en invoquant les lois anglaises, qui garantis-  
saient l'hospitalité aux étrangers et la liberté des opinions.

Bonaparte insistait surtout sur l'abandon de Malte, et l'Angleterre tergiversait, mettant en avant la nécessité d'attendre la reconstitution de l'ordre des chevaliers et l'acquiescement de la Russie. Elle avait fini, pourtant, par déclarer qu'elle garderait Malte jusqu'à ce que le roi de Naples lui eût cédé l'île de Lampédusa.

En attendant, les troupes napolitaines, sous le commandement du colonel Mirabelli, ayant débarqué à Malte, on les fit entrer dans deux forts; mais les Anglais retinrent le gouvernement de l'île. Au bout de quelque temps, sans autre résultat, les Napolitains furent obligés de se rembarquer : la cour en fut profondément blessée, et la Russie indignée. On voyait déjà que l'année ne s'écoulerait pas sans que la guerre entre la France et l'Angleterre se rallumât avec une nouvelle fureur. Dans la lutte acharnée de ces deux puissances qui dominaient chacune sur un des deux éléments, Naples devait être opprimée par l'une et par l'autre. Aussi, la Russie, qui offrait sa médiation pour maintenir la paix générale, insistait-elle pour la neutralité du royaume de Naples.

Cette invention généreuse et libérale de la politique moderne, qui place un pays en dehors de tout conflit sous la protection de tous, était naturellement applicable au royaume de Naples : son existence et sa prospérité tiennent absolument à sa neutralité dans les guerres du continent; sans être taxé d'égoïsme ou de lâcheté, son gouvernement peut, grâce à la neutralité, faire usage de sa liberté pour développer la fortune publique et le commerce. Le royaume de Naples peut devenir le grenier des puissances belligérantes, prévenir les disettes, offrir

le refuge de ses ports. Annexé à la politique d'une autre puissance, au contraire, il apporterait un excès de force dans les guerres d'Italie. Naples était et sera toujours dans la même situation et sur la même ligne que la Suède et le Danemarck : leur neutralité est une nécessité, si elles ne veulent pas servir d'auxiliaires à la puissance absorbante de la Russie. Tel eût été le rôle de Naples vis-à-vis de la France ou de l'Angleterre, selon que la victoire eût suivi les drapeaux de l'une des deux.

Mais déjà les anciens principes étaient méconnus : l'Angleterre, qui n'avait pas d'autre intention que de soulever l'Europe contre la France, tolérait toutes les ambitions ; elle eût rompu les relations les mieux établies, tari même les sources de la richesse du monde, si elle l'eût pu, pour obliger les autres nations à la seconder contre sa rivale.

La France, de son côté, exigeait qu'on cessât de s'opposer à ses projets : quand il s'agissait de combattre l'Angleterre, que lui importaient les Etats de second ordre, leur indépendance et leurs droits ! Aussi, la neutralité et la liberté des communications, si nécessaires au commerce et même aux approvisionnements en temps de guerre, étaient oubliées. Le premier Consul venait de déclarer, au milieu de ses préparatifs, qu'il ferait tout ce qu'exigerait la guerre qu'on venait de lui susciter.

Après cette déclaration, il donna ordre d'occuper de nouveau la lisière de l'Adriatique dans le royaume de Naples. C'était comme si la paix d'Amiens n'eût pas compris tous les États qui avaient fait partie de la coalition,

comme si la paix n'eût jamais existé. M. de Talleyrand, dans un entretien avec le marquis del Gallo, lui annonça que l'intérêt de la France commandait au premier Consul de faire rentrer ses troupes dans le royaume, et d'occuper la lisière de l'Adriatique. Etonné d'une telle manifestation, le marquis s'efforça inutilement de conjurer l'orage en représentant l'injustice de cette résolution : les stipulations du traité de Florence, la situation de l'Europe, les intérêts des puissances continentales, la position critique de la cour de Naples, la détresse des finances du royaume, tout fut vainement invoqué ; M. de Talleyrand haussait les épaules, en fermant les yeux. En sortant de cette entrevue, le marquis del Gallo écrivit à Naples pour annoncer le péril dont on était menacé ; il se montrait aussi alarmé que découragé (V).

Le trouble et l'indignation de la cour furent extrêmes : elle répondit aussitôt qu'occuper de nouveau les provinces napolitaines, était une interprétation arbitraire du traité de Florence, une violence, une rupture manifeste avec Naples ; et que le roi, dans l'impossibilité où il était de résister, protestait devant l'Europe contre une telle invasion. L'ambassadeur Alquier, en même temps, avait fait la même déclaration, insistant impérieusement pour obtenir l'assentiment de la cour : la France devait faire la guerre aux Anglais, disait-il, et ne pouvait mieux la faire qu'en leur fermant les ports du continent. Et il ne se bornait pas à parler des ports sur l'Adriatique, il parlait des ports des *Deux-Siciles* (VI).

Le traité d'Amiens avait été signé vers la fin de mars, et présenté au Corps législatif le 6 mai 1802 : il avait pour

base l'état des possessions de chaque puissance au moment de la signature ; il était fondé sur le principe des compensations <sup>1</sup> ; c'est en vertu de ce traité que les colonies avaient été restituées à la France : pendant la paix, et grâce à ce traité, la France avait fait l'expédition de Saint-Domingo, et elle préparait celle destinée à prendre possession de la Louisiane. Mais la paix d'Amiens n'était pas encore conclue qu'il se produisait des faits qui devaient l'empêcher d'être durable : ce traité pouvait s'appeler une trêve grosse de menaces et de complications ; toute paix à cette époque ne pouvait être d'ailleurs qu'un armistice.

Le traité d'Amiens n'en existait pas moins, et avait donné une paix dont la France et l'Angleterre s'étaient réjouies. Jusqu'au moment où l'on venait de le rompre, l'Angleterre avait toujours employé ces expressions : *l'état de l'Europe à l'époque du traité d'Amiens*. Mais le premier Consul avait, pendant ce temps, réuni à la France le Piémont et l'île d'Elbe (août 1802), violé la neutralité de la Suisse, quoique la Suisse fût une nation indépendante, enfin, avait affermi la domination française en Hollande, asservissement plus ou moins déguisé.

Ce qui avait poussé à bout le ministère anglais, quelque désireux qu'il fût de la paix, c'était cet envahissement rapide et progressif, la consulte de Lyon qui avait valu à la France une influence plus considérable, la prétention d'imposer silence à la presse Anglaise, l'exigence de l'éloignement des émigrés <sup>2</sup>. Le cadavre du duc

<sup>1</sup> Lord Hawkesbury à M. Whitwood, février 1803.

<sup>2</sup> Lanfrey, t. II.

d'Enghien jeté comme un défi à l'Europe décida enfin la rupture de la paix. Le retard de la restitution de Malte était excusé, prétendit le cabinet anglais, par la nécessité de reconstituer l'ordre, et par le défaut d'acquiescement de la Russie aux conditions du traité.

## VI

On demeure confondu en voyant, après ces faits, qu'on faisait encore appel à la foi des traités, à celui de Florence, que le traité d'Amiens avait annulé, et qui cependant reconnaissait la neutralité de Naples dans les guerres futures. Bonaparte lui-même croyait si peu que Naples fût obligée de recevoir les troupes françaises, qu'au dernier moment, avant la rupture de la guerre, l'ambassadeur français à Londres fut chargé de proposer une transaction au sujet de Malte. Cette transaction consistait dans une occupation simultanée de Malte par l'Angleterre, et de Tarente par la France, pendant dix années<sup>1</sup>. On ne prenait souci ni de la volonté du roi de Naples, ni de l'indépendance du royaume.

Or, les Français avaient exécuté les conditions de la paix d'Amiens, en abandonnant le royaume : les obligations de Naples s'appliquaient, d'après le traité de Florence, à la guerre existante et non aux guerres futures. Le traité de Florence, la paix une fois déclarée, ne pouvait plus subsister. Les deux traités de Florence et d'Amiens n'a-

<sup>1</sup> Bonaparte à Talleyrand ; 13 mai 1803.

vaient aucune relation commune, si ce n'est que l'un avait annulé l'autre. Si la paix d'Amiens n'avait pas eu plus de durée que celle de Lunéville, si l'on pouvait les considérer en réalité comme des armistices, elles n'en avaient pas moins été stipulées et ratifiées comme des traités de paix. La violation du traité d'Amiens mettait de nouveau les armes à la main des deux puissances; c'était une nouvelle guerre, et pour une cause nouvelle. Or, ce cas avait été prévu par le traité avec la Russie : Naples devait rester neutre dans une guerre à venir; Naples ne pouvait pas répondre de l'infraction d'un traité auquel elle n'avait pas participé.

Mais, à Paris, on voulut considérer la guerre présente comme une continuation de la précédente; comme s'il se fût agi, non d'un traité signé et plus tard violé, mais de simples négociations qui n'avaient pas abouti. C'était une injustice flagrante d'interpréter ainsi le traité de Florence, de prétendre qu'il permettait l'occupation du royaume, toutes les fois que la France serait en guerre avec l'Angleterre ou la Porte Ottomane. Grâce à cette interprétation, on croyait, à Paris, avoir le droit incontestable de reprendre les anciennes positions militaires; le premier Consul, tout en assurant qu'il ne songeait pas à s'emparer du royaume, protestait qu'il n'y souffrirait jamais les Anglais, pas plus qu'en Espagne et en Portugal, et, au premier acte de complicité avec l'Angleterre, menaçait la cour de Naples d'en tirer vengeance.

Le marquis del Gallo annonça que tout était disposé pour cette véritable invasion : le général Oudinot était en marche pour exécuter les ordres du premier Consul ;

en vain le marquis promit, au nom du gouvernement, de garder une stricte neutralité pendant la guerre, de fermer les ports aux bâtimens de guerre, au commerce même, ce qui était condamner à la misère un État déjà trop appauvri; aux instances de l'ambassadeur, M. de Talleyrand restait impassible et le premier Consul inébranlable. La cour, effrayée, expédia un courrier à Saint-Pétersbourg, afin que la Russie, garante du traité de Florence, intervînt en faveur de Naples (VII); la reine en écrivit au prince de Rozoomouvoschy; le marquis del Gallo sollicita l'ambassadeur russe à Paris. Mais le prince ne réussit pas dans ses démarches officieuses, et l'ambassadeur refusa d'intervenir; la Russie, dans ce moment, était soupçonneuse, hésitante, et voulait attendre, ne se fiant pas à la Prusse et ne pouvant compter sur l'Autriche (VIII).

---

## CHAPITRE IV

Epuisement des finances. — Désastres. — Exigences des Français.

### I

A la première demande de la France, la cour avait été indignée et alarmée. S'étant adressée à la Russie, et n'en ayant pas obtenu une protection chaleureuse, il fallait se résigner. Le marquis del Gallo s'efforça, en parlant au premier Consul lui-même, de le faire revenir de sa résolution : Bonaparte écarta les recommandations de la Russie, ne donna que de vagues promesses de ne pas attenter à l'inviolabilité du royaume, et ordonna de réoccuper les Pouilles (IX) ; c'est ainsi qu'il comprenait la justice. Seize à dix-huit mille hommes, la division Verdier et la division Italienne du général Lecchi, sous le commandement du général Gouvion Saint-Cyr, avec une artillerie considérable, vinrent s'établir de nouveau sur les rivages de l'Adriatique.

La rentrée des Français avait un sens trop clair de violence et de mépris de tous les droits, pour qu'on pût s'abuser : la neutralité du royaume de Naples était non-seulement menacée, mais détruite. Le pouvoir du gou-

vernement était paralysé, car la pleine liberté d'action est, non le couronnement, mais le fondement de tout pouvoir. Parmi les instructions données au général Saint-Cyr, il y avait celle de publier, en arrivant, un ordre du jour dans lequel il devait déclarer : que l'Angleterre, ayant refusé d'exécuter le traité d'Amiens par l'évacuation de Malte, l'armée française se voyait obligée d'occuper les positions qu'elle avait abandonnées, *en vertu dudit traité* ; les besoins du commerce et de l'équilibre européen en faisaient un devoir pour la France, tant que l'Angleterre retiendrait Malte. Cet ordre du jour fut publié, en effet, sans contenir un seul mot relatif au roi et au gouvernement de Naples <sup>1</sup>.

Cependant, les Français à peine arrivés, on prétendit que ces troupes seraient habillées, nourries et soldées par le trésor napolitain ; c'était l'article du traité de Florence écrit avec la pointe de l'épée, que l'on étendait indéfiniment. On pouvait l'expliquer naguère, en considérant cette lourde charge comme une contribution de guerre imposée à un ennemi. Mais, après la paix d'Amiens, c'était forcer la lettre du traité, que d'accabler un ami d'une telle charge, et de faire peser un fardeau insupportable et d'une durée indéfinie sur un gouvernement réduit à la dernière détresse.

Le royaume de Naples devenait ainsi une province conquise, qui devait payer les frais d'une guerre qu'il n'avait ni provoquée ni désirée. Les revenus de l'Etat dès lors n'étaient plus suffisants pour les dépenses ;

<sup>1</sup> Instructions du ministre de la guerre Berthier, du 15 prairial an XI (25 mai 1803).

ils étaient épuisés d'avance pour quinze mois; les officiers de la petite armée napolitaine supportaient déjà un arriéré de cinq mois (X); le recrutement, la réparation des forteresses étaient interrompus, les routes défoncées, les services partout en souffrance. La guerre maritime avait tari les sources principales de la richesse nationale : les impôts se recouvraient avec difficulté; les passions mal éteintes menaçaient enfin de se rallumer, car la misère est une conseillère dangereuse. Des bandes de voleurs commençaient à fourmiller de nouveau dans les provinces jadis opulentes et tranquilles; des bruits sourds de prochaine conquête française circulaient parmi le peuple, bruits répandus par les émigrés rentrés, en vertu du traité de Florence, la plupart militaires sans emplois, qui ne cachaient pas leurs espérances.

Le gouvernement, qui devait faire face à tout, n'avait, en revenus ordinaires, que soixante à soixante-dix millions de francs. Depuis la révolution, il n'en avait jamais recouvré quarante; et maintenant il se voyait obligé d'en payer dix au moins pour le corps français d'occupation, outre les vivres, l'habillement, le logement, et le tout sur le pied de guerre (XI). C'était une situation insoutenable : les ministres, à bout de ressources, le roi se décida à en écrire au premier Consul; ses vœux ne furent pas exaucés : le général Saint-Cyr, au contraire, sur un ordre de Paris, se rendit à Naples, où le gouvernement du roi fut obligé de signer, le 25 juin, une convention nouvelle, telle que l'exigea le premier Consul.

Ainsi, par un odieux abus de la force, seize à dix-huit mille hommes, la moitié vieux soldats d'Égypte et de

Malte, se trouvèrent groupés, en 1803, en face de Corfou; les îles Ioniennes étaient alors au pouvoir des Russes.

Le général Saint-Cyr avait des instructions qui lui laissaient une immense latitude: en cas d'une insurrection du royaume, il devait se jeter sur Naples et s'en emparer. Il n'en était qu'à quelques jours de marche, et maître de l'artère principale du royaume; jusqu'à Naples, il n'y avait ni place ni obstacle d'aucune espèce; il possédait, au contraire, toutes les ressources, puisqu'il occupait les Pouilles, le grenier du royaume.

D'autre part, la garnison anglaise de Malte se renforçait, et les escadres britanniques surveillaient les côtes des Deux Siciles. Naples allait donc porter le fardeau d'une guerre maritime, sans aucune espèce d'utilité pour ses intérêts: le commerce, déjà fort diminué, allait être bientôt anéanti; c'était une guerre dans laquelle les Anglais et les Français allaient bouleverser les États et dont les neutres seraient les victimes.

Dans une situation si critique, il n'y avait pas de choix: il fallait courber la tête. Aussi, le roi fit-il partir le chevalier Alvaro Ruffo pour Vienne, et le prince de Castelcicala pour Londres, afin de déclarer qu'il garderait strictement la neutralité. En même temps, il interdit à ses sujets de prendre du service dans toute armée étrangère.

## II

L'influence du chevalier Acton avait sensiblement décliné à la cour : entièrement dévoué à l'alliance anglaise, il ne pouvait plus être l'instrument du cabinet britannique ; souffrant depuis quelque temps , ne songeant qu'à sa femme et à deux enfants qu'il chérissait, il était dégoûté des affaires et avait presque cessé de s'en occuper. Il ne voulait pas, d'ailleurs, pousser la cour à des imprudences qui eussent mis la couronne en péril et causé la ruine du royaume. Homme propre à tout dépopulariser, même l'infortune, il ne pouvait pas ignorer que le royaume entier attribuait à son imprévoyance les malheurs de la royauté ; mais il avait dans l'âme assez de dédain pour braver les opinions. Il n'ambitionnait plus que de conserver sa voix dans le conseil pour maintenir son importance près des cabinets étrangers. Il pesait encore sur le gouvernement, mais par la seule influence de la familiarité et de l'habitude ; il se montrait plus heureux d'être bien en cour que pressé d'être utile à l'État. Les dégoûts ne lui manquaient pourtant pas ; il ne trouvait plus la même aveugle obéissance : ses vues politiques, à peine cachées, rencontraient surtout une opposition constante de la part de l'ambassadeur de Naples à Paris. Le marquis del Gallo, qui observait de près la marche du gouvernement français, ne se prêtait pas aux idées du ministre, qui avait conservé plus d'illusions qu'il n'en avait fait perdre. Le marquis, très-attaché à ses

souverains, était persuadé qu'une fois qu'on descend, on roule inévitablement au fond dans l'abîme. Le ministre s'impatientait des résistances de l'ambassadeur, mais il le savait trop protégé pour pouvoir s'en débarrasser. Cet antagonisme contribuait ainsi aux indécisions de la cour et aux incertitudes de la situation.

Joseph Zurlo, appelé à la direction des finances, avait vu, du premier coup d'œil, l'État en ruine, l'administration en désordre, le trésor sans ressources, et le gouvernement sans crédit. Les revenus de l'État, au moment où l'on avait tout à réorganiser, difficiles à recouvrer, étaient aussitôt épuisés que perçus. A l'heure où nous sommes arrivés, toutes les sources étaient taries. Les dépenses dans lesquelles on avait été entraîné, tantôt pour résister aux armées françaises, tantôt pour obtenir la paix, avaient été excessives; et la première occupation française avait absorbé le reste. Le ministre en était donc réduit aux expédients, et devait recourir à des moyens extraordinaires.

Il faut étudier cette époque dans les détails administratifs et financiers, pour comprendre à quelles singulières pratiques les besoins d'argent réduisaient le gouvernement, dont les besoins renaissaient sans cesse, comme un fleuve qui s'enfonce sous terre pour reparaître plus loin.

Le ministre, travailleur infatigable, esprit souple et facile, était obligé, pour trouver des ressources, de varier ses moyens, selon les circonstances. Il avait porté de quinze à dix-huit par an les tirages de la loterie; cet expédient avait été proposé comme le seul et souverain

remède après qu'on eût inutilement étudié tous les autres; c'était une faible ressource. Il établit également le timbre sur les écritures publiques, l'impôt foncier étant tout à fait insuffisant sous le régime féodal; les douanes rendaient très-peu à cause de la modération des tarifs et par suite des craintes du commerce. Le désarroi était général, le malaise profond; une déplorable inertie paralysait toutes les branches de l'activité nationale. Les travaux publics, la justice, les rapports entre les particuliers et l'État étaient livrés à une incurie qui semblait invincible : on peut dire que l'état du royaume était une somnolence agitée et, pourtant, il fallait s'occuper de fournir aux dépenses qu'exigeaient les troupes françaises, malgré le délabrement des finances. Ainsi, au milieu d'une telle détresse, les charges étaient accablantes, et, loin de s'alléger, elles allaient encore augmenter (XII).

### III

Ecrasé par l'invasion, pillé par l'insurrection, par la guerre et maintenant par l'occupation étrangère, le royaume eut, en outre, à gémir des fléaux de la nature. Les souffrances des populations rurales, depuis cinq ans, avaient atteint une limite qu'elles n'ont jamais peut-être dépassées plus tard. Or, comme si ce n'était pas assez déjà des malheurs de l'État, une disette affreuse vint tout à coup ravager le pays. Le blé monta jusqu'à 26 francs l'hectolitre, ce qui ne s'était pas vu de mémoire d'homme. La pomme de terre n'était connue que de nom; le

gouvernement n'avait pas encore réussi à l'introduire. En présence de la misère des peuples, le roi prodigua les encouragements et les récompenses à ceux qui apporteraient du blé dans le royaume. Mais les blés de la mer Noire étaient inconnus dans la Méditerranée, et ceux du reste d'Europe avaient été dévorés par la guerre.

Une éruption du Vésuve vint encore accroître le nombre des malheureux : la cour, les grands, le gouvernement, tous accoururent au secours des victimes. Les fléaux frappaient des populations étrangères à toute passion politique, mais habituées à tout attendre du gouvernement. Aussi, sans toit, sans pain et sans ouvrage, on comprend qu'elles pussent être tentées de chercher à tromper leur désespoir par l'agitation.

Le ministre Zurlo se multipla pour faire face à l'imprévu ; mais les événements étaient plus forts que lui. Le peuple et la cour, cependant, s'en prenaient au ministre, ainsi qu'il arrive toujours, de la gêne des finances : on alla jusqu'à l'accuser de ne pas s'en être tenu aux moyens violents, d'en avoir employé de déshonorants. Il avait emprunté de l'argent au roi : un vol avait été commis sur la route publique ; les effets et l'argent des particuliers, transportés par la correspondance, avaient été pris en plein jour ; on accusa hautement le ministre d'avoir eu recours à cette infamie pour se procurer des fonds ; la haine populaire est toujours aveugle (XIII).

Cette opinion, que l'on avait du ministre, non-seulement était injuste, mais déplorable pour les finances. Elle tuait le peu de crédit qui pouvait encore exister, et compromettait le gouvernement même dans sa dignité.

L'indignation aveuglée par la passion fut générale : il n'y avait qu'un cri contre le ministre. La cour s'en émut et fit arrêter Zurlo avec éclat. Le jour de son emprisonnement, il ne fut, pour le pays tout entier, qu'un voleur effronté, frappé par la justice royale. Depuis des siècles, il n'y avait pas eu d'exemples de ministres arrêtés : l'arrestation de Pétruni, au xv<sup>e</sup> siècle, est le seul qu'on rencontre dans l'histoire du royaume, et encore est-ce pour haute trahison.

Quelque temps après, la fausseté de l'imputation fut reconnue, tant le fait était invraisemblable, et la probité de l'homme incontestée ; Zurlo fut mis en liberté : mais la force morale du pouvoir en avait été encore affaiblie ; le ministre dut se retirer, disgracié, d'une cour qui lui en voulait toujours de la détresse à laquelle elle se voyait réduite.

## IV

Il fallait le remplacer, et l'on ne savait qui choisir. On commença par rétablir le conseil suprême des finances ; c'était accroître les lenteurs et les embarras ; on se décida enfin à confier le portefeuille des finances au chevalier Louis Medici.

Ce choix ne laissa pas d'étonner : le chevalier Medici avait trouvé, jusqu'alors, un persécuteur dans le chevalier Acton, aux yeux duquel il était coupable d'ambition. Acton l'avait longtemps vu avec ombrage : il craignait que son influence éclipsât la sienne ; il faisait au cheva-

lier Medici l'honneur de le considérer comme pouvant un jour devenir dangereux ; et il le redouta en effet assez pour prendre, sans nécessité, le soin de le faire enfermer dans une forteresse. L'accusation était celle que l'on faisait à cette époque : *tendances républicaines et trahison*. Acton devinait peut-être les idées libérales de Medici avec une perspicacité stimulée par la haine ; mais Medici n'était véritablement coupable que d'afficher insolamment son importance, et de vouloir être quelque chose par lui-même. Mis en liberté, il se tint soigneusement à l'écart pendant l'éphémère république Parthéno péenne ; mais, à ce moment où l'invasion, l'insurrection, la guerre, la fermeture des ports et le corps français d'occupation paralysaient les dépenses, et épuisaient le trésor, Acton ne mit aucun obstacle à l'élévation du chevalier Medici. Il savait, d'ailleurs, que la France exigerait bientôt son propre sacrifice : il attribuait l'opinion hostile des Tuileries autant à l'ambassadeur de France à Naples qu'à l'ambassadeur napolitain à Paris. Il désirait donc maintenir son influence, en gardant simplement le rôle d'arbitre du gouvernement qui allait lui échapper.

Le chevalier Medici, dont l'ambition avait devancé la renommée, remplaça le ministre Zurlo, non dans l'estime, mais dans la confiance de la cour. Il avait plus de souplesse ; il devait avoir plus de complaisance, et peut-être l'appui de la noblesse. Convaincu de son propre mérite, dont il s'exagérait la valeur, il ne se troublait point en présence des sacrifices qu'il entrevoyait ; il était sûr de réussir, autant du moins que les circonstances le permettraient.

On n'avait pas alors l'habitude de murmurer de l'élévation d'un ministre : il suffisait de la volonté du roi. Les royalistes *ultra* en médirent un peu, et rappelèrent les opinions qui lui avaient valu son emprisonnement et sa détention dans la place de Gaëte. Comme il arrive toujours, ces hommes de parti exagéraient la portée de leurs services, et ne voyaient en dehors d'eux que perfidie et trahison. La noblesse, encore influente, sinon puissante, accueillit avec faveur le choix du nouveau ministre.

Le chevalier Medici méditait des réformes et des améliorations utiles : il fallait subvenir, avant tout, aux services de la cour, de l'armée et de l'administration ; il était préoccupé surtout de ne pas s'attirer des plaintes du corps français d'occupation ; il aurait voulu asseoir avec égalité les contributions. Mais le temps manquait et les besoins journaliers et les intérêts de la noblesse s'y opposaient. Les embarras commencèrent tout de suite ; il se vit obligé de faire décréter un impôt extraordinaire sur toutes les classes. Ce fut une cause de mécontentement général, et son prestige s'évanouit. Il se vit bientôt entravé par d'autres événements imprévus : le 26 juillet, un tremblement de terre se fit sentir dans la province de Molise ; soixante villes et villages furent plus ou moins ensevelis sous les décombres. Naples en souffrit aussi, et une nouvelle éruption du Vésuve put seule calmer la frayeur de ses habitants. La situation du gouvernement et de la cour allait devenir de plus en plus difficile et dangereuse. Dans les fausses situations tout devient dommage et péril.

## CHAPITRE V

Desseins de l'Angleterre. — Conduite arrogante de l'ambassadeur Alquier — Inquiétudes incessantes de la cour.

### I

L'Angleterre, qui avait excité une guerre de vingt ans pour anéantir la puissance prépondérante de Louis XIV en Europe, soutenait maintenant une lutte formidable qui devait durer plus d'un quart de siècle. La fierté du peuple anglais avait été cruellement blessée, mais le lion britannique n'était pas vaincu : le pavillon de l'Angleterre flottait depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au fond de l'Asie et de l'Amérique. La France avait passé successivement de l'anarchie populaire au rétablissement de l'ordre, puis à la dictature militaire. Mais l'Europe était justement alarmée de l'extension que Bonaparte prétendait donner à son système : Bonaparte régnait sur toutes les volontés en France ; son gouvernement était organisé pour la guerre ; c'est pour l'affermir, qu'il allait faire la guerre ; on ne savait pas où s'arrêterait son ambition. Aussi, toutes les puissances témoignaient-elles le désir de ressaisir, par la guerre, ce qu'elles n'avaient pu obtenir par des négociations ré-

gulières. Il fallait cependant bien des circonstances extraordinaires et une grande habileté pour que le cabinet anglais pût mettre d'accord tant d'éléments opposés.

Pitt voulait, avant tout, l'évacuation complète de l'Italie par les armées françaises : résolu à réunir dans une nouvelle coalition les souverains de second ordre qui pourraient lui prêter leur appui, il tourna les yeux vers la cour de Naples, qui, selon lui, devait profiter d'une diversion pour secouer le joug de la domination française ; les motifs, du reste, en étaient trop justes et trop évidents pour n'être pas appréciés par toute l'Europe. Cette alliance devait être préparée à Naples par l'amiral Nelson : ce marin, qui appelait Naples un pays de musiciens, de poètes, de voleurs et de femmes perdues, et qui n'avait nulle confiance dans les forces militaires d'un tel royaume, l'avait traité, en 1798, avec autant de dédain et de hauteur que s'il eût commandé une flotte. Depuis, il n'avait jamais cessé d'entretenir des intelligences avec la cour, s'efforçant de lui persuader que la grande ligue européenne allait cette fois écraser la France. L'Angleterre, blessée surtout de l'occupation par les Français de la lisière de l'Adriatique, annonçait hautement qu'elle préparait une forte expédition dans le royaume de Naples. Ces idées étaient souvent exprimées par le ministre résident Elliot au chevalier Acton ; et Nelson les appuyait par la présence de son escadre sur les côtes du royaume, et souvent dans le golfe.

Le roi Ferdinand IV, tout en désirant relever sa couronne abaissée, comprenait les difficultés et les périls qui se dressaient devant lui. Par modération naturelle

d'esprit et par religion pour sa parole, il hésitait à entrer dans les intrigues politiques. L'Autriche et la Prusse n'hésitaient pas moins. Ce ne fut que vers la fin de 1804, que l'empereur de Russie parvint à entraîner ces deux puissances. On sonda les dispositions du roi de Naples, de même que l'on avait invité celui de Suède à entrer dans la coalition. Le roi Ferdinand IV craignait que cette nouvelle lutte finît, comme il arrive souvent, au détriment des faibles : il visait à une paix sûre et durable, non à une neutralité qui n'aurait été qu'une trêve incertaine, et, par là même, inquiétante pour le repos futur du royaume. La reine Marie-Caroline inclinait aussi vers la politique de la paix : elle se trouvait engagée avec les souverains du Nord dans des liaisons confidentielles ; elle connaissait les irrésolutions de la cour de Vienne ; les plaies de la révolution et de la contre-révolution dans le royaume étaient encore saignantes ; la présence des Français au milieu de ses États rendait toute tentative d'émancipation impossible ou fatale. Aussi, autant les conseils prudents de l'ambassadeur à Paris étaient goûtés, autant les insinuations et les vues du chevalier Acton étaient peu appréciées : l'influence de l'un montait quand celle de l'autre descendait chaque jour davantage ; car la reine appréciait les bienfaits de la paix et les avantages d'un commerce heureux et tranquille.

Toutes ces raisons faisaient désirer à la cour une paix honorable et par conséquent des relations bienveillantes avec Bonaparte. La reine prenait un soin minutieux de ménager les négociants français, et de leur témoigner des égards particuliers : elle envoyait des agents spéciaux

près des généraux qui commandaient le corps d'occupation ; ceux qui venaient à Naples étaient reçus avec les plus éclatantes marques de considération amicale ; elle ne se défiait que du général Lecchi et des officiers italiens de la République cisalpine.

Les fonctionnaires napolitains, tout en faisant prévaloir la politique de la cour, étaient chargés de donner aux généraux français l'appui nécessaire, pour le service et l'entretien des troupes ; et ils étaient, en cela, fort empressés, aimant à conférer avec ces généraux, à connaître leurs besoins, et parfois même à en recevoir des conseils.

La reine ne négligeait rien pour que l'on connût en France le désir qu'elle avait de la paix. Plus tard, comme on ne pouvait trouver des raisons plausibles pour qu'elle se fût décidée à la guerre, on l'accusa d'une haine aveugle et implacable contre les Français. On ne pouvait pourtant nier qu'elle était la princesse la plus éclairée de son temps et la moins dissimulée. Mais, à la suite des guerres civiles, les partis vaincus sont toujours lâchement injuriés, car les hommes jugent d'après les faits accomplis. L'histoire devrait, avant de porter ses arrêts, tenir compte des circonstances qui justifient, expliquent ou ennoblissent la conduite de chacun ; au lieu de s'abaisser jusqu'à frapper ceux que trahit la victoire, elle serait plus digne d'estime par une appréciation impartiale.

Les dispositions des hommes d'État n'étaient pas différentes de celles de la reine et du roi. Tant que le chevalier Acton avait fait prévaloir une politique hostile à la France (non sans efforts, ni complètement), on avait

voulu, même au prix de la guerre, engager la cour dans la cause de l'Angleterre : désormais, le parti de la paix se flattait qu'une rupture avec la France serait évitée. Le ministère anglais ne cessait, il est vrai, de chercher à convaincre la cour de l'inutilité puérile d'une neutralité, état de paix trompeur et même mortel pour la force morale d'un gouvernement : sa condition, disait souvent Elliot, serait bientôt telle qu'il ne pourrait rester dans les termes de franchise et de dignité vraie avec les puissances. Comment, d'ailleurs, rendre à ces États l'indépendance sans une guerre qui les relèverait d'une situation abaissée ? Ainsi, le roi serait bientôt obligé à ne pas demeurer en paix et à ne pouvoir faire la guerre, la plus mauvaise des situations pour un souverain.

Ces insinuations secrètes n'ébranlaient pas les résolutions du roi, moins encore celles de la reine ; mais l'ambassadeur français agissait comme s'il eût voulu jeter la cour dans la coalition. Alquier était à Naples ce que fut jusqu'au dernier instant Faypoult à Gênes, et ce qu'avait été Villetard à Venise ; seulement il n'était pas un meneur et un instigateur de révolutions ; le nouveau maître de la France, qui ne croyait pas que sa mission historique fût d'imiter Washington, ne l'aurait pas toléré. Aussi, n'avait-on pas vu dans le royaume tous ces abus de la force commis précédemment en Italie. Il n'avait ni l'insolence républicaine ni la brutalité militaire ; mais il affectait des exigences avides, des prétentions exorbitantes, et les résistances les plus légitimes exposaient la cour à subir de sa part des humiliations, et souvent à un manque complet des convenances les plus vulgaires.

Alquier avait vu, dès le premier instant, que le temps était passé de faire cette active et incessante propagande d'autrefois : le parti républicain, si tant est que les émigrés rentrés pussent s'appeler un parti, ne fut pas encouragé ; mais, comme l'ambassadeur voulait surveiller la cour, il tenait sous sa main cette petite minorité de mécontents, trop faible pour provoquer des troubles, mais encouragée par la présence des Français, et se dirigeant d'après la volonté de l'ambassadeur, que déroutaient, du reste parfois, leurs soupçons et leurs rapports. Alquier croyait avoir deviné le premier Consul : s'il n'eût décrié, intimidé, accablé incessamment le gouvernement et la cour, il eût craint de mériter le blâme du plus impérieux des maîtres. Aussi, était-il devenu inquiet, soupçonneux, susceptible ; adroit et impératif, Alquier exigeait tout et voulait que ses conseils fussent des ordres. Il agissait ouvertement, comme si aucun événement n'avait changé la situation du royaume et de la France depuis la paix d'Amiens. Le royaume de Naples, cependant, ne se croyait pas moins menacé par l'organisation de la haute Italie, appendice obligé de la France, que par le corps d'observation de Saint-Cyr. Ce corps était échelonné sur les bords de l'Adriatique, sans que le calme et la paix, dont on avait commencé à jouir, en fussent ouvertement altérés ; mais les rumeurs, et bientôt la perspective, puis la certitude de la guerre, inquiétaient vivement une cour également prompte à craindre et à espérer. La volonté de Bonaparte, elle le croyait, était d'absorber, tôt ou tard, le royaume de Naples, comme les États de l'Église et la frêle royauté d'Etrurie ;

on connaissait son ardeur à briser ce qui résistait, et sa patience à attendre la décomposition de ce qui cédait devant lui. Il se serait emparé du royaume, et en même temps vengé, sur les Bourbons de Naples, d'une famille royale dont il connaissait l'hostilité, les espérances et les droits : malgré ces craintes, cependant, la reine ne pensait pas encore que la guerre fût la dernière chance de vie.

## II

La situation de la cour était donc aussi périlleuse que difficile, et l'ambassadeur Alquier s'attachait à augmenter ses transes. Il lui donnait à chaque instant une nouvelle marque de son mécontentement et de son pouvoir. Très-dérangé dans ses affaires, sa situation économique le plaçait constamment en contact avec des gens qui lui rapportaient les bruits les plus absurdes, auxquels il n'ajoutait pas moins de foi qu'à ceux des émigrés rentrés, qui excellaient à exploiter ses sentiments républicains et son caractère emporté.

Plus les ministres napolitains se montraient complaisants, plus le ton d'Alquier devenait hautain. Tantôt il exigeait que la cour chassât le ministre britannique, Elliot, et fermât absolument tous ses ports au commerce anglais ; tantôt il prétendait que la cour s'engageât à ne pas réorganiser l'armée et à accroître sa marine. L'armée était de huit mille hommes, mal armés ; il n'y avait pas de conscription, et l'on manquait d'argent pour

le recrutement ; la marine consistait en une frégate et une corvette désarmées. Il s'alarmait surtout quand il entendait parler d'armements populaires ; tous les jours c'étaient de nouvelles exigences pour le corps français d'occupation. Il demandait raison de tout, même de l'attitude hostile de la plèbe ; et la conclusion de ses plaintes était toujours le renvoi du chevalier Acton et la nomination d'un ministre plus attaché à une politique pacifique, disait-il, et d'un caractère plus conciliant.

La cour s'efforçait d'atténuer les griefs, de résoudre doucement les questions, d'expliquer les instructions données aux présides des provinces : on avait besoin de quelques bâtiments pour la sûreté du commerce, pour les communications avec la Sicile ; l'armement des milices était impérieusement conseillé par la faiblesse de l'armée, etc. A chaque réclamation de l'ambassadeur, cependant, on suspendait tout, on contremandait les ordres donnés. Des hommes considérables, envoyés par le roi ou la reine, voyaient fréquemment l'ambassadeur Alquier, le comblaient de politesses et tâchaient de lui démontrer la fausseté de ses suppositions, mais presque toujours avec peu de succès.

La reine en écrivit souvent au premier Consul lui-même. Elle s'adressait, avec plus de fruit, au général Saint-Cyr, ne se lassant pas de nier toute intention hostile et offensante pour la France ; donnant, autant que possible, des réponses claires et péremptoires (XIV). Elle faisait tout pour exciter la générosité de Bonaparte et le piquer d'honneur, dans l'intérêt du

royaume ; mais Alquier croyait toujours être trop indulgent, et Bonaparte trop généreux. Le premier Consul, lui, était persuadé que la cour de Naples, loin de profiter des bontés qu'il lui témoignait, espérait toujours le tromper, qu'elle n'était pas devenue plus sage, mais qu'elle tâchait seulement d'être plus dissimulée et plus adroite.

Dans cette situation, la reine, témoin des événements du jour, aux prises avec les difficultés de l'heure présente, espérant peu dans l'avenir, commença à perdre de sa fermeté admirable, en face de l'attitude impérieuse de l'ambassadeur et des défiances invincibles du premier Consul : elle arriva même à se montrer plus facile sur l'article de l'exclusion du commerce anglais ; car elle craignait qu'on ne traitât le ministre Elliot comme on venait de traiter d'autres ministres anglais, en violant le territoire d'États libres ; un ordre au général Saint-Cyr aurait suffi, et la cour ne pouvait, en ce cas, offrir aucune garantie, ayant presque cessé d'être reconnue comme souveraine. La reine fléchissait, mais c'était peine perdue, et elle voyait se former l'orage sans le pouvoir conjurer.

L'ambassadeur Alquier ne faisait connaître à Paris que les refus de la cour, et même avec l'amertume d'un agent offensé. Il excellait à envenimer les actions et même les paroles des ministres napolitains, entretenait ainsi les dispositions hostiles, et s'évertuait à faire croire à l'inimitié profonde de la cour de Naples. Avait-il deviné par hasard les desseins du premier Consul ? Presomptueux et inquiet à la fois, toujours en proie à une activité exubérante, le bruit qu'il faisait au sujet de l'ar-

mement caché des masses et d'une prochaine expédition des Russes qui étaient à Corfou, n'avait pas d'autre cause. Ces idées préoccupaient passionnément cet esprit hardi, sans mesure, à qui tout semblait possible, et qui brûlait de se venger de chaque mécompte, qu'il prenait pour une injure.

Tout le bon vouloir de la cour se glaçait devant les soupçons et la défiance insurmontable de l'ambassadeur français. De part et d'autre, l'humeur devenait chaque jour plus amère; souvent on se comprenait sans s'expliquer.

### III

Au milieu des différends de cette diplomatie tracassière, la cour était souvent contrariée par des malentendus et des hasards malheureux : elle ne pouvait, le plus souvent, empêcher que, dans la conduite générale des affaires, le sentiment populaire ne vint encore aggraver les embarras diplomatiques. Divers incidents, les uns naturels, les autres suscités à dessein, se succédèrent : la populace témoignait fréquemment aux Français une grossière malveillance; quelques soldats furent insultés et maltraités; les royalistes *ultra* faisaient circuler parmi le peuple des chansons, des satires pleines de haine et de menace contre la France; plaisirs puérils que se donnent les partis pour se consoler de leur impuissance. Le souvenir de la résistance armée que le peuple avait opposée aux soldats de Championnet était encore récent.

Toutes les fois que se produisait un de ces faits, Alquier portait à la cour ses plaintes avec hauteur. Les satisfactions officielles ne lui étaient jamais refusées ; il n'en était pas plus tranquille pour les avoir reçues, et bientôt les animosités royalistes trouvaient quelque nouvelle occasion de se manifester. Une fois, il se plaignit d'un discours peu respectueux contre le premier Consul tenu par un écrivain distingué, Mattei, qui blâmait la conduite injuste de la France à l'égard de Naples, et le maintien orgueilleux de l'ambassadeur vis-à-vis de la cour. Le discours avait été public, Mattei était bien vu de la reine. Alquier exigea une satisfaction, et l'imprudent homme de lettres fut disgracié, on ne le reçut plus au palais.

La concorde et l'entente devenaient donc chaque jour plus douteuses et plus difficiles. Dans cette descente rapide, le char ne pouvait plus s'arrêter.

La reine écrivait au marquis del Gallo à Paris, pour se plaindre des soupçons, des défiances, des exigences des Français : les demandes des généraux et des commissaires devenaient, en effet, plus pressantes à mesure que les soupçons augmentaient ; les refus du gouvernement et l'opposition de la reine étaient aussitôt expliqués par les espérances qu'inspirait la prochaine coalition.

La reine était entourée d'émissaires français comme les prétendants dans leur exil : ces émissaires se disaient émigrés, l'étaient parfois, et s'empressaient de se faire présenter à la cour, afin de tout rapporter, discours, interrogations, expressions les plus indifférentes. Les véritables émigrés n'étaient pas moins dan-

géreux; ils faisaient partager à la cour leurs illusions et leurs craintes; ils communiquaient leurs conjectures sur les desseins hostiles du premier Consul; ils se rapprochaient surtout du général Damas, du général Saint-Clair, du comte de la Tour, de l'amiral Prévile, de Gressel, quelques-uns émigrés, mais tous ennemis implacables de Bonaparte. Aussi, tous les bruits qui se répandaient à la cour étaient-ils adoptés par l'ineptie des uns et exploités à merveille par la perfidie des autres. Aux craintes exagérées et aux menaces puériles des émigrés répondaient les vanteries des militaires français et les menaces bien plus redoutables d'Alquier. Parmi les militaires, le plus ardent, le plus remuant était le général Lecchi, qui commandait la division italienne. Républicain farouche alors, il correspondait avec les autorités de la République cisalpine, avec les Napolitains réfugiés à Milan, et entretenait des relations avec tous les émigrés rentrés; c'était lui qui dirigeait la police de Saint-Cyr. A ce moment, la conjuration de Cadoudal à Paris ayant été découverte, les militaires français dans le royaume parlaient ouvertement de la complicité probable de l'Autriche, des princes exilés, de la cour de Naples. On expliqua aussi les préparatifs de la flotte de Toulon, par un projet d'expédition en Sicile, tandis que Saint-Cyr marcherait sur Naples.

A Paris, on examinait d'un œil soupçonneux les mouvements des troupes autrichiennes. On avait des appréhensions sur les projets de la Russie, on supposait quelques troubles dans le royaume de Naples. Aussi avait-on envoyé des ordres et des instructions à Saint-Cyr, afin

qu'il se tint sur ses gardes, et veillât attentivement à la discipline de ses troupes : le général en avait été alarmé ; il prit des dispositions et fit des mouvements dont la cour fut alarmée à son tour.

## IV

Aussitôt, la reine écrivit et fit écrire au marquis del Gallo de demander des explications sur les préparatifs de Toulon, les mouvements de Saint-Cyr, et d'insister sur le rappel des troupes françaises. La cour redoutait à chaque instant quelque coup précipité d'une politique sans entrailles, qui n'avait pour principe que son intérêt.

Le marquis del Gallo, de son côté, recommandait la prudence et la circonspection ; il avertissait la reine que le secret de la poste était violé, les émigrés surveillés, des sommes énormes dépensées pour se procurer des relations dans tous les cabinets, que l'espionnage était partout. Il lui avait annoncé que deux cours (celle de Vienne peut-être) qui voulaient se maintenir dans les bonnes grâces du premier Consul, lui avaient déclaré officiellement *qu'elles ne feraient aucune attention aux plans et aux propositions de la reine de Naples* (XV).

Marie-Caroline savait bien qu'elle ne pouvait se fier à aucune cour, et que même les propos les plus intimes étaient dénoncés à Paris ; c'étaient surtout ses plaintes, et parfois les éclats de sa colère qu'on dénonçait comme des signes qui annonçaient la guerre ; aux espérances

des émigrés exprimées imprudemment, on donnait aussi l'importance d'une conspiration. Le marquis del Gallo lui parlait de ces dispositions du gouvernement français qui avait reçu des rapports, des copies, des extraits de lettres de la reine, d'une lettre, entre autres, du comte de Rozoomowschy, ambassadeur russe à Vienne, en réponse à une lettre qu'elle lui avait adressée. Le marquis croyait même que le nom de la reine avait été compromis dans la correspondance de quelques émigrés : ils avaient parlé de l'opinion de la France sur Bonaparte, sur la coalition et la guerre. Il exhortait donc la reine à interrompre ses correspondances. Selon le marquis, l'intérêt de la cour n'était pas de faire la guerre; même quand on l'aurait désiré, il fallait garder plus de mesure et de prudence; mais, sachant qu'on ne la désirait pas, il ne fallait pas, disait-il, agir contre ses propres vœux.

La découverte de la conjuration augmentait encore le danger. Aussi, recommandait-il la plus grande circonspection : la défiance contre Naples était telle que les choses même les plus légères étaient mal interprétées; chaque demande, même la plus juste, chaque démarche, même la plus régulière, rencontraient des refus ou des obstacles.

La reine insistait toujours pour obtenir l'évacuation du royaume, et recommandait au marquis de profiter de ses rapports personnels avec le premier Consul et Talleyrand. Sa lettre était pleine de sagesse et de vues politiques sur les véritables intérêts de sa couronne, sur la nécessité et le désir qu'elle avait de garder, dans tous les cas, la neutralité. Elle y dévoilait son peu de confiance dans les cours d'Europe; elle n'en avait aucune dans les

coalitions et, connaissant les ligues passées, elle croyait n'avoir rien à espérer d'une nouvelle.

Il faut avouer que les rapports qui arrivaient à Paris sur les pratiques de la reine étaient absurdes. Au commencement de 1804, et même bien auparavant, les grandes puissances étaient indécises et ne s'entendaient pas ; malveillantes envers la France, elles avaient peur ; chacune ne songeait qu'à elle-même et n'eût pas écouté les suggestions d'une reine, pour ainsi dire privée de ses États, sans force et sans influence. Le marquis del Gallo, qui n'avait pas de confiance dans les cours de l'Europe, ayant vu de près les précédentes coalitions, ne croyait pas au succès de celle qu'on préparait. Il pensait même que le premier Consul pouvait la désirer. Il répondit donc à la reine par une longue lettre en date du 10 mai où, tout en déplorant les souffrances de la cour, il tâchait de la rassurer. La France, selon lui, n'avait de vues hostiles ni contre la Sicile ni contre la terre ferme du royaume ; on devait se tranquilliser sur les préparatifs de Toulon, qui n'avaient d'autre but que de diviser l'attention et les forces anglaises. Il exhortait la reine à ne pas faire attention aux rapports des émigrés et aux rodomontades des militaires français, et lui faisait, en même temps, considérer les conséquences funestes de la défiance réciproque des deux États ; cette défiance le décourageait, l'humiliait, l'abattait : en cette situation, il ne pouvait rien obtenir à Paris.

Dans la conjuration qu'on venait de découvrir à Paris, on croyait voir la main de quelque puissance, et surtout celle des princes émigrés. On croyait, en outre, ferme-

ment à une nouvelle coalition ; on ignorait quelle serait l'attitude de la Russie qui renforçait les garnisons des îles Ioniennes. Le moment n'était donc pas favorable pour demander à la France d'abandonner la lisière des Pouilles.

L'occupation française était une criante injustice ; mais où était le remède, quand la France se défiait de la cour de Naples ? Il n'y avait plus lieu de parler de justice et de droit de gens : la Révolution, depuis douze ans, avait renversé tous les principes. Les relations personnelles étaient impuissantes ; car on n'avait jamais vu Bonaparte changer d'opinion, quand il avait pris un parti. Le marquis avouait que la lettre de la reine, si pleine de sagesse, avait produit un effet salutaire, mais il n'en avait fait lire que quelques passages à M. de Talleyrand qui en avait été frappé ; il s'était gardé de la montrer au premier Consul, la reine s'étant, dans quelques endroits, laissée emporter par son ressentiment.

Il annonçait l'avènement de l'Empire comme un fait prêt à s'accomplir et tout naturel, et, en effet, depuis six jours, l'Empire venait d'être proclamé : tout le monde, ajoutait-il, allait courber la tête, en France et en Europe ; le pape même se rendrait à Paris pour consacrer le nouvel empereur d'Occident. Aussi, exhortait-il la reine à la résignation, à la concorde, et laissait-il entendre qu'il serait très-utile de gagner Saint-Cyr, par des moyens indirects, aux intérêts de la cour (XVI).

## V

On le voit, cet état de défiance mutuelle tendait à s'accroître ; mais, entre le fort et le faible, c'est le faible qui a raison de se défier. L'élévation nouvelle de Bonaparte avait apporté encore de nouvelles raisons d'aigreur : l'avènement d'une monarchie ou d'une dynastie offre toujours des difficultés ; Bonaparte avait pris la pourpre impériale, comme chef d'une nouvelle dynastie. Au lieu de limiter ou de résigner la magistrature temporelle, le premier Consul avait songé à la fortifier par le prestige de l'inauguration d'une monarchie, à laquelle n'avait pas même manqué la consécration personnelle du chef de l'Eglise. Il traitait les Bourbons comme Charlemagne avait traité les Mérovingiens. Le pape avait consenti à couronner le nouvel empereur ; Naples n'avait pas opposé de difficultés. On ne se souciait pas, à Paris, d'acheter la reconnaissance de la cour de Naples par quelque concession. Mais, comme Napoléon aimait l'ostentation, il aurait désiré une démonstration de vasselage de la part d'une des branches de l'ancienne maison de Bourbon. Il ne suffisait pas que Naples eût aussitôt salué le titre impérial dans la nouvelle dynastie, Bonaparte aurait souhaité qu'un représentant du roi de Naples assistât à son couronnement. M. de Talleyrand en avait écrit à l'ambassadeur Alquier, en désignant même le ministre Médici, qu'on aurait agréé de préférence. Aussitôt, Alquier s'était donné toutes les peines imaginables pour obtenir cet acte

de condescendance, en faisant briller aux yeux de la cour l'espoir d'un changement favorable dans la situation du royaume.

Mais la cour aurait cru manquer aux égards dus à la famille de Bourbon : le sinistre drame qui avait naguère frappé au cœur le dernier rejeton des Condés, était trop récent ; les malheurs de la cour ne lui avaient que trop fait sentir le malheur de cette victime royale si touchante et si pure ; elle en avait été épouvantée. La catastrophe d'Ettenheim n'avait pas retardé la reconnaissance de l'Empire, de même qu'elle ne l'avait pas retardée de la part de l'Espagne, qui n'était pas dans une situation aussi dangereuse que Naples ; mais la cour ne voulait pas aller au delà. Il paraît même qu'il y eut un retard accidentel dans l'envoi des lettres de créance au marquis del Gallo, ce qui le mit dans un nouvel embarras et augmenta l'irritation des Tuileries.

C'est à ce moment du couronnement que la cour de Naples était le plus tracassée et menacée : la protestation de Louis XVIII, la réunion de Calmar, avaient irrité Napoléon qui venait à peine de mettre la couronne sur son front ; les protestations des Bourbons français au nom de leurs droits refluaient sur les Bourbons de Naples. D'un autre côté, la Russie se plaignait de la situation du corps français qui bordait les côtes de l'Adriatique contre la foi des traités, et ne laissait pas à Naples le caractère d'une souveraineté indépendante. Vers la fin de 1804, on en était déjà aux récriminations, et le cabinet de Saint-Petersbourg mettait toujours en avant la réoccupation du royaume de Naples. C'était une fatale

coïncidence, à laquelle on ne croyait pas à Paris que la cour de Naples fût étrangère.

L'élévation de Bonaparte à l'empire était due sans doute à son ambition, mais aussi à l'enthousiasme du peuple français, ébloui par ses victoires : les succès du Consulat avaient fait une épopée éblouissante de l'histoire de la France. Il est des temps déhérités où l'on éprouve comme un vertige qui vous pousse à la servitude, et où l'on s'incline devant le pouvoir souverain, qu'il s'appelle Cromwell, Robespierre ou Napoléon. Les princes de l'Europe n'osèrent s'y opposer. Dans cette élévation, ils voyaient peut-être une nouvelle garantie pour leurs trônes ; peut-être pressentaient-ils qu'elle causerait en France de nouvelles divisions, de nouveaux ferments de révolution favorables à leurs desseins : Napoléon allait choquer les opinions, blesser les intérêts, et la nation se retirerait de lui.

Mais le Consulat à vie avait aussi frappé l'Europe de stupeur et de mutisme ; on avait également supposé que la dictature militaire ne durerait pas longtemps chez un peuple mobile, qu'elle amènerait le retour de l'ancienne monarchie. Ces illusions étaient encore partagées par plusieurs cours ; l'ardeur et l'impatience des désirs faussent la justesse du jugement. En 1804, on ne pouvait deviner que, dix ans après, Napoléon tomberait du trône plus vite qu'il y était monté.

Le couronnement de Bonaparte était prévu à la cour de Naples. Elle ne fut pas étonnée que Napoléon rétablît la monarchie telle qu'elle avait existé sous Louis XIV. Pour elle, il était indifférent que Napoléon détruisît en France l'esprit de révolution comme Louis XIV avait détruit celui

de la Fronde. La cour de Naples n'était pourtant pas rassurée : elle appréciait les conséquences d'un tel changement ; elle envisageait l'Empire comme le raffermissement d'une dictature qui ne serait plus passagère. L'Empire allait faire, dans la politique extérieure de la France, ce que la révolution avait fait dans la politique intérieure, il allait en changer tous les rapports. La cour de Naples, après des vicissitudes continuelles de guerre et de neutralité, asservie à la France, entraînée par les intrigues des Anglais, menacée par les uns et les autres, allait se trouver tout à fait isolée. S'il y avait une intervention étrangère chez elle, ce qui est encore plus à redouter qu'une guerre civile, son existence allait désormais dépendre d'un signe de sourcil du nouveau César.

Le marquis del Gallo, en assurant que Napoléon n'avait pas de projets hostiles contre la cour, n'en était pas convaincu : il s'efforçait cependant de le persuader ; en amoindrissant les soupçons et les défiances, il croyait éloigner la catastrophe, tout en voyant avec épouvante le rayonnement de ce météore éclatant et sinistre qui se levait sur l'Europe : Bonaparte, se drapant désormais dans la pourpre impériale, devenait bien plus redoutable pour les Bourbons. Le marquis était fasciné par Napoléon ; il le connaissait depuis Campo-Formio, il savait que le nouveau César, aux calculs de l'esprit le plus froid, joignait la violence de passions implacables. Aussi, s'efforçait-il d'inspirer une confiance qu'il ne nourrissait pas. Mais ses efforts étaient inutiles : il semble que, par une sorte de fatalité, la cour de Naples dût toujours être en proie à la frayeur et à l'irrésolution. Les lettres du mar-

quis les plus rassurantes arrivaient souvent quand d'autres faits plus récents venaient accroître l'irritation ou l'épouvante. Aussi, quand sa dernière lettre du 10 mai, qui exhortait à la confiance, parvint à Naples, la situation était changée et avait même empiré.

## CHAPITRE VI

L'Empire. — Insolences de l'ambassadeur. — Indifférence des cours européennes. — État désespéré du royaume.

### I

Malgré le découragement de la cour, elle n'avait cessé de faire tous ses efforts pour conjurer l'orage qui grondait toujours, et qui pouvait éclater d'un instant à l'autre. Moins elle se faisait d'illusions, plus elle redoublait de zèle et de prévenances envers les Français. Aussi, était-elle obligée de tenir un langage officiel satisfait, tandis qu'au fond elle était triste et découragée. Elle gémissait sur le présent, et ne voyait rien de rassurant dans l'avenir.

Le roi ne voulait compromettre ni la sûreté ni la dignité de sa couronne, et ne donner aucun motif légitime, aucun prétexte spécieux d'agression. Il croyait encore pouvoir y réussir, mais la reine ne s'en flattait pas : elle craignait que Napoléon ne pensât que c'était de leur part faiblesse et timidité, et non véritablement bonne volonté.

On avait songé à réunir autour de Naples, à l'occasion de l'épidémie de Livourne, le peu de troupes dispersées dans les provinces : à cet effet, on avait nommé le comte

Roger de Damas inspecteur général de ce noyau d'armée. Le comte, qui avait fui, jeune encore, dans le camp de l'étranger, les premières agitations de la Révolution française, n'était pas émigré; il avait signalé sa valeur à l'assaut d'Ismaïl; entré au service de Naples, il s'était acquis une belle réputation par sa retraite de Toscane, en 1798, en présence des Français. Brave, ferme, dévoué aux Bourbons, il était jugé capable de réorganiser l'armée et d'inspirer de la confiance aux jeunes soldats : il n'était, cependant, pas d'une grande capacité; l'ambassadeur le jugeait à son juste prix, et l'armée ne lui paraissait nullement redoutable : le général avait un caractère digne d'estime, et l'armée une constitution incurable. La reine, qui n'avait aucune prédilection pour le général, était étonnée d'une persécution si persistante; elle l'attribuait à des intrigues, à des inimitiés, et aux rancunes de M. de Talleyrand, protecteur d'Alquier. — Mais la cause véritable de l'insistance de la France, c'est que le comte de Damas était l'unique général de l'armée napolitaine : connu par sa bravoure, son dévouement aux Bourbons et sa haine contre Bonaparte, il avait combattu les Français, ses compatriotes, et l'échec de Sienna avait été attribué plutôt à la faiblesse de l'armée qu'à l'incapacité du général.

Quelle que fût, du reste, l'opinion que l'ambassadeur Alquier pût avoir du général et de l'armée, il trouva dans les dispositions de la cour une nouvelle occasion d'éclater. C'était vers la moitié de mai 1804, et il venait d'apprendre l'institution et la proclamation de l'Empire. Il était plus que jamais inquiet de sa responsabilité : au lieu d'être rappelé en France, il avait reçu de nouvelles lettres de

créance; il avait été quelque temps perplexe, mais M. de Talleyrand l'avait, paraît-il, soutenu. Il demanda une audience publique pour présenter ses lettres, et la cour le reçut en grande pompe. Il fut très-embarrassé en parlant de l'Empire, et la reine se fit un malin plaisir de lui répéter plusieurs fois *l'Empereur votre maître!* Elle se plaisait, dans ses rares moments de bonne humeur, à jeter dans l'embarras le vieux républicain. Dans sa nouvelle position, il devint plus impérieux qu'auparavant.

Pendant le mois d'avril, il s'était plaint des prétendus armements ordonnés par la cour, quoiqu'il ne les vit pas exécutés; maintenant, c'était de l'embauchage qui se pratiquait à Naples pour le compte des Anglais, ce qui était faux et invraisemblable, et ce qui aurait, du reste, témoigné de l'innocence du gouvernement. Quant à l'enrôlement de l'armée, il se faisait, disait-il, clandestinement. Dans ses plaintes il enveloppait tout le monde.

Mais, voilà qu'à ce moment lui arrive une dépêche de Saint-Cyr, qui lui annonce un débarquement prochain de Russes et d'Albanais dans les Pouilles<sup>1</sup>. Les émigrés rentrés, qui entretenaient par tous les moyens sa défiance et sa colère, lui font concevoir les plus vifs soupçons; il y voit l'occasion de tenir vis-à-vis de la cour un langage plus altier et plus arrogant.

<sup>1</sup> Lettre du général Saint-Cyr à l'ambassadeur Alquier.

## II

Il alla trouver aussitôt le ministre Acton, rendant ainsi la situation inextricable par sa morgue et ses prétentions. Le ministre nia les faits, en démontrant leur invraisemblance, donna des explications, et se plaignit même, à son tour, des soupçons incessants dont le gouvernement et la cour étaient l'objet. Alquier demandait impérieusement l'éloignement immédiat du ministre anglais Elliot ; cette exigence révolta le bon sens, sinon la moralité du chevalier Acton : il refusa d'en entendre parler.

Le ministre Acton, aux yeux d'Alquier, était toujours l'instrument le plus actif de la politique anglaise, la cause de la soumission forcée et aveugle de la cour aux desseins de l'Angleterre. Il connaissait ou soupçonnait la correspondance du ministre avec le vice-amiral Nelson, qui commandait alors dans la Méditerranée. Au refus du ministre, il s'emporta et l'accusa en termes violents et injurieux. Le chevalier Acton avait un caractère fier, une âme irritable : il lui répondit avec hauteur qu'il ne fallait pas se flatter, en l'irritant, de le pousser à donner sa démission, et qu'il se tiendrait toujours sur la brèche, pour défendre les intérêts et la dignité du roi.

Aussitôt l'entretien fini, Alquier dénonça le fait à Paris et au général Saint-Cyr (XVII). Il était difficile de dire au roi : « Vous devez disgracier votre ministre, parce qu'il a osé vous défendre. » Aussi, écrivit-il au roi que le

ministre Acton avait osé se servir d'expressions offensantes envers la France; qu'il avait, en conséquence, pris la résolution de rompre toute relation avec lui. Il finissait par demander qu'on lui indiquât le ministre avec lequel il pouvait désormais traiter des affaires de France. Il ne cachait pas au roi qu'il avait déjà informé, par un courier extraordinaire, le gouvernement français de sa détermination.

Le roi et la cour furent alarmés de ce fâcheux incident et, davantage encore, d'apprendre que l'ambassadeur avait envoyé son secrétaire particulier au général Saint-Cyr. On supposa aisément que ce secrétaire portait l'ordre au général de marcher sur Naples.

Ce fait jeta le trouble et la terreur dans une cour et dans un gouvernement déjà fort agités. C'était prétendre forcer la main au roi, pour qu'il renvoyât son ministre, et lui faire sentir toute l'humiliation de sa situation. Chacun se demandait si le roi céderait ou non; mais le roi résista: il y a un degré de honte qu'un prince ne supporte pas. Sa confiance et sa dignité lui conseillèrent de résister à toute nouvelle violence. La reine partageait et soutenait la résolution du roi, quoiqu'elle fût entourée de personnes timides, qui lui faisaient craindre la vengeance du nouvel Empereur. Bientôt, on reçut, par le marquis del Gallo, des nouvelles alarmantes: l'ambassadeur Alquier allait recevoir l'ordre de quitter Naples, si le renvoi du chevalier Acton n'était pas accordé; c'était une rupture des relations diplomatiques, qui aurait amené bientôt la guerre, la guerre avec l'ennemi sur son territoire, et sans moyens possibles de lui résister. Un

succès même n'aurait sauvé ni la cour ni le royaume. Le marquis del Gallo conseillait de bien apprécier la situation, de ne pas risquer le sort de la couronne et l'indépendance de l'État, quoiqu'il n'osât pas, par convenance, exhorter le roi à sacrifier son ministre.

Le danger approchait et la frayeur s'accroissait avec l'incertitude. Le roi était morne, la reine paraissait très-calme; personne, il est vrai, ne l'avait jamais vue autrement : sa physionomie était belle et irritée. L'un et l'autre étaient résolus à attendre la catastrophe. Leur émotion contenue arrachait des larmes à leurs familiers. On avait discuté dans le conseil si l'on réunirait des troupes, si l'on armerait le peuple ; mais c'était un plan inoffensif à force d'être chimérique. Rien n'était préparé : on n'avait pas d'armée, pas d'armes, le trésor manquait d'argent, et on ne s'était pas assuré des dispositions du peuple. Ainsi, les faits se chargeaient de démentir les alarmes et les soupçons de l'ambassadeur français.

Cependant, le roi se sentait opprimé, outragé : les cours, avant cette époque, n'avaient pas été habituées à changer de ministres sur l'injonction d'ambassadeurs étrangers. Il voulait résister, quoiqu'il se sentit sans appui ; la reine se sentait plus profondément blessée, mais elle était toujours soutenue par ce courage moral, par cette force d'âme qui ne lui fit jamais défaut au milieu des secousses sans cesse renouvelées de son existence, pleine d'amertumes et d'orages.

Dans le renvoi du ministre, on voyait une menace nouvelle, d'autant plus redoutable qu'elle semblait plus

réservée, d'autant plus hautaine qu'on ne paraissait pas même soupçonner qu'elle fût ressentie. La conduite de la France était arrogante, mais calme et sûre. Le ministre Acton, personnage sans cœur, sans scrupules et sans mesure, détesté par le peuple, était sous bien des rapports détestable ; mais la cour le croyait encore nécessaire à la sûreté de l'État. Le roi, comme la reine, sentait que, tôt ou tard, il faudrait se jeter dans les bras de l'Angleterre, la France voulant évidemment absorber le royaume de Naples.

L'ambassadeur Alquier, de son côté, était décidé à emporter le renvoi d'Acton, comme une victoire personnelle sur un adversaire ; il aurait même poussé la contrainte morale jusqu'à la violence. La cour ne savait quelle direction imprimer aux négociations.

Le chevalier Acton, dès le premier instant, avait offert sa démission : il était lié à la cour par trop de reconnaissance, disait-il, pour vouloir l'exposer à l'attaque d'ennemis tout-puissants ; il savait qu'il serait inutilement protégé. Il insista donc sur la résolution de se retirer, et, sans aucun doute, il le devait ; mais le roi, particulièrement, s'opposa à la retraite du ministre, ne voulant pas souscrire à une condition qui lui était imposée. Sous le masque de sa nonchalance accoutumée, le roi avait ce culte de la dignité et de l'autorité monarchique dont Louis XIV fut le gardien inflexible. Comme presque tous les sentiments qui persistent tard dans la vie, cette conviction avait pris naissance en lui aux premiers jours de sa jeunesse. Le renvoi d'un ministre lui semblait une de ces exigences devant lesquelles un

souverain ne peut plier sans perdre tout prestige et toute influence. Elle lui était d'autant plus sensible qu'elle était le dernier terme d'une longue série d'humiliations.

L'orage grondant toujours, et Alquier se montrant inébranlable, le chevalier Acton insista de nouveau pour obtenir qu'on acceptât sa démission. Tout le monde à la cour était de cet avis : le chevalier Médici, profitant de la situation pour laisser sacrifier son ancien persécuteur, faisait valoir tout ce que le marquis del Gallo donnait à deviner, sans oser le dire ; les autres ministres adjuraient le roi de céder et, en conjurant la tempête, de sauver le royaume. Le péril paraissant plus pressant, on se voyait dans un cercle qui chaque jour se resserrait davantage. Le roi et la reine de Sardaigne, troublés par de tristes pressentiments, voulurent même abandonner Naples et se retirer à Gaëte.

Le roi écrivit de Portici, où il s'était retiré, à Nelson qui louvoyait dans le golfe, que lui et toute sa famille étaient décidés à se défendre, la reine à Naples, les princes en Calabre, lui en Sicile (XVIII). La lettre du roi, et surtout celle de la reine, exprimaient également la crainte, l'irritation et la résolution (XIX).

En même temps, le chevalier Acton écrivit une lettre au roi, pour lui dire qu'il était humilié, mais heureux de se voir sacrifié pour sauver son souverain et l'État. Il lui faisait envisager le péril de la résistance, et l'adjurait de permettre qu'il se retirât à Palerme. Le roi en fut attendri, et la reine céda. La démission acceptée, le ministre partit ; de Palerme, il affecta de suivre en spectateur dé-

sormais désintéressé, quoique inquiet, le cours des événements publics; dans l'intimité, il s'épanchait librement, mais il cessa, dès ce moment, d'être en correspondance avec la cour, il disparut de la scène politique. Le prince de Luzci prit le portefeuille des affaires étrangères.

### III

Après le départ du chevalier Acton, on commença à se tranquilliser, et à éprouver cette sécurité qui succède à une grande crainte qui ne s'est pas réalisée. Alquier sembla satisfait. L'idée vague du danger qui avait plané sur le pays s'effaça peu à peu : on croyait savoir maintenant où se bornaient les prétentions de l'ambassadeur et de Saint-Cyr. On se sentait soulagé du renvoi du chevalier Acton; mais, pour être tout à fait tranquille, on attendait les dépêches de Paris. On avait fait se retirer à l'écart le comte de Damas, et quelques chefs de bandes furent renvoyés de Naples.

Lorsque les dépêches du marquis del Gallo furent arrivées, on crut avoir conjuré l'orage, pour le moment du moins : cette réconciliation, si tant est qu'elle existât, pouvait être bientôt troublée par les jalouses inquiétudes de l'ambassadeur français; la situation, d'ailleurs, était toujours confuse et indécise; la politique n'était ni plus franche ni plus résolue. Il était clair qu'en cédant à la nécessité, le pouvoir avait encore perdu de son autorité propre. Moins que jamais, il pouvait avoir

cette allure ferme et décidée que donne l'accord complet des convictions et des devoirs. Tout accroissait donc l'atonie politique du moment. L'accord avec le gouvernement français était un problème insoluble : il aurait fallu penser de la même manière et vouloir les mêmes choses. En s'efforçant d'intimider les forts, Napoléon était ingénieux à créer de prétendus torts aux faibles. Avec sa brusquerie, ce langage impérieux qui lui était naturel, il substituait l'invective à l'examen des faits ; son intelligence vive et rapide manquait souvent de mesure ; il provoquait même les résistances, en signifiant ses volontés avec le ton d'un maître. La cour de Naples, surtout, était alors mise sans cesse en cause pour de petits événements ou des faits fortuits, résultats de la haine populaire : on changeait en attentat une rixe, un vol, l'arrivée d'un émigré français, la présentation d'un Anglais ; un entretien, un mot même était une offense, un affront sanglant. Le transport d'un canon de côte, l'ordre le plus insignifiant à une armée sans consistance, la réparation d'une vieille frégate, étaient aussitôt transformés en conspiration profondément méditée. Par ces menaces fréquentes et hautaines, on eût donné le droit à la cour, si elle en avait eu les moyens, de faire des armements et de prendre des mesures de précaution. Tout devait s'incliner sans discussion devant le vouloir et l'autorité du nouvel Empereur, qui sentait impatiemment que Naples, tant qu'elle serait gouvernée par les Bourbons, ne pourrait être une royauté vassale.

La cour était trop faible et trop prudente pour songer à tirer vengeance de ses justes griefs. Elle comprenait la

nécessité de ne fournir aucun prétexte aux colères de l'homme impérieux de qui tout dépendait : tout le monde tremblait devant cette ambition sans scrupules, impatiente, inquiète, et qui s'était fait un jeu de la guerre. La cour et le gouvernement de Naples s'attachaient donc à se concilier, autant que possible, le nouvel empereur, en remplissant, avec un zèle scrupuleux, les engagements si onéreux relatifs aux fournitures et au paiement du corps d'occupation. Le trésor était vide, et l'on payait les Français préférablement aux troupes napolitaines affamées et déguenillées ; on avait contracté envers le gouvernement français des dettes qui étaient énormes, vu l'état des finances ; mais on jugeait la plainte vaine et la résistance impossible.

Plus on avait intérêt à ne fournir aucune occasion au mécontentement et aucun prétexte à la défiance, plus, cependant, les exigences de Paris étaient impérieuses : c'étaient des ordres de reléguer des particuliers, de renvoyer un général, de chasser un ministre, d'arrêter même un ambassadeur. Toutes les accusations contre le gouvernement étaient mille fois réfutées par des notes qui exprimaient sincèrement son trouble et ses alarmes, mais qui n'avaient d'autres résultats que d'amener de nouvelles menaces.

Nul plus que la reine n'était exposée aux déclamations et aux calomnies : l'ennemi insultait ceux qu'il avait envie d'attaquer ; par un raffinement ingénieux et cruel, trait caractéristique, il imputait à ses adversaires les actes les plus déloyaux et même les plus atroces ; il insultait la reine de Naples, comme il allait bientôt insul-

ter la reine de Prusse. Ainsi, pendant trois ans, on passa, à Naples, par toutes les agitations de la crainte et de l'espérance ; la reine surtout subit, le cœur plein de colère, le tourment qu'elle était le moins capable de tolérer, l'incertitude.

## IV

Marie-Caroline n'avait nulle confiance dans l'avenir ; elle était persuadée que les événements allaient bientôt justifier ses soupçons, que la pensée de Napoléon était de chasser les Bourbons des trônes de l'Europe : on avait laissé entendre, à Paris, que ce ne serait que l'équivalent de ce qu'avaient fait les princes français de la troisième dynastie. Elle ne doutait pas que l'idée du nouvel empereur fût de faire du royaume de Naples un fief de son empire. Dans cette persuasion, elle avait communiqué ses soupçons et fait entrevoir quelques autres intrigues aux Bourbons d'Espagne ; mais la cour de Madrid s'imaginait que les répugnances du prince des Asturies étaient dues à l'influence de la reine de Naples, qui se servait d'un chiffre pour correspondre avec la princesse des Asturies. Aussi, Marie-Caroline fut-elle indignée de la froideur avec laquelle les Bourbons d'Espagne reçurent ses communications et se laissèrent entraîner à leur perte. Le prince de la Paix, se sentant miné par le prince des Asturies, réagissait sur la reine et sur la cour. Il fit même saisir des lettres de Marie-Caroline, et les envoya à Napoléon ; cette intrigue ténébreuse fut

bientôt dévoilée; pour la connaître, il ne fallut pas attendre le temps qui arrache tous les masques.

Fille de Marie-Thérèse, d'un courage héroïque, Marie-Caroline avait la passion de l'amour de la patrie et des grandes actions : élevée avec tous les raffinements qu'a peints la littérature italienne, elle unissait les grâces de son sexe à celles de l'esprit ; tous ses traits annonçaient un grand caractère. Une pensée forte, une fois qu'elle l'avait conçue, ne la quittait plus. Le trait dominant de son caractère était la volonté, comme la fierté était l'expression de sa physionomie. En face d'une cour abîmée dans la peur, et parfois dans la terreur, on éprouve un soulagement indicible, en voyant que la seule personne qui ne cessât de se tenir le front haut, fier et imposant, devant Napoléon, fût une femme. Marie-Caroline ne fléchit pas un instant, malgré les tortures morales qui lui furent infligées ; elle versa bien des larmes, larmes de douceur et non de crainte, forçant toujours ses ennemis au respect par la dignité qu'elle savait garder. Dans cette lutte d'âme et, bientôt, de couronne à couronne, s'il y eut une défaite, ce fut le plus fort qui la subit. Marie-Caroline était, à cette époque, une exception au milieu de la faiblesse générale.

Après la révolution de la fin du siècle, le roi Ferdinand IV avait recouvré son royaume, mais il voyait ce que sa situation avait de précaire, grâce à cette neutralité timide qu'il était contraint de garder entre la France et l'Angleterre : il n'espérait pas d'avenir prospère, au moment où l'on venait de l'humilier. Quant à la reine, elle préférait les périls à l'abaissement ; le roi s'était fait

une loi de la paix et du repos, et redoutait la guerre, plus pour ses sujets que pour lui-même. La reine connaissait le langage que tenait Napoléon : il s'exprimait sur elle avec dureté, sur le gouvernement de Naples avec mépris. Il avait répété au marquis del Gallo que, si le roi était détrôné, ce serait la reine qui aurait attiré cette catastrophe. La reine avait deviné ses desseins, et il ne le lui pardonnait pas. La reine, de son côté, était décidée à tout faire, pour éviter la ruine dont le royaume était menacé ; la difficulté était d'agir sur l'honnête et facile esprit du roi. Ferdinand IV avait le goût de la modération et de la justice, et professait un culte pour les lois de l'honneur. Il n'avait pas l'âme assez élevée pour se décider par des vues purement générales, mais il tenait grand compte des intérêts du royaume, et croyait, non à tort, que la guerre, une fois commencée, pouvait entraîner forcément des conséquences terribles et inattendues pour tout le monde ; il tenait beaucoup à la dignité de sa couronne : petit-fils de Louis XIV, il s'était habitué à se confondre avec l'État ; sa royale fierté était froissée du patronage d'apparat de l'Angleterre ; s'il devait pencher vers elle, c'était, pour lui, une question de nécessité, non de choix. Napoléon aurait pu facilement le dominer, en lui témoignant de l'amitié et de la confiance ; mais la confiance ne pouvait inspirer leurs rapports : elle ne s'établira jamais entre la force et la faiblesse ; les pouvoirs nouveaux, d'ailleurs, loin de supporter la résistance, s'irritent de l'opposition des faibles.

## V

La reine, qui avait des relations intimes dans toutes les cours, n'avait jamais manqué de faire connaître sa douloureuse position ; le roi s'était souvent adressé au roi d'Angleterre et à l'empereur de Russie : le trait hostile était lancé, disait-il, il n'y avait plus d'alternative, la France en voulait à sa couronne ; il avait à souffrir des humiliations de chaque jour, de chaque instant. N'avait-il pas à redouter une de ces conceptions rapides de Napoléon, qui finissaient par un coup de foudre ? L'Italie deviendrait entièrement française, et l'équilibre européen, déjà ébranlé, serait tout à fait détruit.

Le duc de Serra Capriola, à Saint-Pétersbourg, et le prince de Castelcicala, à Londres, transmettaient de vive voix les mêmes appréhensions, demandant aide et conseil : ils n'obtenaient que des paroles de condoléances et des exhortations à la résignation.

L'accord des puissances, à cette époque, n'était pas encore possible : l'attitude de l'Autriche était calme, celle de la Prusse indécise ; l'Espagne avait baissé, comme puissance maritime, et d'ailleurs était rivée à la France. L'appui de l'Angleterre n'avait produit, jusqu'alors, que des conséquences malheureuses. Elle tâchait de mettre un peu d'unité dans les desseins des cabinets, car la violence des derniers événements avait brusquement rompu la chaîne des alliances. Pour ce qui regarde Naples, le cabinet de Saint-James craignait que les intentions pa-

cifiques du roi n'eussent d'autre résultat que d'entraver une coalition : elle n'en tirerait d'autre avantage que d'occuper une armée française, cette armée devant naturellement être augmentée; au lieu de trouver un appui dans les forces du royaume de Naples, on serait obligé de distraire quelques-unes des forces de la coalition pour le défendre. Ces considérations dictaient les réponses du cabinet anglais, c'est-à-dire ses exhortations à la patience, à la prudence, et aussi quelques promesses et de vagues espérances dans l'avenir.

C'est au milieu de ces indécisions que la reine se décida à se rendre à Vienne. C'était, certes, une situation bien modeste, et en quelque sorte subalterne, que celle d'une princesse qui se présentait comme cliente dans la cour paternelle; mais tout retard était fatal. Son départ excita de nouveaux soupçons à Paris : l'ambassadeur Alquier se tint plus que jamais aux aguets. On supposa que la politique de la cour de Naples, si tant est qu'elle pût en avoir une, allait changer, et sortir du rôle de la résignation; on l'espérait peut-être. Il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour comprendre que la crainte et la pression de l'armée d'occupation empêchaient seules la cour de se jeter dans la première coalition qui se formerait. On désirait peut-être une démarche précipitée : on s'y attendait de la part du parti anglais à la cour, qui, comme tous les partis, était faible, sans cesser d'avoir confiance.

La reine ne reçut à Vienne qu'un accueil froid et compatissant. Elle n'y trouva même pas des exhortations et des encouragements. La Russie seule, sollicitée par la

reine et par l'entremise du comte de Rozoomowschy, de s'interposer près de Napoléon en faveur de Naples, parut, mais dans un tout autre dessein, tourner ses yeux de ce côté.

## VI

Aussi, au retour de la reine à Naples, tout espoir de soutien diplomatique ou de secours de la part des puissances était évanoui. Ses partisans les plus ardents voyaient qu'il était inutile de se donner le bénéfice du courage, bien loin d'être disposés aux palmes du martyre. Le gouvernement semblait, toutefois, songer à armer les milices provinciales et à réorganiser, autant que possible, l'armée ; il se flattait, vainement, de pouvoir réunir trente mille hommes, et mettre le royaume en état de défense. Il ne s'apercevait pas que le système défensif du royaume était tout à fait changé : les places étaient inutiles, les Français occupant les Pouilles ; la place de Pascare et le château de Civitella del Tronto couvraient inutilement la frontière ; Capoue et Gaète ne pouvaient servir que de refuge. On envoya, cependant, des circulaires aux présidents des provinces pour l'organisation des milices ; on ne nommait point l'ennemi contre lequel on voulait se prémunir, mais il était bien connu : stérile agitation qui ne faisait que troubler les esprits.

Pendant ce mouvement qui annonçait la défiance, l'ambassadeur Alquier paraissait tranquille. Lui, naguère si soupçonneux et si vif, après le renvoi du chevalier Acton,

avait l'air de ne pas entendre ces bruits d'armements. Il avait jusqu'alors affecté de mettre en relief les fautes du gouvernement napolitain, répétant fréquemment qu'un pouvoir contesté par son peuple n'aurait jamais de force. Depuis quelque temps, il avait cessé de se servir de son jargon démocratique : avec l'empire, il était revenu tant soit peu aux anciennes formes de la diplomatie ; il n'en lançait pas moins des traits acérés contre la cour, mais il s'interdisait, peut-être d'après les instructions de Paris, toute espèce d'observations et de critiques. Peut-être, aussi, voulait-il s'assurer davantage des intentions du nouvel Empereur ; on lui avait fait peut-être entrevoir la descente de Napoléon en Italie ; il attendait, pour ne pas faire une dépense inutile de zèle. Il ne voyait donc pas les ministres, ne protestait plus à tout instant, enfin il avait cessé de menacer.

Le gouvernement de Naples n'en était pas plus rassuré : il ne pouvait ni avancer ni reculer. Comme aucune mesure n'avait été prise pour se procurer de l'argent, le recrutement s'arrêta après quelques jours, où les jeunes soldats firent connaissance des vices propres aux grandes villes ; le manque d'armes et d'argent empêcha la réorganisation des miliciens ; ces idées de défense n'eurent d'effet que de manifester plus ostensiblement le danger, et de montrer à nu la réalité.

Le ministre Médici, afin de se procurer des ressources, avait établi un nouvel impôt sur les maisons et employé le moyen adopté par Zurlo, le tirage de la loterie de dix-huit à vingt-quatre fois par an. Ces ressources insuffisantes, à peine réalisées, étaient épuisées. Il eut

recours alors à d'autres impôts, et le peuple qui, à cette époque, payait si peu, s'en crut accablé. On avait pour principe de penser surtout au bien-être du peuple, et de donner le plus de soulagement possible aux contribuables, et on se voyait astreint à chercher pour le revenu public des ressources plus étendues.

Le corps d'occupation français absorbait tellement les ressources du gouvernement, que le roi et la reine avaient, plusieurs fois, au lieu de payer ses dépenses, offert un subside de 500,000 francs par mois, ils n'avaient pu l'obtenir. En même temps, les dépenses anticipées par le gouvernement, et que le gouvernement français devait solder, n'étaient pas payées, malgré de fréquentes réclamations; déjà elles montaient à près de dix millions. Il ne faut pas s'étonner de la détresse du gouvernement napolitain, quand on pense que le royaume venait de sortir d'une épouvantable révolution, que le commerce était anéanti par la guerre maritime, et que le plus gros des revenus venait des redevances féodales.

Les circonstances étaient donc très-difficiles : le gouvernement devait pourvoir au salut de l'Etat, sans en avoir les moyens, n'ayant que le choix des maux, et chaque faute pouvant devenir irréparable. Les ministres sentaient la honte de voir le royaume traité comme une colonie sans passé et sans force, mais ils sentaient aussi s'approcher l'heure où tout pouvait être brisé : le royaume pouvait revoir les calamités de la domination espagnole. Il fallait sauver la royauté à tout prix ; car la royauté c'était la patrie, et, cependant, on désespérait de le pouvoir.

## CHAPITRE VII

Desseins de la coalition. — Le général Lascey à Naples. —  
Indécisions de la cour. — Défiances réciproques entre  
Paris et Naples.

### I

Ainsi, la nouvelle puissance, les exigences impérieuses, les paroles ambiguës de Napoléon, les duretés, les indiscretions, les insolences d'Alquier avaient inspiré à la cour et au gouvernement la résolution de prévenir, s'il était possible, les desseins qui s'ourdissaient contre les Bourbons de Naples et l'indépendance du royaume.

Ce fut dans l'été de 1804 qu'on se décida à prendre de nouveau des mesures défensives. A Vienne, la reine s'était rapprochée de la Russie. Elle n'avait demandé qu'appui et protection; car, dans la situation du royaume, et par l'effet de l'occupation française, elle ne pouvait songer à la guerre et promettre à aucune puissance le concours, quel qu'il fût, du roi de Naples. Elle savait, d'ailleurs, que le cabinet de Saint-Pétersbourg se proposait de faire encore des démarches à Paris, pour que l'Europe ne fût pas mise en feu : un des griefs de la Russie était l'occupation du royaume de Naples. Jusqu'alors on s'é-

tait borné à peindre aux cabinets sa triste situation, et à faire part de ses appréhensions en vue d'un avenir prochain. On ne se promettait de ces communications que la faible ressource de recevoir quelques avis utiles et une sorte de protection diplomatique. Le cabinet de Saint-James avait paru aussi s'intéresser au salut de la cour de Naples. Les ministres étaient informés de la vérité par l'ambassadeur Elliot et le vice-amiral Nelson; ils avaient fait entendre au prince de Casteleicala que la cour de Naples pouvait même stipuler la fermeture des ports du royaume aux escadres britanniques, si cette mesure devait contribuer à la sauver. Quant à la cour de Vienne, elle ne donna que des conseils, et même ce ne fut pas le gouvernement, mais les princes de la famille impériale qui les donnèrent. A la cour de Naples, le danger semblait toujours imminent, à cause de la présence des Français. Elle avait eu quelques indices d'une nouvelle coalition qui allait se nouer à Londres; elle regardait la guerre comme prête à éclater en Europe. Que ferait le corps d'observation des Pouilles? Depuis trois ans, elle était débordée de toutes parts: il n'était pas possible de détourner l'orage, grâce à la protection ou à la bienveillante entremise des puissances; elle redoutait d'être englobée dans l'incendie continental; elle ne voulait pas courir les chances de la guerre, mais elle revenait à l'idée de se prémunir et de s'armer, uniquement pour se défendre contre une injuste agression. C'était également dangereux, mais c'était plus digne. Quoique l'on comptât peu d'hommes à la fois clairvoyants et énergiques à la cour, on n'en voyait pas moins l'impossibilité de la

résistance contre le corps d'occupation ; on en aurait, cependant, couru la chance, afin d'intervenir plus tard, comme partie, lors de la conclusion de la paix.

Les différents cabinets étaient persuadés que le roi ne pouvait manquer de concourir à chasser les Français de l'Italie : ils connaissaient l'impossibilité où il était de se déclarer ; aussi, une fois la guerre commencée, ils se proposaient de l'aider. On n'était plus à l'époque où la révolution régnait dans la rue, elle était dans les esprits. On calculait seulement les forces régulières, en se souvenant de la récente insurrection en faveur de la royauté, pendant laquelle les Russes et les Anglais n'avaient pas eu besoin de déployer de grandes forces, pour soutenir des bandes populaires.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, avant de renforcer les garnisons des îles Ioniennes, jugea indispensable de connaître quel concours effectif, le cas échéant, le roi de Naples pourrait apporter. Le roi ne manquerait pas de profiter d'une occasion favorable pour sortir de son esclavage. La couronne est un poids sans l'indépendance. A cet effet, l'empereur de Russie envoya à Naples le général Lascy pour s'en enquérir. Le général vivait à Grodno, retiré du service ; on le nomma général en chef des troupes russes à Corfou. Le général du génie Oppermann se rendit en même temps à Naples, sous prétexte de rétablir sa santé : il devait bien examiner les arsenaux, les forteresses, les positions militaires, les forces de l'armée napolitaine. Après avoir recueilli les notions les plus exactes, Lascy s'entendrait avec les Anglais sur le nombre de troupes qu'ils pouvaient envoyer

de Malte, et fixerait l'époque d'une invasion. C'était là la conséquence des négociations de Londres et du traité de coalition déjà signé. Si l'on trouvait des dispositions favorables, on se concerterait avec la cour de Naples pour les vivres, sur les logements des troupes et le plan d'opérations. Le général Anrep quitterait Corfou et se rendrait à Naples; dès que le comte de Rozoomowschy lui aurait fait savoir de Vienne que la guerre avait éclaté en Allemagne <sup>1</sup>.

## II

Les généraux Lascy et Oppermann, à peine arrivés à Naples, s'étaient aperçus que la cour était inquiète, troublée, mais incapable de toute résolution énergique. Les moyens de guerre étaient nuls; il n'y avait dans le royaume que six à sept mille hommes d'infanterie armés de vieux et lourds fusils, un peu plus de mille cavaliers mal montés, trois à quatre cents artilleurs mal ou point exercés. Les arsenaux étaient presque sans munitions, les forteresses en mauvais état et faiblement armées; pas d'état-major. Les officiers étaient divisés par leurs opinions politiques, et les soldats négligeaient la discipline et la subordination. Des abus inouïs s'étaient introduits dans l'administration de la guerre, et s'accroissaient chaque jour davantage, par les exigences du corps français d'occupation.

<sup>1</sup> Relation de la campagne de 1805 par le général Mikailowschy p. 354.

Le général Lascy, voyant qu'il ne pouvait compter ni sur l'énergie de la cour, ni sur les forces militaires du royaume, demanda à Saint-Pétersbourg qu'on envoyât des renforts de troupes russes à Corfou<sup>1</sup>. Il s'efforçait, en même temps, de persuader à la cour de Naples d'employer tous les moyens possibles pour augmenter et mieux organiser ses troupes.

Personne ne soupçonnait le but réel des généraux russes, les ministres même l'ignoraient; le ministre Médici seul était dans le secret, parce qu'il devait fournir à ces deux généraux les renseignements nécessaires. A cela se bornaient les ordres de la reine, qui craignait d'éveiller les soupçons des Français et surtout de l'ambassadeur Alquier. Plus que tout autre, elle sentait l'inutilité de ce manège, puisqu'il était impossible de faire un effort énergique<sup>2</sup>.

Elle-même, du reste, n'était pas dans le secret de la coalition : pendant son séjour à Vienne, elle avait pu se convaincre qu'on a des courtisans lorsqu'on réussit, mais qu'on est délaissé quand on n'a pas de chance, pas de succès. Plus que jamais elle voyait combien était profond le lit du Rubicon qu'on aurait voulu lui faire franchir; elle voulait se défendre et non assaillir. Les dépêches et les conseils du marquis del Gallo la confirmaient dans cette résolution. Les conseils du gouvernement étaient donc toujours flottants comme les circonstances; ce qui avait été arrêté la veille était désavoué le lendemain : c'était la faute de la situation et le présage de plus grands malheurs.

<sup>1</sup> Rapports du général Lascy du 2 mai et du 9 juin.

<sup>2</sup> Relation du général Mikailowschy, p. 356.

## III

La coalition, déjà formée, avait pour objet l'évacuation du pays de Hanovre et du nord de l'Allemagne, le rétablissement de l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, la restauration du roi de Sardaigne en Piémont, et la délivrance du royaume de Naples. Tels étaient les termes du traité qui avait été signé à Londres. C'était au moment même où Napoléon allait s'acheminer triomphalement vers Milan, que la Russie avait cherché à nouer la coalition. L'Autriche, malgré ses dispositions peu belliqueuses, était déjà engagée : exposée la première aux coups de Napoléon, à demi ruinée, elle avait une répugnance extrême à se lier ; vers la fin de 1804 (6 novembre) elle n'était liée, il est vrai, avec la Russie que par une convention défensive, et dans le seul cas où l'état existant de l'Italie serait troublé ; mais, à Londres, le cabinet était plus que jamais décidé à faire reculer Napoléon, génie militaire incomparable, qui ambitionnait et poursuivait par tous les moyens l'éclat et la puissance. Les destins de la guerre sont changeants : une seule bataille perdue pouvait faire crouler ce gigantesque empire qui n'avait de soutien que le génie d'un homme. La coalition, œuvre patiente et difficile de Pitt, était la conséquence de l'ambition toujours envahissante du nouveau César ; l'Europe était irritée par mille causes l'occupation du Hanovre, la violation du territoire de Bade, de Hambourg, du royaume d'Italie, la procla-

mation de l'empire d'Occident, l'incorporation de Lucques, qui en faisait prévoir d'autres, l'enlèvement des ministres anglais, la mort du duc d'Enghien ; les envahissements, les usurpations qui s'étaient ajoutées à celles qui avaient produit la rupture du traité d'Amiens ; les entreprises hautaines et menaçantes, les outrages, enfin la fiévreuse activité, la rapidité foudroyante de cet enfant gâté de la fortune. Les puissances n'éprouvaient qu'une lassitude passagère : la nécessité les poussait à la guerre et la provoquait.

L'empereur de Russie avait, néanmoins, même au milieu des négociations de Londres, fait encore des efforts à Paris, afin d'éviter la guerre. L'une des conditions exigées pour perpétuer la paix était l'évacuation du royaume de Naples ; cette demande coïncidait avec les instances renouvelées du marquis del Gallo au nom du roi. Ainsi, c'était l'obstination de Napoléon et non les intrigues et les plaintes de la reine qui entraînaient les puissances. Aussi, ni dans les négociations, ni dans le traité qui en avait été la conséquence, la cour de Naples n'était intervenue : ce fut lord Gower qui, en faisant adopter les principes de la coalition, laissa supposer l'accession naturelle de Naples, comme celle de la Prusse.

La cour ne s'était nullement engagée, elle n'avait même pas été interrogée ou sondée. Les investigations de la Russie à Naples se faisaient en même temps qu'elle négociait à Paris. A Paris, on tentait un dernier effort pour conserver la paix ; à Naples, on examinait les moyens de la guerre, en s'aidant des troupes russes de Corfou.

La cour de Naples et la reine ne comptaient pas sur

l'appui des puissances. La reine, écrivant au marquis del Gallo, lui avouait *qu'elle était revenue de toutes ses illusions, que son seul souhait, son seul désir, c'était la paix, le repos. Tâchez*, écrivait-elle, *tâchez de nous épargner de nouveaux malheurs, sans nous rendre entièrement esclaves*. Or, à cette heure même la coalition était conclue. Et plus tard, quand tout penchait vers la guerre, en écrivant à ce ministre qui avait toute sa confiance, elle lui parlait de la résistance désespérée qu'on aurait opposée à Saint-Cyr, mais elle ne laissait pas entrevoir qu'elle espérât une assistance étrangère quelconque<sup>1</sup>.

Les vellétés même de résistance qu'on avait éprouvées, au moment du renvoi du chevalier Acton, étaient tout à fait évanouies : le ministre parti, la cour était retombée dans ses hésitations. Ce n'était pas seulement par le manque de tout moyen de résister : on ne pouvait, alors, s'effrayer de l'abaissement de l'esprit et de l'amollissement des caractères ; les Napolitains ne s'étaient pas encore accoutumés, par un demi-siècle de révolutions, à n'employer leurs facultés qu'à la satisfaction égoïste des besoins matériels ; aussi, plusieurs hommes influents du clergé et de la noblesse, voyant les préparatifs dont tout le monde jugeait l'insuffisance, étaient épouvantés qu'on se jetât dans une entreprise si téméraire.

On ne pouvait accuser le gouvernement de n'avoir montré, dans une situation inextricable, ni énergie ni habileté : on avait vu le péril, on n'avait pu trouver le moyen de

<sup>1</sup> Voy. Lettres de la reine au marquis del Gallo des 3 et 25 janvier 1805.

le conjurer ; les ministres l'avaient dénoncé à l'Europe. On n'avait pas à les accuser de n'avoir pas profité d'une occasion quelconque, moins encore de n'en avoir pas fait naître. Les hommes les plus marquants, au contraire, s'étaient cru obligés d'avertir le roi du danger, et de lui prédire les maux dont le royaume serait et fut plus tard accablé. Le marquis Vivenzio, magistrat très-estimé, lui avait dit que rien n'était plus digne que de vouloir assurer l'indépendance de sa couronne : il voulait délivrer ses États des Français, mais le pouvait-il ? Et, s'il en venait à bout avec l'assistance des étrangers, qui le délivrerait ensuite des Russes et des Anglais ?

C'étaient ces représentations affectueuses qui avaient surtout ébranlé l'esprit du roi.

Le marquis del Gallo, de son côté, s'efforçait toujours, en écrivant à la reine, de la calmer et de la rassurer, en lui cachant ses propres appréhensions. Il semblait seulement redouter une catastrophe, causée par la défiance réciproque des deux cours <sup>1</sup>. Il répétait toujours que Napoléon n'avait pas d'intérêt à s'emparer de Naples ; qu'il en reconnaîtrait même l'indépendance et la neutralité, quand l'amitié serait véritablement rétablie. — Il ne voulait que dissiper les défiances, sans se faire d'illusions, comme il fut obligé de l'avouer plus tard. Il s'avouait pourtant découragé, humilié, *souffrant et faisant*, disait-il, *tout ce qui était humainement possible pour le service royal*, mais il voyait que *c'était temps, peine et dévouement*

<sup>1</sup> Lettre du marquis del Gallo à la reine, 28 février 1804.

*perdus*. Il se plaignait de ne pouvoir *rien obtenir d'un côté, d'avoir, de l'autre, à supporter toujours des amertumes, des duretés, des injustices, et d'être par conséquent malheureux et désagréable*<sup>1</sup>. Aussi, les lettres du marquis ne soulageaient pas l'esprit de la cour, ou ne la soulageaient que par moment, mais la fortifiaient dans la détermination de souffrir, d'attendre et de désarmer, s'il était possible, les défiances de l'Empereur.

La conduite ferme et sévère du général Saint-Cyr, qui, suivant ses instructions, ne faisait aucun préparatif hostile, n'encourageait aucune intrigue politique, et même cherchait les voies de la conciliation, rassurait, en outre, une cour qui voulait se rassurer. Il est vrai qu'elle craignait toujours Alquier, qui était d'un calme inaccoutumé. Afin de l'apaiser encore, après le départ du chevalier Acton, elle avait fait écrire à l'ambassadeur anglais, Elliot, pour se plaindre des recrutements qu'on lui attribuait : le ministre anglais avait répondu d'une manière digne et ferme, et démontré la fausseté des bruits qu'on faisait courir sur son compte. La cour avait donné connaissance de cette réponse à l'ambassadeur Alquier; et il n'avait plus insisté. Quelque temps après, démarche plus importante, on s'adressa à Saint-Pétersbourg, pour représenter au gouvernement russe que l'augmentation des garnisons dans les îles Ioniennes exposait le royaume aux plus graves dangers. La réponse n'arriva à Naples qu'au commencement de l'année suivante, elle était vague; le marquis Circello, qui avait pris le portefeuille

<sup>1</sup> Lettre du marquis del Gallo à la reine du 19 mars 1804.

des affaires étrangères, en fit cependant connaître le tenneur à l'ambassadeur français, qui ne parut pas s'y intéresser. La reine envoya les deux notes au marquis del Gallo, afin qu'il les montrât à M. de Talleyrand; elle tenait à détruire les soupçons de l'Empereur, à le convaincre de la sincérité des vues de la cour, tout en étant elle-même convaincue de n'y pas réussir.

## IV

L'ambassadeur Alquier ne paraissait plus avoir, depuis quelque temps, ces mouvements d'humeur qu'on lui avait connus. La proclamation de l'empire l'avait tout à fait changé; on aimait du moins à le croire. Il avait même cessé d'être l'oracle mystérieux des événements qui se préparaient à Paris; on se persuadait que ce calme était un calcul, et non un signe de modération ou d'indifférence. En effet, il était informé du prochain voyage de l'Empereur en Italie: on parlait de la création d'un nouveau royaume qui allait changer la situation de celui des Deux-Siciles. C'est ce qui causait les hésitations d'Alquier. Il craignait pour sa position, en espérait une autre, peut-être, disait-on, celle de sénateur. Mais il ne pouvait se contenir longtemps, on le vit bientôt: quelques canons expédiés en Calabre, dont les côtes étaient encore exposées aux insultes des Barbaresques, quelques chefs de bandes envoyés pour organiser un cordon sanitaire, quelques sacs de blés expédiés à Capoue et à Gaète, lui semblèrent un si-

gnal de guerre et d'insurrection contre les Français. Sans s'arrêter à cette simple réflexion, que les places devaient de temps en temps se fournir de vivres, que le manque de troupes obligeait de recourir aux paysans, pour garantir la sécurité publique, et que quelques canons en Calabre ne pouvaient menacer les Français qui étaient dans la Pouille, il s'émut comme à l'ordinaire. Soit qu'il eût reçu des reproches de Paris, soit que les émigrés rentrés lui fissent des rapports alarmants, il parut se réveiller tout à coup ; il revint à ses menaces, à ses plaintes hautaines, au sujet de la présence d'Elliot à Naples, des armements populaires, de l'influence du comte de Damas et de quelques autres émigrés français.

Un vaisseau russe, ayant mouillé dans la rade de Naples, on lui fit accroire qu'une escadre était près de l'île de Capri : il courut au ministère, à dix heures du soir. Il était indigné, furieux, il se croyait trompé. Il demanda des explications, menaçant de partir sur-le-champ et de faire avancer Saint-Cyr. On lui répondit qu'il n'y avait pas d'escadre russe, qu'un seul vaisseau était arrivé, pour se tenir à la disposition du roi de Sardaigne, et qu'il abandonnerait bientôt la rade. On revint sur l'affaire d'Elliot et de Damas, et l'on s'efforça de le rassurer sur les prétendus armements ; on lui parla de la bienveillance, et, dans tous les cas, de l'impuissance du gouvernement. Il ne parut nullement persuadé : il quitta le ministère aussi furieux qu'il y était venu, le maintien hautain et la menace à la bouche. Rentré à l'hôtel de l'ambassade, il voulut aussitôt mettre ces menaces à exécution : il écrivit à Paris, puis à Saint-Cyr, et envoya

même au général son secrétaire particulier, pour lui donner des renseignements : Saint-Cyr, de son côté, en donna avis à Paris (XX).

Le ministre Circello n'ayant pas réussi à apaiser Alquier, la reine, afin de rassurer Saint-Cyr, lui écrit de nouveau, et lui expédia le prince de Cardito, un des premiers gentilshommes de la cour. Le comte Micheroux, directeur des affaires étrangères, écrivit aussi au général dans le même but (XXI). Elle écrivit également au marquis del Gallo, persuadée que c'était à Paris qu'on pouvait prendre une résolution définitive (XXII). Il était difficile de calmer Alquier; quant à Saint-Cyr, quoique satisfait des démarches de la reine, il ne voulut pas avouer à Paris qu'il s'était trompé et nuire à l'ambassadeur; il écrivit donc à Paris que le revirement de la cour avait été l'effet de l'effroi et du repentir : on croit voir, en lisant sa lettre, des demi-sourires (XXIII). Le général Berthier lui signifia, de Paris, au nom de l'Empereur, de ne pas se fier à la cour de Naples et d'exiger le renvoi de Damas et d'Elliot (XXIV). Les dépêches d'Alquier avaient évidemment préoccupé l'esprit de l'Empereur.

L'indécision et le danger persistant toujours, le roi et la reine résolurent de s'adresser à Napoléon lui-même : la reine écrivit, en même temps, au marquis del Gallo, en l'invitant à faire tous ses efforts pour délivrer le royaume de la présence d'Alquier. Elle lui racontait les démarches furieuses, menaçantes de l'ambassadeur, qu'elle appelait *fou à lier*; elle se recommandait presque au marquis. *Répétez, écrivait-elle, que jamais, non, jamais, par réflexion aussi bien que par impuissance, nous n'attaquerons*

*les troupes françaises. Mais, si les Français avancent, s'ils veulent nous trahir, comme le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne, nous nous défendrons, avec l'assurance d'être victimes; nous sauverons notre honneur qui nous est plus cher que la vie. Notre santé souffre cruellement des inquiétudes continuelles auxquelles nous sommes exposés. Nous vivons dans des transes incessantes; notre position est très-pénible. Ma santé et ma vie y succomberont <sup>1</sup>.*

Avant qu'on eût reçu la réponse de Napoléon, le général Saint-Cyr, d'après les instructions qu'il venait de recevoir, envoya à Naples un aide de camp, pour se plaindre des dispositions de la cour et demander l'éloignement de Damas et d'Elliot. L'aide de camp avait la mission secrète de bien observer ce qui se passait à Naples, le maintien de la cour, les préparatifs militaires, le recrutement secret fait par Elliot. Il fut tout étonné de ne trouver et de ne remarquer rien de tout ce qui avait été rapporté par l'ambassadeur Alquier. Peu après, vint à Naples M<sup>me</sup> Saint-Cyr, qui ne fut pas moins surprise de la tranquillité du pays et de l'inertie du gouvernement, que flattée de l'accueil que lui fit la cour <sup>2</sup>.

Le général Saint-Cyr fut alors pleinement détrompé : la reine lui écrivit de nouveau pour justifier le gouvernement. Le général fut très-satisfait de sa lettre, mais il était déjà trop tard. Il est vrai de dire qu'il se montra, depuis, convaincu des intentions loyales de la cour et du désir qu'elle avait de conserver la neutralité. Il en écrivit

<sup>1</sup> Voy. les Lettres du 8 janvier, n° XXII.

<sup>2</sup> Lettre de la reine au marquis del Gallo.

à Paris, et traita même du rappel du corps d'occupation, mais on ne lui répondit pas. Le général Saint-Cyr était un homme plus porté à calmer qu'à irriter.

C'était l'oracle de Paris qui allait tout décider.

## CHAPITRE VIII

Lettres de l'Empereur aux souverains de Naples. — Le couronnement de Milan . — Le prince de Cardito. — Menaces de Napoléon à Bologne et à Gènes. — Le trouble de la cour augmente.

### I

Le nouvel Empereur savait que l'Angleterre était une ennemie implacable, et Pitt l'infatigable instigateur d'une nouvelle et vaste coalition. La création du nouvel empire d'Occident devait armer l'Europe contre la France : un pouvoir croissant a toujours pour effet de réunir les grands contre lui, et les faibles suivent. Aussi, Napoléon était-il persuadé que la cour de Naples profiterait d'une guerre du côté du nord pour se déclarer; la nature même des choses, plus encore que les rapports d'Alquier, lui inspirait cette conviction.

La cour de Naples, par nécessité, se disait-il, penche vers l'alliance anglaise. Il l'avait cependant réduite à un tel excès de dépendance et de faiblesse, qu'elle ne devait pas oser en concevoir l'idée. L'ambassadeur français à Naples était pénétrant, très-bien servi et trop susceptible pour prendre le change. La cour voulait, selon Alquier, jouer la comédie jusqu'au moment opportun. Mais

quel serait ce moment? Celui, sans doute, où éclaterait une guerre qui occuperait toutes les forces de l'empire et amènerait peut-être un désastre militaire.

Napoléon, d'ailleurs, se croyait l'objet particulier de la haine implacable de la reine Marie-Caroline. Un cutter anglais, *le Swift*, tombé au pouvoir d'un croiseur français, lui avait dévoilé la correspondance de la reine avec le vice-amiral Nelson. — S'il ne trouva pas, dans cette correspondance, la preuve d'intrigues politiques, il y vit les preuves de l'indignation et de l'animosité de la reine contre lui. Le nouveau César était un génie supérieur, mais aussi un esprit très-impressionnable, recevant une forte empreinte des accidents qu'amenait sa nouvelle situation : il avait été blessé du refus de la cour d'envoyer le ministre Médici à son couronnement ; plus tard, il avait appris que la reine s'exprimait avec aigreur contre lui : elle avait exhalé sa colère, en causant avec le prince de Wurtemberg et le prince de Bavière, qui étaient venus à Naples. Tout récemment, elle s'était, plusieurs fois, entretenue avec M<sup>me</sup> de Staël de la France et du *Robespierre à cheval* qui la régentait. M<sup>me</sup> de Staël n'avait pas épargné les traits mordants, et avait eu l'imprudence de les répéter. On sait les persécutions dont elle était l'objet ; à cette époque, elle était surveillée, à la fois, par la police de Paris et par celle de l'ambassade française à Naples. Ces mots blessants avaient été rapportés par les officiers français, les émigrés napolitains et les agents de Rome, et Napoléon en avait été profondément irrité <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. Lettres du marquis del Gallo à la reine Marie-Caroline.

Cette disposition d'esprit lui fit aisément attribuer à la reine la détermination de la Russie, qui venait d'envoyer d'autres troupes à Corfou. Il était aussi froissé de l'influence que le duc de Serracapriola avait su gagner à Saint-Pétersbourg. Les notes échangées entre les gouvernements napolitain et russe, dans le but de diminuer les garnisons des îles Ioniennes, ne l'avaient pas détrompé, quoique le marquis de Gallo les eût présentées en remettant la lettre de la reine : ce fut une démarche inutile.

Napoléon n'était pas de ceux qui procèdent à l'action par le silence. Le roi et la reine lui avaient écrit, vers la fin de décembre 1804, pour lui faire connaître l'impossibilité où ils étaient de payer à l'avenir les troupes françaises : ils avaient espéré qu'il serait subjugué par les procédés généreux, maintenant qu'il venait d'entrer dans le cénacle des rois. Il prit occasion de ces lettres, au contraire, pour exhaler sa colère, et répondit au roi et à la reine en maître irrité. L'ambassadeur Alquier demanda une audience pour leur présenter les lettres de l'Empereur. Le roi, retiré à Belvédère, y soignait sa santé ; la reine jugea qu'elle pourrait ainsi entretenir Alquier, et le reçut, le 19, dans le palais de Naples. Napoléon, dans sa lettre à la reine, avait tenu évidemment à employer son langage foudroyant, pour lui montrer qu'il savait tout, qu'il prévoyait tout, qu'il ne manquerait pas de se servir de sa puissance, et qu'il était la volonté la plus énergique de son temps. Il semblait encore sûr de l'Autriche, mais encore plus sûr d'écraser ses ennemis ; il affectait de tendre la main à la cour de Naples, mais il avait l'air de lui dire que les menées, qui avaient lieu à Naples,

l'affranchissaient de tout ménagement. On eût dit, s'il n'eût fait un véritable étalage de sa force, qu'il était en cas de légitime défense.

La lettre était inconvenante et peu digne.

« L'esprit de Votre Majesté, disait-il, si différent de celui des autres femmes, est incapable de se dépouiller des préjugés de son sexe, et traite les affaires d'État comme si c'étaient des affaires de cœur. Vous avez déjà perdu deux fois votre royaume, et avez été la cause d'une guerre qui a ébranlé et ruiné dans ses fondements votre maison paternelle. Désirez-vous être la cause d'une troisième?... Que Votre Majesté écoute cette prophétie sans impatience : à la première guerre occasionnée par vous, vous et votre descendance, vous aurez cessé de régner, et vos fils s'en iront errants par les diverses contrées de l'Europe, implorant un aide pour leurs parents. Ainsi, l'inexplicable conduite de Votre Majesté aura produit la ruine de sa famille, que la Providence et ma modération voulaient conserver (XXV). »

## II

Heureusement, la reine ne lut pas la lettre en présence de l'ambassadeur, qu'elle combla d'amabilités. Mais, Alquier parti, elle l'ouvrit, et, en la lisant, fière et sensible comme elle l'était, elle en fut bouleversée. Hors d'elle-même, elle la froissa entre ses mains, se promena à grands pas et avec agitation ; la famille royale était muette d'épouvante, la cour atterrée. La force de sa colère lui

donna la fièvre; elle garda le lit pendant vingt-quatre heures; le reste de la famille se tenait autour d'elle, en proie à une indignation aussi extrême qu'impuissante.

Le lendemain, cependant, Marie-Caroline, se maîtrisant et reprenant son calme, se rendit à Belvédère, pour rapporter au roi ce qui venait de se passer. Le roi lut la lettre et n'en fut pas moins irrité : la reine s'efforça de le calmer et l'entraîna à Naples avec elle, pour recevoir à son tour la lettre qui lui était adressée. Le roi reçut donc l'ambassadeur Alquier le 21, prit la lettre sans préférer un mot et le congédia. Il y a un certain calme dans l'aspect de ceux qui souffrent beaucoup qui trompe les yeux du vulgaire; mais l'ambassadeur lut facilement, dans l'aspect du roi, l'effet produit par la lettre de l'Empereur à la reine.

La lettre de Napoléon au roi était d'un ton plus contenu : il lui rappelait que les troupes françaises étaient dans le royaume en vertu du traité de Florence, qu'elles n'en sortiraient pas, jusqu'à ce que les Anglais eussent évacué Malte et que les affaires d'Orient fussent rétablies. L'arrivée des Russes à Corfou, qu'il attribuait aux sollicitations du roi, l'obligerait d'en accroître le nombre. Il lui annonçait, néanmoins, qu'il payerait dorénavant lui-même ses troupes; il lui faisait comprendre qu'il ne penserait à renverser le trône de Naples, que si l'on s'obstinait à suivre la même politique imprudente et hostile (XXVI).

Ces lettres prouvaient que Napoléon soupçonnait la reine de Naples de n'être que l'instrument de l'Angleterre, qui s'efforçait de renouer une coalition. Aussi, de-

mandait-il l'expulsion d'Elliot, que déjà Alquier avait exigée, suivant les instructions qu'il avait reçues de Paris. Napoléon voulait que la cour s'abandonnât à lui ou aux conseils de la cour d'Espagne, qu'il tenait dans sa dépendance, moyen de détruire toute influence de la reine. Ces lettres, à peine arrivées, Alquier fit au chevalier Micheroux l'insidieuse confidence d'une dépêche qu'il venait de recevoir de M. de Talleyrand : si Elliot et Damas n'étaient pas chassés, on lui ordonnait de faire marcher Saint-Cyr sur Naples.

Les lettres de Napoléon avaient été un coup de foudre. Les menaces d'un souverain, qui remplissait toutes les imaginations par la terreur de son nom, devaient abattre les courages factices de la cour. En outre, le marquis del Gallo venait d'écrire que Joseph-Napoléon serait bientôt déclaré roi de la Lombardie, que le pape irait le couronner à Milan et que l'Empereur et l'Impératrice assisteraient à la solennité. La situation du royaume était si dangereuse, que la reconstitution du duché de Milan pouvait présenter quelques chances de salut; mais, pour la reine, c'était la prévision d'une nouvelle absorption <sup>1</sup>.

Le marquis del Gallo était dans le vrai; on ignorait alors que Joseph avait refusé la couronne d'Italie, pour ne pas nuire à ses droits au trône de France, et que son frère Louis l'avait refusée pour son fils <sup>2</sup>. Cette nouvelle était mystérieusement communiquée à l'ambassadeur Alquier. Un avocat, Dominique Catalano, homme tout à

<sup>1</sup> Lettre de la reine au marquis del Gallo, 25 janvier 1805.

<sup>2</sup> Mémoires de Miot, comte de Melito.

fait taré, avait dérobé le secret ou la dépêche chez le marquis Circello, et l'ambassadeur l'avait communiqué au général Saint-Cyr <sup>1</sup>.

La cour était remplie de trouble et d'hésitations : le roi, qui avait toujours désiré et sincèrement des rapports d'amitié avec la France, ne cachait pas ses inquiétudes. A chaque instant, on apprenait des mouvements de troupes, même dans la haute Italie. Le vice-roi, disait-on, avait reçu ordre de faire appuyer le mouvement de Saint-Cyr sur Naples (XVII). La reine avait d'abord pensé à se retirer de la cour, se jugeant maintenant un obstacle à une entente amicale, et espérant, par son éloignement, désarmer l'irritation de l'Empereur. Tout autre expédient, selon elle, ne serait qu'une trêve incertaine : elle était effrayée et indignée de la menace de réduire ses enfants à mendier par l'Europe; mais le roi, sa famille et les ministres s'efforcèrent de la dissuader.

Elle avait, dans le premier moment, écrit une réponse foudroyante à Napoléon. Elle voyait que ce césarisme renouvelé du Bas-Empire ne voulait rencontrer aucun obstacle, ni dans les hommes ni dans les choses : le nouveau, César avait une haine implacable contre tout sentiment élevé et indépendant. Il en était venu, à force de succès, à se croire tout permis, à considérer toute entreprise comme infaillible. A la moindre résistance, il se montrait comme un maître irrité parmi des serviteurs tremblants. Elle se sentait blessée dans son orgueil de femme et humiliée comme reine. C'est sous l'impression de ces senti-

<sup>1</sup> Lettres d'Alquier à Saint-Cyr et du général Saint-Cyr au général Regnier, 23 janvier 1805.

ments qu'elle avait écrit sa lettre ; les exhortations du roi, du marquis Circello et du ministre Médici la décidèrent à déchirer cette première dépêche; elle fit trois nouveaux brouillons sans en être jamais contente : elle comprenait la justesse des observations de son entourage, et se laissa aller aux conseils de la prudence. Mais, en écrivant au marquis del Galio, elle donna cours à sa colère. Elle lui envoya la copie des lettres de Napoléon, en y ajoutant à la marge des annotations, dans lesquelles éclatait l'orgueil blessé d'une fille de Marie-Thérèse (XXVIII).

La lettre du roi était mesurée et digne : pas de plaintes, pas de récriminations ; il y parlait de son amour de la paix, de la loyauté de ses intentions, de sa fidélité à ses engagements.

Une dame de la cour, à l'insu de la reine, écrivit à madame la baronne de Talleyrand, pour prier le prince de calmer la colère du nouvel Empereur.

La reine, qui écrivait en chiffres, enjoignit au marquis del Gallo de lui rapporter l'effet qu'aurait produit sa lettre. Elle croyait que Napoléon serait surpris de la modération de sa réponse (XXIX). Cependant, dans la même lettre, elle montrait le peu de cas qu'elle faisait de la politique des grandes cours européennes. Les points sur lesquels elle insistait le plus, c'était le retrait des Français, le payement de ce qui était dû à la cour, sa ferme intention de vivre en repos ; mais, en même temps, elle déclarait la ferme résolution de se défendre en désespérée, si le royaume était attaqué.

## III

Un autre événement vint en ce moment troubler la cour : le vice-amiral Nelson annonça au roi que le commandement de l'escadre de la Méditerranée lui était retiré, et qu'il allait partir pour l'Angleterre. Ce fut un nouveau coup de foudre : en présence des menaces de Napoléon, on avait toujours compté sur Nelson. L'escadre anglaise était une sauvegarde et un refuge; on n'avait pas d'autre moyen pour se retirer en Sicile; en cas d'une irruption des Français, on était sûr du dévouement du vice-amiral.

Les lettres du roi et de la reine lui témoignèrent leur estime, leurs regrets et leurs craintes; ils l'adjuraient de rester dans la Méditerranée, si cela pouvait dépendre de lui, et de ne pas les abandonner (XXX). La reine, surtout, paraissait persuadée qu'une crise approchait, que les souverains de l'Europe allaient se réveiller, à la nouvelle de la création du royaume d'Italie. De là, la guerre et le bouleversement du royaume de Naples (XXXI).

Tandis que la cour était agitée par tant d'inquiétudes, la coalition contre Napoléon se concluait. Le traité était signé, la guerre allait éclater, sans que la cour de Naples y fût intervenue et lui donnât même une adhésion ultérieure. Dans les lettres confidentielles au vice-amiral, il n'y avait pas un mot sur la coalition, pas le moindre espoir exprimé de la protection des puissances européennes.

Ce n'est pas qu'elle espérât, par les voies d'une négociation franche et amicale avec Napoléon, faire cesser un état de choses aussi affligeant ; elle attendait, sans espérer, le moment où Napoléon allait descendre en Italie, pour y prendre la couronne d'Italie. La cour fit une dernière tentative pour un rapprochement : ordre fut donné au marquis del Gallo de se rendre en Italie et d'y accompagner l'Empereur. Le prince de Cardito dut partir de Naples, afin de représenter aussi la cour au couronnement de Milan. On pensait ainsi apaiser Napoléon, qui s'était irrité de n'avoir pas vu le ministre Médici à son couronnement à Paris.

Les instructions de Gallo et de del Cardito portaient qu'ils devaient saisir toutes les occasions favorables pour obtenir un traité qui amenât ou l'évacuation du royaume, ou au moins une diminution des troupes d'occupation. Dans ce dernier cas, on aurait désiré obtenir à l'amiable l'autorisation de lever quelques recrues pour l'armée napolitaine. Les espérances étaient pourtant bien faibles, et les appréhensions bien fortes.

En venant prendre la couronne d'Italie, Napoléon avait donné des assurances de conciliation assez vagues à l'empereur d'Autriche, et un peu plus rassurantes à Rome. Il ne s'agissait pas, disait-il, d'agrandissement de territoire. Mais il n'avait même pas pris souci de rassurer la cour de Naples, dont le nouveau royaume d'Italie menaçait l'indépendance. La note adressée au cabinet napolitain était une simple notification. Et, pourtant, la cour venait de recevoir l'avis qu'on négociait déjà la réunion de Gênes.

D'après les dépêches du marquis del Gallo, il paraît que Napoléon avait désiré voir le roi de Naples lui-même au couronnement de Milan ; il aurait voulu être deviné. Mais le marquis, comprenant le danger d'un refus de la part du roi, laissa tomber toutes les insinuations qu'on lui fit à ce sujet : il savait, d'ailleurs, que les intrigues contre la cour de Naples étaient plus fortes encore en ce moment. En arrivant, peu de temps après à Milan, il en eut la certitude (XXXII). On avait écrit, de Madrid, que la princesse des Asturies parlait, même en public, avec un suprême dédain du nouvel Empereur. C'était, disait-on, par l'inspiration de la reine de Naples ; le trait partait du prince de la Paix <sup>1</sup>. Le parti républicain en Italie, qui haïssait Marie-Caroline, devenu tout à coup impérialiste, faisait parvenir toute espèce de prétendues révélations à Milan : les lettres partaient de Naples et surtout de Rome, en se servant, à cet effet, des légations françaises. On se rappelait la menace des Anglais de descendre en Sicile ; on citait un Busy, émigré français, qui avait recruté pour les Anglais dans la guerre précédente, et que la reine aurait appelé pour réorganiser ses troupes. Maintenant, ce n'était plus le chevalier Acton qui dirigeait toutes les menées, mais le marquis Circello. On revenait sur les armements populaires, sur le recrutement de l'armée ; on répétait les propos tenus par la reine au prince de Wurtemberg, au prince de Bavière et à M<sup>me</sup> de Staël, et les commentaires qu'on avait faits à la cour (XXXIII). On s'acharnait

<sup>1</sup> Voy. Lettre du marquis del Gallo à la reine, du 13 juillet 1805.

surtout contre la reine et contre Circello; tout le reste de la cour était ennemi déclaré de l'Empereur et de la France; tout le monde y faisait des vœux pour le triomphe d'une coalition prochaine. En réalité, ces intrigues de la cour de Naples se réduisaient à quelques commérages d'antichambre; et que des propos un peu libres, des épigrammes féminines eussent été échangés entre des personnes qui avaient à se plaindre de Napoléon, et qui étaient préoccupées de sauver leur fortune et de garder leur position, rien de plus naturel. Mais on n'eût pas dû y attacher plus d'importance que ne méritent des bavardages inoffensifs.

Ces relations, ces rapports intéressés avaient irrité outre mesure Napoléon et même la cour impériale : l'Empereur n'attendait que l'occasion de laisser éclater sa colère.

#### IV

Telles étaient les dispositions de la cour française à Milan, quand le prince de Cardito y arriva : il avait ordre de ne témoigner aucune défiance, de renouveler les plus formelles assurances des bons sentiments du roi, de la reine et du gouvernement de Naples. Il s'aperçut aussitôt combien sa position était équivoque et difficile : il reçut un accueil très-froid, on affecta de le négliger et de l'éviter. Conseillé par le marquis del Gallo, il dissimula, attendant l'audience de l'Empereur, pour sortir d'une situation aussi désagréable. L'entretien avec l'Empereur fut court et sévère : Napoléon lui parla, d'un ton brusque, des

menées de la cour de Naples, ne cachant ni sa colère ni ses menaces. Le prince, parfait gentilhomme, habitué aux manières de la cour, mais d'une instruction bornée, en ressentit une émotion très-vive. Il tenta de justifier son souverain : l'Empereur l'interrompit avec emportement : *Dites à votre reine, s'écria-t-il, que ses brigues me sont connues et que ses enfants maudiront sa mémoire ! car je ne lui laisserai pas dans son royaume assez de terre pour son tombeau !* Le prince de Cardito, troublé, humilié, s'évanouit. Dans ces menaces contre la reine, et dans cet accès d'emportement de Napoléon, le prince et toute l'assistance lurent clairement l'arrêt de la maison royale de Naples.

La duplicité était dans toutes les explications de Napoléon, comme elle était le constant élément des dépêches impériales. Ordinairement, il ne voulait démasquer ses projets que lorsqu'il était prêt : il savait qu'avec les faibles il n'avait qu'à attendre ; son astuce et sa fortune devaient faire le reste. Mais quand il se croyait blessé ou bravé, il donnait libre cours à sa colère. Il n'était jamais à court de récriminations contre ceux qu'il avait résolu de perdre. En répétant au prince les mêmes menaces qu'il avait déjà faites par écrit à la reine, il n'avait probablement d'autre but que de porter au paroxysme le trouble et les perplexités de la cour de Naples.

Il y réussit à merveille, car le prince partit pour Naples et fit partager ses alarmes à la cour. Il annonça que Napoléon voulait évidemment rompre avec le roi, et protesta hautement qu'il ne s'exposerait plus désormais à affronter la colère du nouvel Empereur.

Le marquis del Gallo, par ce fait inattendu, se trouva fort embarrassé et interdit : il fut obligé d'entendre de M. de Talleyrand les mêmes griefs, les mêmes accusations et les mêmes menaces plus ou moins voilées. Il ne se laissa ni décourager ni intimider : il reprit un à un tous les torts qu'on reprochait à la cour de Naples, et donna les mêmes explications qu'à Paris ; il nia les faits, combattit les raisonnements, montra le plus grand dédain pour les rapports qui avaient trait aux discours tenus par la reine, et se flatta d'avoir convaincu le rusé ministre. — Cependant, en écrivant à la reine, il lui dit que *ce qui se passait à Milan était très-indécent, très-douloureux, très-alarmant, et qu'on ne pouvait espérer qu'un tel état de choses pût changer*<sup>1</sup>.

Il connaissait la sagacité et le coup d'œil merveilleux du nouveau César, qui ne pouvait pas concevoir de véritables craintes du côté de Naples. Il savait aussi quelle était l'irritation de Napoléon, quand il se trouvait par hasard en face d'une conscience ou d'une conviction : il se croyait placé au-dessus des infirmités de la nature humaine, comme des obligations de son nouvel état, sans comprendre que le pouvoir n'affranchit point du devoir. Le marquis del Gallo était d'autant plus effrayé de la colère impériale, qu'il la croyait peu sincère : il avait été témoin des colères du général Bonaparte à Campo-Formio, contre la république de Venise. Aussi redoutait-il qu'au milieu de nouveaux arrangements de l'Italie, la colère de l'Empereur ne fût un prétexte pour s'emparer du royaume de Naples.

<sup>1</sup> Voy. Lettre du marquis del Gallo, du 5 juin .805.

## V

La cour fut plus frappée de terreur que d'étonnement en apprenant ce qui s'était passé à Milan : il n'y avait pas de danger imminent, mais si le danger pouvait encore être conjuré, les craintes étaient plus que jamais justifiées. Elles étaient partagées par toutes les personnes placées pour savoir et bien juger : tous les représentants de Naples à l'étranger en furent alarmés. A Naples, commencèrent à se répandre les bruits de mouvements hostiles ordonnés par les généraux français. On y vit le signal d'hostilités immédiates.

Le général russe Lascy pensa que, dès lors, les hésitations de la cour auraient dû disparaître ; mais il la trouva dans les mêmes dispositions : ne pouvant se flatter de vivre en bon accord avec la France, elle n'osait se rapprocher de la coalition, étant ainsi et nécessairement dans les conditions d'une neutralité impossible. Il était très-difficile, en effet, de prendre un parti exempt d'inconvénients et de périls. C'était toujours l'effrayant dilemme d'une guerre avec Napoléon, ou de l'asservissement à ses volontés. On devait donc tenir une conduite toujours équivoque et indécise : ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'attendre que les intentions de Napoléon devinssent plus claires.

La reine ordonna au marquis del Gallo de suivre partout l'Empereur, de justifier la cour, et de le calmer. Le marquis, découragé, hésitait, craignant que l'Empereur, se voyant suivi, pût se croire espionné. Néanmoins, il se

décida à obéir : il accompagna l'Empereur, et, selon ses instructions, demanda une audience pour avoir de franches explications (XXXIV). Il fut aidé indirectement par le général Saint-Cyr, qui ne manqua pas de démentir beaucoup d'accusations contre la cour; Alquier lui-même, appelé à Milan, et qui espérait être nommé sénateur, se montra réservé et conciliant. L'audience eut lieu à Bologne, Napoléon s'y montra encore dur et menaçant : il s'emporta contre la reine et réclama l'expulsion immédiate d'Acton du royaume, de Circello du ministère, de l'ambassadeur Elliot de Naples. Il revint sur les intrigues de l'Angleterre, les imprudences de la reine, Busy, les armements; il blâma Saint-Cyr, il blâma Alquier, l'un d'être trop complaisant, l'autre trop tolérant : « il fallait en finir avec tout cela, disait-il, et une fois pour toutes ! » Le marquis fut un moment interdit, écrasé par cette colère impétueuse. Ne perdant, pourtant, pas son sang-froid, il prit la défense de la politique de la cour, se fit garant de la loyauté du roi, expliqua les impatiences mêmes de la reine; mais il ne sortit pas de l'audience fort rassuré.

Ce qui l'avait surtout frappé et alarmé, c'était la désapprobation d'Alquier. Il courut s'en ouvrir avec M. de Talleyrand, et crut entrevoir qu'on voulait le remplacer par M. Salicetti : le choix de ce régicide était un outrage et un danger. Aussi, le marquis déclara-t-il franchement qu'un tel ambassadeur ne serait pas accepté. Lui, si prudent et si conciliant, dès qu'il eut quitté M. de Talleyrand, écrivit à la reine de refuser le nouvel ambassadeur, s'il était proposé : il n'y avait pas de compromis possible. Il ne dissimula pas, en même temps, à la reine que

Napoléon avait souvent répété qu'il *n'était pas l'ennemi de la famille royale*. Mais la reine ayant vu une menace dans une telle assurance, le marquis del Gallo se vit obligé de répéter tout ce que l'Empereur lui avait dit : « Dites à Leurs Majestés Siciliennes, et assurez-les de ma part, positivement et solennellement, que je n'en veux pas à la couronne des Deux-Siciles ; que je ne veux pas le royaume de Naples, que je n'ai pas l'ambition d'en faire la conquête et d'y rien changer ; je veux seulement qu'il soit l'ami de la France, autant qu'il en est l'ennemi : c'est là mon système. Que si, malgré moi, je me voyais forcé, par leur conduite, de leur faire la guerre, je ne la ferais qu'à *elles seules*. Une fois maître du royaume de Naples, je ne le garderais pas pour moi ; je le remettrais à *leur fils*. Et si cela ne se pouvait pas, *ou ne me convenait pas*, je le donnerais à un *prince d'Espagne*. »

Napoléon avait exigé que le marquis del Gallo écrivit ces paroles textuellement. Le marquis ne l'avait pas osé, mais il y avait été contraint peu après, par la perspicacité même de la reine. Dans une seconde audience accordée au marquis à Gênes, Napoléon marcha droit à lui, et lui demanda vivement s'il avait fidèlement rendu compte de ce qu'il lui avait dit à Bologne, s'il avait parlé clairement et fait connaître ses intentions : *car il en allait*, lui dit-il, *de la sûreté des souverains de Naples!* Le marquis lui répondit que son respect ne lui avait pas permis de rapporter les sentiments de l'Empereur, avec les expressions mêmes qu'il avait employées. *Alors*, reprit-il avec vivacité, *vous avez trahi vos maîtres, en leur cachant leur danger!* Il répéta les mêmes menaces qu'à Bologne, di-

sant à plusieurs reprises : *Pourquoi n'avez-vous pas rapporté mes paroles? Cela ne fera pas le même effet!* Le marquis, ayant délicatement fait comprendre qu'il ne pouvait faire naître la défiance et la discorde dans la famille royale, l'Empereur donna un autre tour à l'entretien<sup>1</sup>. Il parla de la reine et de ses correspondances avec la cour d'Espagne : *La princesse des Asturies, lui dit-il, sera la cause de sa ruine, et elle est ennemie des Français, elle ne régnera pas.* Il répéta plusieurs fois *qu'il savait ce qu'il disait.* Le marquis, excusant encore la reine, soutint qu'elle n'écrivait pas des lettres politiques à la princesse, afin de ne pas exciter des jalousies dans la cour de Madrid; qu'elle n'aimait pas à influencer ses parents, et qu'il en avait l'expérience par les cours de Florence et de Vienne. Mais, quand il supplia Napoléon de se défier de rapports calomnieux, Napoléon l'interrompit, en disant qu'il ne s'arrêtait jamais à une opinion sans en avoir des preuves, et que, dans le cas présent, *il les avait. J'en ai les preuves dans mes mains!* répéta-t-il avec un geste de dédain et de colère (XXXV).

Le marquis, dans le rapport qu'il fit de cet entretien de Gênes à la reine, recommanda chaleureusement la prudence et la réserve, surtout en écrivant à la princesse des Asturies, et lui dévoila les intrigues de la cour de Madrid, dont la conséquence était d'irriter Napoléon.

Le premier arrêté de l'Empereur, à Milan, portait qu'Alquier ne retournerait pas à Naples; il devait s'arrêter à Rome, et y attendre la nouvelle de la destitution de Cir-

<sup>1</sup> Voy. Lettre du marquis del Gallo à la reine, du 13 juillet 1805.

cello, de l'éloignement d'Acton et de Damas, et l'assurance que Busy n'entrerait pas au service. Le marquis del Gallo était toujours dans l'épouvante qu'on nommât Salicetti à la place d'Alquier ; il se serait vu obligé de le refuser, et ce refus aurait compromis sa situation et celle de la cour. Il était rassuré, il est vrai, par M. de Talleyrand, mais l'Empereur pouvait nommer l'ambassadeur, sans consulter le ministre. Il paraît, néanmoins, qu'après les entretiens de Bologne et de Gênes, il n'en fut plus question ; cette décision fut due autant, peut-être, aux réflexions que suggéra l'énormité du choix, qu'à la protection de M. de Talleyrand pour Alquier.

Un autre objet d'appréhensions était la présence constante d'un vaisseau anglais dans la rade de Naples, que Nelson avait envoyé pour servir de refuge à la cour, en cas d'une irruption des Français. Dès que l'un partait, un autre venait s'emboîser dans le port. Or, si les bâtiments français, qui étaient à Gênes, eussent tenté un coup de main dans la rade de Naples, quel n'eût pas été le danger du gouvernement napolitain ! S'il avait soutenu sa neutralité par la force, il se serait exposé à la vengeance des Français ; s'il avait toléré qu'on insultât le pavillon anglais, il se serait exposé aux représailles de l'Angleterre. La cour, cependant, se sentait encouragée par la présence de ce vaisseau, qui pouvait lui assurer sa retraite à Palerme. Mais elle comprit le danger : sur les insinuations du marquis del Gallo, elle s'adressa à l'ambassadeur Elliot, et le vaisseau fut bientôt éloigné <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. Lettre du marquis del Gallo à la reine 13 juillet 1805.

Celui qui contribua le plus à apaiser la colère de l'Empereur, ce fut M. de Talleyrand ; c'est lui qui faisait part au marquis del Gallo des intrigues de Madrid, des dénonciations de Naples et de Rome, des imprudences de M<sup>me</sup> de Staël. Le marquis lui ayant montré la lettre de la reine, dans laquelle elle dévoilait ses véritables sentiments envers l'Empereur, M. de Talleyrand la lut attentivement, la garda et, plus tard, la fit lire à Napoléon. La lettre produisit l'effet prévu, à moins qu'on n'admette que les idées de l'Empereur eussent pris une autre direction. Alquier s'était rapproché du marquis del Gallo, il était devenu modéré, presque amical : c'est qu'il ambitionnait de devenir sénateur, mais, jusqu'à son élévation, il ne voulait nullement troquer la résidence de Naples contre l'ambassade de Rome. Il tenait surtout à se rendre important et nécessaire. Quant au général Saint-Cyr, il se montra, en juge impartial, l'ami véritable de la cour de Naples ; il osa même conseiller de diminuer le corps de troupes françaises dans le royaume, il ne fut pas écouté : le moment, d'ailleurs, n'était pas favorable.

L'Empereur était peut-être apaisé, mais non désarmé. L'épée de Damoclès était suspendue sur la cour de Naples. Il était à l'apogée de sa puissance : sorti de la Révolution, l'âme trempée et bronzée, rien ne remplaçait en lui la foi aux principes, si ce n'est la foi en la force. L'Europe lui paraissait hésitante : en France, il n'y avait plus debout que quelques stoïciens impuissants, assis sur les ruines de la République ; la force vitale de la nation française s'était réfugiée dans l'armée, et l'armée était désormais la complice de l'ambition du César d'Oc-

cident. Désormais, il ne voudra voir devant lui rien qui existe par soi-même, et qui ne dépende d'un signe de sa tête. Avide d'éblouir et ne sachant jamais s'arrêter, il croira que tout lui est permis, parce que tout lui sera possible : sans respect et sans compassion pour les faibles, il saisira le premier prétexte de détruire les Bourbons de Naples.

Le marquis del Gallo veillait, tout en se sentant impuissant. Il avait deviné la nouvelle coalition, et était persuadé qu'elle serait écrasée ; mais il redoutait que l'Angleterre, après l'annexion de Gènes, qui venait d'avoir lieu, irritée de l'érection du royaume d'Italie, fût décidée à tenter quelque coup de main contre la Sicile. L'Angleterre pouvait avoir pressenti le dessein de Napoléon contre Naples, et voudrait le devancer. Le marquis n'était pas loin de soupçonner quelques intrigues nouées par le chevalier Acton, qui se trouvait alors à Palerme.

## VI

Depuis la proclamation de l'Empire, le couronnement de Milan et l'annexion de Gènes, les habiles en politique prédisaient que Milan serait à Naples, à la Toscane et peut-être à Rome, ce que l'aimant est au fer. Cette réunion allait mettre le dernier sceau à l'asservissement de l'Italie ; l'envahissement de Naples était une usurpation, qu'on tenait en réserve pour un prochain avenir : tout devait entrer dans le même tourbillon.

Le peuple, à Naples, eût été défiant par instinct, s'il n'avait été agité par les bruits toujours renaissants de rupture avec la France, d'irruptions de Français et d'attaques des Anglais. Heureusement, l'esprit public n'était nullement dans le sens de la révolution. Malgré les émigrés rentrés, qui cachaient peu ou mal leur joie et leurs espérances, la tranquillité du royaume n'était pas troublée. Le principe d'autorité demeurait intact; les masses, après la chute d'une république éphémère, étaient tout à fait réactionnaires : il n'y avait pas même, à cette époque, de police politique. Si, dans le premier moment, on avait craint quelque trouble, c'est qu'on avait soupçonné dans les Français républicains le dessein de les exciter; mais la discipline sévère qu'ils avaient gardée et qu'ils gardaient, surtout depuis la proclamation de l'Empire, avait peu à peu rassuré le gouvernement et la cour.

Les tribulations de la cour, cependant, avaient été telles, qu'on n'avait presque pas fait attention à la naissance d'une princesse, premier fruit du mariage du prince héréditaire. Quoique l'on fût à la moitié de 1805, au moment où l'Europe se proposait de faire une guerre désintéressée et heureuse, on était atterré à l'idée que Napoléon pouvait trancher avec l'épée le nœud de la situation de Naples; et l'épée, en effet, allait bientôt prendre la place de la plume. Le royaume de Naples pouvait devenir le théâtre d'une lutte effrayante entre les belligérants. On soupçonnait que les Russes et les Anglais voulaient faire une irruption des deux côtés, sans s'inquiéter d'un simulacre de neutralité, qui devenait déri-

soire par la présence des Français au centre du royaume. La cour ne se sentait pas même assurée par l'espoir du triomphe des coalisés : l'assujettissement de la couronne n'aurait fait, peut-être, que changer de nom, ainsi que le prouvaient l'occupation de Malte et la conduite toute récente des Anglais.

Du camp de Boulogne, Napoléon était informé des menées qui avaient préparé la nouvelle coalition : et ses rapports avec la cour de Naples n'étaient pas même ceux d'un maître bienveillant envers des vassaux soumis ; la situation de la cour de Naples était pire encore que celle des petits princes d'Allemagne à cette époque : car là, les Français étaient un peu éloignés ; à Naples, ils étaient au cœur de l'État.

---

## CHAPITRE IX

Entretien de la Reine avec Alquier. — La défiance réciproque augmente. — Appréhensions au quartier général de Tarente. — Saint-Cyr doit marcher sur Naples et renverser le gouvernement. — Alarmes de la cour. — Le corps diplomatique à Paris.

### I

Les tracasseries de l'ambassade française recommencèrent avec une nouvelle intensité. Alquier, qui avait été témoin de tout ce qui s'était passé à Milan, soit qu'il eût eu de nouvelles instructions, soit qu'il eût flairé le vent, aussitôt de retour, avait repris son rôle. Peut-être, à son ancienne inquiétude venait s'ajouter le mécontentement d'une ambition déçue. Quelle qu'en fût la cause, il reprit tout à coup son ton hautain et ses démarches tracassières. Ses griefs étaient toujours les mêmes : la présence de l'ambassadeur anglais, l'influence du comte de Damas, le recrutement de l'armée, les armements populaires. Il n'avait conçu aucun soupçon contre le général Lascy, mais il était irrité contre un abbé Vinci, dont il redoutait l'influence populaire et le crédit sur les chefs de bandes de l'insurrection précédente; il aurait voulu le voir chasser de Naples à tout prix. Les ministres, plus que jamais intimidés par les scènes de Milan, ne savaient

comment s'y prendre, pour le convaincre et le calmer ; la cour en était très-inquiète, sachant que c'était Alquier qui entretenait les soupçons de Saint-Cyr et de Napoléon. Le général n'était nullement l'ennemi de la cour, mais il devait se dire souvent que l'ambassadeur était sans doute mieux informé que lui-même : il connaissait la rage froide et la colère sourde de Napoléon, et ne pouvait se flatter de l'apaiser, tandis que l'ambassadeur faisait tout pour l'accroître.

On était au commencement de juillet, et l'on s'attendait à tout instant à voir éclater la guerre, la nouvelle coalition n'étant plus un mystère. La reine, afin de calmer l'ambassadeur, désira avoir avec lui une conversation confidentielle. Elle avait pleine confiance dans l'efficacité de son influence personnelle, et se proposait, dans cette entrevue, d'employer toutes les séductions de son esprit : elle le fit donc inviter au palais.

Lorsque l'ambassadeur se trouva en sa présence, la reine, malgré la hauteur de son caractère et ses rancunes, le combla de prévenances : elle l'assura de la loyauté de son gouvernement, tâcha de démentir les bruits que l'on faisait courir de recrutement et d'armements, représenta qu'il était pour le moins étrange de penser qu'avec huit mille hommes, tous jeunes soldats, on voulût commencer une guerre contre l'empire français, quand les troupes françaises occupaient la plus belle partie du royaume, avec dix-huit ou vingt mille vieux et invincibles guerriers. On avait retiré le commandement de la petite armée napolitaine au comte de Damas, puisqu'il avait eu le malheur d'inspirer des soupçons

par sa valeur et sa loyauté; on avait même renvoyé de Naples les chefs de l'insurrection de 1799, et particulièrement l'abbé Vinci.

Voulant donner à l'entretien l'air de la confiance, la reine lui dit que, si son gouvernement n'avait pas plus tôt éloigné ces hommes, la faute en était à l'occupation française, qui n'avait pas permis la réorganisation de l'armée. Elle ajouta, en souriant, qu'elle connaissait assez bien ces hommes indociles et remuants, surtout cet abbé Vinci sur lequel, lui, Alquier, faisait tomber ses soupçons, le désignant comme l'organisateur d'une insurrection populaire : l'abbé, disait-elle, était voué à l'intrigue par goût et par caractère; s'il était capable de fidélité, c'est qu'il tenait la fidélité pour un bon calcul. Cet abbé de cape et d'épée caressait, il est vrai, avec une persévérance infatigable, les illusions les plus déplorables du parti qui s'appelait exclusivement royaliste; mais il avait été toujours désavoué, et maintenant il était sacrifié.

Le général Damas, poursuivit-elle, était trop attaché à la cour et à ses devoirs, pour ne pas s'éclipser volontairement. Quant à elle, on ne devait pas la croire assez aveugle pour ne pas connaître sa position, celle du royaume et de l'Europe. Elle demandait donc qu'on eût autant de confiance qu'elle-même en avait dans l'Empereur.

Malgré l'abandon que la reine mit dans cet entretien, Alquier demeura inflexible : c'est qu'il croyait devoir, au nom de la force, imposer les rudes volontés de son redoutable maître. Il était convaincu, d'ailleurs, que la terreur et la haine contre la Révolution française subsis-

taient toujours au sein de la cour de Naples, toujours vivaces, et comme personnifiées dans la sœur de Marie-Antoinette.

Trouvant plus facile de se fâcher que de répondre, il répéta tous les griefs qu'il croyait avoir : il accusa la cour d'avoir de secrets penchans vers l'Angleterre, et se plaignit même de la répugnance du peuple pour les Français. Il ne s'interdit même pas les menaces : il avait des ordres, disait-il, pour faire marcher Saint-Cyr sur Naples. Le recrutement de l'armée, la présence d'Elliot, les armemens populaires, l'influence de Damas et de l'abbé Vinci, tout fut répété. Il se plaignit aussi des officiers anglais, à qui l'on avait permis de se montrer insolemment dans la ville ; d'un Wankempen, Hollandais, qu'il croyait un émissaire, et dont il demanda l'expulsion. Il avait l'air de faire un procès et un sermon : il s'oublia jusqu'à proposer de faire arrêter Elliot, et de l'envoyer de force à Palerme.

La reine savait ce qu'il y avait d'embarrassant et d'affreux dans sa position. Elle avait tenu à justifier la ligne politique qu'elle avait adoptée ; blessée par la morgue irrévérencieuse de l'ambassadeur, sa parole devint brève, son maintien grave et solennel : *Arrêter Elliot? et de quel droit? L'envoyer de force à Palerme!* La reine s'exprimait d'ordinaire avec élévation et simplicité, souvent avec enjouement. Quand elle se sentait blessée, elle parlait avec force et énergie : un éclair brillait alors dans ses yeux, mais, peu après, sa physionomie devenait grave et majestueuse, sa stature même semblait grandir : incapable d'une impassibilité froide, en présence de cette

explosion de reproches, mêlée de menaces et de termes insolents, elle préféra dominer l'ambassadeur de toute la hauteur de son calme.

Elle se montra, sur la fin de l'entretien, décidée à renoncer à toute autre espérance qu'à celle de sauver l'honneur de sa couronne. Elle dit à l'ambassadeur qu'il n'avait qu'à exposer *officiellement* ses griefs contre la conduite d'Elliot, qui, probablement, répondrait comme il avait déjà fait autrefois. La reine, en le congédiant, laissa clairement entendre que, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse.

Après cet entretien, Alquier écrivit à Saint-Cyr comment il avait joué le rôle d'accusateur, et s'en vanta comme d'un éclatant triomphe (XXXVI). Mais il s'en tint là, et n'osa écrire sa note contre Elliot, ce que la cour attendait et désirait même, afin de pouvoir dénoncer les extravagances de l'ambassadeur à Paris. La reine s'indignait dans la vie privée, mais souriait en public : elle avait mis un sceau sur ses lèvres, sinon sur son cœur. Dans son entourage, on souffrait, on s'indignait de ses humiliations; on aurait voulu la voir redresser la tête sous les outrages et revendiquer hautement les droits de sa couronne, mais elle préférait les affirmer par la muette protestation du mépris. La noblesse n'avait pas alors les idées modernes d'indépendance, avec la teinte plus ou moins démocratique dont elles sont imprégnées; elle avait bien davantage celles de la dignité personnelle.

## II

La reine était plus que jamais convaincue que la foudre allait se faire entendre d'un jour à l'autre ; ce que l'ambassadeur français avait osé proposer, s'expliquait par le dessein de dénigrer la cour aux yeux de l'Europe, et de la brouiller avec l'Angleterre. On voulait l'avilir pour la perdre. Napoléon, en effet, ne cachait plus ses pensées : de ce camp de Boulogne, qui se dressait comme une menace plus ou moins sérieuse contre le sol britannique, il méditait les coups dont il devait frapper ses ennemis : après la victoire, il se débarrasserait des faibles. En écrivant à M. de Talleyrand ses plans contre la coalition, il se promettait de l'écraser en Allemagne, d'arracher Venise à l'Autriche, et de *chasser les barbares de Naples*. Ses soupçons ne faisaient que s'accroître, au moment même où la cour de Naples ne savait à quoi se décider. Elle redoutait d'être lancée, bon gré mal gré, dans une guerre désastreuse. D'un côté, elle était poussée par les injustices et les exigences de Napoléon ; de l'autre, par les sollicitations et les sarcasmes du général Lascy, et, plus que jamais, intimidée par les menaces d'Alquier et l'attitude du général Saint-Cyr (XXXVII).

La défiance, communiquée de Naples à Paris, revenait de Paris, comme une lumière réfléchie, à l'ambassadeur et au commandant en chef des troupes françaises. Naples paraissait à Napoléon le foyer de la conspiration européenne (XXXVIII). Aussi, au quartier général de Tarente,

on n'était pas sans colère ou sans appréhensions. On ne s'inquiétait pas de l'armée napolitaine qui n'existait pas : les troupes françaises et les troupes napolitaines n'avaient jamais été en présence, elles étaient séparées de toute la longueur du royaume, mais les unes et les autres étaient défiantes, irritées : les Français, au milieu d'une population surexcitée par le souvenir des maux qu'on lui avait causés, sentaient qu'on dévorait ses ressentiments en silence. Dans l'état précaire et menaçant de l'Europe, le moindre fait pouvait augmenter le mécontentement, la moindre occasion réveiller des inimitiés découragées et non éteintes. Le peuple napolitain considérait les Français comme les ennemis de sa foi et de sa patrie, dont le roi était le représentant. Les Français redoutaient tellement de se voir noyés dans une insurrection populaire, qu'ils se tenaient toujours réunis entre eux, dédaignant toute relation avec les habitants ; d'autant plus qu'ils voyaient approcher le moment de marcher sur Naples. Le jour de la fête de la reine, la ville de Tarente voulut la célébrer par un bal, et avait invité les officiers de la garnison française, aucun n'y vint ; même parmi les soldats, on ne parlait que de *Vépres siciliennes* et de *Pâques véronaises* (XXXIX). Ils se rappelaient le soulèvement national de 1799, et craignaient que leur marche sur Naples suscitât un mouvement de même nature. Ils pouvaient être accablés, brisés avant d'avoir reçu des secours, ayant toutes les populations révoltées sur leurs derrières. Napoléon, qui enlaçait la cour de Naples dans ses pièges, eût voulu l'amener à la révolte, à force d'outrages et d'exactions ; il désirait une

émeute, qui, écrasée, laisse toujours après elle une longue impression de terreur, et l'aurait peut-être provoquée. Mais ce chef d'un gouvernement né de l'exagération de la force, était encore obligé de cacher ou de désavouer la force.

La cour, d'autre part, savait, à n'en pas douter, dès les premiers jours d'août, que des instructions étaient arrivées à Saint-Cyr de marcher sur Naples, d'anéantir la faible armée napolitaine, et d'écraser les Anglo-Russes, s'ils venaient à débarquer. Le général Saint-Cyr devait établir à Naples une régence en forme de gouvernement provisoire, et y favoriser les opinions démocratiques : dans le cas où il ne se fût pas trouvé en force, se retirer sur Pescara et ensuite sur la Toscane. Napoléon lui commanda d'affecter la plus parfaite sécurité, et de ne donner aucune inquiétude au roi, jusqu'au moment qui lui serait indiqué (XL). On signifia les mêmes ordres au maréchal Masséna (XLI). Le général Saint-Cyr avait déjà commencé à abandonner les côtes de l'Adriatique, les dépouillant de l'artillerie, des munitions, de tout ce qui était la propriété du gouvernement napolitain <sup>1</sup>. Il devait prendre ses mesures et combiner ses mouvements, de manière à s'emparer de Naples au moment même où Napoléon franchirait le Rhin (*Lettre de Berthier à Saint-Cyr*). Ce mouvement hostile était décidé dès janvier, où le général Reynier avait, d'après les avis du vice-roi d'Italie, ordonné le départ de ses troupes de Rimini, pour pénétrer dans les Abruzzes.

<sup>1</sup> Lettre de la reine au marquis del Gallo.

Il en avait averti Saint-Cyr, qui arrêta cette marche en avant et engagea Reynier à être prudent et à garder le secret jusqu'au moment opportun. Le moment arrivé, il lui donnerait, écrivait-il, un rendez-vous à Saint-Severo, pour s'entendre avec lui sur les dispositions à prendre (*Lettre de Saint-Cyr au général Reynier*). Or, à Paris, le moment était jugé opportun.

La cour, qui savait qu'à Paris comme à Naples, on ébruitait la possibilité d'un débarquement des Russes, trembla que ce ne fût le prétexte adopté pour lancer Saint-Cyr contre Naples ; le gouvernement et la reine écrivirent coup sur coup au marquis del Gallo d'éclaircir ces faits, de calmer les défiances, d'obtenir le retrait des Français et d'assurer la neutralité du royaume de Naples.

La cour était d'autant plus alarmée qu'elle se sentait irréprochable. On devait savoir à Paris, pensait-elle, qu'elle ne s'était pas liée à la coalition ; si elle avait songé à de faibles préparatifs de résistance l'année précédente, ils avaient été conseillés par la défiance et la crainte. Cette velléité même s'était vite dissipée, et les ordres en avaient été suspendus. Les préparatifs de défense à Naples auraient été légitimés, non-seulement par les exigences de Paris et les menaces de l'ambassadeur français, mais aussi par l'organisation du royaume d'Italie et l'annexion de Gènes. Une levée de boucliers à Naples ne pouvait s'appuyer que sur deux mobiles : des hommes, et des ressources d'argent. Or, l'armée n'avait été ni augmentée ni réorganisée, à cause de la présence coûteuse des Français, et l'argent manquait tout à fait. L'Angleterre, qui soudoyait alors les armées

de l'Europe, ne s'était pas souciée de venir en aide au gouvernement de Naples; elle n'y aurait pas manqué, cependant, si la cour de Naples était entrée dans la coalition.

On ne pouvait ignorer tout cela à Paris; il était donc naturel que la cour de Naples soupçonnât qu'on voulait l'écraser, non parce qu'on avait à la craindre, mais pour n'avoir plus à compter avec elle; naturellement Napoléon voulait avoir un embarras de moins.

### III

Cependant, tandis qu'on semblait se défier et craindre les intrigues de Naples, on ne manquait jamais, à Paris, l'occasion de s'exprimer avec mépris sur la cour, et particulièrement sur la reine. Une note du *Moniteur*, en réponse au discours d'ouverture du parlement anglais, alla jusqu'à l'indignité : on la menaçait, si elle n'écoutait pas les conseils de l'âge qui amoindrit les passions, et si elle s'obstinait à armer ses *lazzaroni*, pour mettre en feu l'Europe, de la chasser une seconde fois de son trône (XLII). Et c'était au moment même où l'on tenait un ambassadeur près de la cour de Naples !

Le marquis del Gallo, en envoyant cette note à Naples, assurait qu'elle avait été dictée par Napoléon lui-même. Il ne se faisait plus d'illusions : la guerre allait éclater; il était plus que jamais perplexe et abattu, tout en s'efforçant de cacher ses appréhensions. La Russie avait cessé

tout rapport avec la France ; il ne pouvait plus être aussi utile à son gouvernement : il savait, à n'en pas douter, qu'on méditait la ruine des Bourbons. Or, sa politique, à lui, s'était formée dans l'atmosphère de la gloire de Napoléon et maintenant de l'Empire ; elle ne lui permettait pas de penser que la maison des Bourbons de Naples pût se maintenir sur le trône, autrement que par une condescendance empressée à la volonté de l'Empereur. Il était trop humilié pour servir utilement : il se voyait privé de l'appui de l'ambassadeur russe, et Naples n'avait prolongé son existence que par la protection de la Russie. L'ambassadeur d'Espagne le confirma dans ses hésitations : c'était l'amiral Gravina, digne marin et né sujet du roi de Naples, qui aurait pu, ainsi, presque s'appeler un ambassadeur de famille. Napoléon traitait déjà l'Espagne avec une impitoyable brutalité : il ne la traitait pas autrement que le royaume de Naples. L'ambassadeur, aux avanies et aux spoliations, n'opposait que la soumission et le dévouement ; mais les instructions de son cabinet lui enjoignaient d'être tout dévoué aux Tuileries, et, comme il ne recevait ses inspirations que du prince de la Paix, il ne pouvait conseiller ou soutenir le marquis : il lui montrait, au contraire, que l'asservissement de la cour de Madrid à celle des Tuileries était une nécessité absolue.

Le comte de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, était dans une situation fautive, et se tenait éloigné de la cour, évitant le marquis del Gallo, autant qu'il en était évité. Le marquis aurait pu trouver un appui dans le cardinal Caprara, légat du pape, mais ce cardinal, si fin et si délié,

évitait aussi, comme s'il eût été contagieux, tout rapport avec l'ambassadeur napolitain.

Tout le corps diplomatique, à Paris, était persuadé qu'on méditait la ruine des Bourbons, et Napoléon allait faire servir le marquis lui-même à ses desseins. La place éminente qu'on lui avait laissé prendre, le besoin qu'on avait de son épée, l'admiration qu'on éprouvait pour sa personne, et qui avait rendu le peuple français son complice, le remplissaient de confiance dans son étoile et dans la séduction de son esprit.

## CHAPITRE X

La coalition. — Négociations de Paris et traité du 21 septembre 1805. — Hésitations de la cour et impatience d'Alquier. — Ratification du traité et départ des troupes françaises.

### I

L'empereur Napoléon, au mois d'août 1805, était le seul peut-être qui connût les périls de sa situation : derrière l'Autriche était la Russie ; la Suède et Naples se disposaient à profiter de la guerre ; Pitt et l'Angleterre excitaient et animaient la coalition ; l'Italie, engrenée dans un système étranger et despotique, exploitée, fatiguée, pouvait secouer ses chaînes ; il n'y avait que la Prusse qui ne se montrât pas, mais elle chancelait : aucun des alliés de l'Empire n'était solide.

Tant que Napoléon avait pu se flatter de conjurer la tempête, il avait eu recours aux feintes et à la dissimulation, faisant même pressentir aux différentes cours la réunion de la République Cisalpine, et la présentant comme un sacrifice de sa grandeur personnelle <sup>1</sup>. Mais, à présent, les cours étaient hostiles, l'Italie n'était pas tran-

<sup>1</sup> Napoléon à l'empereur d'Autriche, 1<sup>er</sup> janvier 1805.

quille; l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Suède, la Turquie, allaient marcher contre lui; il n'osait compter sur la neutralité de la Prusse, et il doutait de la Bavière.

Quand tout se préparait, en Europe, pour le renouvellement d'une coalition contre la France, Napoléon l'avait fait nier par ses journaux; mais il savait qu'elle était conclue, dès 1805, au moment même où il cherchait à intimider les faibles, et surtout la cour de Naples. Le royaume des Deux-Siciles, à coup sûr, était peu menaçant pour l'Italie : humiliée dans son orgueil, souffrante de ses récentes blessures, avec des finances épuisées, des frontières ouvertes et un corps d'occupation dans le sein de ses Etats, Naples n'était nullement à craindre : elle penchait vers la coalition, mais c'étaient des intelligences et non des engagements. Malgré cette persuasion, il s'en tenait offensé, et, après l'issue de la campagne qui allait s'ouvrir, il se proposait bien d'éclater; mais pour le moment, il ne voulait pas être embarrassé dans l'Italie méridionale.

Il abandonna donc son projet de renverser le trône au début d'une guerre gigantesque : même en s'emparant du royaume de Naples avec facilité, il aurait fallu le défendre ensuite. En cas de désastre, il ne fallait pas qu'il eût un corps isolé à l'extrémité de la péninsule, comme le corps français avant la bataille de la Trebbia; en cas de triomphe, il n'arrêterait plus la marche de ses projets. Vaincu, il ne pouvait songer au royaume de Naples; vainqueur, il aurait été satisfait de voir la cour de Naples mêlée à la coalition. En attendant, il retirait le corps d'occupation, et aurait dix-huit mille hommes de plus à

porter sur la rive droite du Pô. C'était une nécessité, il la subissait.

La cour de Naples, qui avait accepté, sans trop de découragement, le traité de Florence, pouvait bien en accepter un autre, par lequel elle serait encore dans sa dépendance. Il pouvait parler haut, imposer sa volonté, en prince qui connaît sa position et ses forces. Mais sa conduite et son langage devaient maintenant être calculés, en vue de l'esprit d'hostilité générale qui soufflait en Europe. Il se décida à abandonner le rôle de maître impérial, qui veut tout enlever par le fait seul de son inaltérable volonté : il préféra employer les ressources de sa séduction personnelle, très-puissante dans l'habitude de sa vie. C'était un rôle forcé et passager qu'il allait jouer : il ne manquera pas de s'en affranchir, il attendra la victoire.

Le marquis del Gallo, voyant que la conflagration générale s'approchait, mesurait chaque jour les dangers que courait la cour, et les désastres auxquels le royaume serait exposé. Il était clair que Napoléon, pour soutenir le choc de la nouvelle coalition, devait ou concentrer ses forces dans la Lombardie, ou tenir deux corps d'armée, l'un au nord, l'autre au midi de la Péninsule. Dans le premier cas, il aurait besoin de la neutralité de Naples ; s'il hésitait, c'était en raison des rancunes qu'il nourrissait contre la cour. Dans la seconde hypothèse, l'armée française du sud de l'Italie serait renforcée ; l'occasion aidant, ou sa défense l'exigeant, elle marcherait sur Naples et contraindrait la cour à se réfugier en Sicile. Le royaume de Naples allait donc se trouver bientôt dans la même situation qu'au commencement du seizième siècle.

## II

Le marquis s'était efforcé de persuader à M. de Talleyrand et au général Berthier les avantages du premier système, et s'était évertué, pendant le mois d'août, dans ses entretiens avec les militaires à qui il reconnaissait quelque influence, à faire abandonner l'idée d'une armée des Apennins, dont on paraissait s'occuper. Rien ne pouvait être plus dangereux pour lui que de pareilles dispositions, au moment où le puissant Empereur allait lui tendre la main. Napoléon le fit appeler aux Tuileries, vers la fin du mois : il commença, comme à l'ordinaire, par se plaindre du gouvernement de Naples et surtout de la reine, renouvelant les mêmes déclarations qu'à Bologne, mais disant qu'on paraissait, à Naples, avoir pris à tâche de le pousser à bout. Il fit, pourtant, entrevoir la possibilité d'une entente. Nul ne savait, comme Napoléon, être impérieux et caressant avec une grâce féline. La conversation fut un long monologue, sur la fin duquel il avait pris ce ton familier, qui est toujours si séduisant. Néanmoins, il ne parvint pas à fasciner del Gallo, qui sut échapper à ses câlineries.

Le marquis, qui le connaissait, remarqua aussitôt ses hésitations; il vit que c'était une tentative peu sincère, inspirée par le désir de pouvoir disposer des forces qui étaient dans le royaume; il voulut en profiter : il insinua tout de suite le retrait des Français et la reconnaissance de la neutralité de Naples; c'était ce qui convenait à la situa-

tion du royaume, ce que désirait la cour, ce que demandait surtout la reine. On s'engagerait à faire tout ce qu'exigeait une politique bien entendue. Cet entretien se passait presque au moment même où l'on venait d'expédier à Saint-Cyr les instructions de marcher sur Naples, à la première occasion. Napoléon n'avait été ni âpre ni irrité, comme dans les entretiens de Bologne et de Gênes ; sur la fin, il se montra même caressant, et congédia le marquis avec bienveillance.

Quelques jours après, il le fit appeler de nouveau, et calme, mais résolu, lui parla d'un traité, par lequel le roi s'engagerait à rester neutre, dans la guerre qui allait éclater : s'il refusait, on marcherait sur Naples et l'on s'en emparerait.

Napoléon oubliait qu'il avait, deux ans auparavant, prétendu occuper les Pouilles, en vertu du traité de Florence. Si ce traité existait, le roi était déjà obligé à la neutralité. Le marquis del Gallo, à l'approche de la guerre, avait fait partager ses craintes à la cour, en écrivant au prince héréditaire, il avait ressenti le contre-coup de toutes celles que la cour avait éprouvées, il connaissait ses désirs. La cour n'ambitionnait que l'indépendance, la neutralité, la paix, le repos. Depuis le mois de novembre, jusqu'à la fin d'août, le gouvernement et la reine avaient insisté pour obtenir la retraite des Français, ne se refusant à aucun sacrifice. Le marquis était même autorisé à offrir un subside d'un demi-million par mois, et à promettre la fermeture des *ports aux Anglais et à leur commerce*. La reine, dans toutes ses lettres, prévoyait sa ruine, si le royaume devenait le théâtre de la guerre.

Elle avait écrit au marquis de se hâter ; car, *une fois les hostilités commencées, il ne serait plus temps, et la neutralité du royaume serait compromise* <sup>1</sup>. Le marquis comprit les nécessités qui poussaient Napoléon à offrir un traité : il lui parut qu'il allait au-devant des désirs de la cour ; il en fut ébloui, crut sauver le royaume et ses souverains, et accepta avec empressement de traiter avec M. de Talleyrand, quoiqu'il n'eût pas les pouvoirs à cet effet.

En discutant le traité, cependant, il vit que l'Empereur voulait, non la neutralité, mais un véritable assujettissement de Naples : il exigeait l'éloignement de plusieurs personnages, à la tête desquels le chevalier Acton, un ministre qui lui fût agréable, un général français à la tête de l'armée napolitaine. Mais, comme le ministre et l'ambassadeur étaient pressés de conclure, l'un résista, l'autre se désista, et ils s'entendirent promptement ; car l'un désirait obtenir, et l'autre ne demandait qu'à se laisser fléchir. La seule concession, faite par l'ambassadeur napolitain, fut qu'il ne serait donné aucun commandement de place ou de corps d'armée à un officier d'une puissance belligérante ou à un émigré français. Le traité devait même être signé avec alternative et égalité de rang (XLIII).

Tout paraissait donc convenu : le secrétaire du marquis devait porter à Naples la nouvelle et la copie du traité. Mais M. de Talleyrand, ayant envoyé le traité à Saint-Cloud, le marquis ne fit pas partir le courrier, parce qu'il avait toujours à redouter quelque nouveauté ou changement dans les idées impériales, ce qui pouvait

<sup>1</sup> Lettres de la reine au marquis del Gallo.

arriver en quelques instants. Le traité revint, en effet, avec trois articles additionnels, écrits à la hâte, de la main de l'Empereur, et qui furent péniblement déchiffrés.

Ces trois articles décidaient que les ports du royaume seraient fermés à toutes les escadres ennemies de la France; que le roi ne reconnaîtrait jamais aux Anglais la souveraineté de Malte, sans l'accord et le consentement de la France; le dernier article stipulait que le chevalier Acton serait éloigné des conseils du roi, et qu'il ne lui serait jamais permis de revenir sur le continent. C'était contraire à ce qui était convenu, et le marquis refusa résolument d'admettre ces articles. Le premier était contraire à la neutralité et n'aurait pas été reconnu par les puissances, le second peu dangereux, mais embarrassant, le troisième odieux (XLIV).

Le prince de Talleyrand s'efforça de le fléchir : il lui fit considérer les sacrifices par lesquels les autres Etats, l'Espagne et le Portugal, avaient obtenu la neutralité. L'article sur Malte était, selon lui, utile au roi, et celui qui regardait Acton superflu, puisque Acton était un ministre déjà démissionnaire. Mais c'est cet article surtout qui blessait le marquis : il était outrageant pour le roi, et pour lui-même, dont on connaissait l'inimitié personnelle contre le ministre tombé. M. de Talleyrand eût consenti à ce que le premier article fût tenu secret; mais le marquis repoussa cet expédient, comme indigne et dangereux en même temps. Talleyrand l'exhorta à céder, puisque, le traité étant rédigé *sub spe rati*, il ne serait compromis en rien; le marquis demeura inébranlable.

Ces discussions ne pouvant aboutir à une conclusion

quelconque, M. de Talleyrand dut se rendre à Saint-Cloud, sans espérer cependant plus de condescendance de la part de l'Empereur. La décision de Napoléon devait avoir de graves conséquences : ne pouvant retirer son corps de troupes du royaume de Naples, il l'eût renforcé; les Etats napolitains pouvaient devenir le théâtre d'une lutte terrible, la maison royale être détrônée, l'indépendance détruite; il n'y avait pas un instant à perdre, l'Empereur allait partir dans deux jours pour Strasbourg.

Au retour de M. de Talleyrand, dans la nuit, le marquis, qui était dans la plus grande anxiété, apprit que l'Empereur avait cédé sur les deux premiers articles, aux instances chaleureuses de son ministre : le marquis comprit que les moments étaient précieux, qu'il y allait du royaume et de la famille royale, et qu'il fallait signer; il signa, et M. de Talleyrand s'en montra très-satisfait.

## III

C'est ainsi que fut conclu, le 21 septembre 1805, le traité de neutralité de Naples. Le marquis del Gallo n'y était pas autorisé, mais il ne doutait pas de la ratification de la cour. A Paris, on était trop pressé pour l'attendre (XLV).

Cependant, à l'arrivée du secrétaire qui apportait le traité à Naples, la cour éprouva une surprise et une joie mélangées : la première impression fut celle d'une satisfaction générale ; la famille royale se réjouissait de voir enfin sortir les troupes françaises du royaume, et l'Etat

soulagé de dépenses écrasantes ; on se sentait désormais libre de toute appréhension, et maître chez soi. Mais, bientôt, survinrent les réflexions : la fermeture des ports n'exposerait-elle pas le royaume aux violences des Anglais de Malte et des Russes des îles Ioniennes ? On n'avait pas parlé, dans le traité, des créances de l'Etat sur la France. Le traité reconnaissait implicitement que les Français étaient rentrés dans le royaume en vertu du traité de Florence ; entrés sans traité, ils auraient dû, selon les ministres, en sortir sans traité. Plusieurs articles parurent mériter des explications, sans lesquelles on redoutait de graves embarras. On était bien loin de songer à un manque de foi honteux, mais on avait été, pendant cinq ans, enveloppé dans un réseau d'asservissement, de misères et de hontes, et la défiance survivait toujours. On avait obtenu la neutralité et l'indépendance qu'on avait tant désirée ; mais il existait toujours ce courant de haine qui suit toute puissance violente.

Les courtisans, croyant se rendre agréables, disaient hautement et partout, que Napoléon n'oublierait pas ses desseins et ses menaces, comme il avait l'habitude d'oublier ses promesses. Ceux qui fréquentaient le général Lascy, avaient accueilli la nouvelle du traité avec un sourire sardonique : ce n'était, selon eux, qu'un chiffon de papier. Tous ceux qui tenaient aux prérogatives de la naissance considéraient comme un sacrilège de se lier ou de se fier à la France, qui était toujours la France révolutionnaire. Mais c'étaient les royalistes *ultra*, les chefs de la dernière insurrection, les partisans de l'An-

gleterre, tous les ennemis de la Révolution française, qui murmuraient le plus : ils avaient une opinion par trop arrogante d'eux-mêmes, et une confiance aveugle dans les forces et les triomphes de la coalition ; la passion ne raisonne jamais. Cependant, la famille royale et surtout le prince héréditaire, les ministres Médici et Circello, tous les véritables amis de la patrie et de la dynastie, comprenaient trop la situation de l'Europe, les misères du royaume et la portée du traité, pour ne pas s'opposer à ce courant.

C'est sous l'influence de ces premières appréciations, que la reine écrivit au marquis del Gallo, avant la ratification du traité ; en faisant partir précipitamment le secrétaire du marquis, elle lui exprima ses doutes, elle désirait des explications. Le marquis, qui s'attendait à l'enthousiasme et à la reconnaissance de la cour, apprit avec étonnement, par son secrétaire, ce déchaînement d'opinions contraires, dont plusieurs s'attaquaient directement à lui ; il en fut étonné et froissé. Il s'était constamment efforcé d'apaiser la cour ; il ne se faisait pas d'illusion sur les intentions du nouvel Empereur, mais la défiance réciproque ne pouvait que hâter la catastrophe. Il avait toujours écrit avec franchise, sans rien cacher, recommandant la confiance et la concorde. A présent qu'il importe de faire valoir les avantages du traité, il va s'exprimer avec plus de liberté.

Il répondit à la reine que, par le traité seul, le royaume et la famille royale venaient d'être sauvés, et que la couronne de Naples avait été menacée de plus de plans, de combinaisons et d'embûches qu'on ne pouvait l'imaginer

Il lui rappela les vœux qu'elle avait faits pour la neutralité, les sollicitations qu'il avait reçues à cet égard, les dangers qu'elle eût courus en se jetant dans la coalition; il lui fit remarquer que, si les alliés ne se proposaient que l'évacuation du royaume par les Français, ce but était atteint par le traité (XLVI).

Sa lettre était pleine de force et de raisonnement : il ne se dissimulait pas que, conclure un traité sans pouvoirs spéciaux, était un tort aux yeux des souverains, surtout à cette époque, un vrai crime aux yeux des courtisans. Mais il croyait qu'on aurait dû se dire que lui, qui était à Paris, connaissait mieux les temps, les personnes et les projets, et qu'il rendait un grand service, en s'émancipant des vieilles routines; car les moments sont fugitifs dans les négociations, comme à la guerre. Il pouvait objecter, en outre, qu'il s'était cru autorisé à agir ainsi par les dépêches du ministère et les lettres de la reine : le traité, d'ailleurs, n'avait été signé que *sub spe rati*, et, quand même on eût voulu se jeter dans la coalition, on eût dû demander des éclaircissements, négocier, prendre du temps.

## IV

Pendant ce temps-là, l'apaisement des esprits qui avait succédé à la première impression du traité, et la réflexion avaient déjà ramené le calme dans la cour : la sérénité du roi et la fermeté de la reine avaient imposé silence aux courtisans et, à leur suite, aux hommes de

parti. On voyait clairement les avantages obtenus par le traité, et l'on s'était décidé à le ratifier, même avant l'arrivée des lettres et des dépêches du marquis.

Ce qui faillit, un moment, faire tout avorter, ce fut l'intervention de l'ambassadeur français : il s'était d'abord donné un grand mouvement, commençant par menacer, selon son habitude, laissant entendre que, si l'on refusait la ratification, il demanderait ses passeports ; il était évident qu'il suivait des instructions récentes. En effet, on était impatient, à Paris, d'apprendre que les troupes de Saint-Cyr étaient en marche pour rejoindre l'armée de la haute Italie : si la cour ne ratifiait pas le traité, il fallait faire descendre des Alpes de nouvelles troupes, et les pousser jusqu'à l'extrémité de la péninsule ; le temps manquait. Les instructions arrivées à l'ambassadeur étaient donc pressantes et impérieuses : il s'était aussitôt décidé à emporter la ratification d'emblée.

Dans l'esprit de la reine luttait encore, peut-être, sa colère contre Napoléon, son ressentiment contre la pression d'Alquier, l'espérance peut-être, quoique faible, du triomphe de la coalition, son peu de confiance dans la sincérité du traité. Mais l'option de la cour n'était pas libre, quoique sa destinée dépendît d'elle-même. Le moment était solennel : il fallait être ou avec la France, ou avec la coalition. Dans cette dernière hypothèse, le royaume de Naples, en peu de jours, aurait cessé d'exister. La neutralité, quoique trompeuse, offrait, néanmoins, une sûreté pour le moment.

La raison d'État l'emporta ; on se décida à ratifier le

traité et à suivre une politique franche et ouverte ; le système de la neutralité fût-il bon ou mauvais, du moins on en aurait un désormais. La reine voulut même prévenir le général Lascy de la nécessité où le roi se trouvait de ratifier le traité de Paris. Au moment où la guerre allait commencer, on craignait d'offenser la Russie, par un traité qui allait fermer les ports du royaume à ses escadres. Le général, qui en avait eu connaissance, s'efforça, pourtant, d'en dissuader la reine ou d'apporter des retards au traité, lui représentant avec énergie les outrages qu'elle avait reçus de Napoléon, et l'engageant à faire les derniers sacrifices pour la cause de l'Europe et pour l'honneur de sa couronne. Mais la reine ne voulut pas reculer : elle ajouta seulement que, si le traité était violé par la France, le roi ferait tout ce qui dépendrait de lui pour le salut de l'Europe. Elle protesta de son attachement à l'empereur Alexandre : elle lui était reconnaissante de tout ce qu'il avait fait et voulu faire pour Naples ; mais elle déclara, en même temps, qu'elle ne pouvait rien, et ne s'engagea en aucune manière<sup>1</sup>.

C'est ainsi que le traité de Paris fut ratifié, le 9 octobre. Le général Lascy, qui en fut secrètement averti, quitta Naples et se rendit à Corfou<sup>2</sup>.

Les efforts inutiles du général russe et la fermeté de la reine n'avaient pas été ignorés de l'ambassadeur français : il en donna connaissance au général Saint-Cyr, en

<sup>1</sup> Relation de la campagne de 1805 par le général Mikhaïlowschy, p. 362. Rapport du prince de Razoomowschy, de Vienne, 17 octobre 1805.

<sup>2</sup> Relation de la Campagne de 1805.

lui annonçant son départ <sup>1</sup>, et écrivit au vice-roi Beauharnais, pour lui annoncer que les ratifications du traité avaient été échangées.

Napoléon fit, en même temps, publier le traité avec une grande ostentation de générosité. Son amitié s'imposait toujours comme une menace. Il fit étalage de la facilité qu'il aurait eue de s'emparer du royaume de Naples : de quel droit, on ne le disait pas (XLVII)!

La nouvelle du traité, une fois notifiée au général Saint-Cyr, ainsi que l'ordre de se retirer sur Pescara, le corps d'occupation fit aussitôt ses préparatifs : au lieu d'attendre un mois, comme on l'avait stipulé, pour l'évacuation du royaume, il commença son mouvement le jour même de la ratification du traité. On était impatient à Paris de savoir le corps de Saint-Cyr concentré sur le Pô. Une lettre de ce général annonça au maréchal Masséna qu'il allait abandonner le royaume.

<sup>1</sup> Lettre de l'ambassadeur Alquier au général Saint-Cyr.

## CHAPITRE XI

Caractère du traité, et sa notification à Londres et à Saint-Pétersbourg. — Mécontentement de ces cours. — Débarquement des coalisés. — Départ d'Alquier et alarmes à Rome. — Les partis. — La cour et les exigences des coalisés.

### I

Par le traité de Paris, Naples promettait de demeurer neutre, dans la lutte européenne qui allait s'engager; aucun émigré français, aucun sujet des puissances belligérantes ne pouvait avoir de commandement dans l'armée napolitaine. Cette stipulation n'avait pas trait au comte Roger de Damas, puisqu'on avait bien des fois répété qu'il n'était pas émigré.

Le roi de Naples s'engageait à repousser, par la force, et par tous les moyens en son pouvoir, les attentats aux droits et aux devoirs de la neutralité. Était-ce une dérision ou un piège? On prévoyait une attaque de la part des Anglais ou des Russes, et l'on savait l'impossibilité où était Naples de pouvoir résister!

Tous ceux qui connaissaient le charme que Napoléon exerçait sur ceux qui l'approchaient, et comme il les enlaçait dans les replis de son argumentation, crurent que

le marquis del Gallo s'était laissé surprendre et entraîner : on avait même répété, à Naples, que la neutralité du royaume existait déjà, et que le départ des troupes françaises la compromettait au lieu de la garantir. La puissance intellectuelle de Napoléon lui donnait, disait-on, une invincible influence sur le marquis ; c'était une fascination. Mais ces allégations étaient une criante injustice : l'ambassadeur napolitain, courtisan obséquieux, dominé par une juste crainte, peut-être, passait avec raison pour un négociateur habile et délié : il ne subit aucune influence ; il se trouva dans une situation plus difficile encore que celle d'un autre diplomate qui, peu après, à Schoënbrunn, signa également un traité sans pouvoirs. Il ne pouvait prolonger la négociation, jusqu'à ce qu'il connût les dernières intentions de la cour ; il se doutait des instructions envoyées au général Saint-Cyr, il les connaissait peut-être ; Napoléon le pressait par intérêt, il fallait profiter du moment et de l'occasion : il signa le traité, parce que, dans sa conviction intime, il ne croyait pas au triomphe de la coalition.

Illusoire ou peu significatif en apparence, le traité de Paris aurait toujours produit un effet important, par cela seul que, s'il ne faisait pas cesser le mal, il ne l'aggravait pas. Il mettait fin à de longues angoisses, et garantissait, au moins pour quelque temps, l'existence politique du royaume : s'il ne devait avoir que la valeur d'un expédient provisoire, s'il cachait une déloyauté, la cour n'avait pas hésité à l'accepter ; elle avait donc toujours de son côté le droit et la justice.

C'était, il est vrai, un traité presque négatif pour le

royaume; quelle garantie pouvait-il offrir, quand il lui manquait la véritable, la force? S'abandonner à la générosité du plus fort, c'est souvent préparer sa ruine. On avait réduit, par degrés, à l'impuissance ceux dont on avait juré la perte; le traité était toujours un bienfait pour le présent, s'il était une menace pour l'avenir.

Quoi qu'il en soit, la cour, une fois le traité signé, voulut l'exécuter avec fermeté et persévérance. Lors même que les grandes puissances eussent blâmé sa résolution, elles n'auraient pas eu à lui reprocher d'avoir tergiversé dans l'exécution. Se détachant de la France et de toute participation à la coalition, il fallait une détermination énergique, qui ne pût laisser aucun doute, montrer qu'on allait tenir d'une main forte les rênes du pouvoir et les balances de la neutralité.

On fit part aussitôt à Londres et à Saint-Pétersbourg de la notification du traité de Paris. En même temps, quoique la cour n'eût ni négocié avec les puissances, ni signé aucune stipulation, le prince de Castelcicala et le duc de Serra-Capriola furent chargés de faire comprendre que la neutralité était une nécessité, pour un royaume qui avait tant souffert et se trouvait tout à fait désarmé. Cette explication était due à l'ancienne protection qu'avaient donnée ces deux puissances, et qui devraient être très-contrariées de la fermeture des ports des Deux-Siciles. On ne se promettait aucun résultat de ces protestations, mais la conscience timorée du roi se tranquillisait par la conviction qu'il n'avait pas même manqué aux égards, en ne voulant rien faire contre la foi des traités.

## II

Mais bientôt les prévisions sinistres commencèrent à se dérouler. A peine les derniers bataillons français s'éloignaient-ils de Naples, que la cour se vit menacée d'un nouveau danger. Le duc de Serra-Capriola reçut de la coalition l'injonction d'ouvrir les ports du royaume aux alliés<sup>1</sup>. La cour croyait, par le traité de Paris, avoir échappé à un naufrage, si elle n'était pas tout à fait rassurée, avoir gagné du temps et pouvoir respirer librement : spectatrice des grands événements qui allaient s'accomplir, la neutralité était désormais sa sauvegarde; et voilà que la paix et la guerre vont l'accabler également! Après avoir redouté la colère de Napoléon, maintenant elle allait avoir à redouter, non à tort, la coalition. Les alliés, contrariés par la fermeture des ports, étaient indignés du traité de Paris : ils accusaient de faiblesse le roi de Naples, comme ils en avaient accusé le roi de Sardaigne, en 1736. Ils disaient *faiblesse* et auraient volontiers dit *trahison*. Dans tous les cas, la cour, selon eux, avait méconnu ses propres intérêts et ceux de l'Europe.

Les cours coalisées n'avaient, cependant, aucun droit de se plaindre de la cour de Naples. Si les Français, en sortant du royaume, allaient renforcer le maréchal Masséna, les alliés pouvaient aussi disposer de leurs forces ailleurs : sans cela, ils eussent été obligés de faire une diversion dans le royaume de Naples. Ils pouvaient, au contraire,

<sup>1</sup> Lettre du duc de Serra-Capriola au marquis de Circello.

soutenir, dans l'Etat vénétien, l'archiduc Charles, qui avait déjà dû s'affaiblir pour envoyer des troupes en Allemagne.

Les préoccupations des alliés n'étaient pas partagées par la cour de Naples ; elle ne pouvait pas mettre la couronne en danger, dans le but de produire, à ses dépens, une diversion avantageuse pour eux. On n'avait pas oublié les récents armistices conclus par l'archiduc Charles, et qui avaient causé l'abandon de la cour de Naples, au moment même où la reine Marie-Caroline était à Vienne, et malgré deux traités ; la défaite des troupes napolitaines en Toscane ; enfin, la paix de Florence, origine de tous les maux et de toutes les vexations dont on souffrait encore.

Mais les alliés, qui n'avaient pas le droit de se plaindre, ne cherchaient-ils pas un prétexte pour disposer de leurs forces massées à Malte et Corfou ? L'orage grossissait des deux côtés, et on ne pouvait, par une lutte inégale, défendre le royaume, pas plus contre les Français que contre les coalisés. Les Français s'étaient trouvés dans le royaume quand ils étaient une menace ; maintenant qu'ils pouvaient, par hasard, devenir une sauvegarde, ils étaient partis. Désormais, sur mer comme sur terre, tout était hostile ; aux perpétuelles inquiétudes succédaient des événements non moins menaçants.

Les nouvelles appréhensions de la famille royale et du gouvernement, commençant à transpirer, fournirent l'occasion au parti monarchiste exalté, qui avait improuvé le traité, de se prononcer : il ne voyait que la ligue européenne capable de réduire l'Empire français

à l'impuissance de nuire. La modération des principes et la sagesse du roi contrastèrent de nouveau avec les opinions et la conduite de ses courtisans. Ce prince était né bon et généreux ; mais les monarques généreux n'ont pas moins besoin de vigueur dans le caractère que les monarques ambitieux. Malheureusement, à cette époque, les chefs des nations avaient encore plus besoin de caractère que de talent ; or, c'était une volonté forte qui manquait au roi. Il ne savait pas s'isoler des monarchistes exaltés, qui pouvaient compromettre la neutralité : la reine seule les dominait, mais ils se promettaient d'éclater, malgré elle, à l'occasion ; ils se croyaient seuls agréés, et la politique de la cour ne leur paraissait qu'une feinte, qui désirait être devinée.

## III

Cependant, une expédition anglaise était partie de Plymouth pour ravitailler Malte, se réunir aux Russes de Corfou, et seconder un mouvement dans le royaume. Le général Greig avait reçu, d'après le plan arrêté, l'ordre de se rendre sans délai à Naples. Le général Lasey, parti de Naples, quinze jours auparavant, tout à fait découragé, après avoir informé la cour de Saint-Pétersbourg de la ratification du traité de Paris, attendait des ordres, ne sachant à quoi se décider. Il n'ignorait pas les dispositions de la cour de Naples ; la reine lui avait ôté tout espoir de concours : il connaissait le mécontentement qu'on avait ressenti à Saint-Pétersbourg, les murmures du parti royaliste exalté à Naples ; il ne pouvait certainement se

croire autorisé à décider une attaque contre le royaume. La guerre doit être l'expression d'un devoir juste, pour devenir indispensable.

Mais, voilà qu'il est averti par l'ambassadeur russe à Vienne, que la guerre est commencée. Lascy sort alors de ses indécisions : ses anciennes instructions portaient que, cet avis reçu, il devait débarquer dans le royaume de Naples; il n'en avait plus reçu d'autres, quoique la situation, après le traité de Paris, fût tout à fait changée; les Anglais l'y invitaient. Les projets n'avaient donc pas été modifiés.

Laissant dans les îles Ioniennes les garnisons indispensables, le général Lascy envoya aussitôt douze mille hommes à Naples, sous les ordres du général Anrep; deux mille Monténégrins et Albanais les suivaient; c'était le 7 novembre.

De l'autre côté, six mille cinq cents Anglais arrivaient de Malte, le jour suivant, sur les côtes de Naples. Avaient-ils reçu l'avis préliminaire, de Corfou, de hâter leur arrivée, ou était-ce le résultat d'un plan convenu entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et de Saint-James; était-ce une interprétation qu'on donnait au traité de coalition? Quoi qu'il en soit, quelques jours après, le général Lascy vint prendre le commandement des Russes, et le général Greig celui des Anglais. C'est ainsi qu'un mois ne s'était pas écoulé, depuis la ratification du traité de neutralité, qu'une armée de vingt mille hommes le violait : l'expédition anglaise ne pouvait être partie que peu de jours avant ou après la notification de la neutralité de Naples au *Foreign-Office*.

Le roi, la reine, les ministres, tous furent consternés : les hommes sensés se demandaient l'un à l'autre, avec effroi, quel serait le résultat d'un tel événement : une terrible incertitude pesa tout à coup sur les esprits. Le roi, surtout, se voyait conduit, par le malheur des temps, à accepter des maîtres et à subir, peut-être, une alliance dangereuse, pour laquelle il avait témoigné tant d'éloignement. Désormais, il n'espérait plus sortir victorieux, lui faible, d'une lutte engagée entre les forts ; il était jeté, malgré lui, au-devant d'un désastre inévitable, soit que la coalition triomphât, soit qu'elle succombât. Il avait toujours redouté la guerre, et il avait maintenant le pressentiment d'un malheur prochain.

A la nouvelle du débarquement des Anglo-Russes, l'ambassadeur Alquier enleva ses armoiries, et cessa ses fonctions, puis partit pour Rome. Il y annonça le débarquement, furieux de la trahison de la cour de Naples, et assurant qu'en outre, huit mille hommes de cavalerie autrichienne venaient de débarquer à Tarente. Quoique les militaires comprissent toute l'in vraisemblance de cette nouvelle, qui n'était à Naples qu'un bruit populaire, le cardinal Fesch en fit part aussitôt à Paris : les Français ne se sentaient plus en sûreté à Rome ; ils commençaient à soupçonner même le Vatican, et s'attendaient à une levée de boucliers.

A Paris, on ne fut pas surpris de ce mouvement : Napoléon avait fait publier, dans le *Moniteur*, un article écrit de Vienne, qui annonçait le débarquement prochain à Naples des coalisés attendus par la cour, malgré le récent traité et la neutralité obtenue. Cette nou-

velle émanait, disait-on, de la maison de l'ambassadeur Razoomowschy. Cette lettre du *Moniteur* était-elle un avertissement à la cour de Naples, ou un moyen de préparer l'opinion publique contre elle? La victoire avait déjà souri aux drapeaux du nouvel Empereur <sup>1</sup>.

Le marquis del Gallo en avait aussitôt averti la reine, mais sa lettre ne parvint à Naples que le 28 novembre, quand déjà le sacrifice de la cour était consommé.

## IV

L'impression produite par ces événements à Naples fut profonde. On y apprit, le même jour, que la flotte était arrivée et les troupes débarquées. On supposa aisément un plan depuis longtemps arrêté; on n'avait attendu que le départ des Français pour l'exécuter. Les émigrés rentrés, les ennemis de la cour accrédiétaient cette opinion; les royalistes *ultra*, ivres d'un succès selon eux certain, la répandaient partout. Le découragement des uns et l'insolence des autres accusaient également la cour. Les royalistes ne doutaient point que l'armée coalisée ne chassât bientôt les Français de l'Italie; ils s'exagéraient le nombre et la vaillance de ces étrangers. C'est ainsi que, ne doutant pas du triomphe et s'échauffant entre eux, ils avaient répandu le bruit du débarquement des Autrichiens dans les Pouilles.

Sur la rumeur que les coalisés, venant de Castella-

<sup>1</sup> V. Lettre du marquis del Gallo à la reine, du 17 décembre 1805.

mare où ils avaient débarqué, s'approchaient de Naples, les exaltés, les curieux, même quelques courtisans, en sortirent pour leur faire une ovation. Les partisans des Anglais, les ennemis des Français, s'en réjouissaient hautement : le souvenir de Souwaroff et du contingent russe, qui avaient combattu, quelques années auparavant, pour la nation et pour le pouvoir légitime, augmentait encore leur ardeur. Des bruits favorables, chaque jour grossis, contribuaient à éveiller l'esprit d'indépendance dans le peuple.

C'était le peuple qui avait fait les deux insurrections de la fin du siècle précédent; les chefs des bandes insurrectionnelles, en 1799, affichaient une insolence étonnante : ils n'avaient jamais caché leur intention de soulever le royaume contre les Français; toute temporisation leur avait toujours paru aussi impolitique que lâche. Ils s'en prenaient souvent à la reine elle-même; les plus furieux disaient hautement que le roi était entouré de traîtres : éternel refrain des partisans ignorants et aveugles. On se laissait trop dominer par la peur, selon eux; la prudence n'était que couardise; maintenant, Napoléon et les Français ne pouvaient résister aux coups qu'allait leur porter la coalition; le royaume n'aurait plus rien à craindre pour sa religion et son indépendance; une fois le peuple armé, il saurait se défendre et défendre le trône et sa foi : l'ivresse, chez quelques-uns, tenait de la folie.

La famille royale, cependant, était consternée, les ministres abattus. Le conseil ne savait à quoi se résoudre : malheureusement, une protestation lui parut un acte d'un

danger extrême, entouré comme on l'était, presque au pouvoir des coalisés. C'était un danger dans le présent, et ce ne serait pas une justification dans l'avenir. On agita la question si la famille royale devait se retirer en Sicile. Mais à quoi ce départ servirait-il? L'aurait-on permis, on n'en avait pas même les moyens. Quelle serait la situation de la cour et du royaume, dans le cas du triomphe de la coalition? Le départ précipité d'Alquier avait épouvanté les ministres, et contrarié même la reine. On décida, pourtant, que, malgré sa retraite, le marquis del Gallo ne devait pas abandonner Paris, afin de justifier et de défendre la cour.

Le caractère de la reine se montra alors plus grand que le danger : elle écrivit aussitôt deux lettres, le même jour, 23 novembre, au marquis del Gallo, pour qu'il protestât, près du gouvernement français, contre l'attentat des Anglo-Russes. Le marquis avait courageusement affirmé à Paris que la descente était impossible; il s'appuyait sur le manque de dépêches de Naples, et, dans le cas d'une irruption injustifiable, assurait que la cour n'y aurait jamais adhéré. A la réception des lettres de la reine, il fut étonné et abattu : il connaissait déjà les événements d'Allemagne; il vit aussitôt la ruine irréparable de la cour, contre la mauvaise foi de laquelle des crises s'élevaient de tous les côtés. Il prit le parti, puisqu'on lui enjoignait de rester à Paris, de s'isoler et d'attendre.

Il écrivit, cependant, tout de suite à M. de Talleyrand, pour justifier la cour, selon les ordres de la reine. Mais le prince était alors à Brunn, et l'Empereur aux frontières de Pologne. La réponse, si tant est qu'on eût voulu

répondre, ne pouvait arriver à Paris avant quinze jours, et avant un mois à Naples.

Le marquis, en répondant aux lettres de la reine, arrivées à Paris deux jours après la nouvelle du débarquement, ne fit pas de récriminations, n'accusa pas la cour, ne soupçonna pas sa bonne foi; mais, regardant sa position comme insoutenable, il demanda son rappel. Il annonça en même temps les rapides désastres de la coalition; il en prévoyait les conséquences : la retraite des Russes et une paix désastreuse pour l'Autriche. La Prusse était demeurée dans l'indécision; si elle voulait en sortir, elle serait écrasée. Il conjura la reine de prendre un parti, mais n'en suggéra aucun; d'ailleurs, il était déjà trop tard (XLVIII).

A Naples, l'audace était tombée, ce n'était même pas l'hésitation d'autrefois; il n'y avait plus apparence de vie; c'était le découragement, l'abattement profond. La reine seule s'efforçait de le cacher, sans y réussir; elle s'attendait à ce que le marquis del Gallo lui avait annoncé. Napoléon montrerait la coïncidence de la descente des coalisés dans le royaume avec les intrigues qu'il avait toujours soupçonnées, et dont il s'était plaint si souvent, quoiqu'à tort. Les justes craintes de la reine ne pouvaient disparaître devant aucun espoir.

## V

La cour s'épuisait en démonstrations de bienveillance envers les généraux et les officiers étrangers. Le roi

accueillait avec un sourire mélancolique et incrédule toutes ces bravades ; parfois même, malgré le pressentiment de malheurs prochains, il en faisait, devant la cour, le sujet de ses plaisanteries. La reine, elle, savait se maîtriser assez pour ne pas montrer sa froideur et ses soucis. Un sourire triste révélait souvent ses pensées ou le sens de ses paroles ; et ses paroles, toujours rares et sentencieuses, devenaient bientôt l'objet de mille commentaires. Sa contenance parut tellement l'expression de sa pensée que le monde officiel se mit bientôt au même diapason ; on commença à blâmer tout bas l'arrivée des coalisés, et la rupture des relations amicales que l'on avait nouées avec la France, et qui seules promettaient une époque de paix et de sécurité. Les courtisans flairent aisément le vent. En bas, il n'y avait d'esprits indépendants et énergiques que les anciens chefs de bandes insurrectionnelles. Ils lançaient sans cesse le sarcasme et même l'injure contre la cour, qui ne se décidait pas à organiser ces phalanges irrégulières de la démocratie royaliste. Aussi, partout, aux craintes de la guerre répondaient les rêves d'anarchie et de réaction. Dès les premiers jours, les alarmes augmentaient, quoique non encore justifiées : le malaise universel s'aggravait des mauvais conseils du découragement et de la peur.

Le roi avait fait annoncer l'arrivée inattendue des coalisés. Dans l'article du *Journal officiel*, on laissa percer le regret de cet événement, et de l'éloignement de la légation française : on disait que l'une était inattendue, et l'autre désagréable. On promettait en même temps de

faire respecter les personnes et les propriétés des sujets français, italiens et suisses, qui voudraient rester à Naples. Le souvenir de ce que les Français avaient fait, à Livourne, contre les propriétés des Anglais, pouvait faire redouter des représailles. On tâcha, par cette proclamation, de rassurer le commerce. Le gouvernement prenait les propriétés et les personnes sous sa garantie, en avertissant, pourtant, que le gouvernement ne pouvait étendre sa garantie au delà du continent; c'était assez dire qu'on n'avait ni force, ni volonté devant les coalisés; les Anglais, d'ailleurs, dominaient dans la Méditerranée. (XLIX.) Ainsi, l'on affirmait encore la neutralité napolitaine en présence des coalisés qui venaient de la violer. C'était tout ce qu'on croyait pouvoir. Quant au reste, on se laissa aller à la dérive, au courant de la fatalité. C'était la dislocation du pouvoir, l'abdication de la volonté, qui ne sauvait malheureusement pas de la responsabilité.

En ce moment même, Alquier, réfugié à Rome, prétendit avoir reçu, du chargé d'affaires d'Espagne, l'avis que tous les bâtiments français dans les ports du royaume avaient été mis sous séquestre, et que les Français, épouvantés des dispositions que la cour paraissait décidée à prendre, étaient en fuite. Il ne savait plus comment se donner encore de l'importance.

La cour pensait, au contraire, qu'il était prudent et politique de garder une inertie calculée. Le roi comprit qu'il n'avait qu'à suivre les événements qu'il n'était plus maître de diriger. Les militaires seuls sentaient la nécessité d'une prompt détermination; le général de Damas, surtout, voulait qu'on mît le temps à

profit, mais il se tint dans la plus grande réserve. Les partisans de la guerre redoublaient d'efforts, pour en finir avec les hésitations et les scrupules de la cour. L'impassibilité de la cour ne convenait nullement ni aux coalisés qui voulaient une coopération, ni à leurs partisans. Aussi, les uns s'indignaient-ils, les autres criaient-ils contre les ministres et la reine, accusant le roi de faiblesse, la reine d'entêtement, et Médici de trahison, rappelant que Médici avait été autrefois arrêté comme conspirateur. Loin d'en accuser le chevalier Acton qui l'avait calomnié, ils regrettaient son absence, et ne désignaient pas autrement Médici que par le nom de Jacobin. Prétendait-on attendre, disaient-ils, que Napoléon eût anéanti la coalition en Allemagne, et lui donner le temps de l'écraser ensuite en Italie? La cour pensait-elle le désarmer par son immobilité? Ne le connaissait-elle donc pas encore? La cour n'avait pas cherché l'occasion de sa délivrance; à présent, si elle ne saisissait ce moment unique, il ne restait qu'une chose à faire, se réfugier en Sicile et laisser conquérir le royaume.

Le général Lascy, inquiet de l'attitude de la cour plus que tout autre, voulut l'arracher à tout prix à son inertie. Il se rendit à la *Favorita*, à deux lieues de la capitale, où la famille royale s'était retirée, pour rester étrangère à tout ce qui se passait à Naples. Il chercha à rassurer la cour, à persuader la reine, à entraîner le roi. Il était convaincu que l'irrésolution du roi naissait de la crainte de se voir abandonner, dans le cas d'un revers des armées coalisées. Il voulait donc le rassurer et le convaincre qu'on ne se désisterait pas de l'entreprise, avant l'entière

délivrance de l'Italie. Aussi, parlant devant toute la cour, il dit avec jactance qu'il ne remettrait pas son épée dans le fourreau, tant qu'un seul Français resterait en Italie. Le roi, sarcastique comme on sait, fit une exclamation, dans le dialecte napolitain, assez méprisante ; et tout le monde de rire. Le général, qui ne pouvait la comprendre, en fut interdit, mais reprenant son aplomb, il mit un frein à son ardeur belliqueuse et se retira, sans avoir rien obtenu, à Naples, où l'exclamation du roi fut bientôt connue et commentée. Soixante ans ne l'ont pas fait oublier, et on l'a répété même de nos jours, pour bernier un vantard glorieux.

L'exclamation du roi prouvait, surtout aux courtisans, qu'il ne croyait pas aux triomphes de la coalition, et c'était pourquoi il voulait demeurer étranger à la lutte. Aussi, les royalistes *ultrà* se prirent-ils à crier plus haut encore contre ce qu'ils appelaient la *neutralité favorite*. Le général Lascy fit alors intervenir le général Greig : ils allèrent ensemble à la *Favorita*. L'Anglais, avec une morgue insultante, fit entrevoir des représailles redoutables de l'Angleterre, si l'on abandonnait en ce moment suprême la cause de toute l'Europe. Napoléon, dit-il, (et en cela il était prophète), s'il sort vainqueur de la lutte, ne tiendra pas compte de l'indifférence de la cour, et saisira le prétexte du débarquement des coalisés pour s'emparer du royaume ; s'il est vaincu, l'Europe se souviendra que le roi de Naples a déserté la cause commune : *Songez*, ajouta-t-il, *que vous avez trop fait pour vous compromettre, et rien pour vous sauver !*

Avec les ministres déjà fort intimidés, ils tinrent en-

suite un langage plus menaçant et plus insultant encore. Défiants et soupçonneux, ils n'admirent aucune excuse : on ne pouvait opposer le manque d'argent, l'impossibilité d'un enrôlement encore moins, il n'y avait pas de conscription ; n'importe, on devait faire un premier essai, dans les circonstances impérieuses de la guerre. Ils prétendirent aussi s'arroger le commandement de l'armée napolitaine ; car ils commençaient à se défier tellement de la cour et du gouvernement, que le général Lascy demanda, pour la sûreté de ses troupes, la place de Tarente, et le général Greig celle de Gaète. C'étaient des scènes de tous les instants.

Il fallut fléchir, malgré l'évidente impossibilité. Sous la pression des coalisés, il fallut organiser un noyau d'armée, et la faire passer de l'état de paix à celui de guerre, acte en quelque sorte agressif contre une puissance aussi redoutable que l'Empire français. La cour fut obligée de décréter une levée de trente mille hommes. Il eût été bien plus facile de décréter une insurrection en masse pour la défense du royaume ; on eût eu pour soi les dispositions du peuple et l'exemple de la précédente insurrection. Mais les coalisés voulaient une armée régulière, et songeaient à un mouvement offensif. Or, on n'improvise pas des soldats : lever trente mille hommes, sur une population d'un peu plus de quatre millions d'habitants, et en quelques jours, était une absurdité. Les militaires s'en moquaient, les ministres haussaient les épaules, mais baissaient la tête. Où prendre d'ailleurs l'argent pour les habiller, les armer, les nourrir et les payer ? problèmes insolubles !

La cour se soumit jusqu'à faire jouer au comte de Damas un rôle volontairement effacé : il devait commander l'armée qui comptait un peu plus de huit mille hommes, mal organisés, mal armés, presque en haillons, mais dépendre du général Lascy. Les généraux de la coalition obligèrent à une réquisition de chevaux, pour monter les officiers et pour l'artillerie : les officiers anglais en exigèrent, pour eux seuls, trois cents. On fit écrire aux Présides des provinces d'organiser les milices : même difficulté que pour le recrutement de l'armée. Aussi, tous les Présides protestèrent ; mais on tenait, le général anglais plus que tout autre, à montrer que la résistance était au fond même des populations, sans réfléchir que le recrutement de trente mille hommes et l'organisation des milices s'excluaient presque l'une par l'autre.

Aussi, soit calcul, soit insouciance, l'ordre ne fut pas même envoyé à tous les Présides. Ceux à qui il parvint, faute d'argent, d'armes et de temps, ne l'exécutèrent point ; de sorte que, quelques mois après, quand le royaume fut envahi, les milices n'étaient nulle part organisées.

Les Anglais, dès que ces dispositions furent prises, parurent tout à coup demeurer étrangers à tout ce qui se faisait ou s'ordonnait. Ils formaient comme un corps indépendant : le général Greig paraissait prévoir qu'il serait bientôt contraint de se rembarquer, et donna ordre à ses bâtiments de guerre et de transport de se réunir sans délai dans la rade de Gaëte. Le général Lascy ne s'agita que près de la cour ; le seul général Anrep s'occupa des véritables besoins du corps d'expédition : l'armée coalisée demeura immobile.

## CHAPITRE XII

Désastres des coalisés en Allemagne, et leur retraite précipitée du royaume. — Ordre du jour de Schoënbrunn. — Marche des Français. — Envoi du cardinal Ruffo à Napoléon, et du duc de Saint-Téodora à Joseph. — On offre l'occupation des ports, des places, l'abdication du roi. — Situation désespérée.

### I

Ce fut alors qu'arriva à Naples la nouvelle de la bataille de Trafalgar ; la cour ne s'en réjouit pas, comme autrefois de la bataille d'Aboukir. Rien à ses yeux ne rendait possible le succès de la coalition : la reine était chaque jour moins rassurée que tous les autres ; le roi, morne, devenait solitaire. On avait le pressentiment d'un désastre.

En effet, le sort de la guerre était déjà décidé : les coalisés avaient débarqué à Naples, le jour même où les Français occupaient Vienne. On apprit bientôt, et coup sur coup, l' inexplicable capitulation d'Ulm, la victoire d'Austerlitz et la paix de Presbourg. Le traité de Presbourg faisait perdre à l'Autriche toutes les possessions qu'elle avait acquises en Italie, par celui de Campo-Formio. Le marquis Ruffo, ambassadeur de Naples à Vienne, avait envoyé ces nouvelles à la cour, sans connaître le

débarquement des coalisés dans le royaume. Bientôt, la nouvelle se répandit que la coalition était dissoute, et qu'on rappelait les Anglo-Russes, qui venaient à peine de s'établir sur les frontières. Un aide-de-camp de l'empereur Alexandre, Chepoloff, expédié de Holitch, apporta au général Lascy l'ordre de voler à la défense des îles Ioniennes, et de faire voile avec le reste des troupes pour la mer Noire <sup>1</sup>.

Les coalisés purent, alors, comprendre leur faute de n'avoir pas pris l'offensive, et pénétré au cœur de l'Italie : peut-être, il est vrai, un mouvement offensif était impossible, ils manquaient de cavalerie, l'artillerie n'était pas attelée; ils avaient compté trouver tout à Naples, où rien n'existait, le débarquement n'étant pas prévu. Le général Lascy réunit à la hâte un simulacre de conseil de guerre à Jeano, en cachant aux généraux l'ordre et les instructions qu'il venait de recevoir. Le désastre d'Austerlitz et la ruine de l'Autriche avaient abattu tous les esprits; le seul général Anrep fut d'avis de tenter la fortune des armes, et de défendre un roi malheureux qu'on venait de compromettre. Tous les autres furent d'avis de se retirer le plus tôt possible, ajoutant qu'il *fallait laisser le roi libre de traiter de la paix*. Cette décision, dérisoire et même insultante, fut émise le 6 février 1806, et aussitôt les troupes Russes commencèrent leur mouvement de retraite : dans leur précipitation, elles brûlèrent sur le Liris un radeau, qui rendit ensuite difficile le passage du fleuve à l'artillerie napolitaine;

<sup>1</sup> Relation de la Campagne de 1805, par le général Mikhaïlowshy. p. 362.

L'ennemi était, cependant, encore à cent cinquante lieues. Mais les Russes coururent vers Matera et Gravina, et le 10, ils étaient déjà partis pour les îles Ioniennes.

Les Anglais les imitèrent, en se retirant avec la même précipitation. Ils tuèrent les chevaux qu'ils avaient pris par réquisition, et brûlèrent aussi le pont de bateaux sur le Garigliano, quoique le corps du général Saint-Cyr ne fût pas encore entré dans les États Pontificaux. Bientôt ils furent embarqués pour la Sicile. On faisait si peu de cas du roi de Naples, qu'ils ne lui donnèrent même pas communication de ce projet : ils arrivèrent, sans être attendus, à Messine, et y débarquèrent, comme ils avaient fait à Naples.

Mais ce qui est plus étonnant, c'est que les Anglais, dans leur retraite, tentèrent de s'introduire, par un coup de main, dans la place de Gaëte : ils ne s'arrêtèrent que devant la menace du gouverneur de la forteresse, prince de Philipstadt, de tirer sur leurs bataillons.

## II

Le roi Ferdinand IV n'était pas le seul monarque absolu qui eût à souffrir des échecs de la coalition, mais, circonstance exceptionnelle, il ne pouvait éviter une catastrophe. Les fautes qu'il avait pu commettre, si tant est qu'il en eût commises, allaient avoir des conséquences sans limites : toutes les apparences étaient contre lui, et le vainqueur était inexorable.

On eût dit que les coalisés étaient venus, tout exprès,

pour attirer sur le royaume les armes victorieuses de Napoléon, et en motiver l'invasion. Ils laissaient au roi le soin de se défendre avec ses propres forces, et toutes ses forces se réduisaient à un corps de près de dix mille hommes, à chaque instant affaibli par le découragement et les désertions. (L.) Les nouvelles d'Allemagne, et la retraite précipitée des coalisés, avaient abattu tous les esprits. Dans aucun traité, dans aucune convention, on ne s'était souvenu du roi de Naples; le mentionner était peut-être impraticable, quoique ce prétendu allié fût le plus faible, et, par cela même, le plus compromis. On l'abandonna aux prises avec son inévitable malheur; on le condamna à une défense désespérée, sans moyens et sans espoir de succès ou de médiation.

Comment sauver le royaume? On avait projeté, pendant cinq ans, la ruine de la maison de Naples; on ne l'avait évidemment différée que jusqu'au jour où cette ruine concorderait avec la politique. Maintenant, on pouvait l'accomplir impunément. Un ordre du jour, ou proclamation, de Napoléon, déclara que le roi de Naples avait cessé de régner. (LI.) Le nouvel Empereur d'Occident disposait, pour la première fois, d'un trône par un édit.

C'est de Vienne qu'il se hâta de notifier la déchéance de la maison de Naples à l'Europe. Le général Saint-Cyr, disait-il, marche à grandes journées sur Naples, pour punir la trahison de la reine, *et précipiter du trône cette femme criminelle qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes.* Il annonça, dans son bulletin, qu'on avait voulu intercéder, mais que l'Empereur avait répondu : *Que les hostilités dussent-elles re-*

commencer, et la nation soutenir une guerre de trente ans, une si atroce perfidie ne pouvait être pardonnée. Quelques jours après, à la suite d'une rentrée triomphale, au milieu d'un peuple prosterné, il jugea que le temps d'accomplir ses desseins était venu : en ouvrant le Corps Législatif, il fit éclater sa colère, et annonça qu'il tirerait vengeance de la cour de Naples. Tous les discours d'apparat furent dirigés contre elle : on s'indignait de la diversion odieuse, de la déloyauté imprudente avec laquelle avait été rompu un traité récent de neutralité ; on employait des termes flétrissants, pour tuer moralement la maison de Naples aux yeux de l'Europe, et surtout de la France. C'était l'abaissement dans la grandeur, et le scandale dans la victoire.

Partout on répétait : le roi de Naples n'est-il pas digne de toute punition, pour avoir trahi la foi jurée, et les intérêts de la France ? On respectait moins encore cette âme si fière, la reine, coupable d'avoir soulevé les nationalités contre l'Empire. Les journaux et les pamphlets ne la désignaient pas autrement que sous le nom de *moderne Athalie*.

Déjà les légions, qui avaient proclamé le nouvel Empereur et combattu pour lui, avaient été lancées contre le royaume de Naples. C'étaient quarante mille hommes de cette armée enthousiasmée d'une fortune si merveilleuse. Le maréchal Massena la commandait.

Tout conspirait contre Naples. Mais rien ne fut plus douloureux que la conduite des Bourbons d'Espagne, qui envoyèrent une réserve de dix mille hommes en Toscane. Le roi d'Espagne était poussé par le prince de la Paix,

ennemi, comme le marquis del Gallo en avait averti la reine, du prince et de la princesse des Asturies, et par conséquent de la maison de Naples. Jamais les liens de famille n'ont tenu contre la raison d'État; mais, à Madrid, on se souvint, peut-être, de l'exemple de Philippe V, qui prit les armes contre Louis XIV, à qui sa couronne avait coûté tant d'hommes et de trésors! Napoléon avait demandé ces troupes au commencement de l'année, et le 4<sup>er</sup> mars, elles entrèrent à Florence. On ne cacha pas au cabinet de Madrid que ces troupes devaient *remplacer les Français*, qui en ce moment marchaient contre Naples. On a dit que cela flatta les cours de Madrid et de Florence, comme une preuve de confiance. (TORENO, *histor. de la Guer. de Espâna, t. I.*) Mais cela ne flattait que la vengeance du prince de la Paix contre le prince des Asturies, Marie-Caroline et sa fille.

L'armée française, à son entrée dans les États de l'Église, manquait de tout et même de munitions. Le gouvernement de Rome lui en fournit. Le prince Joseph Napoléon qui s'y rendit, comme lieutenant-général de l'Empereur, eut à se louer beaucoup, en écrivant à son frère, du zèle avec lequel Rome l'assista<sup>1</sup>. C'est ce zèle qui hâta l'invasion du royaume; tout le monde s'aveuglait sur sa propre situation<sup>2</sup>.

Pressée par le péril, la cour de Naples se décida à tenter un dernier effort par la voie des négociations.

<sup>1</sup> Correspondance politique et militaire de Joseph Bonaparte.

<sup>2</sup> Les troupes françaises qui passèrent par Rome, du mois de février au mois d'avril, furent au nombre de 60,000. Les dépenses causées par ce passage au trésor romain furent de 5,200,000 fr. outre les munitions. V. E. Pistolesi, *Vie de Pie VII*, vol. II, p. 137.

Tout en espérant peu, on donna, à cet effet, tous pouvoirs au marquis del Gallo ; mais une royauté malheureuse doit s'attendre à l'oubli de tous les devoirs. Malgré son dévouement, le marquis attendait sa révocation : pour ne pas paraître complice de ce qu'on appelait, à Paris, la *trahison de Naples*, il se faisait presque honneur de ne plus dépendre de son gouvernement ; abasourdi par les clameurs qui retentissaient à Paris contre la cour, surtout depuis le triomphe des armes françaises, il affectait de déclarer qu'il se regardait comme compromis, moins dans son caractère d'ambassadeur, que dans son honneur de gentilhomme. Peut-être crut-il un moment à la mauvaise foi et à la duplicité de la cour ; il tint à décliner toute complicité.

Il avait dit à Joseph Napoléon qui, alors, était à la tête du gouvernement, à Paris, qu'il ignorait tout ce qui se passait à Naples, et lui montra des lettres, qui allaient jusqu'au 2 novembre, et dans lesquelles la cour protestait de sa volonté de maintenir et de respecter la neutralité <sup>1</sup>.

Mais, à mesure que les cris et l'indignation contre la cour s'accrurent, le marquis devint plus incertain : il pressentait la tempête, et il demeurait sans communications officielles, toute correspondance avec Naples étant interrompue. S'il faut en croire la correspondance de Joseph Napoléon, le marquis se serait cru cependant assez bien informé, pour lui donner comme certaine la nouvelle que le chevalier Acton et le comte de Damas avaient de nouveau pris la direction des affaires ; il lui aurait dit, quelque temps après, que la reine lui avait

<sup>1</sup> V. Correspondance politique et militaire de Joseph Bonaparte.

écrit : « Les Français ont violé le territoire Prussien, les Anglo-Russes pouvaient bien violer celui de Naples. » Mais la reine n'avait écrit qu'une seule fois, depuis que les coalisés étaient débarqués, les communications aussitôt ayant été interrompues. Une telle justification, de la part de la reine, eût été, d'ailleurs, intempestive et contraire à la communication que le marquis devait faire à M. de Talleyrand et qu'il venait d'envoyer. Plus tard, selon la même source, le prince héréditaire lui aurait dit qu'il avait essayé en vain de sauver le royaume, par le traité de neutralité; mais c'était une façon de se plaindre des coalisés, et non un regret; ce mot n'impliquait pas, du reste, l'aveu que la cour aurait violé le traité, mais il indiquait une divergence d'opinions dans la famille royale, divergence qui n'exista jamais.

Le marquis, dit-on, serait tellement tombé sous l'influence de Joseph, que, peu à peu, il se serait abaissé jusqu'à lui fournir des renseignements qu'il croyait exacts, sur la marche des colonnes et les forces que le royaume pouvait fournir, les évaluant de dix à quinze mille hommes. Il l'aurait, en même temps, averti, toujours selon la correspondance de Joseph, que quinze cents officiers russes avaient débarqué à Naples, d'où il eût conclu que les coalisés se proposaient de faire dans le royaume des levées considérables.

Mais aucune lettre de la reine et du prince héréditaire, depuis le débarquement des coalisés, n'existe dans la correspondance du marquis del Gallo. La reine avait cessé d'écrire; le gouvernement, qui n'existait que de nom, ne faisait plus de communications; et le marquis

n'avait pas reçu de réponse à ses dernières dépêches. Il ignorait parfaitement ce qui se passait dans le royaume; à la date où Joseph communiquait ces nouvelles à son frère, il n'y avait pas encore de mouvements de troupes; le marquis n'aurait pas manqué de faire part de ce qui était vrai, de la levée ordonnée et de la réorganisation des milices, qui n'avait pu s'exécuter; il était également faux qu'il y eût eu un débarquement de quinze cents officiers; si le marquis l'eût dit, le prince Joseph n'aurait pas dû le croire.

Cependant, les instructions, qu'on lui envoyait maintenant de Naples, lui enjoignaient de se conduire selon ce qui lui serait inspiré par sa prudence et son dévouement. Mais ces instructions arrivèrent, quand on pouvait considérer tout comme perdu. Le prince de Talleyrand ne répondit pas même à la note du marquis : celui-ci était si découragé qu'il en serait venu, assure-t-on, jusqu'à se faire recommander par Joseph à l'Empereur, afin d'obtenir la permission de rester en France, pour y vivre, aurait-il dit, et y mourir<sup>1</sup>. Si ce n'était pas un vœu singulier, c'était, pour le moins, une permission bien extraordinaire qu'un ambassadeur aurait demandée.

### III

Dans cette situation, les négociations, loin d'aboutir, ne pouvaient pas même être entamées : on marchait, à Naples, dans les ténèbres. Aussi, tandis que la

<sup>1</sup> V. Correspondance politique et militaire de Joseph Bonaparte.

cour avait encore une lueur d'espoir, l'orage grossissait avec une rapidité effrayante. Le temps pressait : il fallait, avant tout, arrêter la marche de l'armée française. Pour cela, il était urgent de désarmer le courroux vrai ou simulé de l'Empereur : on se décida à lui envoyer le cardinal Ruffo ; le choix n'était pas heureux, attendu les antécédents politiques de l'envoyé. Mais c'était un haut personnage, connu par sa loyauté, et tout le monde le croyait capable, à cause de sa dextérité.

Il n'y avait, à la cour, que la reine qui comprit l'humiliation à laquelle on était réduit, et l'inutilité de tous ces efforts. Elle seule, la tristesse sur le front, et un mélancolique sourire sur les lèvres, luttait fermement contre le découragement et les illusions de son entourage ; son âme, en s'ouvrant en ce moment, à sa fille Antoinette, princesse des Asturies, laisse lire ses pensées les plus secrètes :

« C'est ce fatal débarquement des Anglais, lui écrit-elle, « qui a fait tout notre malheur : après nous avoir com-  
« promis, ils nous ont quittés, au moment où le danger  
« était plus violent ; ces gens nous ont perdus. Votre  
« père est prêt, afin de satisfaire Bonaparte, à abdiquer.  
« Beaucoup de gens croient que cela suffira pour dis-  
« siper l'orage. Je ne le crois pas, et je suis convaincue  
« qu'on veut le royaume de Naples... Dieu nous jugera,  
« et la postérité ! » (LII.)

Degraves personnages, et le cardinal lui-même, croyaient à l'efficacité de l'abdication, le roi s'y résignait, la reine ne s'y opposait pas : mais, quoique Joseph-Napoléon ne prit pas encore le titre de roi, il n'en était pas moins,

aux yeux de la reine, le souverain désigné du royaume. Cette âme fière qui, à défaut de l'affection, méritait l'admiration de ses adversaires, voyait tout perdu, mais répétait toujours : *Je n'ai rien à me reprocher* (LIII).

Se pliant aux sollicitudes de la cour, la reine adressa à Napoléon une lettre pleine de dignité et de confiance. L'Empereur ne répondit pas, et donna l'ordre à son frère, alors à Rome, de ne répondre à aucune communication. Après la violation du traité, disait-il, il ne pouvait plus se fier aux promesses de la reine. Il lui enjoignit, en même temps, d'empêcher le cardinal Ruffo d'arriver à Paris.

Le cardinal, quoique mal accueilli par Joseph à Rome, n'en continua pas moins sa route pour Paris. Mais, là, l'Empereur ne voulut pas même le recevoir. On s'aperçut seulement alors, à Naples, que c'était une maladresse d'avoir choisi un pareil négociateur.

On envoya immédiatement le duc de San-Teodora à Rome, auprès de Joseph : c'était un des seigneurs les plus qualifiés par sa naissance et les plus distingués par l'esprit. Il devait demander à Joseph, de la part du prince héréditaire, une entrevue sur la frontière, entrer en pourparlers, et gagner du temps. Il était autorisé à offrir des ports dans la Sicile, et à laisser entendre que le roi abdiquerait, en faveur du prince royal <sup>1</sup>.

Mais, arrivé à Rome, le duc fut aussitôt découragé par l'accueil qu'il reçut. Le prince Joseph fut froid, réservé, presque silencieux. San-Teodora laissa inutile-

<sup>1</sup> V. Lettres de la reine à la princesse des Asturies. Instructions du prince héréditaire au duc de San-Teodora.

ment entendre que, pour un armistice de trente-cinq jours, le roi aurait donné Gaëte, et même la place de Capoue; c'était se livrer pieds et mains liés, et découvrir la capitale : mais on se souvenait de l'armistice de Foligno, et on ne se souvenait pas de la médiation de la Russie qui l'avait fait accorder. Joseph, d'ailleurs, d'après les instructions reçues, ne pouvait arrêter la marche de l'armée française sur Naples. Cependant, quoique les ordres de son frère, dit-il, fussent impératifs, il offrit au duc des passeports pour Paris, où il pourrait négocier. Mais il ne dissimulait pas l'inutilité de cette tardive démarche. C'était une dérision; ce qui semblait un acte de bienveillance cachait un but : il faisait entendre que la cour de Naples pourrait encore obtenir des concessions, si elle n'employait pas des moyens désespérés : le souvenir de l'insurrection de 1799 faisait redouter la résistance populaire; les peuples étaient alors plus fidèles et plus fiers, l'histoire est là pour le montrer dans toutes ses pages : mais c'était de la part de Joseph une ruse indigne de la force. Le duc, trompé par les assurances qu'il lui donna, les communiqua aussitôt à sa cour <sup>1</sup>.

## IV

Tout espoir de paix était évanoui, la situation paraissait désespérée. Dans cette extrémité, le roi fit assembler le conseil d'État extraordinaire. Les ministres n'étaient

<sup>1</sup> Lettres du duc de San-Teodora au roi.

pas des capacités politiques éminentes; esprits sages, modérés, propres à donner une bonne direction aux affaires dans un temps de paix, ils avaient le dévouement, si commun à cette époque, ils abdiquaient toute volonté devant le roi, subissaient l'impression et ne l'auraient jamais donnée. Ils arrivèrent mornes, abattus : le ministre de la guerre, anéanti, semblait affaissé sous le poids de sa responsabilité; le ministre Medici était tourmenté d'une anxiété qu'il cherchait vainement à cacher.

Le conseil réuni, on discuta non plus les moyens de conjurer l'orage, mais ceux de résister : mais comment s'y prendrè? Le royaume avait été toujours difficile à défendre : Gaëte ne protége pas la route de Rome, Pescara moins encore celle des Pouilles, l'intervalle n'est pas suffisamment défendu par la chaîne des Apennins. Quant à Naples, c'est une folie de vouloir y résister; on n'était plus au temps d'Orange et de Lautrec. Le peuple l'avait tenté sept ans auparavant, mais par un mouvement d'élan et de désespoir. Le général Championnet l'avait appelé *un peuple de héros* <sup>1</sup>.

Les frontières étaient découvertes, et les places en ruines. L'administration était une machine usée, le trésor, non pas appauvri, mais vide, l'armée faible, et sans confiance dans son avenir. Pas une main, quelque confiante qu'elle fût, ne pouvait mettre en mouvement l'une, ou électriser l'autre. Le petit corps de troupes, qui avait garni l'extrême frontière un mois auparavant, au milieu des coalisés, se trouvait maintenant concentré

<sup>1</sup> Rapport du général Championnet au Directoire sur la prise de Naples, en 1799.

devant Naples; il était consterné, et déjà les volontaires de la nouvelle levée se fondaient par la désertion. C'est ce noyau de troupes qui devait se mesurer contre quarante mille hommes de ces vieilles troupes qui venaient de vaincre la coalition européenne. Et, tandis qu'elles s'approchaient de Rome, d'autres légions encore descendaient de la haute Italie, pour les soutenir. Des triomphes impossibles l'auraient à peine sauvé; la prolongation de la lutte était le seul succès qu'on pût espérer.

Par suite de la rapidité vertigineuse avec laquelle avaient marché les événements, la démoralisation était entrée dans toutes les âmes; personne n'osait envisager l'idée d'une défense contre une armée qui venait de battre les Russes et de détruire l'Empire d'Autriche. Quand même le gouvernement et le roi eussent voulu opposer une résistance quelconque, la cour tout entière tremblait d'effroi, à la pensée d'une irruption triomphante des Français dans Naples. Tous les conseils étaient timides, l'entourage du roi le pressait et pressait secrètement les ministres de céder. La jactance des chefs de bandes était tombée : au débarquement des coalisés, ils s'étaient dédommagés d'une longue contrainte par leurs bravades, par la hardiesse de leurs vœux et de leurs rêves, et quoique furieux qu'on ne donnât pas l'ordre d'organiser les bandes, ils attendaient, avec une anxiété mêlée d'espérance, la nouvelle du désastre des armées françaises, de la mort peut-être de l'Empereur, dévancé brutalement l'heure de sa mort; car l'Empire n'avait pas de lendemain : la cause de la France était confondue avec la fortune d'un seul homme. Derrière

lui, disaient-ils, c'était le chaos, et ils étaient prêts à mettre tout à profit. Mais, ces espérances ayant bientôt été déçues, tout ce feu s'était réduit en fumée.

Maintenant, l'espoir de désarmer la colère de Napoléon soutenait seul la cour et les hommes crédules, toujours avides d'embrasser les illusions qui les flattent. Aussi, tantôt c'était la pusillanimité, l'inertie, une confiance folle dans les vieilles routines diplomatiques, tantôt l'espérance, plus funeste que la crainte. L'histoire, néanmoins, les excusera. Dans bien d'autres États que Naples, on a éprouvé la même pusillanimité, la même crédulité.

Il n'y avait que le peuple qui se montrait disposé aux résolutions énergiques. Son ferme bon sens avait longtemps à l'avance prévu cet inévitable dénouement ; il laissait éclater librement sa colère et son indignation contre les coalisés ; la haine populaire, plus clairvoyante que la politique des hommes d'État, n'attendait rien des négociations. Les cœurs étaient embrasés, tous les bras prêts à s'armer. Telles étaient ses dispositions, que la cour n'avait qu'à les suivre, au lieu d'avoir à le pousser, comme on s'était plu à le supposer ; mais la cour se taisait, les chefs ne se montraient pas ; aussi, tout s'exhalait en paroles. Cette effervescence était si réelle, que, trois mois après, les troubles des provinces commencèrent : la colère du peuple éclata, car en cherchant à inspirer la terreur, les Français ne firent qu'augmenter sa haine. La cour était, pourtant, loin de penser à noyer le royaume dans une insurrection populaire.

Telle était la situation des esprits, quand le conseil se

réunit. Il dut reconnaître que, pour résister, on s'y était pris trop tard et mal. On avait penché un moment vers l'extrême ressource de ranimer l'enthousiasme des masses ; mais les dépêches de San-Teodora, trompé par de fallacieuses insinuations, venaient de faire perdre ce dernier espoir <sup>1</sup>. L'ordre même d'organiser les milices, expédié sous la pression des coalisés, n'était arrivé qu'au Préside de Losenza, de Reisis-Simone et au marquis Rodio, préside de Matera ; et ce dernier n'avait pas manqué d'exposer au gouvernement l'impossibilité où il était de l'exécuter.

Les faits venaient donc malheureusement dévoiler la fausseté de tous les bruits qu'on avait jusqu'alors fait courir sur les armements populaires dans le royaume. Tous ces chefs de bandes, ces armements, ces canons envoyés en Calabre, ces recrutements, dont Alquier et Saint-Cyr même avaient fait tant de bruit, étaient une fantasmagorie.

Après les dépêches de San-Teodora, qui faisaient briller une dernière lueur d'espérance, on renonça tout à fait à ce dernier moyen de résistance. C'était une illusion, il est vrai, vu le manque d'armes et d'argent, de penser qu'on pouvait opposer le peuple à une armée. Mais ce n'était pas une illusion moins décevante, que d'espérer fléchir et désarmer l'ambition du vainqueur d'Austerlitz. Il y a des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que de se préparer à combattre et à périr.

La reine seule montrait de l'énergie, croyant probablement qu'on pouvait encore sauver la monarchie. Elle

<sup>1</sup> Lettre du duc de San-Teodora au prince héréditaire.

ne voulait pas qu'on suspendît l'ordre de l'armement populaire; elle ne nourrissait aucune illusion, et se défiait des insinuations de l'ennemi : l'armée, en se défendant, aurait donné le temps à l'insurrection d'éclater; le prince héréditaire, François, soulèverait les Abruzzes, le prince Léopold les Calabres, le roi organiserait les réserves en Sicile; on comptait sur l'affection que les populations, et la noblesse, assez riche alors, avaient pour lui. La reine resterait à Naples, elle se souvenait du rôle de sa mère en Hongrie.

On revenait ainsi au plan désespéré qu'on avait un moment imaginé, en mai 1804 : la reine avait confiance dans le peuple, se rappelant ce qu'il avait fait à la fin du siècle, et elle ne se trompait pas, car, bientôt, on en eut de nouvelles preuves, dans une seconde et plus formidable insurrection; c'est le royaume de Naples qui donna l'exemple à l'Espagne. La reine comprenait, cependant, qu'elle ne parviendrait jamais à surmonter la terreur des conseillers et les illusions de la cour. Ces troubles et ces indécisions aboutirent à cette suprême décision : la famille royale s'embarquerait pour la Sicile, ce qui était facile, les Anglais tenant la mer et occupant Messine; on défendrait les Calabres, et l'on attendrait les événements<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> V. Lettre du roi au vice-amiral Nelson.

## CHAPITRE XIII

Départ du Roi. — Evacuation de Naples par les troupes royales.  
— Départ de la reine, des princes, de la cour, des ministres.  
— Confusion et terreur à Naples. — Quelques patriotes armés dans les rues.

### I

Au milieu d'un si grand désastre, la famille royale montra une véritable magnanimité. Le départ résolu, de même qu'en 1799, le roi remit les rênes du gouvernement, pendant son absence, au prince héréditaire. Le prince devait essayer de défendre le royaume, autant qu'il pouvait, et traiter avec l'ennemi. Une régence l'aiderait de ses conseils et de son expérience ; le général Naselli en était le président, le prince de Lanosa et le président de Rota Cianciulli, membres.

Au départ du roi, le mole, les hauteurs de la ville, et les terrasses se couvrirent de spectateurs stupéfaits et éplorés : tandis qu'il s'éloignait, avec une vive douleur, de ce superbe amphithéâtre de Naples, la multitude émue lui témoignait sa fidélité par ses larmes et sa consternation. En voguant vers la Sicile, il entendit longtemps, à travers les flots, les acclamations de son peuple et les

derniers adieux de sa fortune. Un vaisseau de guerre russe, qui l'escortait, emmenait sur son bord le roi de Sardaigne qui, lui aussi, avait été dépouillé de sa couronne ; c'était le 23 janvier 1806.

Dix-huit jours après, la reine, ses filles et quelques ministres s'embarquèrent pour rejoindre le roi à Palerme. Avant de partir, elle se rendit avec toute sa famille, à pied, vêtue de deuil, à une petite chapelle, située à Chiaja, dédiée à sainte Anne et en grande vénération parmi le peuple. L'affluence était considérable, personne ne voulut fuir la contagion de l'infortune. La foule était morne, consternée ; la reine se fit admirer par la noblesse de son attitude, et l'expression de son regard : c'était un héros désarmé qui ne pouvait plus combattre. Cette attitude si noble, ce spectacle d'une âme élevée, se tenant ferme devant la fortune contraire, furent, peu de temps après, dénoncés comme un dernier effort tenté pour exciter le peuple à la résistance. La reine, pourtant, comme tout le monde, depuis la décision du conseil, en avait abandonné toute idée : la résistance était impossible, à cause de la disproportion des forces, du temps qui manquait, et de l'absence de tout moyen d'opposition armée : on avait même renoncé au projet d'envoyer les princes organiser la résistance dans les provinces.

Tous les hommes décidés, tous les chefs des anciennes bandes, après le départ du roi, abandonnèrent précipitamment la capitale. Les plus audacieux se rendirent en Calabre, pour y chercher un abri, plutôt que pour s'y défendre. Ceux qui se croyaient compromis s'embarquèrent pour la Sicile. Le petit corps d'armée, sous les

ordres de Damas, avait déjà commencé son mouvement de retraite, et abandonné la capitale. Un manifeste royal annonça au peuple qu'il fallait céder; les princes allaient partir pour Palerme : le sentiment général était celui de l'abattement et de la torpeur.

La reine Marie-Caroline, abandonnée, ne songea donc point à choisir le moment où la peur gagnait tous les esprits, pour exciter l'enthousiasme du peuple. Elle était bien loin de vouloir imiter l'exemple immortel de sa mère; elle venait d'écrire à sa petite fille que tout était disposé pour se rendre en Sicile : sa lettre la montre indignée, mais désillusionnée et sans aucun espoir. Aussi, en se rendant à la chapelle de sainte Anne, pas un mot ne sortit de ses lèvres, pas un geste ne fut fait. Le silence de la multitude consternée prouva que rien n'avait été préparé d'avance. On sait de quels ressorts on se sert pour soulever les masses.

La reine avait voulu invoquer la protection du ciel, avant de quitter les lieux où elle avait régné; ceux qui connaissaient les habitudes religieuses de la cour, n'en pouvaient être étonnés; mais les accusations, depuis six ans, avaient toujours été vagues comme les soupçons, et les soupçons étaient considérés comme des preuves. Si la ruine des Bourbons de Naples n'eût été déjà résolue depuis longtemps, ces soupçons auraient suffi pour décider un triomphateur ordinairement assez dur, et qui, à une insatiable ambition, unissait une indifférence complète sur l'emploi des moyens.

Lorsque la famille royale se fut embarquée, tous les regards se fixèrent sur le bâtiment tant qu'il fut en vue,

mais, après qu'il eut disparu, la crainte et le désespoir firent place à la confusion. Les royalistes *ultrà* firent un retour sur eux-mêmes : ceux qui s'étaient compromis dans l'insurrection de 1799 avaient déjà songé à leur sûreté personnelle ; maintenant, les nobles, les magistrats, les employés de tout grade suivaient la famille royale dans l'exil ; d'autres prirent la résolution de demeurer à Naples, croyant rester fidèles à leur pays ; la plupart s'enfermèrent dans un repos absolu, par égoïsme ou résignation ; de ce nombre fut le prince de Cardito. La mer et la route des Calabres se couvrirent de ministres, de gentilshommes, de vieux serviteurs de la cause royale, cortège d'une fortune dont on ne prévoyait pas le retour.

Le prince héréditaire annonça, le 6 février, qu'il allait quitter Naples, et se rendre en Calabre. Dans ce manifeste, il protesta hautement, devant son peuple et l'Europe, de la loyauté de la cour et du gouvernement envers la France ; il rappela les efforts, les sacrifices sans nombre inutilement faits ou tentés pour obtenir la paix. Il exhorta les habitants à plier la tête devant l'orage, et à attendre un avenir plus heureux : résister, disait-il, serait faire couler le sang sans profit (LIV).

Ce manifeste, œuvre du physicien Poli, qui avait été maître du prince, se ressentait, par le style, de l'inexpérience de l'auteur et de la précipitation du moment. Il est, du reste, conçu dans l'esprit du temps et les idées patriarcales et religieuses de la maison de Naples. Publié peu de jours avant le départ de la reine, il démentait, ainsi, le bruit à tort répandu qu'elle avait tenté

d'exciter le peuple à la résistance. Le jour qui suivit la publication, le reste des troupes continua son mouvement vers les frontières des Calabres, afin de s'y concentrer et d'y opposer quelque résistance, si la résistance était possible.

## II

Naples était dans l'immobilité de la stupeur. On peut dire que tout gouvernement était dès lors dissous. Pas un homme considérable qui fût capable de servir de point de ralliement. Les magistrats, toutes les autres autorités, étaient dans l'attitude de ces politiques qui attendent une grande ruine et se tiennent à l'écart de tout événement. Il n'existait d'autre pouvoir que celui de la régence, et ce pouvoir, à peine né, était méconnu. Néanmoins, tout allait, en apparence, selon l'allure habituelle du pouvoir absent. Naples obéissait, par la seule impulsion du gouvernement légitime.

L'anxiété était grande, l'attente suspendait tout mouvement dans les esprits assombris. On sentait que le sort de la nation allait se décider. Aucun parti n'osait se montrer, pas un drapeau ne s'élevait; si les partisans des Français s'efforçaient de compenser l'infériorité du nombre par l'audace, le peuple était assez disposé à s'agiter. Les partisans des Français, républicains amnistiés, militaires destitués et avides de vengeance, comprenaient leur faiblesse. Le peuple était inquiet, frémissant, prêt à tout oser; un murmure d'indignation annonçait la tem-

pête, une commotion volcanique pouvait soulever le sol de la ville et du royaume. Mais, si le peuple avait la conscience de son droit, il n'avait pas le sentiment de sa force. L'exemple de la capitale eût pu décider les provinces à s'insurger. 1799 avait vu la guerre civile, 1806 pouvait voir la guerre populaire contre l'étranger; mais aucun chef ne se présentait pour la proclamer. Avec la cour tout avait disparu. Aussi, le peuple semblait irrité, mais il se retint, redoutant l'approche des Français.

Il eût suffi pourtant de souffler sur les cendres, d'indiquer un but quelconque, pour que la masse aveugle se trouvât prête à l'action. Les prolétaires sont toujours avides de révolutions, parce qu'ils ne sont poussés que par de coupables espérances. A Naples, ils étaient agités par des souvenirs récents, par l'attachement à leur roi, par la haine de l'étranger. Le hasard même pouvait s'en mêler, le peuple allait peut-être opposer une résistance insensée à l'armée d'invasion.

Mille bruits, colportés par la haine et la peur, étaient recueillis par la crédulité. Les citoyens paisibles et opulents frémissaient du danger qu'ils courraient dans une ville prise d'assaut, incendiée peut-être. Les souvenirs de la résistance de 1799 étaient présents à leurs esprits. Ceux même qui avaient le plus d'aversion pour les Français désiraient maintenant leur arrivée, qui devait mettre un terme à cet état d'incertitude et d'anxiété.

Le danger de la ville servait d'excuse honorable chez les autres pour s'armer. C'étaient les hommes d'action et d'avenir, qui brûlaient de désertir une cause désespérée, les républicains rentrés, qui se croyaient désignés à la

colère du peuple. Malgré la déclaration de guerre et l'approche des Français, ils étaient pris au dépourvu. Alquier, étant parti avec précipitation, ils s'étaient trouvés sans moyens de se concerter, sans chefs, presque sans communication entre eux. Maintenant, ils se donnaient beaucoup de mouvement, malgré leur petit nombre. A eux se ralliait la jeunesse des écoles qui ambitionnait de parader et de compter pour quelque chose.

L'énergie du caractère, qui s'éveille dans les vicissitudes politiques, domine et entraîne les indécis. A Naples, où l'on courait de grands dangers, mais où l'on feignait d'en redouter de plus grands encore, on commença à se réunir : aux premières paroles de deux ou trois officiers destitués, des groupes se formèrent dans les places publiques. On discuta, sans aboutir, il est vrai, sinon à des résolutions contradictoires, et sans portée pratique ; mais on en profita pour s'exciter et s'encourager les uns les autres.

Une tentative d'évasion faite par les détenus au *Serraglio*, et la terreur qui s'en suivit donnèrent enfin le branle. A l'insinuation de Pierre Colletta, officier destitué, on résolut de s'armer sans ordre et sans mandat de la régence.

Il y avait peu de courage à braver la régence, et peu de véritable danger à conspirer et à s'armer ; les forces publiques étaient disparues, et les Français étaient tout près. La nuit du 12 février fut pleine d'agitation et de panique. Dès que le jour commença à poindre, tout le monde sortit, pour voir la foule en armes. Les commerçants, les hommes d'argent, la classe la plus ennemie des nouveautés politiques, n'étaient pas les moins impatientes

et résolu à combattre l'anarchie. Il n'y avait, cependant, à ce moment, que quelques vieux républicains et des officiers destitués, qui se montrèrent armés dans les rues. La population n'osait se prononcer, étant désarmée et sans chefs.

La régence, étourdie et sans initiative, se vit obligée de tolérer une espèce de garde civique. Mais toute organisation manquait : point d'armes, pas un homme marquant pour commander, personne ne voulant obéir. Les Français, d'ailleurs, allaient entrer à Naples le jour suivant. Il était bien inutile de s'armer ; quelques-uns se donnaient un air effaré, mais le vœu général était qu'on empêchât de se renouveler les scènes de désordres et de sang, dont la ville de Naples avait été le théâtre, à la fin du siècle précédent.

## CHAPITRE XIV

Les Français marchent sur Naples. — Convention signée avec la régence. — Entrée de Joseph. — Soupçons d'Alquier et précautions de l'armée. — Philipstad refuse de céder Gaëte. — Combat de Campestrino et bataille de Campotenes.

L'armée française avait franchi la frontière : une proclamation de Joseph Napoléon fut lancée pour rassurer les Napolitains sur les suites de l'invasion. Le corps d'armée s'avancant par la route de Rome, somma la place de Capoue, le 12 février ; le gouverneur répondit par des coups de canon. Le corps qui entrait par les Abruzzes devait pousser jusqu'à Tarente. Le premier avait négligé d'attaquer Gaëte, le second ne s'occupait ni de Pescara, ni de Civitella del Ironto.

Mais Naples était impatient de voir arriver les Français. Les propriétaires, et tous ceux qui, par leur position ou leurs opinions, étaient intéressés à capter la bienveillance du vainqueur, s'indignaient de la résistance de Capoue : les gens sages de tous les partis se laissaient aller à la dérive, s'enfermant, comme il arrive toujours et partout, dans leur immobilité, levant les yeux au ciel et laissant faire. Depuis vingt-quatre heures,

ceux qui n'avaient rien à risquer s'armaient, se réunissaient, haranguant et bavardant; le peuple paraissait étonné, mais frémissant. La régence se persuada qu'il n'y avait plus de sûreté que dans l'arrivée des Français. Aussi, le jour même de l'armement impromptu de ceux qui s'appelaient *patriotes* et *compromis*, le duc de Campochiaro et le marquis Malaspino furent envoyés au quartier général français, avec la mission d'annoncer le départ de la famille royale et de proposer, pour la forme, un armistice de deux mois.

C'était folie de l'espérer, Joseph l'ayant refusé à Santodora, si tant est qu'on l'ait espéré; mais la régence voulait sauver les apparences. Les envoyés exagérèrent à dessein le sourd frémissement et l'effervescence du peuple, laissant entrevoir la possibilité d'une résistance désespérée. Mais, quoique ce fût ce que l'on redoutait par-dessus tout au quartier général, Joseph répondit que, si la régence ne livrait pas Naples à l'armée française, elle serait responsable du sang versé dans une lutte insensée : il savait qu'il était le souverain désigné de Naples, il connaissait la résistance opposée au général Championnet, et ne voulait pas faire son entrée dans la capitale de son royaume au milieu de ruines et de torrents de sang.

Les envoyés demeurèrent troublés et confondus. Ils prolongèrent les pourparlers pour obtenir au moins un armistice de quelques semaines, mais, n'y réussissant pas, ils vinrent rapporter cette réponse du prince à la régence.

La régence était tombée, depuis deux jours, dans une

complète atonie : elle eût voulu gagner du temps, afin de faire connaître la situation à Palerme. Elle se voyait sans autorité, sans force, dans l'impossibilité de résister. Il lui tardait de se dépouiller de sa double responsabilité envers la cour et envers le vainqueur. Après quelques hésitations, elle souscrivit donc aux conditions qui lui étaient dictées : Naples et les places de Capoue, Gaëte et Pescara devaient être remises aux Français, à la seule condition de respecter les personnes et les propriétés.

La situation du royaume, la sûreté de l'armée qui se retirait vers les Calabres, l'état des places et les progrès de l'ennemi, avaient-ils rendu cette capitulation indispensable et urgente? Toujours est-il qu'elle outre-passait les ordres du roi, qui avait prescrit de ne céder, en aucun cas, les places fortes du royaume. Elle ôtait à la cour le bienfait du temps pour traiter, et au général Damas celui de pouvoir s'établir fortement à l'entrée des Calabres. Il est vrai que le pays était sans gouvernement et sans sécurité, la plèbe sans travail, et que la régence tremblait de voir le royaume en proie aux fureurs de la guerre : mais il valait mieux céder sans convention que d'en faire une semblable.

## II

La convention signée, les Français se trouvèrent bientôt aux portes de la capitale. Joseph-Napoléon, escorté par le corps d'armée du maréchal Masséna, y fit son entrée

solennelle le 15 février. Les divisions du général Rognier et du général Verdier furent les seules qui entrèrent à Naples : le reste de l'armée se tint en observation sur les hauteurs de Capodimonte et de Capodichino, dont la ville est couronnée. Les soupçons étaient tels que défense fut faite aux soldats de toucher aux aliments, avant qu'on les eût minutieusement vérifiés ; on crut prudent de prendre ces précautions, tant la répugnance et l'hostilité du peuple étaient évidentes, et tant on s'était habitué à tout croire et à s'attendre à tout, de la cour de Naples.

C'était le résultat des idées qu'Alquier avait fait partager au maréchal Masséna : Alquier, furieux contre la cour, s'inquiétait du jugement qu'on allait porter à Paris sur sa conduite. Il croyait sa carrière brisée, si l'on pensait qu'il s'était laissé tromper par la reine et le gouvernement napolitain, et voulait se rendre nécessaire à tout prix. Il avait passé tout le mois de décembre à donner des renseignements sur le nombre et la disposition des forces coalisées dans le royaume, sur le peu d'intelligence qui régnait entre les chefs, et le défaut de discipline des subalternes. Ces renseignements lui étaient fournis de Naples par les émigrés rentrés. Il parlait du séquestre des propriétés, de la frayeur des citoyens français, des rigueurs du gouvernement napolitain ; il prétendait que la reine avait dit que les prisonniers français devaient être hachés, écharpés (LV). Il fit même part à Masséna de la possibilité qu'ils fussent empoisonnés. La reine, selon lui, était capable de tous les crimes (LVI).

Était-ce par esprit de vengeance ou pour se rendre nécessaire ? voulait-il revenir ambassadeur à Naples près du nouveau roi ? Ce qui semble certain, c'est qu'il semblait humilié qu'on ne le recherchât point.

Le sort voulut se montrer favorable en tout aux envahisseurs : une frégate et une corvette, qui composaient toute la marine napolitaine, cinglaient vers Palerme, chargés d'émigrants et d'effets précieux. Elles furent surprises par une tempête furieuse et de profondes ténèbres, ce qui, de mémoire d'hommes, ne s'était jamais vu dans la rade de Naples. La mer mugissante menaçait de les faire échouer à chaque vague : repoussés par le vent sous le canon du château neuf, le calme tout à coup arrêta ces vaisseaux, qui furent obligés de se rendre.

Deux autres bâtiments furent contraints de se réfugier à Castellamare. A bord, se trouvaient les hommes les plus compromis depuis la réaction de 1799. Ils furent arrêtés, malgré la teneur de la convention. Les vieux *patriotes*, maintenant partisans des Français, signalèrent ce fait comme une vengeance du ciel.

Six jours après son entrée, Joseph-Napoléon annonça, par une autre proclamation, qu'il prenait possession du royaume de Naples, au nom de l'empereur des Français, en y ajoutant l'arrêt irrévocable de la déchéance de la dynastie de Bourbon. Il assura qu'il diminuerait les impôts, améliorerait les finances, assurerait la justice et la paix. Ce sont les promesses de tous les conquérants, et elles devaient être, comme à l'ordinaire, bientôt démenties.

Il menaça en même temps de rudes châtimens les

hommes dévoués à l'ancienne cour, qui fomenteraient des désordres. Du reste, les droits de propriétés ne seraient point lésés, et on ne lèverait aucune contribution de guerre.

Après cette proclamation pleine de promesses captieuses, dans le but de régénérer le pays, et qui semblaient alors tout à fait nouvelles, il fit ôter les armes du roi des établissements publics, et ordonna aux tribunaux de rendre désormais la justice au nom de l'empereur Napoléon.

### III

Avant de donner une forme quelconque au gouvernement, il fallait assurer la conquête du royaume. Le général Lecchi était entré à Pescara, descendu dans les Pouilles, et y avait fait sa jonction avec le général Duhesme. Le général Reynier allait se diriger sur les Calabres, à la suite des débris de l'armée napolitaine. Le maréchal Masséna, avec le reste de l'armée française, devait garder Naples et pousser le siège de Gaëte, que le prince de Philipstadt, refusant de reconnaître la convention, ne voulait pas rendre. On arrêta dans un Conseil, présidé par Joseph, et auquel assistait le maréchal Masséna, que le général Reynier attaquerait les Napolitains par la gauche, pendant que le général Duhesme les aborderait par la droite. L'armée française courait à une facile victoire. Après le départ de la cour, l'abandon de la capitale et la retraite précipitée des coalisés, l'armée napolitaine était

défaite avant que l'ennemi eût paru. C'étaient quatre à cinq mille hommes, sans traditions, sans confiance en eux-mêmes, et que les revers de la coalition en Allemagne et la retraite des Anglo-Russes avaient comme pétrifiés. Ces troupes étaient démoralisées; elles considéraient toute résistance comme inutile. Leur faire courir un tel danger était donc une injustice. C'était le même spectacle qu'avait présenté et qu'allait présenter l'écrasement de bien d'autres États. Dans les monarchies centralisées, quand une capitale tombe aux mains de l'ennemi, c'est la clef de la voûte qui se détache, et on ne pense plus à défendre le reste.

Cependant le comte Roger de Damas, en opérant sa retraite en bon ordre, en défendant pied à pied les défilés des montagnes, aurait pu donner aux Anglais le temps d'arriver de Sicile pour le soutenir : la guerre de Sept-Ans avait mis la Prusse dans une situation non moins périlleuse, et elle n'était guère plus puissante alors que le royaume de Naples. Le sentiment de nationalité, si fort encore à cette époque, eût bientôt exalté les populations, et, en effet, elles s'insurgèrent quatre mois après.

Le comte alla se placer à Campotenese avec ses quinze petits bataillons et cinq escadrons : là, il comptait n'être pas tourné, et assurer ses communications avec les Calabres et la Sicile. Cependant, il ne vit pas, qu'exposé aux tourbillons de neige si dangereux sur ce plateau, il ne pourrait y tenir longtemps; son avant-garde était à Castelluccio; le pont de Campestrino, qui était en avant, se trouvait défendu par une poignée de volontaires.

Le corps du général Reynier s'avança rapidement, précédé par une proclamation qui invitait les populations à demeurer tranquilles. Le général menaçait de toute la rigueur des peines militaires ceux qui oseraient prendre les armes contre les Français. A cet effet, des commissions militaires accompagnaient l'expédition. Le général confondait les bandits, qu'on appelait *brigands*, avec les volontaires miliciens qui étaient des gardes nationaux assimilés aux soldats ; mais c'était toujours la même appréhension de la résistance populaire.

Bientôt on en vint aux prises avec l'arrière-garde napolitaine, à Campestrino. Les Français enlevèrent le pont faiblement disputé. Arrivés à Castelluccio, ils assaillirent et refoulèrent les Napolitains, qui se replièrent en désordre. Le général Reynier voulait atteindre Damas, avant qu'il pût s'établir solidement à Campotenese, afin d'empêcher, par la déroute de sa petite armée, tout mouvement insurrectionnel.

Les colonnes françaises débouchèrent par le défilé de San-Martino : c'était le 9 mars. La neige tombait à gros flocons et la brume était très-épaisse. Le comte de Damas, avec son intrépide assurance, les arrêta quelque temps ; mais la cavalerie napolitaine, repoussée dans une charge, recula en désordre. Un bataillon suisse, croyant tirer sur l'ennemi, fit feu sur la garde napolitaine : celle-ci, se croyant tournée, se replie, les lignes se confondent, la terreur se répand dans les rangs et la déroute devient complète, la plaine est bientôt encombrée de bagages et de fuyards ; ceux qui se débandent meurent de froid et de faim au milieu des rochers, les autres vont, tra-

versant les Calabres en désordre, s'abriter en Sicile. Une brigade, qui n'avait pas pris part au combat, se retira plus compacte, mais non pas avec moins de précipitation. Au bout de deux mois et demi, après une défense héroïque, le fort de Civitella del Ironto capitula : la place de Gaëte ne devait tomber que cinq mois plus tard, après un siège mémorable, dirigé par le maréchal Masséna lui-même.

## CHAPITRE XV

Le fait substitué au droit, et la morale bannie de la politique. —  
L'Italie bouleversée. — Desseins de la coalition. — Souffrances  
et loyauté de la cour de Naples.

### I

Le décret de l'empereur Napoléon était dès lors appliqué : la maison de Naples avait cessé de régner, elle était sans force, sans principes et sans foi ! le traité de neutralité avait été violé, non par faiblesse, mais avec la déloyauté la plus insigne ! On oubliait ce qui se passait en ce moment même ailleurs : la Prusse et la Russie s'étaient préparées à la guerre. Si, tandis qu'on signait le traité avec l'Autriche à Schoënbrun, l'armée prussienne se fût ébranlée, aurait-on crié à la déloyauté ? Cependant on avait feint d'ignorer le traité de Potsdam. Le roi de Naples n'avait pas attendu, lui, ainsi que le fit la Prusse, les nouvelles de Moravie pour se déclarer contre la France. Le cabinet de Berlin désavoua M. de Hogowitz ; celui de Naples n'eut pas à le faire pour le marquis del Gallo ; il ne se trouvait pas, comme la Prusse, engagé avec l'ennemi, et, d'ailleurs, un corps d'armée français occupait le centre du royaume et tenait en respect la capitale, dont il n'était qu'à quatre ou cinq jours de marche. La neutralité de la Prusse était volontaire,

celle de Naples forcée : le roi de Naples avait ratifié et avec empressement le traité de Paris. La prudence avait déterminé l'ambassadeur prussien et l'ambassadeur napolitain à signer deux traités de la même nature, et sans en avoir les pouvoirs ; car ils ne voulaient pas faire supporter le poids de la guerre à leur pays ; ils avaient pensé prévenir de grands malheurs, et l'ambassadeur de Naples, particulièrement, la ruine certaine du royaume.

Les historiens, en accusant la cour de Naples, ont paru oublier aussi que le fait substitué au droit avait, à cette époque, gravement compromis le respect dû au droit des gens. C'est depuis le premier partage de la Pologne qu'on a banni la morale de la politique : et, depuis la Révolution française, l'infraction des traités était devenue une habitude. Le droit des gens avait été violé par toutes les puissances : l'Angleterre avait saisi les navires français et espagnols qui naviguaient sur la foi de la paix ; la France avait fait arrêter les voyageurs anglais que la confiance dans la paix avait attirés sur le continent ; ils furent détenus jusqu'à la fin de la guerre, infraction inouïe du droit des gens, et l'on en avait décrété l'arrestation, quand la guerre n'était pas encore déclarée <sup>1</sup>. L'invasion de l'Égypte avait été décidée et exécutée, au moment où la France était en paix avec la Turquie : non-seulement la France avait enlevé l'Égypte à son ancien allié, mais avait trafiqué, en pleine paix et sans scrupule, des États sur lesquels elle n'avait même pas le droit de conquête. En 1800, on songea à acheter l'alliance de la Prusse, en lui sacrifiant les villes

<sup>1</sup> Bonaparte à Clarke, 13 mars 1803.

hanséatiques <sup>1</sup>. On donnait à la Prusse le Hanovre *en toute propriété*, et, moins de trois mois après, on offrait de le restituer à l'Angleterre, comme gage de paix et de réconciliation. Les historiens français ont accusé le cabinet de Saint-James d'avoir refusé l'évacuation de Malte, après l'avoir stipulée. Les historiens anglais peuvent accuser la France de ses usurpations au mépris des traités de Lunéville et d'Amiens.

Tout récemment, au moment du débarquement des coalisés à Naples, on venait de violer la neutralité du territoire prussien : la France occupait le Hanovre, contrairement à la constitution germanique, qui mettait cet État sous la garantie d'une neutralité reconnue ; et, cependant, on avait commis des actes de violence et d'exaction contre les villes d'Altona, de Lubeck et de Hambourg.

Tous ces faits furent, en peu d'années, les démentis les plus solennels donnés à la morale politique. On trafiqua ouvertement de l'indépendance des peuples, on ne fit plus que des traités de paix qu'on était résolu à ne pas tenir.

Les envoyés diplomatiques n'avaient pas plus été respectés dans leurs personnes : on pouvait se souvenir, en 1806 (et on s'en souviendra toujours), de la tragédie qui termina le congrès de Radstadt. Le ministre d'Angleterre, Rumbold, venait encore récemment d'être arrêté sur le territoire des républiques hanséatiques.

Toutes les fois que l'intérêt s'était trouvé en face des règles de la morale et de la justice la plus ordinaire, on les avait foulées aux pieds. Presque en même temps que

<sup>1</sup> Lanfrey, tom. II, p. 70.

se déroulaient, à Paris, les épisodes mystérieux de la Tour du Temple et le procès de Moreau, arrivait la catastrophe d'Ettenheim, qui se terminait dans les fossés de Vincennes. Bientôt on allait voir l'exécution du malheureux libraire Palm, l'exécution de Hofer, et celle plus épouvantable encore du marquis Rodio, à Naples. Il n'y avait plus que les États faibles qui pensaient que la droiture était la meilleure des politiques.

Mais c'est l'Italie qui avait été surtout bouleversée par le mépris de toutes les lois et de tous les traités. On avait violé la neutralité de Venise, en occupant Brescia et la plupart des places fortes de terre ferme; on s'était emparé plus tard du château de Bergame et de la place de Crème, de Castelnuovo et de Peschiera, en pleine paix; on avait endormi Venise, tant qu'on avait eu besoin de sa neutralité, pour l'écraser ensuite et la livrer pieds et poings liés à l'Autriche. L'histoire frémira toujours de cette grande violation du droit des gens, car l'état de guerre lui-même n'eût pas justifié la vente et l'échange d'un peuple tout entier.

On avait violé l'armistice avec Modène, rançonné le duc de Parme, malgré sa neutralité, violé le traité de paix avec la Sardaigne; la Toscane avait été envahie, sous prétexte d'intelligences entre le grand-duc et le roi de Naples; plus tard, on l'avait offerte à l'Espagne, pour le duc de Parme, et l'on s'en était emparé, afin de l'avoir dans les mains au moment de la paix. Tout récemment, on avait accompli l'acte d'injustice le plus criant contre un peuple confiant, en réunissant, au mépris du traité de Lunéville, la république de Gènes à l'Empire fran-

çais. N'avait-on pas voulu troquer Lucques contre quelques vaisseaux de l'Espagne? En entrant en campagne contre l'Autriche, on s'était emparé d'Ancône, sans même prendre la peine de prévenir le gouvernement pontifical. Et, maintenant même, avec Naples, on prenait Pontecorvo et Benevent qui appartenaient, de temps immémorial, au Saint-Siège. Les prétextes n'avaient jamais manqué, du reste, pour les actes les plus iniques. Les griefs contre la cour de Naples n'étaient pas différents de ceux qu'on avait allégués contre la république de Saint-Marc; on avait menacé Naples du même sort. Les condescendances timides n'avaient pas plus sauvé une monarchie qu'une république.

Le système financier de la France, depuis la première campagne d'Italie, était fondé sur l'argent extorqué aux États faibles, sur la spoliation des vaincus, et même des alliés : témoin la Hollande, Hambourg, la Suisse et le Portugal; en Italie, tous les États avaient été rançonnés : on lui avait dérobé les chefs-d'œuvre des arts, ce qui était la dépouille de sa gloire; et, ce qui ne s'était jamais vu depuis les conquêtes de Rome républicaine, on s'était emparé deux fois des richesses déposées à Livourne, et qui étaient la propriété des Anglais. Bientôt, on allait en faire autant en Allemagne, en les déclarant *propriétés de l'armée*. On avait arrêté des Anglais; à présent, on faisait un pas de plus en avant : en marchant sur Naples, ordre avait été donné d'arrêter le prince héréditaire et de l'enfermer dans un château <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Napoléon à son frère. — V. Correspondance politique et militaire de Joseph Bonaparte.

## II

Quelle qu'eût été la conduite de la cour de Naples, elle n'aurait pas évité les humiliations et les désastres que l'épée d'Austerlitz devait lui faire subir. C'est une question de chronologie : on n'ignorait point, à Naples, et depuis longtemps, l'animosité et les desseins de celui qui gouvernait la France. Général de la République, il avait déjà songé à renverser le trône de Ferdinand IV : aujourd'hui Empereur, il se souvient que des princes français ont jadis régné à Naples. C'était une guerre contre la famille des Bourbons. La reine l'avait deviné et avertit Madrid, persuadée que, tôt ou tard, il ferait naître l'occasion d'agir.

Les événements qui vont bientôt se passer en Europe donneront davantage raison à ses prévisions. On avait disposé des provinces italiennes, comme si de semblables énormités ne compromettaient en rien ni les intérêts ni la sécurité des autres États. Après s'être emparé du royaume de Naples sous prétexte de la neutralité violée, on s'emparera de la Hesse, coupable d'avoir gardé religieusement la sienne. Dans le courant même de 1806, on offrira, en négociant de la paix, de livrer Puerto-Rico aux Anglais, et les îles Baléares à Ferdinand IV, en échange de la Sicile. Et cela, aux dépens de l'Espagne alliée, et de ce Charles IV qui venait d'envoyer ses troupes en Toscane, dans l'intérêt de la France et contre son propre frère. On verra bien d'autres odieuses violations du

droit des gens! Après Tilsitt, on cédera des provinces, sans consulter les États qui les possèdent. Il y aura bientôt un traité pour le partage du Portugal, malgré une neutralité chèrement achetée; plus tard, l'Espagne subira le même sort, et les scènes de Bayonne soulèveront dans le monde un cri unanime d'indignation. On ira, en même temps, arracher le pape au Quirinal; on pactisera avec tout, on renversera des dynasties par des décrets. La fortune se rangera longtemps du côté de la force, mais la politique ne divorce pas impunément avec la morale : avec les succès du moment on sème les disgrâces de l'avenir.

Le traité de Paris fut-il violé par la cour de Naples? Ces apparences n'auraient-elles pas, comme toujours, plus que la vérité, égaré l'opinion? Le désir de la cour de recouvrer son indépendance, ses relations avec le Nord, le caractère hautain et vindicatif surtout qu'on supposait à la reine, firent aisément croire à la déloyauté de la cour. Napoléon, à peine le traité de Florence était-il signé, avait contribué à répandre l'idée d'une défection. Il s'était toujours exprimé sur la cour en termes dédaigneux : cette opinion s'était généralisée, et avait pénétré dans l'esprit des hauts fonctionnaires et des politiques les plus froids. L'oppression s'attend toujours à la résistance et à la rébellion. Jamais, pourtant, conspirateurs de cour n'eussent joué pareille partie avec moins de précautions et une plus étrange outrecuidance qu'on ne l'eût fait à Naples. Sans tenir aucun compte du milieu dans lequel vivaient les souverains de Naples, et des obstacles qui devaient se dresser sur leur chemin, on

cria de toutes parts à la déloyauté et à la trahison. D'un côté, l'ivresse de récentes victoires, et des projets pour la réalisation desquels on n'attendait que le moment, faisaient dédaigner de raisonner; de l'autre, l'opinion se laissait égarer par les apparences. Les écrivains du temps et ceux qui les suivirent ne sentirent aucun besoin de plus grandes informations, par respect pour la vérité, afin de rectifier leur jugement, et par esprit d'impartialité. Ces informations et ces qualités ne se trouvaient, certes, pas dans les journaux du temps, dans les pamphlets des partis, dans cette foule de mémoires de fantaisie que notre génération a vu éclore.

La cour de Naples, malgré la connaissance qu'elle avait des sentiments hostiles de Napoléon, s'était toujours pliée aux exigences d'une politique que protégeait la victoire. Plus elle rencontrait de difficultés, plus elle s'était efforcée de persuader Napoléon de sa sincérité. A la rupture de la paix d'Amiens, elle avait vu le royaume envahi, en vertu d'une interprétation arbitraire du traité de Florence; et, quoique le trésor fût épuisé et le numéraire chaque jour plus rare, elle avait été obligée de payer le corps d'occupation. Plus tard, elle avait dû renoncer au recrutement, à la réorganisation de sa petite armée, au radoubement de quelques vieux navires, sur les menaces qui lui étaient faites. Elle avait dû subir les prétentions hautaines et même les insolences de l'ambassadeur français; elle avait été contrainte à lui sacrifier ses généraux et ses ministres. Elle avait vécu dans la crainte continuelle que les Français ne fomentassent des mouvements populaires. Car la France était comme

l'Éole de la Fable, qui pouvait mettre les vents en liberté pour agiter les flots.

Les traités doivent avoir un caractère de justice mutuelle entre les États, et être inspirés par le sentiment commun du droit. Les traités signés par la pointe de l'épée font des blessures qui saignent toujours. La cour avait dû plier la tête devant l'oppression et les exigences, non d'un conquérant, mais d'une puissance qui se prétendait son amie.

### III

La conviction profonde de la cour, depuis l'interprétation tyrannique du traité de Florence, avait été que le royaume existait seulement par pure tolérance. Napoléon couvrait tous ses desseins de mystère, et elle lui supposait toujours, malgré ses déclarations les plus nettes, une arrière-pensée. Aussi, n'avait-elle jamais osé agir, de peur de donner un prétexte au souverain qui rêvait le renversement de la dynastie. Pour amener une telle catastrophe, un mot, un geste, un froncement de sourcil à Paris auraient suffi.

On avait flotté, pendant deux à trois ans, entre la confiance qui n'avait duré que quelques moments et l'inquiétude qui était de tous les jours, entre l'espérance de voir s'éloigner les Français et l'alarme de les voir marcher sur Naples. On n'avait su et on n'avait fait autre chose que se plaindre. Il n'y eut qu'un instant où l'on pensa à une défense désespérée, quoique inutile ; ce fut

quand le comble eut été mis aux outrages, et que la cour fut convaincue que, malgré des sacrifices sans cesse renaissants, elle ne parviendrait pas à conserver son existence. Quoique sans espoir d'appui extérieur, elle se décida à ne pas se laisser briser sans lutter ; alors seulement on céda aux insinuations de la Russie, et cependant, même alors, la reine Marie-Caroline, capable de déployer toute son énergie à travers les plus formidables dangers, ne répondit que faiblement et à contre-cœur à l'appel de la nouvelle croisade continentale ; elle n'avait nulle confiance dans la coalition. En se jetant dans la coalition, la cour n'avait rien à gagner, tandis qu'elle pouvait tout perdre.

La présence des Français dans le royaume, la puissance, les voyages, les exigences, les menaces de Napoléon, les indiscretions et même les violences de l'ambassadeur Alquier, avaient par moments inspiré à la cour la résolution nécessaire. La reine, plus que tout autre, aurait voulu prévenir un dessein qui s'ourdissait ouvertement contre la maison de Bourbon ; mais les grandes puissances demeuraient dans l'irrésolution et la cour les imitait <sup>1</sup>. Ainsi, lorsqu'elle était décidée à prendre des mesures défensives, on avait donné au czar tous les renseignements qu'il désirait sur les forces du royaume, sans l'assurer du concours du roi ; ainsi, quand le traité entre les cabinets de Londres, de Saint-Petersbourg et de Vienne fut signé, ces puissances n'avaient nulle adhésion de la part de Naples ; et cependant,

<sup>1</sup> V. Lettres de la reine au marquis del Gallo et au vice-amiral Nelson.

vu la position de la cour, situation menaçante, intolérable, les puissances avaient compté sur elle, en cas de succès.

La cour avait si peu de confiance dans la coalition que, tandis que l'ambassadeur Alquier se plaignait des intentions et des préparatifs hostiles de Naples, elle soupirait après la paix. La reine faisait des démarches dans ce but ; elle écrivait au marquis del Gallo de faire rappeler, s'il était possible, un ambassadeur qui entretenait les défiances des Tuileries. *Répétez, écrivait-elle, que jamais, non, jamais, par impuissance, comme par réflexion, nous n'attaquerons les Français : mais s'ils avancent, s'ils veulent nous trahir, comme le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne, nous nous défendrons. Avec l'assurance d'en être victimes, nous sauverons notre honneur qui nous est plus cher que la vie.... Notre santé souffre cruellement des inquiétudes continuelles auxquelles nous sommes exposés. Nous vivons dans des transes incessantes. Notre position est très-pénible, ma santé et ma vie y succomberont* <sup>1</sup>.

Jusqu'à la fin de janvier, et même après la lettre foudroyante de Napoléon, on le voit, la cour et la reine espéraient dans la paix. La reine se consolait même par l'idée que Joseph-Napoléon obtiendrait la couronne de la Lombardie ; elle comptait aussi sur les promesses faites par les cours de Vienne et de Saint-Petersbourg, qu'à la paix générale, on donnerait des compensations au roi de Sardaigne, et qu'on exigerait l'évacuation du royaume de Naples.

<sup>1</sup> Lettre du 3 janvier 1805.

Ses lettres même de la fin de janvier, dans le paroxysme de sa colère contre Napoléon, montrent clairement qu'elle désire la paix et le repos : tout en déclarant qu'attaquée elle se défendra en désespérée, elle avoue ne pas compter sur l'Europe et sur les alliés. Elle ne sait ce qu'elle doit penser des deux cours de Vienne et Saint-Pétersbourg, elle ignore comment elles prendront l'érection du royaume d'Italie ; mais elle se dit convaincue qu'elles baisseront la tête en silence. Quand elle manifestait ainsi confidentiellement son ressentiment et ses douleurs à son ambassadeur <sup>1</sup>, la coalition existait cependant déjà en principe à Londres, et elle l'ignorait : elle se dit, au contraire, *affligée, dégoûtée de tout ce qu'elle écoute, voit et prévoit.*

Le marquis del Gallo, de son côté, qui avait vu de près les anciennes coalitions, n'avait nulle confiance dans une nouvelle : il croyait que la guerre faite par une seule puissance aurait peut-être plus de succès. D'accord en cela avec la reine, il lui faisait partager sa défiance des puissances européennes, de leurs forces et de leur bonne foi. Ses lettres étaient souvent diffuses, mais écrites d'un ton libre et avec sincérité. Il répétait toujours : *Le seul moyen de se conserver et d'être tranquille, c'est d'être bien avec la France, que les autres puissances ont rendue l'arbitre de la Méditerranée* <sup>2</sup>. Telles étaient aussi les convictions de la cour, du gouvernement et des plénipotentiaires napolitains à l'étranger. Le prince de Castelcicala, à Londres, exhortait à la prudence. Le duc

<sup>1</sup> Lettre du 25 janvier 1805.

<sup>2</sup> V. Lettres du marquis del Gallo à la reine.

de Serra-Capriola, à qui on supposait une grande influence à Saint-Pétersbourg, ne faisait espérer un changement de situation que dans un avenir incertain. Le prince Ruffo, à Vienne, était toujours décourageant.

C'est ainsi qu'on ignora longtemps les négociations de Londres : on les soupçonna à la cour seulement à la fin de janvier, mais on ne prit aucune part à ce qui fut stipulé dans le traité du 11 avril 1805.

#### IV

La coalition se proposait la délivrance du pays de Hanovre et du nord de l'Allemagne, le rétablissement de l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, et la restauration du roi de Sardaigne en Piémont avec une aussi grande augmentation de territoire que les circonstances le permettraient ; on se promettait, outre l'indépendance future de Naples, l'entière évacuation de l'Italie, y compris l'île d'Elbe, par les Français.

Les puissances coalisées prétendaient ainsi établir en Europe un ordre de choses qui garantirait efficacement la sûreté et l'indépendance des différents États, et opposer une barrière solide aux futures usurpations. Telles étaient les stipulations de la coalition du 11 avril 1805. Parmi les résultats que le traité se proposait d'obtenir, était, il est vrai, *l'indépendance du royaume de Naples* ; mais, dans l'intérêt de la coalition plus que dans celui du roi, c'était une obligation qu'on stipulait pour l'avenir contre des convoitises possibles, une déclai-

ration de principes en vue de l'équilibre européen qu'on se proposait de rétablir. La cour de Naples pouvait donc attendre les avantages sans s'exposer aux risques de la guerre.

Aussi, même après la signature du traité de coalition, la cour fit-elle ce qu'elle put pour se rapprocher de Napoléon, tout en insistant sur l'évacuation du royaume. Elle répéta les mêmes efforts après l'esclandre de Milan, lorsque le marquis del Gallo écrivait : *On ne doit pas compter sur l'équité et la justice ; ces idées ici n'existent point*<sup>1</sup>.

Le roi et la reine insistèrent encore, en août et en septembre, pour obtenir la retraite des Français. Ils offrirent, pour l'obtenir, de payer cinq cents mille francs par mois, de fermer les ports aux belligérants et même au commerce anglais, assurés, il est vrai, sur ce point, de la condescendance du cabinet de Saint-James, mais non de celle des alliés.

La reine écrivit au marquis del Gallo, quand la coalition fut connue et que la guerre approchait : *Faites vite ! car, une fois les hostilités commencées, il ne sera plus temps et notre neutralité serait compromise !*

Elle craignait que le royaume devint le théâtre de la guerre, qu'il fût dévasté et ruiné par les belligérants, et que le roi fût contraint de se réfugier en Sicile. Si la cour eût voulu gagner du temps et signer le traité de Paris, pour le déchirer à la première occasion, elle aurait demandé des éclaircissements, des changements, attendu

<sup>1</sup> Lettre du 25 juin 1805.

que la position fût devenue plus claire, et les Français n'auraient pas eu le temps de se renforcer dans le royaume.

On ne peut supposer, d'ailleurs, que le marquis del Gallo se fût permis de signer, sans pouvoirs, s'il n'eût été convaincu que la neutralité et l'indépendance étaient l'unique désir de son gouvernement, de la reine surtout, qui lui avait écrit si chaleureusement dans ce sens jusqu'à la fin d'août. C'est ce qu'il écrivit à la reine elle-même, quand il vit que le traité de septembre n'avait pas produit toute la satisfaction qu'il espérait.

Le traité avait été, il est vrai, bientôt mieux apprécié, signé aussitôt, et les rectifications avaient été échangées. La neutralité, condition toujours nécessaire pour le royaume de Naples, était doublement essentielle à ce moment, à cause de l'occupation des Pouilles. L'évacuation et la neutralité étaient la pensée constante de la reine. *L'obtenir*, écrivait-elle au marquis del Gallo, *c'était lui rendre un grand service !*

Quand donc le marquis del Gallo avait communiqué le traité de septembre, la cour de Naples ne voulait nullement s'engager avec les alliés. N'étant intervenue dans aucun traité, en ratifiant celui de Paris, elle n'était pas liée comme, peu de temps après, la Prusse, par deux obligations différentes.

Il est vrai qu'elle ne pouvait se refuser à la ratification du traité, et moins encore désavouer le négociateur, sans s'exposer à une irruption des Français. Elle croyait savoir, en effet, même en dehors des menaces de l'ambassadeur Alquier, que le mouvement sur Naples était

déjà décidé à Paris. Napoléon et Talleyrand sentaient le besoin de rappeler les troupes du royaume de Naples. Sans cela, le traité de septembre serait revenu déchiré de Saint-Cloud, et, l'Empereur partant pour Strasbourg, il n'y avait plus moyen de le faire changer de dessein. La ruine du royaume de Naples eût été consommée six mois auparavant. L'emportement et les menaces d'Alquier, en compromettant la ratification du traité, furent sur le point d'amener ce résultat.

Or, si la cour eût été décidée à enfreindre le traité à la première occasion, elle n'aurait pas hésité à le ratifier. Les hésitations prouvaient sa bonne foi, et non sa dissimulation. On voulait connaître l'étendue de ses obligations, et on hésita, quoique le refus de ratification fût équivalent à une déclaration de guerre anticipée, et fournit un prétexte à l'invasion. Les menaces d'Alquier permirent à la cour de prouver qu'elle n'avait pas besoin d'un nouveau traité pour garder la neutralité.

Sa situation n'était pas identique à celle de la cour de Bavière; elle ne traitait pas en même temps, comme la Bavière, avec la France et avec l'Autriche. La cour de Naples n'avait pas, non plus, à désapprouver ses ambassadeurs à Londres et à Saint-Pétersbourg. Ils n'étaient intervenus dans aucun acte, rien n'avait été stipulé au nom du roi. Ils n'avaient pas reçu d'instruction avant le 21 septembre, sinon communication du traité de Paris et encore après le 9 octobre, époque de la ratification. Rien ne montra que le prince de Castelcicala à Londres, ni le duc de Serra-Capriola à Saint-Pétersbourg aient rien fait dans le sens de la coalition; il est certain, au

contraire, qu'ils notifièrent le traité de Paris au cabinet de Saint-James et à celui de Saint-Pétersbourg, avec la déclaration de la cour résolue à garder religieusement les devoirs de la neutralité.

Dans la lutte qui allait s'engager, la cour était dans une situation périlleuse, mais non sur une pente où elle ne pût s'arrêter. Elle s'attacha au traité de Paris comme à un ancre de salut : dans son intérêt bien entendu, elle obtenait, par la neutralité, ce qu'elle ne pouvait pas attendre des chances de la guerre. On pensait bien à Naples qu'un traité humiliant ne peut que flétrir; mais c'était le traité de Florence qui avait été tel; le traité de Paris n'y apportait d'autre changement que relativement à la présence des Français. La cour ne pouvait se proposer d'attendre l'occasion pour relever la tête, et par loyauté et par calcul.

## V

La neutralité est une nécessité impérieuse de sa situation, pour le royaume de Naples, dans les guerres européennes. Puisque l'Europe allait s'engager dans une des plus grandes guerres du siècle, la cour de Naples pouvait, ainsi, sans s'exposer, en attendre l'issue. Le triomphe de Napoléon pouvait l'inviter à la modération envers le roi, peut-être lui faire désirer son amitié. Le triomphe de la coalition eût été le triomphe de la cour de Naples, et il n'est pas étonnant qu'elle l'eût espéré. Elle avait trop souffert, et il est dans la nature humaine de croire à

ce qu'on désire. Mais les espérances, s'il y en avait, étaient très-faibles, car on n'avait pas confiance dans le génie et l'énergie de la coalition. On ne supposait même pas aux puissances un intérêt bien vif pour la dynastie de Louis XVI. La cour de Naples ne nourrissait pas d'illusions à cet égard.

La coalition de 1805 était l'œuvre de Pitt, et l'Angleterre l'âme de toutes les coalitions, le principe de la ligue continentale. Or, l'Angleterre ne comprenait pas l'idée d'une croisade pour rétablir la dynastie des Bourbons. C'était la sécurité des intérêts politiques et commerciaux qui formait la base du système de Pitt, après la rupture du traité d'Amiens.

L'Autriche, de son côté, ne portait aucun intérêt à la maison de Bourbon, son antique rivale. La Russie elle-même ne voulait pas mêler alors une idée de restauration à la question de guerre et de territoire. C'est tout au plus si, à Londres et à Saint-Pétersbourg, on considérait les Bourbons comme un moyen de favoriser un mouvement en France.

A la veille d'une guerre générale, Pitt venait de développer, dans une note fort étendue, cette théorie qu'il ne s'agissait pas d'élever ou de renverser une dynastie, et qu'on ne voulait gêner en rien le vœu national de la France et des autres pays. Seulement, à Londres et à Saint-Pétersbourg, on ajoutait à demi-voix que, sans doute, les événements de la guerre rendraient la restauration des Bourbons possible.

La cour de Naples, au courant de ces idées et de ces dispositions, ne pouvait se faire d'illusion : elle n'avait

chance d'obtenir que ce que lui assurait le traité de neutralité, la délivrance du royaume de la part des Français.

La coalition devait fournir cinq cent mille hommes ; dans ce nombre, on avait compté, il est vrai, le contingent de Naples ; mais on avait compté aussi sur le Hanovre et sur le Piémont, qui n'étaient pas libres, étant au pouvoir des Français. On n'ignorait pas, d'ailleurs, par des relations officielles et par des rapports secrets, l'état déplorable de l'armée napolitaine, si tant est qu'il y en eût une : on savait qu'il n'y avait pas de moyens de défendre le royaume, que la cour était surveillée et tenue en respect par le corps Français d'occupation. On ne pouvait donc compter sur le roi, quand il lui était impossible d'organiser une armée, que rien n'était préparé, qu'il y avait peu ou point de ressources. Mais on savait, à Saint-Pétersbourg, que le roi était uni à l'Angleterre par des liens très-étroits, et la reine engagée dans des rapports confidentiels avec la cour de Vienne. Ils étaient humiliés, impatients de leur situation abaissée. Lord Gower put aisément faire croire à l'adhésion de Naples, comme on avait fait croire à celle de la Prusse. La Russie, par la même raison, invita le roi de Naples, de même que celui de Suède, à faire cause commune avec elle (LVII) ; mais on n'avait pu l'entraîner dans le traité de 1805 : on ne l'avait compris dans la coalition que pour le cas où les Anglo-Russes pussent, en débarquant, le débarrasser des Français et lui tendre la main.

## CHAPITRE XVI

La neutralité désirée par la cour et exigée par la situation. — Impossibilité d'empêcher le débarquement des coalisés. — La cour proteste. — Preuves évidentes de sa loyauté.

### I

Le roi de Naples avait à peine connu le traité de Paris, qu'il y avait adhéré pleinement. Ne pouvant résoudre le problème insoluble de satisfaire à la fois la France et l'Angleterre, il ne voulut plus errer dans les sentiers tortueux d'une politique d'expédients. Dans la neutralité, il vit le moyen de tenir une conduite désormais ferme et assurée. Le droit de neutralité violé, il n'y avait plus que les emportements de la violence et les hontes de la servitude, de quelque côté que la victoire se fût déclarée.

La reine ne fut pas rassurée par le traité de Paris, mais, du moins, elle crut l'orage éloigné pour quelque temps. La victoire de Napoléon devait lui donner d'autres soucis, ou la victoire des coalisés le rendre impuisant. Les ministres, soit conviction, soit faiblesse de caractère, se regardèrent comme délivrés d'un cauchemar ; le ministre Médici particulièrement, qui jouis-

sait d'une influence incontestée, tenait essentiellement à ce que l'on gardât la neutralité.

La reine annonça la ratification du traité au général Lascy, qui s'efforça en vain d'y mettre obstacle. Aussitôt les ratifications échangées, la cour avait notifié le traité à Londres et à Saint-Pétersbourg, afin que la situation fût parfaitement claire vis-à-vis des belligérants.

La cour de Naples, il faut l'avouer, avait le pressentiment du triomphe des armées françaises; tout le monde les croyait invincibles et s'attendait à des prodiges du génie de Napoléon. La dictature qu'il exerçait, à peine voilée de quelques fantômes d'institutions républicaines, était maintenant remplacée par un pouvoir entier et irrésistible : il serait, en tout, rapide, il éclaterait, croyait-on, comme la foudre. Naples était, d'ailleurs, incapable de trouver aucun point d'appui : la monarchie de Charles III s'était autrefois appuyée sur le pacte de famille, sur la France et sur l'Espagne, qui dominaient dans la Méditerranée. Le mariage de Ferdinand IV avec Marie-Caroline d'Autriche avait lié la cour de Naples à celle de Vienne. Toutes ces alliances avaient été bouleversées par la Révolution française, tout équilibre était détruit. La Russie était éloignée, l'Autriche chassée au delà des Alpes, et l'Angleterre ne pouvait donner d'assurance que pour la Sicile. La cour était donc décidée, par son propre intérêt, à se tenir dans des rapports bienveillants avec la France.

Lorsque le traité de neutralité fut notifiée par la cour de Naples, le *Foreign-Office* accueillit la notification sans surprise et sans protester. Il s'y attendait, et avait déjà

fait comprendre qu'il ne serait pas blessé par la fermeture des ports du royaume. Si la Russie répondit sur un ton aigre et presque menaçant, c'est qu'elle se tenait offensée de la manière inattendue dont Lascy avait été congédié. En raison du séjour de ses troupes dans les îles Ioniennes, elle était froissée de ne pouvoir plus compter sur la cour de Naples. La nécessité de la neutralité était surtout appréciée par la reine qui fut, depuis, accusée d'en avoir conseillé la violation ; elle s'en était toujours expliquée ainsi avec le marquis del Gallo : elle était revenue de toutes ses illusions, disait-elle, ne soupirant qu'après le repos et la tranquillité, et désirant pour cela l'amitié de la France. Sa lettre confidentielle du 4 avril, une semaine avant que les puissances signassent le traité de coalition, n'était pas calculée pour produire de l'effet. C'était une expansion intime avec l'ambassadeur, mais très-blessante pour Napoléon personnellement. Aussi, le marquis n'en avait-il laissé lire que quelques passages à M. de Talleyrand. Toute la correspondance de la reine, jusqu'à la fin d'août 1805, prouve qu'elle n'avait pas d'autre désir. C'est ce que le marquis del Gallo lui-même dut rappeler, quand il crut que le traité de Paris était accueilli avec froideur. C'est surtout à cause de ces dispositions de la reine que le traité de septembre, après quelques hésitations, avait été ratifié sans arrière-pensée, et la conduite du marquis approuvée.

## II

Depuis ce moment, le gouvernement de Naples s'en était tenu strictement à la neutralité : ainsi, le roi avait refusé, le 12 novembre, peu avant le débarquement des coalisés, de laisser exporter des chevaux pour Malte, quoique les Anglais en manquassent et en demandassent partout ; de là, la réquisition qu'ils firent et exécutèrent à Naples, malgré la cour, et ce fait, connu par le marquis del Gallo, fut communiqué aux Tuileries <sup>1</sup>.

Malgré le mécontentement manifesté par la Russie et son espèce de sommation, la cour pensait bien que les coalisés se garderaient de l'exposer à la colère de la France. Elle ne fut délivrée de ses craintes qu'au départ du corps français d'occupation, tout en attendant les événements avec tremblement, et redoutant que sa confiance illimitée ne fût la cause de sa ruine ; une de ces victoires surprenantes habituelles à Napoléon pouvait la mettre à la merci du nouvel Empereur ; elle avait comme le pressentiment qu'elle n'y échapperait pas. La défiance est naturelle, lorsqu'on peut craindre d'être victime de sa crédulité.

Elle se gardait donc de faire suspecter sa loyauté, et de fournir un prétexte à l'inimitié et au ressentiment de la France : mais une fatalité devait rejeter sans cesse la cour de Naples dans les transes, les inquiétudes, les espérances et les indécisions ; c'est la fatalité de la faiblesse.

<sup>1</sup> Lettre du marquis del Gallo au ministre Circello. Correspondance politique de Joseph Bonaparte.

## III

Pour que l'invasion des Français ne parût pas, ce qu'elle était, un procédé odieux, on parla plus tard d'un autre traité, qui aurait été signé avec la coalition à Vienne, le 25 octobre, seize jours après la rectification de celui de Paris. La cour, qui n'avait pas voulu s'engager dans la coalition, au mois d'avril, quand elle se voyait menacée et sans secours, se serait engagée quand elle pouvait se croire délivrée d'un danger imminent; elle se serait engagée, sans espérer aucun avantage, et avec la chance de courir des dangers redoutables.

Ce prétendu traité n'exista jamais.

Les archives du royaume n'en conservent pas trace, et les Français, après la conquête, n'en purent retrouver aucune, et ils n'auraient pas manqué de lui donner la plus grande publicité. Personne n'a vu ce traité, aucun historien ne l'a transcrit, aucun recueil de traités n'en fait mention; personne n'a jamais dit quels en furent les négociateurs et les stipulations. Le prince Alvaro Ruffo, ambassadeur de Naples à Vienne, n'en sut rien, sans doute, car il n'en dit mot dans sa correspondance.

Le silence gardé sur Naples, dans les stipulations de Presbourg, prouve que l'Autriche ne se regardait comme obligée par aucun traité : elle pouvait intercéder, recommander, et Napoléon s'y attendait. Aussi, dans le premier moment, donna-t-il à M. de Talleyrand des instructions modérées, sur la question de Naples.

Le traité du 25 octobre n'a d'autre fondement que le

bruit populaire, et le fait postérieur du débarquement des coalisés.

Quant à ce débarquement, la cour de Naples ne pouvait pas s'y opposer, parce qu'elle n'en avait pas les moyens : le gouvernement n'avait pas plus de force pour repousser les vingt mille coalisés, en 1805, qu'il n'en avait eu pour fermer les frontières aux dix-huit mille Français, en 1803. Les uns ne tenaient pas meilleur compte du traité de Paris, que les autres ne s'étaient souciés de celui d'Amiens ; le royaume de Naples, en 1803, n'était pas en moins parfaite amitié avec l'Angleterre, qu'avec la France, en 1805.

Naples ne pouvait pas plus s'opposer au débarquement des Anglo-Russes que récemment la Hesse au passage des Français. Le général Lascy viola le territoire napolitain, comme le général Bernadotte venait de violer celui du margraviat d'Anspach. Il n'y avait de différence que dans la note française, qui fut une notification et non une justification raisonnée : les coalisés crurent pouvoir se passer même d'une note, parce que Naples n'était pas la Prusse, qu'on devait ménager. La cour de Naples, qui n'était guère plus forte que la frêle royauté d'Etrurie, ne pouvait que protester : or, aussitôt après le débarquement, le 23, la reine écrivit au marquis del Gallo de justifier la cour près du gouvernement français, et de protester contre la violence des Anglo-Russes. Le gouvernement napolitain déclara, en même temps, que ce débarquement était un *événement déplorable*, parce qu'il avait obligé l'ambassadeur français à abaisser son pavillon.

Il se hâta de rassurer le commerce, promettant de faire respecter les personnes et les propriétés des Français qui restaient à Naples et des sujets des nations alliées de la France ; et ce n'était pas un engagement sans portée et même sans danger, depuis qu'on s'était emparé des propriétés anglaises à Livourne, et qu'on avait arrêté les sujets Britanniques, après la rupture du traité d'Amiens.

Le gouvernement avertit cependant le commerce qu'il ne pourrait étendre sa garantie au delà du continent du royaume : c'était assez dire qu'il ne répondait que de son fait propre, puisque les coalisés dominaient la mer.

Ces actes montraient assez à quelles conditions on venait d'être soumis, et sous quelle nécessité on devait plier. Dans les autres actes, et dans les proclamations du gouvernement napolitain, on ne donna jamais aux Anglo-Russes le nom d'alliés, quoique ces actes fussent publiés sous leurs yeux. Le roi ne donna ce nom aux Anglais que dans la protestation qu'il publia à Palerme, après qu'il eût perdu son royaume, et quand il n'avait plus que les Anglais pour protecteurs (LVIII). Les Anglais firent alors un traité où ils s'engageaient à défendre la Sicile, preuve qu'il n'en existait pas d'autres auparavant.

Dès le débarquement, la cour s'était retirée à la *Favorite*, afin de rester étrangère à tout ce qui se ferait à Naples : aucun mot injurieux ou blessant, selon l'usage du temps, ne fut imprimé par le gouvernement contre la France ; pas d'excitations à la guerre, pas d'ordre du jour à l'armée, pas de proclamations au peuple. La

France et l'Empereur ne furent pas désignés comme ennemis. Cependant, dans toutes les publications du temps, on voit que l'Empereur n'est appelé que *l'ennemi commun*.

Le prince héréditaire, en sortant de Naples, et le roi, en arrivant à Palerme, protestèrent publiquement et constamment qu'ils étaient victimes d'une injuste agression, à laquelle ils n'avaient donné aucune motif, et même aucun prétexte.

#### IV

Le gouvernement n'était nullement préparé à la surprise des coalisés : en effet, la cour de Naples, pour désarmer la colère et les soupçons de Napoléon, avait sollicité, à Saint-Pétersbourg, la diminution des troupes Russes à Corfou ; la reine avait engagé le général Lascy à partir, au moment où il n'avait pas encore éveillé la vigilance de l'ambassadeur Alquier. Quant à l'Angleterre, on lui avait laissé entendre que le roi, pour obtenir l'évacuation du royaume, stipulerait probablement la fermeture des ports du royaume.

La cour venait à peine de notifier le traité de Paris, et, d'après les calculs du temps, l'expédition de Plymouth pour Malte ne pouvait être partie que peu de jours avant ou après la notification de la neutralité de Naples : c'était donc un coup monté auquel on ne devait pas s'attendre. La preuve que ce fut une surprise préméditée, c'est que rien n'était disposé à Naples.

D'après les instructions du général Lascy, lorsque la cour jugea inévitable de courir les chances de la guerre, on aurait dû faire une convention pour les logements et les subsistances des troupes alliées ; or, quand il fut obligé de quitter Naples, rien n'était convenu <sup>1</sup>. Aussi, au débarquement des alliés, rien n'était préparé pour les recevoir. Les troupes furent logées confusément et à la hâte dans des magasins, entre Naples et Portici <sup>2</sup>. L'armée napolitaine était sur le même pied qu'au départ des Français ; on ne pensait pas même à la réorganiser. Comme il n'y avait pas d'administration régulière, on tomba dans une extrême confusion pour fournir des vivres à ces hôtes inattendus. On ne put fournir des vivres et des chevaux que par réquisition.

Les caisses étaient tout à fait vides : les Français étaient partis, mais le gouvernement n'était pas rentré dans les fonds qu'il avait avancés. Cependant, on sait qu'à cette époque, si l'Angleterre formait une vaste coalition, c'était moins par l'habileté de sa diplomatie que grâce à des subsides largement distribués. Même pour la coalition actuelle, elle fut obligée d'en fournir à l'Autriche, et elle avait déjà envoyé des traites sur Hambourg.

Le lieu même du débarquement montre qu'il n'y avait ni intelligence ni accord. L'année précédente, un débarquement, aux environs de Naples, aurait pu couvrir la capitale contre les Français. Maintenant qu'ils étaient sortis du royaume, et qu'il fallait aller les attaquer sur le

<sup>1</sup> V. Relation de la campagne de 1805, par le général Michailowschy.

<sup>2</sup> Lettre du cardinal Fesch à Joseph Bonaparte.

Pô, on eût dû débarquer à Gaëte ou près de la frontière ; mais le but des coalisés était d'entraîner la cour.

Le traité de Paris n'obligeait pas le gouvernement napolitain à repousser les escadres des puissances belligérantes. C'était cet article, signé par l'Empereur à Saint-Cloud, et que le marquis del Gallo avait refusé d'accepter, qui en eût imposé le devoir. Les Russes et les Anglais pouvaient donc se présenter librement dans la rade de Naples et de Gaëte, comme de Syracuse ou de Tarente. C'est le débarquement seul qu'on pouvait et devait repousser. Aussi, les coalisés choisirent-ils un port où le gouvernement de Naples était dans l'impuissance d'opposer aucune résistance. Le débarquement fut, en effet, exécuté avant que la nouvelle en arrivât à Naples.

La réception des escadres dans les rades du royaume n'était pas interdite. C'est de l'article qui l'interdisait que M. de Talleyrand avait offert de faire une stipulation secrète ; mais le marquis s'y était refusé, quoiqu'il sût que l'Angleterre avait déclaré qu'elle ne s'en plaindrait pas. Son refus était inspiré uniquement par la crainte de mettre le gouvernement de Naples dans l'embarras. Si l'Angleterre s'y résignait, les Russes ne l'auraient pas toléré<sup>1</sup>. Cet article, d'ailleurs, dicté par l'Empereur, ne pouvait-il cacher le dessein d'entraîner Naples dans la guerre, ou de se préparer un prétexte de neutralité violée ? Le marquis savait ce qu'il convenait de respecter pour être honnête, et de demander pour être libre.

<sup>1</sup> V. Lettre du marquis del Gallo à la reine, septembre 1805.

## V

Les coalisés avaient cru avantageux d'assaillir les Français du côté du midi. Ils n'eurent aucun souci de la neutralité de Naples, quand les Français tout récemment venaient de violer celle de la Prusse. La Russie n'avait jamais caché son mécontentement de la violation des clauses secrètes arrêtées avec Paul I<sup>er</sup>, et parmi lesquelles était l'évacuation effective du territoire napolitain. L'Autriche, après bien des hésitations, n'avait accédé au traité du 11 avril que le 9 août 1805. Après son adhésion, elle communiqua son plan de campagne au cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce plan a été, bien des fois, publié. On y prévoit toutes les combinaisons possibles; on veut même commencer la guerre par un mouvement vigoureux en Italie. Il fut communiqué au moment même où la cour de Naples sollicitait un accord quelconque avec la France.

Or, dans ce plan, il n'y a pas un mot ni sur la coopération de Naples, ni sur un débarquement de Russes ou d'Anglais. Ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les observations que le gouvernement russe envoya sur ce plan de campagne. Elles sont contenues dans une note très-étendue, signée par Razoomoffchy<sup>1</sup>. Dans cette note, il n'est nullement fait mention de Naples et d'entreprise des Russes. On prévoit que l'Angleterre menacera peut-être de faire des descentes sur tous les points accessibles; mais, en général, on désigne le Bas-Elbe, le Weser, les

<sup>1</sup> V. Capefigue, *Histoire du Consulat*, 7.

côtes de Hollande, la France, la Flandre et l'Italie. La détermination d'envahir le royaume de Naples fut donc postérieure, suggérée par le départ des Français, et encouragée par la violation de la neutralité prussienne.

Dans les articles qui avaient trait à la coopération établie par le traité d'avril, on calculait à quatre cent mille hommes l'armée qui devait entrer en campagne. La Russie et l'Autriche devaient en fournir trois cent soixante-cinq mille, en dehors des levées que la Russie aurait faites en Albanie et en Grèce. Pour les trente-cinq mille qui restaient, on comptait sur Naples, le Hanovre, la Sardaigne *et autres*. C'était donc un dessein vague, une simple éventualité<sup>1</sup>.

On voit même clairement qu'on ne fait aucun fondement, à Saint-Petersbourg, au commencement de septembre, sur les troupes russes de Corfou ; car l'Angleterre, qui promettait les subsides dès l'entrée en campagne des troupes alliées, ne s'oblige de payer les Russes qui sont dans les Sept-Iles que du jour de leur départ, pour commencer leurs opérations contre les Français. Ces troupes ne devaient donc pas commencer la campagne par le midi de l'Italie. On n'était pas encore décidé sur leur emploi et sur le point où on les aurait jetées. En attendant les levées de l'Albanie et de la Grèce, elles étaient comme une réserve. L'Angleterre prétendait ne les payer que du moment où l'on aurait besoin de s'en servir.

Ce furent les hésitations de la Prusse qui décidèrent peut-être l'invasion du royaume de Naples.

<sup>1</sup> V. Les articles du traité de coopération.

La Prusse craignait de prendre un parti, avant de savoir si la victoire ne serait pas favorable à Napoléon. Elle avait déjà signé l'*ultimatum*, il est vrai, et le ministre Haugwitz allait partir pour le signifier à Napoléon ; c'était une adhésion secrète et certaine à la coalition, sans qu'il y eût cependant rien de certain. Les coalisés ne se seraient-ils pas décidés à l'entraîner irrévocablement, en tentant l'expédition de Naples, qui devait amener les désastres de l'armée française en Italie ?

Peut-être, les coalisés, en compromettant le roi de Naples, crurent-ils le sauver, malgré lui. Mais, avec la même facilité et la même insouciance qu'ils avaient mise à le compromettre, ils l'abandonnèrent peu de temps après à sa triste destinée. Si le roi ne protesta pas contre cet abandon, et ne se plaignit jamais que l'Autriche ne l'eût pas compris dans le traité de Presbourg, c'est qu'il n'était ni allié ni belligérant, et ne voulait pas même être considéré comme tel. S'il en fallait une autre preuve, on l'aurait dans la précipitation avec laquelle les coalisés abandonnèrent le royaume. Ils tuèrent les chevaux, brûlèrent les ponts et tentèrent de s'emparer de la place de Gaëte. Dans le conseil de guerre de Teano, les décisions furent prises sans l'intervention d'aucun général napolitain, pas un n'y fut invité ; le général Damas l'ignore, et la cour ne reçut même pas avis de leur résolution d'abandonner le royaume. Ils le quittèrent de la même manière qu'ils y étaient venus.

En tentant de s'emparer de Gaëte, ils pensaient, peut-être, prendre un gage pour s'assurer des compensations à la paix. Pourquoi n'avaient-ils pas demandé la place au

gouvernement, dans le but de le défendre ? C'est qu'ils s'attendaient naturellement à un refus, ne pouvant invoquer aucun accord, afficher le titre d'alliés et un dessein commun. Le prince Philipstadt n'aurait pas ordonné de s'éloigner aux bâtimens anglais qui étaient dans la rade, il ne les aurait pas menacés du feu de la place, s'il les avait reconnus comme de véritables alliés du roi. C'est que l'armée napolitaine, dès le premier instant, n'avait vu dans les coalisés que des envahisseurs.

## VI

Si quelqu'un devait alors être dans le secret de toute la négociation, c'était le vice-amiral Nelson. Adversaire des Français, ennemi de la Révolution, très-dévoué à la cour de Naples, il s'indignait de ce remaniement de la carte d'Europe, et déplorait le sort des petits États, qui n'avaient pour défense que leur droit. L'Angleterre était le centre où aboutissaient toutes les négociations, et Nelson jouissait de la pleine confiance de son gouvernement. Il parcourait, depuis trois ans, et dominait la Méditerranée, entretenant des relations avec le roi, la reine, Charles de Savoie, le chevalier Acton et le ministre anglais Elliot. Plus d'une fois, il avait entretenu ses amis, en Angleterre, et son propre gouvernement, de la situation déplorable de la cour et du royaume de Naples. Convaincu que Napoléon voulait s'emparer de ce royaume, il en avait plusieurs fois averti le cabinet de Saint-James.

Or, dans toute sa correspondance, qui va jusqu'à la fin

du mois d'octobre 1805, on ne rencontre pas la plus légère trace de démarches de la cour de Naples pour entrer dans la coalition, et lui ouvrir les ports du royaume<sup>1</sup>. Nelson conseille au roi et à la reine d'attendre, seul moyen de sortir de leur situation humiliante ; peut-être se promettait-il tout de la guerre. Mais il ne leur parle jamais des négociations, de leur progrès et de leur issue, jamais d'une entente commune avec les alliés. Jusqu'à la moitié de 1804, il ne laisse espérer aucun effort du côté de la Russie. C'est par les renseignements de Nelson et les sollicitations du prince de Castelcicala, que le cabinet de Saint-James avait consenti, en 1804, à ce que le roi stipulât, si cela était nécessaire à sa sécurité, la fermeture de ses ports aux escadres anglaises.

Le roi et la reine, de leur côté, parlent toujours au vice-amiral de leurs tribulations, de leurs craintes, parfois de leurs espérances. Ils lui avouent que les conseils de Saint-Pétersbourg et de Londres sont de temporiser et d'attendre. La reine, dans l'effervescence de sa colère, se plaint même à lui de la somnolence des puissances. C'est ainsi qu'elle s'exprimait, vers la moitié de 1804, quand on fut obligé de renvoyer le chevalier Acton . partout des aspirations pacifiques, des vœux pour l'indépendance de sa couronne ; mais pas un mot de coalition, de négociations entamées, aucune plainte contre la lenteur d'une décision.

Le roi, dans son ressentiment, disait à Nelson qu'il était forcé de dissimuler : cela prouvait qu'il se serait relevé, si l'occasion s'en était présentée, et certainement

<sup>1</sup> V. *Memoirs of the life of V. amiral Nelson*. London, 1859.

il y était poussé ; mais cela montrait aussi qu'il n'avait rien fait ni rien prémédité. Aussi, le roi et la reine appellent-ils Nelson lui-même en témoignage de la sincérité et de la loyauté de leur conduite envers la France <sup>1</sup>.

S'ils sont parfois inquiets de le voir s'éloigner de la Méditerranée, c'est qu'ils comptent sur lui seul pour assurer leur retraite en Sicile <sup>2</sup>. Ces lettres sont écrites au milieu des inquiétudes que leur causent les menaces de Napoléon. Et, à ce moment, les cabinets de l'Europe songeaient à peine à se rapprocher, l'Autriche s'occupait à soigner ses plaies saignantes, et la cour était à peu près oubliée de tous <sup>3</sup>. Ces plaintes se renouvelèrent au commencement de 1805, quand l'orage grondait, et que l'on s'attendait à une irruption de la part de Saint-Cyr ; mais alors, la coalition existait complètement organisée.

## VII

Tandis que rien n'annonçait l'entreprise des coalisés, et que rien par conséquent ne pouvait être préparé à Naples, le trésor et les affaires étaient dans le plus grand délabrement. Le vice-amiral Nelson connaissait cette détresse : or, déjà l'Angleterre, en 1804, offrait des subsides à la Prusse, pour qu'elle fit cause commune avec l'Autriche et la Russie. Elle avait déjà accordé un sub-

<sup>1</sup> V. Lettres du roi et de la reine du 22 mai 1804.

<sup>2</sup> Lettres du roi et de la reine au vice-amiral Nelson du 19 janvier 1805.

<sup>3</sup> V. *Mémoires of the life of V. Amiral Nelson.*

side de soixante mille livres sterling à la Suède, qui ne pouvait apporter un grand renfort à la coalition, et elle allait en fournir, par les traités d'avril et d'août, à la Russie et à l'Autriche. On connaissait certainement, à Londres, la situation déplorable du gouvernement de Naples. La détresse de la cour était telle, qu'elle empruntait de l'argent même aux particuliers : elle faisait demander continuellement à Paris, quoique sans succès, les dix millions de francs que la France lui devait. La reine avait insinué au marquis del Gallo de recourir même à la corruption pour les obtenir, et en faisant, s'il le fallait, le sacrifice de trente pour cent<sup>1</sup>, afin d'avoir quelque argent à sa disposition en toute éventualité, se rappelant toujours les fatales paroles de la lettre de l'Empereur : qu'il forcerait ses enfants à mendier leur pain. Le vice-amiral Nelson lui-même en était, depuis cinq ans, à solliciter inutilement sa pension et celle de lady Hamilton. Dans le cours de 1804, les instructions aux représentants anglais portaient, à l'avènement de Pitt, d'*offrir des subsides aux cours qui pouvaient avoir besoin de ressources pour effectuer des armements*. Or, Nelson, et dans son propre intérêt, et par attachement à la cour<sup>2</sup>, n'aurait pas fait connaître l'état de prostration du gouvernement napolitain ! Les ministres anglais auraient laissé leur allié secret de Naples sans argent et sans armes, jusqu'au moment du débarquement, et même après le débarquement ! Depuis soixante-six ans, a-t-on découvert par hasard qu'ils en aient offert ou donné à la cour de

<sup>1</sup> V. Lettre de la reine au marquis del Gallo, du 25 janvier 1805.

<sup>2</sup> V. *Memoirs of life of V. amiral Nelson*.

Naples? Au contraire, le cabinet anglais fut obligé d'accorder un secours d'argent, par une convention spéciale, quand la cour dut se réfugier à Palerme, par suite de l'invasion française et de la perte de ses états de terre ferme.

## VIII

Si le gouvernement de Naples n'était pas préparé à l'arrivée des coalisés, les partis ne l'avaient pas davantage soupçonnée. Les royalistes *ultra*, qui formaient aussi le parti anglais, ne s'y attendaient pas : l'attitude de ce parti, dont l'ambassadeur Alquier et le général Saint-Cyr avaient paru tant s'inquiéter, n'avait rien fait soupçonner de l'entreprise des coalisés; et pourtant les partis, à la première lueur d'espérance, laissent toujours éclater leur joie et leur insolence. C'est ce parti, au contraire, qui s'était efforcé d'empêcher la ratification du traité de septembre et le départ du général Lascy; c'est ce parti qui s'indignait de la neutralité, parce qu'il attendait de la guerre, moins l'indépendance du royaume que l'abaissement de la France et l'anéantissement de la Révolution.

La ratification du traité de Paris échangée, rien ne faisait penser qu'il serait bientôt violé. Le parti français, les émigrés rentrés étaient déroutés, abattus; ceux qui composaient ce parti, ennemis irréconciliables de la cour, n'espéraient que dans le triomphe des armées françaises. L'ambassadeur Alquier, renseigné par eux, véritable Argus qui surveillait les actes les plus inno-

cents et les plus imperceptibles, écrivait, quelque temps auparavant, que les coalisés voulaient exciter un mouvement en Piémont. Il y avait, disait-il, un projet de débarquement du roi de Sardaigne dans son royaume. La certitude de ce projet lui paraissait *démontrée par le ton, l'attitude et les paroles des Piémontais réunis à Gaëte, près du roi de Sardaigne, et que leurs correspondants à Naples confirmaient*<sup>1</sup>. Comment donc ces partis, ces correspondants devenaient-ils tout à coup, et après le départ des Français du royaume, si disciplinés et si prudents, qu'ils cachaient aux yeux d'Alquier et de ses satellites leurs espérances insolentes? Le parti royaliste n'aurait pu dissimuler aux yeux du parti français l'audace de ses espérances. L'approche des coalisés et l'attente de leur triomphe complet n'étaient pas propres à rendre patients et à apaiser des esprits méridionaux.

La tranquillité de la cour et des partis était, cependant, telle que, même quand la flotte partit de Corfou, on en ignorait la destination. Napoléon, lors de son dernier voyage en Italie, quand il annexa Gênes, pensait que les Russes, partis de Corfou, se dirigeraient sur Gênes; l'Italie méridionale eût été dès lors compromise. Alquier écrivit au prince Beauharnais, à Milan, que l'expédition paraissait destinée contre Livourne et l'île d'Elbe. Beauharnais en prévint Saint-Cyr, déjà arrivé à Bologne, et le maréchal Masséna commanda à Moreau de Saint-Méry, à Parme, de réunir douze mille hommes de garde nationale, et au général Menou, à Turin, d'envoyer deux bataillons à Gênes.

<sup>1</sup> Lettre d'Alquier au général Saint-Cyr.

On commença à se flatter que les nouvelles d'Allemagne empêcheraient la flotte de faire aucune tentative sérieuse, et que la flotte était destinée pour Cadix<sup>1</sup>. On n'en sut la véritable destination que le 26 novembre, par un avis du cardinal Fesch, daté de Rome (LIX).

Tout le monde était persuadé que la cour de Naples, depuis le traité de Paris, s'en tenait strictement à sa neutralité; même après le débarquement, on se demandait, à Rome, si le roi unirait ses troupes à celles des coalisés, tant on était convaincu que le territoire napolitain avait été, non pas ouvert, mais envahi<sup>2</sup>.

Rien ne donnait donc le droit de soupçonner la cour de vouloir lancer un pays déjà si malheureux dans des aventures, dont l'audace n'aurait pas déguisé l'injustice, et dont les avantages ne pouvaient égaler les dangers.

## IX

Tout ce qui se passa à Naples, après le débarquement, se fit en dehors de la cour. Elle se trouva dans une situation pire encore que celle que lui avait faite la présence des Français. On fut forcé de laisser prendre le commandement des troupes napolitaines au général russe, d'ordonner le recrutement de l'armée et l'organisation des milices, entreprise impossible, mais qu'on exigeait impérieusement. Cependant l'armée ne fut pas augmentée

<sup>1</sup> Mémoires du prince Eugène Beauharnais, t. 1<sup>er</sup>, p. 439.

<sup>2</sup> V. Lettre du cardinal Fesch à Joseph Bonaparte, 24 novembre 1805.

d'un seul bataillon ; pas un bataillon de miliciens ne fut formé. La cour se tint éloignée de Naples, étrangère même à son propre gouvernement. Pas une proclamation à l'armée, pas une excitation à la guerre ne vint remuer l'esprit des populations. Le général Damas lui-même ne fit pas un seul ordre du jour à ses soldats. La cour était résignée, et voulait prouver qu'elle était contrainte, dans la même position que celle dont elle venait de sortir par le départ des Français. Elle se tint constamment à la *Favorita*, à deux lieues de Naples, sans y appeler jamais les ministres, et n'en revint précipitamment qu'à l'annonce de la retraite des coalisés, nouvelle donnée par le général Damas, quand ils l'avaient déjà commencée, presque accomplie.

La correspondance intime de la reine Marie-Caroline prouve avec évidence que la cour de Naples n'avait pas adhéré aux desseins des cours coalisées. Si les puissances, connaissant sa position, avaient confiance en elle, elle n'en avait aucune dans les puissances. Sa correspondance dévoile, en les déplorant, les irrésolutions des cours de Berlin et de Vienne, qui ne commencèrent à s'entendre que dans le courant de 1805. A ce moment, tout en reconnaissant l'importance et la justesse des instances de la Russie, la cour de Vienne ne croyait pas qu'il fût possible, sans le concours de la Prusse, de triompher de Napoléon. La Prusse, de son côté, refusait de prendre les armes, et s'engageait seulement à défendre le nord de l'Allemagne. Le plan de campagne, expédié de Saint-Pétersbourg à Vienne, aux premiers jours de mai, avait rouvé le cabinet autrichien encore irrésolu. Même après

avoir adopté la *convention de guerre*, l'Autriche aurait voulu proposer sa médiation avant de commencer les hostilités, malgré sa rivalité, vieille comme l'histoire, avec la France. La Russie, enfin, déclarait qu'elle apporterait dans les conférences les sentiments les plus pacifiques et qu'elle retirerait ses troupes aussitôt que la paix serait solidement établie<sup>1</sup>.

La correspondance de la reine Marie-Caroline, qui entretenait des rapports confidentiels avec toutes les cours, dévoile le mystère de toutes ces négociations, mais ne laisse entrevoir aucun engagement, ni même aucun désir de s'engager. Elle n'a pas de confiance dans les puissances; elle pense peut-être que la guerre sera heureuse. Mais ce sont plutôt des vœux que des espérances de reconquérir, par ce moyen, l'indépendance de sa couronne. Depuis le traité de Paris et le départ des Français, elle croyait l'avoir reconquise. Aussi, depuis lors, sa correspondance se trouve-t-elle interrompue.

Les discours que le *Moniteur* prétendait avoir été prononcés chez l'ambassadeur Rozoumoffsky, à Vienne, annonçaient l'intention des coalisés, mais non pas la connivence de la cour de Naples, si tant est que ces paroles avaient été prononcées et fidèlement rapportées. L'ambassadeur russe, à Vienne, avait entre les mains depuis longtemps l'ordre d'indiquer au général Lascy et aux troupes russes de Corfou, le moment où elles devraient prendre l'offensive : et il agit en conséquence, sans se soucier du traité récent de Paris, qu'il devait

<sup>1</sup> V. Le traité de coopération.

connaître, même sans en avoir eu communication officiellement de Saint-Pétersbourg.

Si les paroles de l'ambassadeur étaient exactes, il faudrait savoir dans quel temps et dans quelles circonstances elles avaient été prononcées. On sait assez quelle est la réserve des diplomates, surtout en temps de guerre, de même que l'empressement et les exagérations des agents secrets. La note du *Moniteur* n'était donc qu'une menace, un signe de la défiance persistante de Napoléon, peut-être même un calcul.

Cela est évident en examinant les dates. Les ratifications du traité de Paris furent échangées à Naples le 9 octobre. Vers la fin du mois, on écrivit à Londres et à Saint-Pétersbourg pour notifier le départ des Français et la neutralité de Naples. A cette époque, les communications étaient bien lentes. On sait que la nouvelle de l'armistice de Cherasco, en 1796, arriva à Saint-Pétersbourg avant la circulaire par laquelle le roi de Sardaigne protestait de sa volonté ferme et inébranlable de continuer la guerre<sup>1</sup>. On pouvait avoir calculé cela à Paris. Le marquis del Gallo venait de faire part à M. de Talleyrand de la violence que la cour de Naples avait subie; on devait être persuadé de la vérité de ces déclarations. Mais lorsque, peu de temps après, on voulut profiter des circonstances, on affecta, et le marquis del Gallo l'avait bien prévu, d'attribuer le débarquement des coalisés aux négociations précédentes de la cour avec la coalition.

La reine Marie-Caroline avait toujours compris, et sa

<sup>1</sup> V. Botta, Histoire d'Italie, t. 1<sup>er</sup>, édition française de la traduction.

correspondance particulière en fait foi, que le pouvoir croissant de Napoléon tendait à coaliser l'Europe entière contre lui, mais elle ne se flattait pas que l'Europe pût ressaisir par la guerre ce qu'elle n'avait pu obtenir par des négociations régulières : elle n'avait pas envie d'en courir la chance. La neutralité lui donnait le temps d'attendre. Aussi fut-elle surprise et atterrée par l'intervention des coalisés dans le royaume.

Parmi les lettres tombées plus tard aux mains des Français pendant la guerre d'Espagne, il y en a deux de la reine, adressées à sa fille Antoinette, la princesse des Asturies, et où la reine accuse les Anglais d'avoir perdu le royaume. Leur débarquement à Naples y est qualifié de *fatal*. Elle ne s'y plaint pas du sort et de la défaite des coalisés en Allemagne; elle ne dit pas un mot de l'oubli qu'on a fait de Naples dans les stipulations de Presbourg. Elle accuse seulement, au contraire, les Anglo-Russes de l'avoir *compromise et perdue*. Le cri de son âme est : *Dieu nous jugera et la postérité!* Cet appel n'aurait pas été fait si elle eût éprouvé des remords. En écrivant à sa fille, sous l'impression de la douleur la plus profonde, elle n'imaginait pas que, trois ans après, ses lettres seraient saisies et publiées par les Français eux-mêmes .

## X

Une faute grave, il est vrai, fut de n'avoir pas protesté hautement à la face du monde et de n'avoir fait aucune

<sup>1</sup> V. les Lettres de la reine à la princesse des Asturies.

démarche, au moment du débarquement, près de l'ambassadeur français. Ce fut cet oubli, surtout, qui donna au fait du débarquement une couleur de déloyauté : la surprise d'abord, l'étonnement ensuite, et le départ précipité d'Alquier empêchèrent de songer à cette démarche. On avait pensé à envoyer le ministre Médici chez l'ambassadeur, pour protester et lui demander même des conseils. Mais tout allait lentement ; on consultait encore quand l'ambassadeur était déjà parti. De ce moment, ce ne fut plus qu'indécision, crainte et faiblesse. Tout le monde semblait interdit, dans la crainte de se compromettre devant les coalisés, devenus les véritables maîtres de l'État. On ne peut nier qu'ils eussent d'ailleurs été reçus avec enthousiasme par le parti anglais et les royalistes exaltés, qui comptaient plusieurs hommes influents par leur position à la cour, dans l'aristocratie et le commerce. Eux qui avaient toujours pensé qu'il fallait devenir à tout prix les vassaux de la Grande-Bretagne, ils s'étaient, dans le premier moment, laissés entraîner par leur joie et leur vanité ; on peut dire que cela avait été un véritable délire.

Les souverains, qui pouvaient tout alors, n'osaient rien, de même que plus tard, pouvant moins ou presque rien, ils devaient tout oser. C'était donc une triste condition que celle d'un souverain dont les courtisans compromettaient la prudence et la sûreté. Néanmoins, la reine chercha à comprimer ce premier élan. Le roi aussi y résista, ne voulant pas se laisser déborder par la folie de quelques courtisans ou militaires. De là la détermination de s'éloigner de Naples. On avait alors l'habitude,

comme aujourd'hui, d'accabler d'éloges ceux qui fléchissaient, et d'attaquer sans ménagement, dans leur vie publique et privée, ministres, généraux, rois, reines, qui défendaient les droits de leur couronne et la cause de leur pays. On s'efforçait de les tuer moralement aux yeux de l'Europe <sup>1</sup>. La cour de Naples fut accusée impitoyablement de n'avoir pas comprimé les folies de ses partisans, mais le vrai motif était qu'on était décidé à la perdre (LX). Cette cour, qui se sentait entraînée par la fatalité, qui comprenait que, pour avoir voulu ménager deux puissances rivales, elle allait tout perdre à la fois, était surtout abattue par la pensée qu'elle n'emporterait même pas la consolation d'avoir sauvé l'honneur ; on imprimait une tache à l'histoire de la dynastie et qui ne s'effacerait pas de longtemps : c'est alors que la reine écrivait à sa fille : *Dieu nous jugera et la postérité !* Ce mot, échappé de son âme, dévoile sa confiance dans la justice de l'histoire. Plût à Dieu qu'elle l'eût déjà obtenue ! L'avenir est le véritable juge des rois. La justice est lente, mais elle nous instruit toujours et parfois nous console et nous venge.

<sup>1</sup> V. tous les historiens de l'époque.

---

## CONCLUSION

Personne ne peut douter que Napoléon depuis longtemps convoitât le royaume de Naples. Ce but était marqué d'avance : il y avait toujours marché et à grands pas. Dès février 1801, au moment du traité de Lunéville et des engagements pris avec la Russie, il conçut l'idée d'en disposer. En décidant l'érection du trône de Toscane, il laissait entrevoir que l'infant de Parme pourrait un jour occuper le trône de Naples <sup>1</sup>. Plus tard, la semence préparée par l'occupation des Pouilles devait croître et se développer. Il avait exigé par le traité de Florence la rentrée des républicains émigrés, dont beaucoup étaient attachés à la France par leurs opinions et l'ambition, et les autres par la misère. — En réoccupant la lisière de l'Adriatique, à la rupture de la paix d'Amiens, parmi ses desseins de guerre, il y avait celui d'appauvrir, d'affaiblir et de décrier la famille royale et le gouvernement de Naples aux yeux de ses sujets et de l'Europe. De là les exigences des généraux, les violences d'Alquier, les menaces de chaque jour et de chaque instant.

Il affichait une défiance qu'il était loin de concevoir :

<sup>1</sup> Napoléon à Talleyrand, 4 février 1802.

c'était la fable éternelle du loup et de l'agneau. Il prenait un malin plaisir à humilier la cour et surtout la reine, en maintenant à Naples l'ambassadeur Alquier, sachant que la présence de ce diplomate était considérée comme une insulte, une menace permanente, et dont l'éloignement avait été réclamé de mille manières, en maintes occasions, toujours sans succès. Il faisait semblant de redouter le recrutement de l'armée napolitaine si mal organisée, si mal armée, et qui n'atteignit jamais le chiffre de dix mille hommes. Un changement de garnison d'un détachement, le transport d'un canon de côte, l'envoi de quelques sacs de blé dans une place, tout était aussitôt remarqué, considéré comme un acte hostile, et dénoncé à Paris.

On se plaignait des armements maritimes d'un État qui n'avait plus que deux vieux navires. On exigeait le renvoi de ministres, de généraux, de particuliers même, qui n'étaient pas agréables à l'ambassade française. On prétendait chasser le ministre d'Angleterre, et l'on osa proposer de l'arrêter et de le reléguer à Palerme. Le royaume de Naples était devenu une colonie française, dont l'ambassadeur Alquier était le proconsul.

Napoléon préparait l'Europe au dénouement, ne doutant pas que la chose, une fois faite, paraîtrait toute simple. L'Autriche chassée de l'Italie, la Russie entraînée ou vaincue, tout semblait livrer à son ambition cette monarchie de Roger affaiblie, humiliée et déjà frappée de vertige et d'épouvante. Aussi Napoléon haïssait-il la reine Marie-Caroline, qui l'avait deviné et qui seule, à l'énergie du caractère, unissait une intelligence

déliée. Il brûlait de renverser celle qui osait encore lui parler haut et ferme. Il paraît même qu'il voulait semer la discorde dans la famille royale de Naples ; il pouvait déjà se flatter d'avoir réussi dans celle d'Espagne. Les scènes de Bayonne auraient été précédées par celles de Naples : tout concourait au même but, car il parlait à Bologne de donner la couronne de Naples à *un prince d'Espagne* <sup>1</sup>.

Ce dessein de renverser les Bourbons de Naples et de s'emparer du royaume, était aussi soupçonné par la diplomatie, comme une conséquence inévitable de ce qui s'était passé en Italie. On en suivait la marche et les symptômes : le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples à Paris, qui, plus que tous les autres, avait prêché la confiance et la concorde, et qui, après la signature du traité de Paris, crut le danger éloigné pour le moment, avouait pourtant *que la couronne de Naples était menacée par mille plans, mille combinaisons funestes, et contre laquelle se dressaient plus de pièges qu'on n'en pouvait imaginer* <sup>2</sup>.

Lorsque Gênes fut annexé, deux mois après la déclaration qu'aucune province ne serait incorporée à l'Empire, tout le corps diplomatique à Milan fut persuadé qu'une semblable destinée était bientôt réservée à Naples.

Napoléon ne quittait pas un instant cette pensée : au moment où la coalition se formait, lorsqu'il pouvait encore conjurer la tempête, il défendit à M. de Talleyrand de prendre aucun engagement avec la Prusse, au sujet de la

<sup>1</sup> Le marquis del Gallo à la reine, 13 juillet 1805.

<sup>2</sup> Le marquis del Gallo à la reine, 28 septembre 1805.

Hollande, de la Suisse *et de Naples* <sup>1</sup>. C'est que, entre autres dispositions prises au camp de Boulogne, était celle qui ordonnait à Saint-Cyr de se tenir prêt à se jeter sur Naples, et cela en pleine paix, au moment même où l'on commençait à entamer les négociations pour le traité de Paris.

Quelques jours après, en faisant insérer ce traité dans le *Moniteur*, Napoléon prit soin d'avertir l'Europe *que l'intérêt de la France conseillait de s'assurer du royaume de Naples par une conquête utile et facile*. Le royaume de Naples n'existait plus par le droit et par les traités, mais grâce à une insolente clémence. La clémence faisait dédaigner une conquête *utile* en même temps que *facile*, quoique jusqu'alors on eût feint d'appréhender le recrutement de l'armée et l'armement du peuple napolitain.

Pour tous ceux qui connaissaient Napoléon, son caractère et ses antécédents, il était, dès lors, évident qu'il ne se priverait pas d'une conquête utile et facile, et qu'il dirait *conseillée par l'intérêt de la France*. Ce n'était qu'une question de temps ; la conquête était consommée virtuellement ; on en trouverait le prétexte et l'occasion. Napoléon savait bien qu'on lui pardonnerait une politique inique ; ce qu'on ne lui pardonnerait pas, ce serait de ne pas avoir su la faire triompher. Il prévoyait bien qu'aussitôt Saint-Cyr parti, les Anglais et les Russes débarqueraient dans le royaume. (*Lettre de Berthier à Masséna.*) Mais il avait besoin du corps de Saint-Cyr, il ne voulait pas avoir à soutenir une lutte sur un point si

<sup>1</sup> Napoléon à Talleyrand, 22 août 1805.

éloigné du centre de ses opérations. Il se réservait donc l'avenir, selon la fortune de ses armes.

Enfin cette ambition, aussi grande que sa fortune, allait profiter de la victoire d'Austerlitz pour compléter sa grande idée de l'*Empire Gibelin*. La coalition était dissoute, la Prusse vaincue sans avoir combattu, les cabinets étaient désarmés. Napoléon se regarde désormais comme l'arbitre des nations. Il ne démasqua pas tout de suite ses prétentions : il avait promis à Presbourg la séparation des couronnes de France et d'Italie, le jour où l'Angleterre rétablirait l'*équilibre des mers*<sup>1</sup>. Il promit encore de transiger au sujet de Naples, mais bientôt il changea de résolution. Le jour d'après, M. de Talleyrand ne dut pas même souffrir qu'on lui parlât de Naples, *car le temps était venu de châtier cette coquine*<sup>2</sup>.

M. Thiers a supposé que c'était alors que Napoléon avait appris la rupture de la neutralité : mais si, le jour précédent, il permettait de transiger, c'est qu'il la connaissait. D'ailleurs, on lui avait écrit, de Rome et de Paris, dès le premier moment du débarquement des Anglo-Russes : la lettre du cardinal Fesch est du 24 novembre, et cette nouvelle était déjà connue à Paris le 21<sup>3</sup>. La reine de Naples, de son côté, avait écrit au marquis del Gallo le 23, deux jours après le débarquement ; l'ambassadeur avait aussitôt adressé une note justificative à M. de Talleyrand. La vérité est que le moment était venu où Napoléon croyait pouvoir parler en vainqueur

<sup>1</sup> Napoléon à Talleyrand, 13 décembre 1805.

<sup>2</sup> Napoléon à Talleyrand, 14 août 1805.

<sup>3</sup> Le marquis del Gallo à la reine, 17 décembre 1805.

aux coalisés, en maître à ses alliés, et imposer les conditions d'existence qui lui convenaient à l'Europe humiliée. Aussi, le 13, il voulut bien encore entendre à des accommodements ; le 14, il enjoignait à M. de Talleyrand de ne pas admettre la moindre discussion sur Naples, et le 15, il publiait l'ordre du jour daté de Schoënbrunn, qui proclamait la chute des Bourbons de Naples. L'ordre du jour de Schoënbrunn n'avait d'autre but que de trancher toute difficulté et d'ôter aux cours de Vienne et de Saint-Petersbourg la velléité d'intervenir comme conciliatrices. Ainsi plus de négociations : cette déclaration contre les Bourbons de Naples était plutôt un manifeste à l'Europe ; sa colère éclatait, il insultait au malheur et à la justice, en voilant l'avidité de sa conquête par la plus odieuse dissimulation.

---



## NOTES ET DOCUMENTS

---

### AVERTISSEMENT

Quelques-uns des documents qu'on va lire ne sont pas simplement transcrits, mais traduits. Des lettres italiennes ou françaises dans leur forme primitive furent publiées plus tard en anglais. D'autres écrites en français furent traduites en italien pour l'usage des secrétaires, et il a fallu les restituer dans leur forme ancienne. Ainsi, les deux lettres de l'Empereur Napoléon au roi Ferdinand IV et à la reine Marie-Caroline d'Autriche, adressées à Nelson, ont été publiées en anglais, dans la correspondance de ce vice-amiral. Ce sont là les lettres dans leur intégrité. Aussi avons-nous laissé intacte la traduction des lettres au roi et à la reine, afin qu'on puisse les comparer avec celles qui ont été publiées dans la *correspondance de Napoléon*. Les lettres de Marie-Caroline à la princesse Marie-Antoinette des Asturies, écrites en italien, furent publiées en français par les journaux de l'Empire et par *l'Ambigu*, journal français rédigé à cette époque par Pelletier, à Londres.

Quelques lettres de Saint-Cyr et de Berthier se trouvent dans les archives, traduites en italien.

Toutes ces transmigrations de pensées d'une forme dans une autre n'en ont en rien altéré la substance.

Cependant elles doivent nécessairement avoir apporté des altérations dans les expressions.

Nous avons copié avec une exactitude scrupuleuse, sans nous permettre de changer une lettre : les incorrections même qui se présenteront çà et là, ne font que témoigner de la véracité des documents. Nous avons cru indispensable d'en avertir le lecteur, pour qu'on ne soupçonnât pas une altération volontaire.

Les lettres de la reine Marie-Caroline ont été souvent très-difficiles à interpréter, soit par l'écriture, soit par le manque de ponctuation, ayant été pour la plupart écrites à la hâte. Plusieurs, écrites avec une préparation chimique, ont été indéchiffrables, la préparation ayant jauni le papier et rongé les caractères.

Nous n'avons supprimé des lettres du marquis del Gallo que ce qui regardait les affaires particulières de la famille royale, comme les mariages de princesses, les renseignements sur tel ou tel prince d'Europe, et parfois même des commissions de toilette. Nous y avons laissé les réflexions de politique générale, dans lesquelles il s'égarait souvent, mais seulement quand elles avaient trait à la situation du royaume de Naples.

---

## I

Après l'armistice conclu à Foligno le 9 février 1801, les instructions de Bonaparte au général Murat portaient qu'il pouvait en conclure un second encore de 30 jours.

Parmi les conditions, était celle de l'occupation de la lisière de l'Adriatique, et le roi de Naples devait payer 300,000 francs par mois à la caisse de la division française, indépendamment du blé nécessaire à sa subsistance, l'habillement, etc.

Si l'on refusait ces conditions, Murat devait marcher contre Naples, en franchissant les frontières par Aquila, évitant de traverser Rome. — *Instructions au ministre de la guerre, 30 pluviôse an IX (19 février 1801).*

## II

Le traité de paix de Florence fut signé le 7 germinal an IX (28 mars 1801). Les ratifications furent échangées le 23 avril.

Dans le traité, il était dit que *l'armistice de Foligno aurait sa pleine et entière exécution*. La condition de payer, habiller et nourrir les troupes françaises était renfermée dans un article secret.

## III

Le marquis Rodio, après le départ de la cour, s'était retiré à Catanzare, où il vivait tranquillement. Dénoncé comme conspirateur, il fut traîné à Naples et jugé par un conseil de guerre français, dans le fort de Saint-Elme.

Son innocence fut reconnue et il fut acquitté à l'unanimité.

Cependant Salicetti, ministre de la police, et le maréchal Masséna, mécontents de cet acquittement, et redoutant la colère de l'Empereur, l'envoyèrent, le *jour après*, devant un autre conseil, réuni dans le fort de l'Œuf. L'innocent du jour précédent fut reconnu coupable le jour suivant, condamné à mort et fusillé!

## IV

*La reine au prince Rozoumoffsky.*

Naples, 12 juillet 1802.

*(En français.)*

Nous venons d'envoyer deux mille hommes pour prendre possession de Malte. Mais je ne me mêle ni de cette affaire ni d'aucune autre. Elles sont confuses à faire peur, et de système politique il n'y en a pas.

Haine contre la maison d'Autriche, peur de la France, ramper avant l'Espagne, aimer l'Angleterre sans le dire, voilà pour les sentiments. Faire rien de raisonnable est impossible. Les finances sont dans un état et une confusion incroyables. L'année passée, les Français nous ont mangé treize millions de ducats, tandis que le royaume

n'en a fourni que cinq et demi! Jugez de cela ce qu'elles peuvent être. Enfin c'est un chaos.

J'ai été au conseil, mais pour pure formalité. Comme on n'y fait rien, et le plus essentiel se décide à quatre yeux, je n'y mettrai plus le pied, pour ne pas porter le blâme public.

Mais je ne veux pas vous ennuyer par le récit de mes amertumes, etc.

CAROLINE.

V

*La reine au prince de Rozoumoffsky.*

Naples, 6 avril 1803.

*(En français.)*

Je commence à écrire, le courrier ignorant quand effectivement il partira, mais pour me trouver avancée. On n'attend que les lettres de Paris pour l'expédier immédiatement. Celle du 14 mars reçue par un courrier de Gallo était faite pour nous alarmer, la rupture entre la France et l'Angleterre paraissant être presque certaine, et les Français annonçant bénévolement leur retour dans nos Etats, pour occuper les ports des *Deux-Siciles* et empêcher l'accès aux Anglais. Jugez de notre désespoir, dans cette situation. C'est une violence contre tout droit des gens, contre la paix stipulée, contre toute bonne foi. Mais c'est une violence dont ils sont complètement les maîtres, personne ne voulant et d'autres ne pouvant s'opposer à leurs volontés. Cela compléterait totalement notre ruine, mais je veux encore me flatter que pour cette fois-ci la rupture est différée. Enfin ma vie est toujours en inquié-

tudes et de bien des manières. Mais je ne veux pas vous ennuyer par des lamentations...

CAROLINE.

## VI

*La reine au prince de Rozoumoffsky.*

Naples, 5 mai 1803.

*(En français et en chiffre.)*

Je vous écris, mon ancien ami, celle-ci pour vous ennuier de notre pénible situation, et recommander à votre amitié d'écrire aussi en notre faveur à votre cour. Voici le fait.

Le 14 mars, Gallo expédia nous dire que Talleyrand lui avait annoncé au nom du grand Consul de nous dire que, la guerre recommençant entre la France et l'Angleterre, et cette dernière ne suivant point ce qui avait été stipulé à Amiens, il se voyait obligé de reprendre ses positions dans notre royaume.

Cela est extrêmement absurde. Nous avons fait notre traité de paix à Florence, forcés par la nécessité sous la garantie de la Russie. C'est selon ce traité qu'il y pouvait faire rester une armée, et elle y est restée treize mois, être défrayée de tout, et elle l'a été, ayant dévoré plus de six millions de ducats, ce qui fait dix millions de florins. Aussi cette nouvelle rentrée est une violence absolue, sans aucun droit ni motif, et contre laquelle la Russie garante devrait protester, pour être conséquente et soutenir les amis et les alliés.

Talleyrand, cet évêque renégat, fit même comprendre, dans cette conversation, qu'ils prendront les *ports des*

*Deux-Siciles.* Ce qui veut dire nous envahir, nous commander, nous subjuguier.

Les lettres du 14 furent très-alarmantes, et Gallo voyait tout perdu, et nous nomma le général Oudinot destiné à nous commander, enfin il nous donna les plus vives alarmes. On envoya un courrier à Paris répondre que c'était une rupture manifeste que de rentrer chez nous, que le roi ne pouvait que réclamer contre cette rupture, et c'est ce qu'il ferait. Nous n'avons point encore de réponse, mais nous avons reçu un autre courrier du 28 mars. Dans celui-ci, le langage est différent. On ne parle plus de troupes. Gallo parle sur un autre ton qu'il n'a jamais tenu. Il dit que Buonaparte ne veut ni ne peut faire la guerre, et que si l'Angleterre tient ferme, elle finira par tout obtenir. Il dit que Buonaparte voudrait tous les ports du continent fermés à l'Angleterre et que c'est un parti pris. Je crois que Gallo, que je connais beaucoup, veut ôter l'odieux, ne pas heurter, et, étant très-bien à Paris, il a prié de faire décider péremptoirement cette question par l'ambassadeur Alquier. L'ambassadeur de Buonaparte a demandé à Acton la réponse décisive, neutralité oui ou non, si l'on fermerait les ports, non-seulement aux bâtiments de guerre anglais, mais à tout bâtiment marchand. Ceci est impossible à obtenir, car ce serait déclarer la guerre aux Anglais, faire bloquer tous nos ports, ne recevoir plus les choses nécessaires à la consommation de la capitale; c'est nous réduire à la misère et au désespoir. Rien n'a persuadé, ni l'assurance de la plus stricte et exacte neutralité, même de demander aux Anglais la non-admission des bâtiments de guerre. Rien n'a fléchi Alquier qui est un des votants de la mort du roi. Il a dit que c'est un parti pris, que Buonaparte veut faire la guerre aux Anglais en leur fermant tous les ports d'Europe. Qu'il en a la volonté, la force, la sûreté et qu'il le fera. Que toutes les puissances d'Europe s'y sont plues

et qu'il est bien ridicule que le roi de Naples seul s'y refuse.

On lui a de nouveau expliqué les vraies circonstances du royaume, mais tout a été inutile. Alquier a dépêché en courrier son secrétaire de légation à Paris. Je suis convaincue que quelque malheur nous en viendra, car Alquier est un brouillon qui n'est pas bien avec Buonaparte et qui doit chercher par quelque coquinerie à se faire aimer. Nous verrons donc ce qui en résultera. Je ne puis dire que j'ai l'âme tranquille, bien loin de là. Mais nous attendons les événements, et s'il faut mourir, être malheureux, que ce soit au moins en honnêtes gens et sans remords.

Je vous expose tout ceci, connaissant votre amitié pour nous, afin que vous puissiez bien informer sur ce qui forme l'objet de l'envoi de ce courrier, qui est de réclamer la garantie de la Russie à notre paix, et qu'elle parle pour empêcher qu'elle soit violée. Si elle le peut, elle empêchera la violence de mettre dans notre royaume des troupes qui finiront par nous chasser, comme le roi de Sardaigne. Celle-ci c'est l'agréable perspective que j'ai toujours devant mes yeux, et c'est pour cela que je dis de rester ferme contre l'injustice, et que nous ne pouvons que rester neutres. Enfin notre agonie commence, finira-t-elle avec la mort? C'est ce que j'ignore; mais à un certain âge, avec une famille chérie, c'est une cruelle perspective. Adieu.

CAROLINE.

## VII

*La reine au prince de Rozoumoffsky.*

Caserte, 25 mai 1803.

*(En français et en chiffre.)*

Je suis dans ce moment très-inquiétée. Les lettres du 13 mai de Paris nous annoncent le départ de lord Withworth que, malgré les vagues offres de médiation de votre cour, rien n'a pu retenir.

Il faut voir actuellement quelles en seront les tristes suites. J'ai encore une lueur d'espoir que la guerre n'aura pas lieu, parce qu'on voit clairement que Buonaparte ne la veut point.

Je vous avoue que je ne me fais aucune illusion. Si la guerre a lieu, je m'attends au sort de la famille du roi de Sardaigne. Les troupes françaises prendront nos ports, seront les maîtres despotiques chez nous, nous abreuvront d'amertumes et d'humiliations, nous ruineront, et un beau jour, quand un moment d'humeur leur viendra, ils nous chasseront de nos États. C'est comme ils ont fait au pauvre roi de Sardaigne qui, malgré promesses et assurances, végète malheureusement à Rome, incertain, si la guerre éclate, où sa malheureuse femme accouchera.

Cela fait frémir et il me paraît que c'est notre cas qui nous attend, avec la seule différence que ces illustres personnages craindront moins, ils sauveront leurs personnes.

CAROLINE.

## VIII

*La reine au prince de Rozoumoffsky.*

Je suppose que cette lettre vous parviendra à Carlsbad, et c'est là que vous devez avoir appris que contre la foi de tous les traités et de notre neutralité le despote français, faisant la guerre aux Anglais, a jugé à propos de nous ruiner et de nous perdre, en envoyant dans notre royaume quinze mille hommes et en nous obligeant de les pourvoir et de les défrayer de tout. Probablement il va écraser nos provinces diverses et malgré les promesses que la Russie a stipulées pour nous. Mais rien n'est sacré au petit Corse, et à tous les malheurs et à toutes les ruines qu'il nous a déjà causés, il veut réunir le nouveau fléau. Il est certain que c'est un manque de bonne foi réellement coupable, mais pas nouveau.

J'ignore ce que nous deviendrons, mais, à mon avis, je nous crois plus sûrement et plus méthodiquement perdus cette fois-ci qu'en 1798. Je désire me tromper, mais quinze mille Français voleront, ruineront les provinces qui sont les plus riches et par conséquent ne nous payerons point, et il faudra tout fournir par nos moyens. Jamais violence et mauvaise foi pareilles ne se sont données, étant en parfaite paix et tranquillité. Paix garantie par la Russie, paix signée à Florence et non à Amiens, et on vient ainsi la violer, et abuser de sa force et de notre faiblesse. C'est l'effet de l'abus et de la sûreté que la garantie n'est rien qu'un simple nom. De fait, Marczof, sollicité par Gallo d'appuyer ses offices très-simples, pour prier l'Empereur d'empêcher ce vol public et de ne nous faire dépouiller, Marczof prudemment n'a pas voulu. Étant

son maître garant, il serait obligé à bien plus, si les promesses tenaient. Tout cela fait tomber les bras.

Je vous conjure de me donner, non comme ministre, mais comme ami, des conseils. Je regarde la Sicile comme perdue, si les Anglais y peuvent porter des troupes. Nos tyrans feront tout pour s'en emparer, et, avec leur bonheur inouï, y pénétreront malgré les flottes...

*(Le reste est illisible.)*

Ainsi le royaume sera perdu. . . .

CAROLINE.

IX

*La reine Marie-Caroline au prince de Rozoumoffsky.*

Naples, 12 juin 1803.

*(En français.)*

Je n'écris que deux mots pour vous annoncer la triste nouvelle que, contre la foi de tous les traités garantis, contre une neutralité bien prononcée, les Français viennent de nous intimer qu'ils vont entrer avec quinze mille hommes et être par nous entièrement défrayés jusqu'au moment où les Anglais laisseront Malte, ce qui peut être encore bien éloigné. Aucune loi ni raison que celle du fort ne peut permettre une telle invasion, une telle violation de tous les droits. Cela nous ruine de fond en comble, et aura pour nous les plus tristes suites.

Je ne sais si cette lettre vous parviendra à Vienne ou Carlsbad. Donnez-moi souvent de vos nouvelles. Elles me sont précieuses comme d'un ami sûr. Adieu. Plaignez notre malheureuse et plus que triste situation, et croyez-moi pour la vie

CAROLINE.

## X

*Lettre du général Saint-Cyr au général Murat.*

Naples, 14 messidor an XI (3 juin 1803).

Le gouvernement a pris des mesures pour fournir le corps d'armée de vivres et de fourrages au moyen de réquisitions, parce qu'il n'a, à ce qu'on m'assure, ni argent ni crédit. La solde des officiers est en retard de cinq mois. On a épuisé par anticipation les revenus de l'État pour quinze mois. J'attends le parti que le premier Consul prendra, mais c'est certain que les finances de ce pays sont en état déplorable.

## XI

*Lettre du général Saint-Cyr au ministre de la Guerre, à Paris.*

Naples, 26 juin 1803.

Nos troupes continuent leur marche sur le territoire napolitain. La première colonne arrive aujourd'hui à Barletta.

Je n'ai reçu aucune plainte des troupes. Elles marchent dans le plus grand ordre et gardent la meilleure discipline.

Après avoir fait assurer les subsistances dans les lieux par où elles doivent passer, je me suis rendu à Naples, sur l'invitation de notre ambassadeur, pour régler avec le gouvernement napolitain la manière dont nos troupes seront soldées. J'avais déjà envoyé le commissaire ordonnateur pour cet objet avec l'état de nos besoins. Le gou-

vernement napolitain a pris des mesures pour assurer la subsistance de nos troupes, mais jusqu'à présent il se refuse à fournir de l'argent, motivé sur l'impossibilité où il est d'en trouver.

On attend avec impatience la réponse à la lettre que le roi a écrite au premier Consul à ce sujet.

XII

*Tableau des finances du royaume de Naples.*

Contributions féodales, qui n'allaient pas au trésor.....	1, 338,000 f.
Contributions communales .....	14, 097,500
Douanes.....	7, 373,500
Douane de Foggia.....	2, 250,000
Dimes religieuses.....	16, 780,000
Cours locales.....	3, 200,000
Péages, contributions, impôts de ponts et chaussées .....	2, 500,000

Beaucoup de ces impôts étaient payés aux feudataires.

La dette de l'État consistait dans ce temps en *arrendamenti* ou rentes sur l'État, qui montaient à 23,352,500 fr.

C'était donc un passif qui réduisait les revenus de l'État à 25,000,000 à peu près. Or les appointements, les fournitures, les vivres du corps français d'occupation les absorbaient presque. Les appointements et la solde montaient seuls à 6,000,000. Les troupes d'ailleurs furent habillées dès leur arrivée. Pendant l'année 1804, les revenus de l'État ne suffisaient pas à leur entretien.

## XIII

*La reine au prince de Rozoumoffsky.*

Caserte, le 18 mars 1803.

*(En français.)*

Le roi est sombre, triste, concentré, pour ne point dire désespéré. Un voyage l'aurait peut-être soulagé. On peut pleinement compter sur la sagesse, la religion, les vertus et le respect filial du prince pour gouverner. Mais notre position est bien pénible, car le pays est profondément remué. Voilà notre ministre des finances, homme de beaucoup de talent, grand ami de Gallo, qui s'appelle Joseph Zurlo, qui avait su entièrement gagner le roi et Acton. J'avoue, moi, qu'il me plaisait. Mais je disais toujours : « Cet homme me fait trembler, ce sera notre premier Consul. » Il ne plaçait que des principes et nouvelles maximes, il avait tout en main. Le roi, à force de soins et de peines, étant un peu avare de sa nature, avait ramassé deux millions de florins en or entre Naples, Palerme et Rome. Or, le ministre vient lui dire de les lui donner pour huit jours. C'était un emprunt de peu de jours, une opération à faire le plus grand bien et à sauver l'Etat. Et le roi, toujours à mon insu, c'était là le nécessaire, lui donna tout. Quatre jours après, mue par les bruits publics, par ce réveil, et à force de clameurs que fit Acton, le ministre écrit une confession. Il dit manquer quatre millions des banques, c'est-à-dire du dépôt public, dont il s'est servi dans plusieurs occasions, sans jamais rien dire, espérant les pouvoir remettre, et que tout est perdu.

Voilà cet homme dangereux qui chasse à découvert. Mais comme il avait tout en main, je m'attends à d'autres

ruses de sa part et à d'autres ruines pour nous. Outre le déshonneur qui est pire que la mort. Qui croira qu'on ait pu s'emparer d'une telle somme sans que le gouvernement s'en aperçoive? Quand ce malheur a été consommé, on me l'a dit, mais avec des fureurs, jetant tout par terre et par la fenêtre. Actuellement les pleurs des pauvres et le déshonneur.

Maintenant le roi n'a pas le sou à destiner à lui, à sa famille, et ce qui est pire une quantité de gens, dans toutes les classes non payés. Le roi me fait peine, et j'en crains les effets. Il parle d'abdication, de couvent. Je maudis le moment de mon départ de Vienne. Je n'aurais pas souffert tous ces chagrins de huit mois et partagé l'opprobre du gouvernement. Et je suis bien éloignée de le mériter et d'être coupable, car depuis mon retour toutes les affaires se font sans moi. Je voudrais que tous mes sujets, tout l'univers sussent cette vérité.

Alquier, notre ambassadeur de France, a demandé une audience pour notifier en public que Le Clerc, beau-frère du souverain des souverains, est mort. Nous ne mettrons pas le deuil, si les autres souverains, *tous* ne le mettent pas.

Le pays chez nous est tout mal disposé. Personne n'est content. Manque d'argent, cherté de vivres, aucun payé ou mal payé, voilà notre triste état. Nous marchons sur un volcan, gare qu'il n'éclate.

CAROLINE.

#### XIV

*Lettre de la reine Marie-Caroline au général Gouvion  
Saint-Cyr.*

Ayant appris par le prince de Cardito la manière obligeante dont vous avez reçu les assurances que de la part

du roi et de la mienne il était chargé de vous donner, je veux vous les renouveler par moi-même.

Nous ne souhaitons que la tranquillité et la bonne harmonie et sommes incapables de manquer à la bonne foi et loyauté dont nous faisons profession. Je vous prie donc, mon général, de croire aux assurances que le prince de Cardito vous donnera en notre nom, de vous expliquer surtout avec lui, et de ne donner aucune foi ou croyance à ce qu'on pourrait vous dire, écrire ou insinuer de contraire.

Soyez persuadé que notre volonté est de rester en bonne harmonie dans les règles prescrites et comptez que ceci augmentera l'estime que déjà votre conduite, ordre et discipline vous ont acquise de ma part, et s'y unira de plus ma sincère et éternelle reconnaissance.

CAROLINE.

XV

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 19 mars 1804.

Madame,

A l'occasion du départ du courrier que j'expédie à la secrétairerie royale, j'ai l'honneur d'envoyer cette lettre à Votre Majesté et de lui remettre une petite boîte de livres récents. Je suis très-affligé cependant de cette expédition, parce que je viens causer de nouveaux dégoûts et de nouvelles douleurs à Leurs Majestés que je voudrais voir toujours heureuses.

Votre Majesté lira les deux notes très-dures et très-déplaisantes que je viens de recevoir de M. de Talleyrand, à

propos du recrutement des régiments projeté et non exécuté, et des armements de la marine. Tout excite des soupçons, tout se prend dans le sens le plus sinistre. Quand même il serait question de la chose la plus indifférente, on lui donnerait ici une mauvaise explication. Il est bien inutile, madame, que je m'arrête sur ce sujet très-douloureux, puisque tout ce qui pouvait se dire, je me suis procuré l'honneur de le porter à la connaissance de Votre Majesté avec la très-affligeante dépêche d'aujourd'hui.

Je me sens absolument découragé, désespéré, parce que, faisant et souffrant tout ce qui est humainement possible pour le service royal, je vois que c'est temps, peine et dévouement perdu. Je ne puis rien obtenir d'un côté, et je dois de l'autre être toujours rapporteur d'amertumes, de duretés, d'injustices. Je dois par conséquent être toujours désagréable et malheureux.

J'espère que Votre Majesté voudra compatir à ma peine, connaissant combien je suis animé de zèle pour Leurs Majestés, pour leur dignité et leur service, ce qui me fait sentir au-dessus de toute expression le bien et le mal qui les regardent.

L'humeur et la défiance se manifestent ici à chaque occasion. Quand une difficulté est surmontée, aussitôt en apparaît une autre. De sorte que chaque opération la mieux raisonnée, la plus juste en est toujours contrariée. On croit toujours deviner en nous des *vues cachées*. Aussi je ne trouve plus, Votre Majesté le voit, ni faits, ni arguments, ni raisons suffisantes pour surmonter les impressions des premiers moments. Il faut employer beaucoup de temps, de soins et de moyens pour tranquilliser les esprits. Cependant les premiers résultats sont très-durs, très-difficiles et peuvent parfois devenir fatals.

Le premier Consul a été probablement assez mal prévenu de Naples, sur l'importance de ces mesures qui sont de leur nature assez simples. La marine en effet est indis-

pensable, et elle est d'ailleurs un objet de peu d'importance. Pour les forces de terre, ce n'était qu'une pensée qui ne serait pas même réalisée de sitôt, ni tout d'un trait. On a donné à cette mesure une importance qu'elle ne méritait pas. C'est une véritable fatalité d'être obligé de vivre de cette manière, mais je ne pouvais faire davantage pour vaincre les préventions, et je prie et je conjure Votre Majesté de me faire rendre justice.

Aujourd'hui d'ailleurs tous les esprits sont si alarmés par les choses politiques qui fermentent dans tous les cabinets, et par la perspective des affaires intérieures et extérieures (qui sont toutes si incertaines et si menaçantes), que les mouches même paraissent des éléphants.

Je me suis donné l'honneur de rapporter tout ce qui regarde ce pays, soit pour les circonstances intérieures de la conspiration découverte, soit pour les négociations extérieures qui menacent d'une guerre continentale. Il paraît qu'aujourd'hui on entre ici dans une autre ligne de soupçons sur l'intelligence présumée et sur l'appui que les principales puissances donnaient à la conspiration. On suppose qu'elles connaissaient le plan de ces tentatives intérieures. On se défie de la marche des troupes autrichiennes, ainsi que des autres mouvements de la Russie, et tout produit un état de soupçons continuels.

Pour ce qui a trait à la conspiration découverte, on poursuit les recherches, et Paris est comme dans un état de siège. Personne ne peut sortir ou entrer dans la ville sans des difficultés ou des précautions infinies. On ne voit pas le terme de cet état violent, lequel ne finira que quand le procès sera achevé.

Je ne puis cependant assez prier Votre Majesté de mettre une réserve infinie dans ses correspondances. J'eus l'honneur d'expliquer à Votre Majesté, par le dernier courrier, les manœuvres que depuis bien du temps on exerce dans les postes publiques et dans toutes les cours, sur

tous les hommes marquants de l'émigration et des cabinets, pour savoir exactement ce qu'on pense et ce qu'on écrit. En effet, on a beaucoup de papiers qui compromettent bien des personnes.

Le zèle que j'ai et que j'aurai toujours pour Votre Majesté, pour sa gloire, pour sa tranquillité, comme pour ses intérêts, et pour ceux de la famille royale, m'oblige à représenter à Votre Majesté avec le plus grand secret et avec pleine confiance dans la sagesse de Votre Majesté qu'elle fera un usage prudent de ma communication. J'ai des renseignements sûrs qu'il est arrivé ici des rapports que Votre Majesté a agi auprès de différentes cours, écrit des lettres et fait des propositions en son nom, pour exciter la coalition et la guerre continentale contre la France. On m'a assuré qu'on a une copie d'une lettre du comte Rozoumoffsky à Votre Majesté répondant sur cette matière, et qu'on a des extraits et des copies de lettres de Votre Majesté et d'autres ministres et émigrés. Enfin j'ai quelques renseignements, également sûrs, que de la part de deux cours (je crois que l'une est celle de Vienne) on a été officiellement assuré ici *qu'on ne donnerait aucune attention aux propositions et aux plans de la reine de Naples*. Je crois d'ailleurs que dans quelque cour et dans quelque correspondance d'émigrés on a compromis le nom de Votre Majesté et rapporté sa manière de penser sur la France, sur les Bonaparte et sur la coalition et la guerre. Tout cela n'est que phrases, verbiages et souvent malignités et exagérations. Cependant tout est ici rapporté. Il est vrai qu'on donne à ces rapports leur juste valeur, et à ces choses la mesure et l'importance qu'elles méritent. Mais elles ne laissent pas que de faire une mauvaise impression et peuvent parfois amener à des conséquences.

Je me suis cru obligé pour tout ce que je dois à Votre Majesté de l'avertir. Je ne crois pas à ces relations, et je

crois assez mal interprétés ou exagérés les papiers et les extraits qu'on peut tenir. Mais il est nécessaire cependant, et plus que jamais, que Votre Majesté ait beaucoup de précautions dans ses lettres et correspondances, et qu'elle sacrifie, je l'en conjure, toutes celles qui dans le moment présent ne sont pas vraiment nécessaires.

Je n'entreprends pas d'examiner quel est le véritable intérêt de Votre Majesté et de sa couronne dans le grand problème de la coalition et de la guerre continentale. Je dis cependant que si, d'après les principes politiques de Votre Majesté, il convient qu'on fasse la guerre, et que l'Italie se remue, la situation actuelle de votre couronne exige que cela se fasse de manière que Votre Majesté ne paraisse jamais. Les malheurs qu'elle pourrait autrement rencontrer, en voulant les éviter, sont incalculables, et pourraient faire naître ces maux et ces projets qui naturellement n'existent pas. Si l'intérêt de Votre Majesté portait que la guerre ne s'allumât pas en Italie, on agirait alors en un sens opposé à cet intérêt, en promouvant des plans et des négociations, dont le résultat aurait un effet contraire.

Le moment est solennel et assez dangereux pour les États de Votre Majesté. Se sauver d'un grand danger est facile et difficile en même temps, selon la conduite qu'on tient. Par conséquent, il n'y a pas de calcul et de précaution assez suffisante dans l'exécution et la réalisation de ses idées.

Le gouvernement persiste à croire qu'un prince de la maison royale se trouve avec Dumouriez. Je désire ardemment que cela ne se vérifie pas. Dumouriez est le seul chef de la conspiration qui ne soit pas encore arrêté. Mais on croit qu'il ne peut pas échapper. Je prie surtout Votre Majesté de suspendre ses relations avec des émigrés jusqu'à ce que les jalousies actuelles et les perquisitions soient passées. D'autant plus que plusieurs sont méchants et infidèles.

On tient pour sûrs les mariages de l'archiduc Hector et du Palatin avec les princesses de Saxe et de Baden. Je désire vivement d'apprendre celui de nos intéressantes princesses.

## XVI

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 10 mai 1804.

J'ai l'honneur d'expédier à Votre Majesté le même courrier Tokall par lequel j'ai reçu les lettres très-vénérées dont Votre Majesté a daigné m'honorer, en date du 8 avril. Je me hâte de lui rendre un compte très-exact de tous ses ordres. Je dois être bref, parce que la quantité de choses que je dois mettre à ses pieds, et la hâte que j'ai de les envoyer ne me donnent pas assez de temps pour être complet, comme je le désirerais vivement.

Mes très-humbles dépêches de cette date exposeront à Votre Majesté tout ce que j'ai écrit et conféré avec le ministre, en exécution des ordres de Votre Majesté. Cependant elles ne pourront lui faire voir dans toute leur étendue ce que j'ai mis en œuvre pour mettre un terme une fois pour toutes aux souffrances immenses, aux tourments, dommages et angoisses de toute espèce dont l'existence de Leurs Majestés est empoisonnée depuis seize ou dix-huit mois.

J'ai examiné et vraiment étudié les lettres très-vénérées du 8 avril, que Votre Majesté a daigné m'adresser, et j'ai vu dans toute son étendue la douloureuse et violente position de l'esprit de Votre Majesté, par tout ce qu'on souffre dans le royaume par les troupes françaises, par tout ce qu'on souffre de cent manières par les généraux, les

commissaires et par les rapports de toute nature dépendant de l'état actuel d'invasion, de soupçons continuels et de méfiance.

Les lettres de Votre Majesté sont conformes aux dépêches de Son Excellence le général Acton. De sorte que, répondant à ces dépêches et en rendant compte de toutes mes démarches et de l'exposition que j'ai faite au premier Consul du véritable état des choses, et des conférences et discussions que j'ai eues avec M. de Talleyrand, je diminuerai à Votre Majesté l'ennui de répéter les mêmes choses. Je prie Votre Majesté de vouloir examiner la note que j'ai présentée au premier Consul, car j'espère que toutes les intentions de Leurs Majestés y sont exprimées avec ce degré d'énergie, de dignité et de conciliation en même temps qui convenait dans l'exécution des ordres souverains. Dans le résultat, par les données les plus sûres et les plus fondées, je puis confirmer à Votre Majesté ce que depuis longtemps, bien longtemps, j'ai l'honneur de lui assurer, qu'il n'existe ici positivement aucune des vues hostiles que Votre Majesté redoute. Aucun projet n'a jamais existé contre la Sicile, ni contre le royaume, ni aucun ordre ou idée d'opération quelconque de la part du général Saint-Cyr. Toutes les alarmes causées par l'ensemble des indices que Votre Majesté m'indique de préparatifs en Italie, à Toulon, de troupes dans le royaume, et de bien d'autres mouvements inquiétants et d'expressions de ces militaires, tout serait évanoui, s'il y avait à Naples un ambassadeur qui eût à cœur votre tranquillité, votre quiétude et l'union des deux puissances. Il devrait savoir et vouloir, à chaque ombre qui surgit, employer les moyens nécessaires pour la faire évanouir, mettant au clair les objets. Mais, si l'on cherche à alarmer la cour pour l'intimider et pour en tirer parti, il n'est pas surprenant que toutes ces ombres prennent un corps et deviennent inquiétudes, angoisses très-alarmantes. Sur ce point,

je ne dirai respectueusement à Votre Majesté autre chose, sinon qu'elle peut être pleinement rassurée et tranquille sur les intentions de la France envers Leurs Majestés, la famille royale, sa couronne, son État. Il n'existe ici aucun projet sinistre, aucune intention de lui nuire. Au contraire, il y a intention et envie d'être en parfaite harmonie et sûreté.

La flotte de Toulon n'a jamais eu ni grands projets ni grands moyens de possibilité. On a toujours fait des démonstrations pour tenir divisées les forces anglaises. C'est un avantage de l'offensive. On menace toujours sur plusieurs points. L'ennemi ne sait le vrai point d'attaque, en voit plusieurs, doit se tenir en mesure partout et occuper beaucoup de forces. Aussi, c'est le jeu de la France de forcer l'Angleterre à tenir dans la Méditerranée une quantité de forces, qui incommoderaient davantage si elles étaient dans la Manche et couvriraient l'Irlande et les autres vrais points d'attaque. Votre Majesté a trop d'esprit pour croire aux relations des émigrés français, des militaires qui sont parmi vous, ou d'autres qui soupçonnent ou parlent par conjecture et non par connaissance des faits. Ils ne peuvent pas être instruits des secrets de cabinet.

Je supplie Votre Majesté de ne pas s'alarmer et de ne pas vivre inquiète. Si Votre Majesté croit que j'ai un peu de sens commun, et si elle me croit attaché de tout mon cœur, de toute mon âme uniquement au bonheur de Leurs Majestés, si ce seul sentiment a réglé toute ma vie, dans toutes les positions, le préférant à toute autre fortune, je la supplie d'être persuadée que personne ne peut connaître les intentions et la position de la France envers Votre Majesté mieux que moi, et personne n'est mieux que moi en état de lui dire la vérité.

Je la supplie donc, pour sa tranquillité et son bonheur et pour les calculs politiques des mesures à prendre, et de la conduite de son cabinet, de croire plutôt aux rela-

tions que j'ai l'honneur de lui soumettre, qu'aux conjectures vagues et abstraites de gens mal informés et portés à l'alarmer.

Il est essentiel, Majesté, d'établir ce principe, puisque toutes les mesures et la conduite du cabinet en dépendent. Car si Votre Majesté considère quelqu'un comme son ennemi, elle se règlera d'une manière, et si elle ne le croit pas ennemi, d'une autre. Ce principe est la base d'où dépendent toutes les opérations qui commencent du haut du cabinet, jusqu'aux actions plus simples et communes de la société. Il en résulte une autre conséquence. C'est qu'il devient facilement ennemi celui qui est tenu comme tel, parce que la prévention avec laquelle on agit produit nécessairement la défiance et l'irritation.

Je puis donc assurer Votre Majesté que la France n'a pas *naturellement* de vues hostiles d'aucune sorte, ni de causer des dommages à la couronne et à la famille royale. Votre Majesté pleine de lumière et de solide pénétration peut facilement connaître que la France, par principes *naturels* et *politiques*, ne peut avoir aucun intérêt à le vouloir. Néanmoins, les passions et les intentions momentanées peuvent changer tout ce qui serait un système naturel.

Les préparatifs qui ont été faits en toute l'Italie, après l'arrivée de l'officier Bruyère, n'ont été ordonnés que pour donner le change, et Votre Majesté verra qu'il n'en sortira rien. Les mouvements du général Saint-Cyr ont été absolument son ouvrage et l'effet de la peur. Que la France soit sûre et tranquille sur les vues que peuvent avoir les Anglais qui se renforcent à Malte, avec formation de nouveaux corps, et les troupes russes à Corfou, Votre Majesté ne le pense pas. Avec les uns, on a la guerre et on doit naturellement croire que l'ennemi ne dort pas, et qu'il fera toutes les attaques qu'il pourra. Avec les autres, on ne sait pas encore sur quel

piéd on pourra se trouver d'un moment à l'autre, parce qu'on sait quelle est la mauvaise humeur de la Russie pour bien des choses arrivées en Allemagne et en Italie. On sait que de cette seule puissance peut dépendre le système du continent et peut-être la guerre. Aussi le seul avis envoyé à Saint-Cyr d'être sur ses gardes, de se pourvoir de tout pour toute éventualité, de tenir ses troupes exercées et disciplinées, a suffi pour lui faire voir des ennemis partout. La défiance d'un mouvement dans le pays et des dispositions de la maison royale, dont tirent parti Alquier, Lecchi et tant d'autres souffleurs de feu et de plaintes, a été la véritable cause des mouvements qui ont justement alarmé Leurs Majestés et les provinces. Mais que Votre Majesté soit persuadée que Saint-Cyr a agi par peur et nous a fait peur, sans aucun ordre de Paris. Si un système de défiance ne se fût malheureusement établi de part et d'autre, toutes ces circonstances si inquiétantes et si nuisibles sous tous les rapports auraient fini, et finiraient toujours avec un rien, car les ombres seraient aussitôt nées que dissipées. Cependant Leurs Majestés en souffrent, le pays en souffre et les circonstances s'aggravent.

J'ose parler à Votre Majesté ouvertement et sincèrement. Je la prie de réfléchir s'il ne pourrait se trouver un moyen de contenter secrètement Saint-Cyr et de le tenir tranquille et satisfait. Autrefois il commandait Gênes et c'était un enfer; on trouva moyen de l'apaiser, de le persuader et de reconquérir la tranquillité.

Que Votre Majesté soit persuadée qu'il n'existe ici aucun des projets politiques que Votre Majesté suppose, et que les inquiétudes ne naissent pas d'un système prémédité de faire naître des troubles et des ruptures: bien au contraire, le premier Consul désire vivre en harmonie, tranquillité et sûreté avec la cour; cent inquiétudes finiraient sur-le-champ, ou ne naîtraient pas, si le général

Saint-Cyr voulait les empêcher ou ne pas les exciter.

Mais, tout en disant franchement à Votre Majesté ce que je pense sur les dispositions de la France, je ne puis lui cacher l'impossibilité que je rencontre dans tout ce que j'ai fait, ce que je fais et ne cesserai de faire pour l'évacuation des troupes. L'injustice est manifeste, la violence excessive, le dommage insupportable, les dangers incalculables. Mais je vois que cette affaire empire chaque jour davantage, parce qu'on raisonne toujours d'après un principe de défiance. Je ne puis pas entrer et tout au long dans les détails, mais je m'en sens affligé, avili, humilié, et je dirai même abattu. Je vois que les préventions sont devenues insurmontables, et elles portent sur tout le système des affaires. Ici, il n'est plus possible d'obtenir rien. Chaque proposition, chaque négociation, chaque demande est paralysée par les réponses que Votre Majesté lit dans toutes mes dépêches. S'il n'y a pas de confiance entre les deux cours et les relations personnelles, on ne conclura jamais rien. Les choses deviennent compliquées toujours davantage, les personnalités et les irritations s'enflamment. On répond toujours la même chose aux notes, à tout ce qui s'écrit, à ce qu'on représente, pour quelque affaire que ce soit. Le ton est monté de manière qu'on ne sait plus où il arrivera. Les esprits sont aigris et s'aigrissent chaque jour, de manière que la plus petite étincelle peut faire éclater un incendie.

Votre Majesté voit que l'irritation est allée toujours montant. Votre Majesté voit et lit (car je cite les papiers et non les paroles) tout ce que j'ai fait et tout ce que je fais pour relever la confiance et pour détruire les injustes et malheureuses personnalités et préventions. Que Votre Majesté juge par elle-même si je pouvais faire davantage! Mais je ne puis pas faire l'impossible, et changer l'esprit du premier Consul qui, dans cette affaire, est plus fortement impressionné que les autres. Je l'ai plu-

sieurs fois retenu et empêché de se prononcer. Mais Votre Majesté l'a fait se prononcer avec les lettres de Bruxelles, et, depuis ce moment, il n'y a eu plus de paix ou de lien dans aucune affaire. Nous sommes allés toujours de mal en pire, et à présent il me paraît que nous sommes réduits à l'extrémité. Chaque chose est regardée et jugée avec le principe exprimé à Votre Majesté par le premier Consul, et depuis lors, dans toutes les notes du ministre, en toutes les occasions et dans toutes les affaires, c'est le seul argument, le seul raisonnement, la seule réponse.

Je suis désolé, madame, et vraiment accablé et humilié de cette position, mais je ne puis pas la changer; elle est au-dessus de mes forces. Plût au ciel que ces rapports privés et personnels, que Votre Majesté suppose, qui peuvent me donner parfois l'occasion de parler avec une plus grande facilité au premier Consul et à M. de Talleyrand, ou à quelque autre personne influente du pays, pussent être utiles et changer ces fatales préventions. Plût au ciel ! depuis bien longtemps elles n'existeraient plus, et Leurs Majestés seraient depuis longtemps satisfaites et tranquilles. Mais Votre Majesté a trop d'expérience des affaires, pour croire que les relations privées puissent dans les opérations politiques déterminer un homme du caractère de celui-ci, que je n'ai jamais vu changer dans une seule idée, et qui ne sait pas rétrocéder.

*Le marquis Del Gallo à la reine.*

Le même jour.

Dans les dépêches officielles, j'ai répondu à Votre Majesté sur chaque article qui forme l'objet de sa lettre très-vénérée. J'espère en avoir bien compris et exprimé

toutes les idées dans la note que j'ai présentée au ministre. Mais la lettre de Votre Majesté est si belle, si philosophique, si solidement raisonnée d'après les principes de la bonne politique et de ses intérêts, que rien ne m'aurait été plus utile pour convaincre le premier Consul des principes politiques de Votre Majesté et de l'esprit et du système de neutralité vraie que Leurs Majestés professent, et de la manière dont elles regardent l'Europe et leur véritable intérêt. Il aurait été d'un grand avantage de faire lire l'original de cette belle lettre, dans laquelle tous les points sont extrêmement bien touchés. Mais différentes phrases et sentiments personnels, exprimés par Votre Majesté avec effusion, l'auraient ici compromise et auraient découvert ce dont il ne faut jamais convenir. Cependant j'en ai fait voir différents passages à M. de Talleyrand, pour détruire les injustes et ridicules, mais très-aigres rapports qui sont arrivés ici sur les négociations supposées que Votre Majesté aurait entamées dans plusieurs cours, pour exciter la coalition et la guerre continentale. M. de Talleyrand a vu, dans le texte même, ce que pense Votre Majesté de la coalition, des éléments qui l'ont composée autrefois, et des avantages qu'elle pourrait avoir avec ce système. Et ce que Votre Majesté dit avec une très-grande sagacité est de la plus parfaite vérité. Celui qui, aussi bien que Votre Majesté, a été au milieu et a vu de près la coalition, sait parfaitement ce qu'il doit en penser. Ceux-là peuvent se tromper qui jugent abstractivement et de leur cabinet, mais non ceux qui ont vu le monde de près. Aussi, je crois qu'au lieu de désirer la coalition, on ferait une œuvre de charité pour l'Europe et pour les puissances les plus exposées, si on les priait, par amour du ciel, de ne pas se faire d'illusions. Le moment n'est pas bon pour les autres. Je crois qu'un seul, s'il avait toute l'énergie nécessaire, pourrait faire la guerre avec plus de succès que tant de coalisés. La

France ne doit pas redouter la coalition, et que Votre Majesté soit persuadée que la France ne la redoute point. Au contraire, c'est un problème *si le premier Consul ne la désire pas tout à fait*. Mais ni cela ni tout ce qu'il a dans sa tête, personne ne peut le comprendre.

Du reste, les sentiments politiques de Votre Majesté, relativement aux autres et à sa propre conduite de cabinet, que M. de Talleyrand a vus et qui ne pouvaient pas être *préparés*, ont démenti tout calomnieux rapport. Il est convenu ouvertement avec moi, que de tels rapports sont réellement parvenus de plusieurs cours, et que deux particulièrement avaient fait déclarer ministériellement qu'on ne donnerait aucune suite à de telles insinuations ; mais tout cela est démenti par les véritables sentiments de Votre Majesté, ce qui dans les circonstances présentes était absolument nécessaire pour éclairer et convaincre. Car tout le bien de la famille royale peut être compromis. Votre Majesté connaît l'Europe, prise dans son ensemble et dans ses parties individuelles, et sait le compte qu'elle peut faire des parties et du tout.

Dans les temps prospères, on peut croire et se faire beaucoup d'illusions ; mais, dans les temps calamiteux, il faut examiner attentivement les choses et les voir dans leur réalité pratique. Votre Majesté sait trop bien la seule voie qui peut sauver la couronne des Deux-Siciles et assurer la tranquillité de sa royale maison. Heureuses Leurs Majestés, heureux leurs peuples, si l'on pouvait faire oublier qu'il y a encore un coin de terre au delà du Tarigliano et du Tronte ! Dans l'état actuel de fermentation de toute l'Europe, et dans le mouvement des masses qui se heurtent et se compriment, le seul moyen de ne pas être écrasés ou sacrifiés, c'est, dans notre cas, d'être parfaitement oubliés et de nous mettre en dehors de tout rapport des grands intérêts ! Y rester, dans l'état où nous

sommes, ne peut que nous perdre. Votre Majesté, avec ses lumières profondes, verra facilement que l'évacuation du royaume, sur laquelle nous insistons par raison et par justice, et sur laquelle nous ne pouvons cesser d'insister, aurait été et serait un objet de réussite plus facile, si la question fût restée dans les simples rapports des deux puissances. Mais elle se trouve compliquée avec les rapports d'autres puissances, qui se compliquent chaque jour davantage. Et à présent les Russes, qui se renforcent à Corfou, tandis que l'on ne connaît pas encore bien clairement l'attitude que prendra cette puissance dans la question problématique de la guerre continentale, seront un autre obstacle pour qu'on abandonne la position d'Otrante et de Tarente. L'injustice de cette politique et de ce raisonnement est horrible, mais le moyen de la faire réparer et cesser ? Il faut ou une force supérieure, ou il faut s'entendre avec cette puissance.

Il en est ainsi, Majesté, de toutes les autres choses. On ne doit plus calculer absolument sur les principes moraux et sur la justice, ni sur les livres, ni sur les codes, ni sur les temps passés. La politique, depuis dix ou douze années, est bien autre, et elle est bien autre partout. Chacun l'adapte à peu près de la même manière à son propre avantage. Nous pourrions le développer et le voir dans les exemples ; mais Votre Majesté n'a pas besoin d'une dissertation. Il suffit de jeter un coup d'œil sur toutes les puissances et sur les quatre parties du monde. Le siècle éclairé a produit ce résultat que la morale est devenue celle des bêtes dans les forêts.

L'assurance que Votre Majesté me donne qu'elle écrit peu aux Français, et qu'elle s'ouvre peu avec Alquier et avec les autres, est une grande consolation pour celui qui s'intéresse à la tranquillité et au bien de la maison royale. Votre Majesté ne peut croire combien d'argent on dépense pour observer toutes les personnes marquantes,

pour se faire un parti et se procurer des relations secrètes dans tous les pays et dans tous les cabinets. Combien d'émissaires, se faisant connaître sous d'autres principes et par d'autres relations, instruisent en même temps ce gouvernement !

Votre Majesté en a eu des preuves dans ce qui est arrivé à quelques ministres anglais, surtout à Drake et Smith. A cet effet, j'ai l'honneur d'envoyer aujourd'hui à Votre Majesté quelques brochures qui dévoilent la vérité de ces dernières anecdotes et combien il faut être circonspect. Votre Majesté trouvera intéressantes ces brochures pour l'histoire de cette notable intrigue. J'ai l'honneur aussi d'envoyer à Votre Majesté, avec ce même courrier, plusieurs nouveautés politiques et littéraires, et plusieurs lettres, avec la réponse pour M. Clair que Votre Majesté a demandée. J'ai donné la boîte et la lettre de Votre Majesté pour M. de Talleyrand, à son fils Auguste qui la lui remettra à son retour. Car il m'a dit que, d'après les dernières lettres, ils étaient à Turin.

J'ai expédié toutes les autres commissions. Le courrier Bezzi est arrivé l'autre soir, et les affaires m'ont tout absorbé ces deux jours. Mais ce qui est très-douloureux, c'est que rien n'est aussi malheureux et aussi désolant que les affaires elles-mêmes, qui ne me procurent que douleur, dépit, rancune. Je serais moins malheureux, si je devais tout avaler moi seul. Mais c'est désolant de penser que je dois tout transmettre et causer les même douleurs à Leurs Majestés.

Je n'ai plus la force, et je dépose cette confiance aux pieds de Votre Majesté, je n'ai plus la force de croire dans les affaires. Je suis trop sensible au moral et trop souffrant au physique. Je compte vingt-six ans de travaux et de peines. Les derniers six ou sept ans auraient suffi à fatiguer un homme et à le dégôûter. Le dernier aurait tué un taureau. Mais ce n'est pas le moment

d'ennuyer Votre Majesté de mes souffrances particulières.

J'expédierai, d'ici à peu de jours, le courrier Bezzi, quand j'aurai remis la note pour la nouvelle et très-irrégulière demande, et l'altercation avec l'ambassadeur à l'occasion des officiers anglais et de M. Van Kempen, dont le résultat a été d'amener une rupture et une scission avec le général. Alquier n'en a pas encore fait part; mais il le fera bientôt, et j'en ai prévenu avant tout autre M. de Talleyrand.

Je reviendrai sur toutes ces affaires, puisque M. de Talleyrand aussi s'est réservé, dans sa note, de m'en remettre une autre. C'est ainsi qu'on passe toute sa vie en justifications et en injures pires les unes que les autres. Mais tout serait supportable, si l'on pouvait obtenir quelque résultat qui produisit à Leurs Majestés un soulagement, une consolation, un avantage quelconque.

Je ne parle pas à Votre Majesté de l'élection de l'Empereur; je m'en remets à mes dépêches. Qui l'aurait dit il y a quelques années? Comme il a connu cette nation, ce moment et toute l'Europe! *Votre Majesté verra ce grand ouvrage consommé en peu de jours, dans quelques semaines, sans guerre civile, sans opposition sérieuse en Europe, sans une goutte de sang et sans une réclamation en France.* Votre Majesté croira qu'ici on est dans un moment de crise et de révolution. Ici, on est assurément plus calme, plus tranquille et plus indifférent que dans tout le reste de l'Europe. Il n'y a pas de doute qu'à plusieurs, à beaucoup de monde la pilule paraîtra dure, mais il faudra l'avalier. Une fois avalée, on n'y pensera plus et on vivra comme s'il en avait été toujours ainsi. Il suffit de savoir occuper, électriser et surprendre la grande nation. Celui qui n'a pas vu ce pays de près ne peut pas s'en former une idée juste.

A présent, le premier Consul veut que le Pape vienne

le consacrer et le couronner. C'est un peu extraordinaire, un peu difficile ; mais s'il le veut vraiment, le Pape viendra. S'il veut que toute l'Europe vienne lui tenir l'étrier et la bride de son cheval, tous y viendront. Quelle époque singulière que celle dans laquelle nous vivons ! Cette venue du Pape, je ne sais pas comment elle se fera, mais le premier Consul le veut, et, s'il insiste, le Pape fera tout ce qu'on voudra de lui.

## XVII

*Lettre de l'ambassadeur Alquier au général Saint-Cyr.*

Naples, 22 floréal an XII (12 mai 1804.)

Le ministre des relations extérieures m'a fait passer copie de la lettre que vous avez écrite au ministre de la guerre le 10 germinal, et le premier Consul me fait donner l'ordre de faire les déclarations les plus sérieuses à la cour de Naples sur les sujets de plainte que vous avez exposés.

J'ai fait, depuis longtemps, des représentations au ministre du roi sur le recrutement dont vous vous plaignez, et je lui ai parlé de la manière la plus forte sur l'arrivée d'un corps d'Albanais dont vous m'aviez annoncé le débarquement prochain sur les côtes de la Pouille. M. Acton m'a nié tous les faits que j'avais cités d'après votre correspondance. J'ai fait également à ce ministre des représentations sur l'embauchage qui se pratique à Naples pour le compte des Anglais avec la publicité la plus scandaleuse.

Des dissensions très-sérieuses qui se sont élevées à ce sujet entre le chevalier Acton et moi, et les expressions offensantes pour le gouvernement français dont ce mi-

nistre a osé se servir, m'ont décidé à rompre toute relation avec lui. J'ai fait part de cette résolution au roi, en lui demandant d'indiquer le ministre avec lequel je pourrais désormais traiter des affaires de France. J'ai informé par un courrier extraordinaire le premier Consul de la mesure que j'avais prise et j'attends des ordres.

Le chevalier Acton, répondant le 14 avril à une lettre que je lui avais présentée le 13 germinal, au sujet des dispositions prises par le gouvernement napolitain pour porter les régiments au complet, m'assurait qu'on avait totalement suspendu le recrutement. Des renseignements incontestables viennent de m'apprendre qu'on a donné de nouveaux ordres aux inspecteurs et aux colonels pour l'exécution de cette mesure, qu'on m'assurait cependant avoir abandonnée. Les chefs des corps ont aussi reçu l'ordre de redoubler de zèle et d'activité pour l'instruction des troupes et de faire l'exercice à feu. Les corps des milices provinciales sont avertis de fournir leur contingent de recrues et de les envoyer à Naples.

J'ai cru, général, devoir vous transmettre ces faits qui m'ont paru de nature à être communiqués au commandant en chef des troupes françaises dans le royaume.

ALQUIER.

### XVIII

*Lettre du roi au vice-amiral Nelson.*

Portici, 22 mai 1804.

MON CHER DUC,

Je suis impatient que ma lettre vous parvienne le plus tôt possible, afin que vous puissiez connaître ce qui m'est arrivé et que je puisse déposer dans votre cœur et votre amitié les peines et la douleur dont je suis affecté.

Après les immenses sacrifices faits par moi pour obtenir la paix, et après la paix procurer à mes sujets le repos et la tranquillité, je souffre des insultes incessantes, des menaces et des exigences inqualifiables de la part du gouvernement français ; ma loyauté et ma constante manière de procéder m'ont empêché de céder. Mais une telle conduite de ma part a excité contre moi la haine et l'animosité du premier Consul, au point de m'attirer en diverses occasions l'injonction que je dusse éloigner de ma personne le général Acton.

N'ayant pas de plaintes fondées ni de faits précis contre lui, Bonaparte s'en prend au prétexte de sa nationalité et lui impute, étant Anglais, toute espèce de dispositions à favoriser exclusivement son pays. Il a été attaqué avec véhémence pour avoir eu des disputes personnelles avec l'ambassadeur de France. Mais pas une seule circonstance n'a pu être produite comme sujet d'une juste remontrance.

Cependant un grand pouvoir n<sup>e</sup> peut pas être contenu, et dans ce moment en France l'abus de la force est arrivé à son comble. On me demande de chasser ce ministre, et je suis menacé de guerre, si je ne consens à une demande si extraordinaire. Il arrivera dans quelques jours l'ordre à l'ambassadeur français Alquier de s'éloigner, dans le cas où M. Acton ne serait pas encore renvoyé. Ce dernier a cru de son devoir d'éviter la guerre, à laquelle je suis exposé. Il se rend donc en Sicile, mais en emportant mon estime et ma juste confiance.

Les circonstances actuelles, le manque d'une force anglaise, les Russes à Corfou n'étant pas en nombre suffisant, m'obligent à souffrir. Telle est l'opinion de lord Haikesbury manifestée récemment à Castelcicala, et tels sont à peu près les sentiments de l'empereur de Russie, dont je viens de recevoir des lettres en date du 22 avril. Je dois donc me soumettre et faire contre ma volonté le pas très-

dur que le moment exige. De cette manière, je n'ai pas à m'éloigner des idées de votre cour et de celles de la Russie.

Lorsqu'elles voudront m'assister avec des corps d'armée effectifs, je prendrai une attitude bien différente pour mon royaume. En même temps, je pense à la sûreté de la Sicile qui à cet effet est pourvue de tout.

A vous, mon cher Lord, je me recommande pour tout ce qui pourrait m'arriver de nouveau, en cas de renouvellement de guerre. Le vaisseau que vous me laissez devient toujours plus nécessaire dans la rade. Ma femme, mon fils et moi, nous ne nous séparerons pas. La reine défendra Naples, mon fils les Calabres, je me rendrai en Sicile, le reste de la famille à Gaëte. Dans tous les cas, je réclame votre assistance.

M. Acton vous renseignera de tout. Je lui écrirai chaque fois qu'une circonstance arrivera, et je profiterai de ses lumières et de ses conseils que j'ai trouvés toujours sages, fermes et utiles.

Je vous ai annoncé ce que les deux cours amies me conseillent, dans le cas où Bonaparte voudrait exercer sa colère contre moi et ma famille. Je n'ai d'autre ligne de conduite à suivre que celle qu'elles tiennent avec moi, et je me fie en leur amitié et leur assistance.

A vous, cher Lord, je continue à recommander mon sort et celui d'un royaume que vous avez sauvé une autre fois. J'aurai soin que vous soyez averti de tout, afin que vous puissiez m'aider, sans provoquer une attaque de la part des troupes que j'ai le malheur de voir dans mes États. Elles, ne franchissent pas du reste, les limites établies.

Jouissez, mon cher Duc, de la meilleure santé que vous souhaite votre constamment affectionné

FERDINAND B.

## XIX

*La reine au vice-amiral Nelson.*

Portici, 22 mai 1804.

Le roi et notre digne ministre vous expliqueront en détail ce qui occasionne cette dépêche, et nous plonge dans l'affliction la plus profonde. Mais je puis vous assurer que nos sentiments royaux ne changeront jamais. Ils s'affermissent, au contraire, chaque jour davantage.

Le roi, mon mari, a consenti aux instances réitérées du général Acton de céder temporairement la direction des affaires, afin d'ôter tout prétexte aux mesures violentes. C'est un sacrifice bien grave qu'il a fait de condescendre aux demandes continuelles de ce ministre, pour tranquilliser ses sujets qui redoutent des événements déplorable.

L'Angleterre et la Russie, d'ailleurs, conseillent de temporiser et d'attendre le résultat. Aussi il s'est laissé pousser sans changer de sentiments. Et c'est pour vous en avertir qu'il vous envoie ce vaisseau.

Vous connaissez, mon digne amiral, la vérité et la sincérité de ma manière de penser qui préviendrait toujours l'assertion d'un fait dont je ne fusse parfaitement sûre. Continuez donc d'être notre défenseur, protecteur et gardien contre les insidieux traitements de ceux qui n'ont ni loi ni foi.

Nous avons confiance en vous et en votre gouvernement. Vous serez renseigné exactement de tout, et croyez que j'ai confiance seulement en vous et en votre brave et loyale nation.

Conservez toujours les mêmes sentiments à notre égard, et ayez pour certain que nous en sommes dignes, étant vos amis très-affectionnés jusqu'à la mort.

CAROLINE.

XX

*Lettre du général Saint-Cyr au ministre de la guerre.*

Tarente, le 21 frimaire an XIII (12 décembre 1804).

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que le gouvernement napolitain vient de retirer les détachements des troupes qu'il avait dans les Abruzzes et dans les Pouilles, pour les réunir aux environs de Naples, où doivent se concentrer les autres troupes qui composent son armée.

Cette mesure paraît être la conséquence de quelque proposition politique faite par le gouvernement français à cette cour, qui a répugnance d'y consentir. M. Roger de Damas a été nommé inspecteur général des troupes du royaume, et la cour lui a accordé à cet effet toute sa confiance. On est très-occupé, dit-on, à la réorganisation de l'armée.

Deux bâtiments russes sont en route, pour venir prendre dans les États de Naples le roi de Sardaigne et le transporter à Corfou. Deux cents grenadiers feront sa garde d'honneur.

XX (*bis*).*Lettre de Saint-Cyr au ministre de la guerre.*

Tarente, 28 frimaire an XIII (19 décembre 1804).

J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que M. Alquier, ambassadeur de France, m'a envoyé son secrétaire particulier pour m'avertir des préparatifs de guerre qu'on fait sous ses yeux, et de l'ordre donné aux anciens chefs de masses de se porter à leur place et de faire prendre les armes aux habitants des campagnes; mesure qui commence, dit-il, à s'exécuter dans les environs de Naples.

Le prince de Cardito est déjà parti. Il doit arriver cette nuit et on m'anonce qu'il a une lettre du roi qui, dit-on, entend conserver toujours la meilleure harmonie avec l'Empereur des Français. Probablement demain j'aurai cet entretien avec lui, et ensuite j'espère pouvoir donner à Votre Excellence les éclaircissements nécessaires pour mettre Sa Majesté l'Empereur à même de prendre un parti sur cette besogne.

SAINT-CYR.

## XXI

*Lettre de la reine Marie-Caroline au général Saint-Cyr.*

Naples, le ..... 1805.

M. LE GÉNÉRAL,

Ce sera encore le prince de Cardito qui vous présentera cette lettre de ma part et vous renouvellera les assurances de mon estime, comme aussi de celles du ferme désir que nourrit le roi, également que moi, de la bonne intelligence entre le gouvernement français et le nôtre.

Les quatre points dont votre adjudant est venu faire verbalement la demande, sont aussi déjà expliqués. Le soi-disant armement, qui n'était qu'une petite précaution pour les maladies contagieuses de Livourne, a été ôté aussitôt que la maladie a diminué. De recrutement, nous n'en faisons plus depuis la présence dans nos Etats de l'armée sous vos ordres; ce qui, uni aux désertions, a mis l'armée si bas qu'elle ne suffit pas à couvrir les postes.

Pour M. Elliot, ministre d'Angleterre, il est sous la sauvegarde du droit des gens et nous ne pourrons que demander son rappel.

Pour M. de Damas, il n'est point émigré, n'est coupable de rien. C'est un officier d'honneur. D'ailleurs, j'en ai écrit moi-même, le 26 janvier, à l'Empereur, votre maître, pour lui dire ces raisons et je dois en attendre sa réponse.

Toutes ces raisons n'admettent aucune interprétation. Elles sont franches, sincères, comme vous me trouvez en toutes occasions. Je désire, mon général, qu'elles vous persuadent, et que la bonne union continue entre les deux cours. Le prince de Cardito vous expliquera mieux le tout.

Les assurances réitérées de votre souverain devraient

nous faire croire qu'il n'a aucune vue hostile pour un pays qui ne soupire qu'après sa neutralité, et qui depuis deux ans est oppressé de la force contraire.

Je compte sur votre modération et sagesse. J'espère que les rapports fâcheux, exagérés de l'ambassadeur Alquier, n'arriveront pas à troubler notre bonne union et tranquillité. Les suites en seraient incalculables et peut-être très-étendues, mais je compte sur votre sagesse et votre modération, et vous, comptez sur toute mon estime.

CAROLINE.

## XXII

### *La reine au marquis del Gallo.*

Naples, 3. . . . 1805.

*Lettre en chiffres et en français.*

Je profite de cette occasion pour vous écrire et vous annoncer que notre Alquier qui, jusqu'à ces derniers temps, a paru sage, souple et désirant le bien, est devenu un forcené. J'ai longtemps cru qu'il l'était par ordre de son gouvernement. Point du tout, c'est de lui. Il presse Saint-Cyr à faire des marches hostiles. C'est parce qu'il nous soupçonne, et cela produira le mal. Il est furieux en tout, et il fera notre perte s'il a écrit à Paris comme il a écrit à Saint-Cyr. Saint-Cyr, qui a des formes plus honnêtes et décentes, a cru et envoyé son aide de camp, qui est tout étonné, et n'en revient point de ce qu'il n'a pas trouvé la ville en armes et une escadre russe dans le port, toutes menteuses assertions faites par Alquier à Saint-Cyr. Le fait est qu'il faut croire Alquier fou ou le plus méchant homme qui existe.

Tâchez, mon cher Gallo, de nous en faire délivrer, et qu'on nous envoie quelqu'un qui entende raison. Que ce soit Saint-Cyr ou qui que ce soit, mais un homme raisonnable. Le salut de votre patrie et de vos maîtres en dépend. Alquier tient des propos dans ses accès de rage, qui en France le feraient envoyer à Cayenne. C'est ce qui me fait croire qu'il est fou. Mais qu'il le soit ou non, il causera notre perte.

Répétez que jamais, non, jamais, par impuissance comme par réflexion, nous n'attaquerons les troupes françaises que nous avons le malheur de tenir chez nous. Mais s'ils avancent et veulent nous trahir comme le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne, nous nous défendrons. Avec la sûreté d'en être victimes, nous sauverons notre honneur qui nous est plus cher que la vie.

Tâchez, mon cher Gallo, de faire comprendre à l'Empereur, à M. de Talleyrand, ces vérités. Ce dernier est le protecteur d'Alquier, et, sur les insinuations de celui-ci, il lui a écrit, demandant qu'on envoie Médici à Paris complimenter l'Empereur. Outre la correspondance ministérielle, il en a une privée avec Alquier. C'est donc à Talleyrand qu'il faut persuader que cet homme est fou et dangereux. Il est criblé de dettes, n'a jamais donné un souper à personne. Le Blanc est un homme immoral; Alquier et son secrétaire sont des énergumènes. Tâchez donc d'éviter le mal que ces enragés peuvent faire à vos maîtres et à votre patrie. Je compte beaucoup sur vous. Notre santé souffre cruellement des inquiétudes continuelles auxquelles nous sommes exposés.

Un seul vaisseau russe est venu, il doit se reposer un peu, et il y est pour sauver le roi de Sardaigne et sa famille, en cas de malheur. Et voilà Alquier courant à la secrétairerie à dix heures du soir, faisant du bruit. Il sait que les Russes ont une flotte au delà de Capri. Il sait avec certitude qu'il n'y a plus de sûreté pour lui. En un mot, des

folies dignes des Petites-Maisons. Le roi est dégoûté, révolté de toutes ces scènes. Il se tient, le plus qu'il peut, à la campagne.

Je vous demande, mon cher Gallo, faites-nous acquérir notre repos et notre tranquillité. Nous ne désirons que cela, et l'espérons de votre zèle et de vos fidèles services.

Rien de nouveau de chez nous. Nous vivons dans des trances et des inquiétudes continuelles pour ce que la malveillance et la méchanceté peuvent nous produire. Mandez-moi si cette lettre vous est arrivée en bon état, et si vous avez pu me lire. Ne nous laissez pas manquer de vos nouvelles. Vous sentez bien combien elles nous intéressent. Notre position est trop pénible, ma santé et ma vie y succomberont. Comptez sur mon éternelle reconnaissance.

XXII (*bis*).

*La reine au marquis del Gallo.*

Le 3 janvier 1805.

(*En français.*)

Je profite de cette occasion sûre pour vous écrire. Jamais je ne pourrais assez vous recommander nos affaires, qui certainement sont dans une position très-critique et désagréable de toutes façons. Par le dernier courrier parti le 26 décembre, je vous en ai mandé la plus grande partie. J'ai continué à le faire le 30 par le courrier d'Espagne. Mais dans l'incertitude si celle-là vous arrive, et comme on me dit ce moyen sûr, je vous parle de nouveau de notre pénible situation.

L'ambassadeur Alquier est comme un forcené. Ou il a la tête tournée, ou il est véritablement fou. Sans cela il ne pourrait pas faire tout ce qu'il se permet. Il alarme le général Saint-Cyr, il lui conseille d'avancer avec son armée,

il dit mille mensonges : armement du peuple, escadre russe , qui n'existe pas dans la Méditerranée. Enfin il est comme un enragé, et je ne conçois point à quoi cela tient. Nous répétons ce que nous avons toujours dit : que *jamais*, si même nous avons une armée de cent mille hommes, nous n'attaquerions les Français, pour ne pas entrer en guerre avec eux.

Or, si, avec une force pareille, nous ne les attaquerions point, beaucoup moins, dénués comme nous sommes de toute force, nous ne pouvons pas même y penser. Aussi en parler ne peut être qu'un prétexte pour nous faire du mal. *Nous désirons notre tranquille neutralité.*

Je vous envoie une copie d'une note d'Elliot, en réponse aux demandes que nous lui avons faites, à la suite des assertions d'Alquier, qu'il recrutait en Calabre. La note écrite et signée n'admet pas de doutes.

Je vous envoie copie d'une autre note de la Russie, reçue aujourd'hui. Vous verrez que nous avons demandé l'évacuation de Corfou, pour que les troupes russes ne nous compromettent point.

Tant de bonne foi de notre part mérite, à ce qu'il me semble, confiance et égards. Vous ferez de ces deux notes authentiques et officielles le meilleur usage que votre prudence vous dictera. Mandez-moi si vous avez exactement et quand reçu cette lettre. Je désire bientôt recevoir de vos nouvelles et qu'elles soient consolantes.

J'ai écrit au général Saint-Cyr pour contredire tout ce que la méchanceté, ou pour mieux dire la folie d'Alquier a pu lui faire croire. Saint-Cyr m'a répondu très-honnêtement et paraît persuadé. Car le fait parle palpablement. Dieu veuille qu'à Paris les lettres d'Alquier ne nous produisent aucun mal ! Adieu. Mandez-moi souvent de vos nouvelles, et croyez-moi, avec bien de reconnaissance, votre sincère amie.

CAROLINE.

## XXIII

*Lettre de Saint-Cyr au ministre de la guerre.*

Tarente, 5 Nivôse an XIII (21 décembre 1804).

J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que j'ai eu avec le prince de Cardito l'entretien annoncé dans ma dernière lettre.

Ils s'est efforcé de me prouver que les intentions de Sa Majesté étaient toujours les plus pacifiques, et qu'elle désirait maintenir l'union et l'harmonie existante entre les deux gouvernements. Les canons et les fusils envoyés en Calabre ne l'ont été, dit-il, que pour protéger les côtes contre les Barbaresques. Les anciens chefs d'insurrection envoyés dans les provinces diverses y établissent un cordon, pour se préserver de la fièvre jaune. L'armée de ligne ne se concentre aux environs de Naples que pour faciliter à M. de Damas les moyens de les passer en revue. Les approvisionnements faits à Capoue, à Gaëte et dans les forts se bornent à quelques sacs de blé et de farine.

Quant au soulèvement organisé dans les provinces, il n'y a pas d'apparence que la cour emploie ce moyen, excepté le cas où elle se verrait menacée d'être chassée de ses Etats. Alors seulement tout moyen lui paraîtrait bon. Circonstance d'ailleurs qui ne doit pas se présumer, d'après la modération de l'Empereur des Français.

La lettre que m'a écrite, par ordre du roi, le comte de Micheroux, directeur des affaires étrangères, et que je vous envoie en original, vous fera connaître toutes les raisons qu'on nous donne pour nous convaincre de la sincérité de Sa Majesté Sicilienne.

Après l'arrivée de M. de Cardito, j'ai cru qu'on s'était

repenti des mesures inconsidérées qu'on avait prises, et qu'on s'était décidé pour un parti meilleur. Mais j'ai reçu une lettre de M. Alquier du 1<sup>er</sup> nivôse, qui m'annonce qu'au lieu de cesser leurs préparatifs, on les augmente et leur donne chaque jour du développement.

Je ne sais ce qui peut donner à cette cour l'excès de confiance qu'elle paraît avoir. Peut-être compte-t-elle sur un corps de troupes anglo-russes. Quoi qu'il en soit, nous nous préparons à recevoir leur attaque et à exécuter les ordres que vous nous ferez donner.

Pour mettre ce gouvernement entièrement dans son tort, j'aurai de la patience jusqu'à ce qu'ils soient les premiers à commencer les hostilités, à moins de recevoir des ordres contraires.

Seulement après le retour du courrier de Paris, qu'ils semblent attendre avec impatience, si leurs préparatifs ne cessent entièrement, je pourrais commencer par occuper Foggia, avec un petit corps de troupes, pour une correspondance directe et sûre avec les Abruzzes.

SAINT-CYR.

#### XXIV

*Lettre du ministre de la guerre à Saint-Cyr.*

Paris, 1<sup>er</sup> pluviôse an XIII (21 janvier 1805).

GÉNÉRAL,

J'ai présenté la lettre que vous m'avez expédiée et celle de la reine.

Sa Majesté, après les avoir lues, me charge de vous dire que vous ne devez prêter aucune espèce de foi aux démonstrations de la reine. L'Empereur a dans ses mains des lettres

dans lesquelles elle dit que les quinze mille Français, elle se chargerait de les faire égorger, si elle n'avait pas à craindre ceux qui viendraient après. Vous devez, général, insister fortement pour que le général Damas soit chassé, que M. Elliot sorte du royaume, ou pour le moins soit envoyé en Sicile, que tout soit désarmé, et qu'il ne reste aucune apparence de mouvement et d'organisation de troupes. En cas contraire, j'ai l'ordre de vous faire marcher sur Naples.

Je me recommande, général, à votre prudence et votre fermeté.

BERTHIER.

XXV

*Napoléon au roi Ferdinand IV.*

Paris, 12 nivôse an XIII (2 janvier 1805).

Je réponds à la lettre de Votre Majesté. Les troupes françaises sont dans le royaume de Naples en conséquence du traité de Florence, et y resteront tant que les affaires d'Orient ne seront pas rétablies. Et je ne dois pas les considérer comme telles jusqu'au moment où Malte sera évacuée par les Anglais et Corfou par les Russes.

Si les troupes russes n'avaient pas été envoyées à Corfou, par les sollicitations du ministre de Votre Majesté, j'aurais diminué le nombre des forces françaises, ne laissant à Tarente que quatre à cinq mille hommes nécessaires pour cette place. Leur arrivée au contraire m'oblige d'en augmenter le nombre.

Si elle me permet de le lui dire, Votre Majesté a été mal conseillée, et a suivi un système funeste aux intérêts

de sa maison. Paris, Madrid et Vienne sont de véritables soutiens de Votre Majesté. Votre Majesté est intéressée plus que tout autre prince à la paix. Rejetez donc les conseils perfides auxquels vous soumet l'Angleterre.

Vous avez préservé votre royaume du bouleversement de l'ordre social, et vous en risquez la perte, maintenant que cet ordre social est rétabli. Le monde tranquille, pacifique pour un moment, va peut-être reprendre mal à propos sa politique accoutumée de machinations. J'ai pourvu au paiement des troupes françaises, ce que, par le traité de Florence, Votre Majesté s'était engagée à faire, voulant par cela vous donner une preuve de mon envie de correspondre, autant qu'il est conciliable avec la politique générale, aux sentiments que vous exprimez à mon égard.

Cela dit, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur mon frère, en sa sainte garde.

Votre bon frère

NAPOLÉON.

## XXVI

*Napoléon à la reine Marie-Caroline.*

Paris, 12 nivôse an XIII (2 janvier 1805).

MADAME,

La lettre de Votre Majesté m'a été remise par le marquis del Gallo. Il m'est difficile de concilier les sentiments dont elle est l'expression avec les projets, évidemment hostiles, nourris à Naples. J'ai entre mes mains plusieurs lettres de Votre Majesté qui ne laissent aucun doute sur ses secrètes intentions.

Quelle ne doit être la haine que Votre Majesté nourrit

contre la France si, après l'expérience qu'elle en a faite, ni son amour conjugal, ni l'amour de sa famille et de ses sujets ne l'engagent à souffrir pour quelque temps encore, et lui font adopter une politique peu convenable à leurs intérêts. L'esprit de Votre Majesté, si différent de celui des autres femmes, est incapable de se dépouiller des préjugés du sexe et traite les affaires d'État comme si c'étaient des affaires de cœur. Vous avez perdu déjà une autre fois votre royaume, et avez été deux fois la cause d'une guerre qui a ébranlé et ruiné dans ses fondements votre maison paternelle. Désirez-vous être la cause d'une troisième ?

Déjà, d'après les sollicitations de votre ambassadeur à Saint-Petersbourg, dix mille Russes ont été envoyés à Corfou. Quoi ! est-elle si puissante votre haine ? votre amour pour l'Angleterre est-il si imprudent, que vous voudriez (quoique certaine d'en être la première victime) mettre le continent en feu, pour opérer une diversion heureuse pour l'Angleterre ?

J'avoue que je devrais admirer hautement des passions si étranges, si le raisonnement le plus simple ne m'en faisait sentir la frivolité et l'impuissance. Votre neveu, l'empereur d'Autriche, ne partage pas ces sentiments, et ne désire pas renouveler une guerre dont les résultats pourraient ne lui pas être beaucoup avantageux. La Russie elle-même, qui a cédé aux instances de l'ambassadeur de Votre Majesté, pour envoyer dix mille hommes à Corfou, est persuadée qu'une guerre contre la France serait dangereuse. Les sentiments d'Alexandre, d'ailleurs, ne sont pas guerriers.

Mais supposant que le renversement de votre famille et de votre trône se réalisât, et que la Russie et l'Autriche se décidassent à s'armer pour cela, Votre Majesté, qui a si bonne opinion de moi, peut-elle supposer que je demeurerais inactif, pour tomber dans l'assujettissement de mes voisins ?

Que Votre Majesté écoute cette prophétie sans impatience. A la première guerre occasionnée par vous, vous et votre descendance, vous aurez cessé de régner, et vos fils s'en iront errants par les diverses contrées de l'Europe, implorant une aide pour leurs parents. Ainsi l' inexplicable conduite de Votre Majesté aura produit la ruine de sa famille, que la Providence et ma modération voulaient conserver. Voudriez-vous ainsi renoncer à un des plus beaux royaumes du monde ?

Je serais affligé cependant que Votre Majesté prit ma franchise pour une menace. Non, s'il était entré dans mes plans de faire une guerre au royaume de Naples, je l'aurais faite, d'après une politique prudente, à l'entrée des premiers Russes à Corfou. Mais je désire la paix avec Naples, avec l'Europe entière, et même avec l'Angleterre, et je ne crains la guerre de la part d'aucun. Je suis dans la condition de la faire avec quiconque me provoque, et de punir la cour de Naples, sans craindre les ressentiments de qui que ce soit.

Votre Majesté voudrait-elle écouter un conseil d'un bon frère, et rappeler de Saint-Pétersbourg un ministre, dont les démarches ne servent nullement, mais nuisent aux affaires de Naples et le poussent à une ruine imminente ? Renvoyez M. Elliot, qui ourdit des complots d'assassinats et excite tous les mouvements à Naples. Accordez votre confiance au chef de votre maison, et, si j'ose le dire, à moi-même, et ne faites pas que je sois assez votre ennemi particulier, pour perdre un royaume que vous avez conservé au milieu de la confusion où tant d'autres États ont péri.

Je ne flatte pas Votre Majesté dans cette lettre qui sera désagréable, mais qui est aussi une preuve de mon estime. C'est seulement à une personne d'un caractère mâle et au-dessus de l'ordinaire que j'ai voulu me donner la peine d'écrire.

Cela dit, je prie Dieu, madame ma sœur et cousine, de vous avoir dans sa sainte garde.

NAPOLÉON.

XXVII

*Lettre du général Saint-Cyr au général Reynier.*

Tarente, 3 pluviôse an XIII (23 janvier 1805).

Je n'ai fait aucun des mouvements qu'on vous a annoncés, ni même donné l'ordre de faire entrer dans le royaume les troupes de Rimini.

Vous auriez été instruit le premier. D'ailleurs, ces troupes ne sont à ma disposition que dans certains cas. Je suis fâché que vous ayez pris des dispositions pour préparer leur établissement dans les Abruzzes. On ne devait pas laisser transpirer que ces troupes pourraient entrer d'un moment à l'autre dans le royaume, le gouvernement français ayant à cet égard commandé le plus grand silence.

Dans tous les cas, si elles doivent entrer, elles ne devront pas certainement rester là, à moins qu'il y eût impossibilité absolue de faire davantage. Du moment qu'il y aura apparence réelle d'hostilités, je vous indiquerai le jour où je me trouverai à San-Severo, pour avoir avec vous un entretien, dans lequel nous établirons ce qu'il conviendra de faire.

En attendant, je vous recommande la plus grande surveillance et de maintenir assurée notre correspondance.

L'ambassadeur de Naples à Paris a donné à sa cour la nouvelle que le prince Joseph est déclaré roi de Lombardie, que le pape doit le couronner à Milan, et que

l'Empereur Napoléon et l'Impératrice auraient assisté au couronnement, que les Autrichiens ont un corps de troupes assez fort sur les frontières de l'Italie.

SAINT-CYR.

XXVIII

*La reine au marquis del Gallo.*

*(En français.)*

Naples, 22 janvier 1805.

Votre lettre du 5 janvier nous est arrivée le 17 au soir, jour de ma chère et bonne mimi, au moment où je voulais aller au bal. Vous pouvez croire à mon inquiétude. J'ai lu vos deux dépêches, qui, si elles ne me consolent point entièrement, au moins me donnent vaste matière à réfléchir.

Le 18, Alquier reçut courrier et demanda par une note officielle de présenter au roi et à moi les lettres de son Empereur. Comme le roi était à Belvédère et que je ne voulais point manquer d'attention, je dis que je serai prête à recevoir d'abord la lettre des mains de M. Alquier, et je le vis le 19 à midi. Il me parla de toutes les prétentions d'armements, de réduire les troupes à dix mille hommes, du renvoi et exil de notre inspecteur général comte de Damas, du renvoi du ministre accrédité de la cour d'Angleterre, ou au moins (idée baroque pour un ministre étranger) de le prendre de force et de l'envoyer de résidence en Sicile, accrédité, je suppose, au Parlement. Il me présenta la lettre de l'Empereur, que par un vrai bonheur et par un trait de la divine Providence je n'ouvris pas en sa présence. Car Dieu sait quel en aurait été

l'effet, si l'ambassadeur de l'Empereur des Français avait vu l'impression que cette lettre m'a produite.

A peine était-il parti, je l'ai ouverte et j'ai manqué en mourir. Le persifflage, la menace que Bonaparte (dont j'ai vu et connu de près toute l'histoire) se permet envers moi, fille de Marie-Thérèse, ont manqué me tuer. J'ai tâché depuis de me calmer et de vouer au mépris et à sa juste valeur la lettre et qui l'a composée.

Vous verrez cette belle pièce avec mes réflexions aux marges.

Après avoir été mourante toute la journée, assistée de ma malheureuse famille, qui vouait à toutes les malédictions la lettre et son auteur, je réunis mes forces; je cherchais à me remettre, et le matin, 20, j'allais avec mon fils à Belvédère, voir le roi et le prier de venir en ville recevoir son épître. Je lui présentais la mienne, et je tâchais de calmer son juste courroux, mais inutilement. Je le priaïis d'avoir soin de sa santé, et il revint avec moi en ville et reçut la lettre le 21 au matin. Je vous en envoie aussi une copie, avec mes réflexions pour votre règle et instruction.

J'ignore absolument quelle a été l'intention impériale dans ces deux missives. Si c'est de nous pousser à bout, cela est depuis longtemps fait. L'amour de nos sujets et notre impossibilité ne nous fait pas agir en conséquence. Si c'est de nous avilir et intimider, il se trompe. Ce n'est pas des âmes comme les nôtres qu'on intimide, ou qu'on gagne ainsi.

Je vous envoie ma réponse au cher Empereur. J'ai longtemps hésité si je lui répondrais. J'ai fait deux ou trois brouillons bien plus à mon goût. Mais conseillée, priée par des personnes honnêtes et attachées, j'ai écrit celle-ci. Je vous l'envoie à cachet volant. Vous la lirez, la cacheterez et la lui présenterez. Il sera bien étonné de ma modération. Elle me coûte infiniment, mais elle convient

à nos intérêts. Mais pour me taire, je ne l'oublie point et cela est grave pour mon âme.

Nous verrons actuellement de quelle teneur seront les offices de l'ambassadeur pour Elliot. A mon grand regret, il a désisté de faire l'office jusqu'à présent. J'en suis fâchée, car l'absurdité était telle qu'elle prêtait au ridicule complet.

Pour Damas, on n'a aucun droit. Il n'est pas émigré, il est sorti de France avant qu'elle fût devenue un pays de sac, de vols et de sang. Son actuelle disgrâce ne peut dater que de quelque tracasserie de Paris. Mais comme nous ne sommes pas encore un département français, je crois que le roi a le droit de se servir de ceux qu'il veut.

Nous attendons d'un moment à l'autre notre courrier, qui vienne nous porter les détails sur le nouveau règne de Lombardie. Cela est du plus grand et du plus vif intérêt pour nous, et j'en attends de vous les nouvelles.

J'ajoute un *post-scriptum*, car les choses ici se succèdent avec rapidité.

Alquier, après avoir menacé tempête, n'a plus fait d'office. Nous ne savons à quoi l'attribuer, mais j'avoue que cela m'a toujours donné des soupçons. Saint-Cyr concentre de plus en plus son armée, il a dégarni toute la côte de l'Adriatique. Toutes les places sont dépouillées de leurs artilleries, des munitions, de tout ce qui nous appartenait. Il en dispose comme de bien propre à lui. Ceci ne dénote pas crainte des Russes, mais bien de vouloir agir contre nous, avec cette mauvaise foi, dont ils ont donné tant de preuves.

Personne sûre me fait savoir qu'il y a un imprimé en Suisse (de fait en Naples), un manifeste signé Alquier. Ce papier a été vu sur la table du consul Le Blanc. Cela me donne une vive alarme, mais ne m'étonne point.

Si, Dieu nous en préserve! les troupes de Saint-Cyr marchent, ce sera terrible, car nous sommes décidés à

agir en désespérés et faire de tout par devoir et pour vendre cher notre perte.

Adieu, ma tête est un peu confuse. Je recommande à vos soins nos affaires. Croyez-moi, etc.

CAROLINE.

XXIX

*La reine au marquis del Gallo.*

*(Annexe en chiffres et en français.)*

Naples, 25 janvier 1805.

Vous ne vous représenterez jamais au vif la rage et le désespoir que m'a causés la lettre très-insolente du scélérat, mais trop heureux Corse. Je voulais dans l'instant tout abandonner, me retirer et, étant femme et ne pouvant me venger, renoncer au monde et au gouvernement à jamais. Tous mes vrais amis, qui sont bien peu, mes enfants, tous ont parlé au nom de la religion, et m'ont fait écrire cette lettre qui m'a excessivement coûté.

Je ne puis comprendre si l'on vous a fait un secret de ces deux lettres et de leur contenu. C'est vous traiter bien cavalièrement et avec peu d'égards et de confiance. Si on vous l'a dit, je ne comprends pas comme vous n'avez pas protesté contre la menace envers mes enfants. *Mendier le pain* est digne de lui. Et comme Bonaparte ne s'oublie pas, de ma part je dois prendre mes mesures pour les en mettre à l'abri. Enfin le tout est un composé d'insolence.

*Tal servo, tal padrone.* Alquier de son côté, étant sur le même ton, il a fait la douce confiance à Micheroux de la dépêche de M. de Talleyrand, comme conséquence des

scènes manquées que depuis longtemps il use, et avec lesquelles il m'a longtemps trompée. Actuellement ce sont des demandes vraiment ridicules, insolentes, arbitraires. Désarmement fixé à dix mille hommes, pendant qu'eux ils y tiennent dix-huit mille et menacent de les augmenter. De plus, chasser, exiler Damas, qui, par parenthèse, n'a jamais été émigré, étant sorti avant toutes les atrocités de la France et ayant été avec Richelieu, Langeron à Ojaef, à Ismaïl. Chasser et envoyer Elliot à Palerme. C'est réellement le comble de la démence.

J'ai oublié encore d'autres demandes de ce calibre.

Pour Elliot, la démence est extrême. C'est le droit des gens qu'on ne peut pas violer, et j'aime beaucoup la réponse d'Elliot. Il a répondu qu'il serait au désespoir de voir enlevé au glaive de la justice celui qui y est destiné et le mérite à tant de titres. Pour Damas, Alquier a fait voir à Micheroux l'ordre ou de le faire partir ou de faire marcher Saint-Cyr. J'ai répondu que je ne le veux pas faire. Je n'ai jamais été enthousiaste de Damas, mais cette persécution m'en donne la plus haute opinion, comme incorruptible et comme homme de talent. Je ne le sacrifierai point.

Il est certain et il est inconcevable comme on va dans le pays d'un autre, on y reste pendant deux années, on ordonne en maître, on vole tous nos effets d'artillerie et nos munitions le long de l'Adriatique, et on exige diminution de nos troupes par la force. C'est dire : « Si tu ne te décides point à me rendre ton entière conquête facile dans l'avenir, je te dévore dans l'instant. La seule différence qui existe, c'est que je la veux faire d'ici à trois mois sans inconvénients, et j'exige que tu t'y prêtes. »

La manière qu'a prise Bonaparte avec nous, c'est la véritable pour nous révolter et nous tenir sur nos gardes, attentifs à faire de tout pour n'en point rester victimes.

Pour payer ce qu'il nous doit, ce qu'il a solennellement

promis, et même plusieurs fois, lui et son digne ambassadeur, vous devez faire de tout pour l'avoir. Cela passe les deux millions de ducats. De plus, vous pouvez promettre jusqu'au trente pour cent, si nous les avons. Payez soit à Talleyrand, soit à ce monsieur dont j'ai oublié le nom. Tachez de nous faire payer et je vous en serai vivement obligé. Car cela nous serait vraiment utile, et servirait pour empêcher l'aimable prophétie *de faire mendier mes enfants*. Enfin vous nous rendrez un grand service, et le grand Empereur l'ayant promis, devrait le tenir.

Pour les affaires de l'Europe, je n'y comprends rien, et je n'y vois pas clair.

Le royaume de Lombardie, bien séparé de la France, serait un bien dans le malheur, surtout si cela resté à Joseph, qu'on dit le moins mauvais et méchant. Mais je suis convaincue que cette venue de Napoléon avec sa cour en Italie fera naître quelque difficulté, et il se fera lui-même couronner, sauf de promettre, après la paix, que je désire fût aujourd'hui, de séparer le royaume de l'Empire français, et de le donner à ses petits-enfants.

Nous verrons comme les deux empereurs confrères prendront la chose. L'un a toujours dit qu'il ne pouvait pas voir cette union, sans plutôt faire la guerre. L'autre a dit vouloir arranger à la paix les choses de l'Italie : évacuation de chez nous ; indemnisation, situation au roi de Sardaigne. Et l'Empereur des Français, toujours loyal, généreux et noble, pour lui ôter tant de peines et d'incommodités, fait tout avant la paix, fixe un royaume en faveur d'un de ses frères et ôte toute discussion à venir. Il faut voir comment ces anciens empereurs prendront cette gentillesse du moderne. Mais ils feront comme ils voudront, et comme leur égoïsme leur inspirera. Je me suis profondément fâchée, affligée et dégoûtée de tout ce que je vois et entends, comme de tout ce que je prévois.

Je vous prie, mon ancien et fidèle ami, tâchez que ces maudites troupes s'en aillent, qu'on nous laisse tranquilles, qu'on nous paye ce que l'on a solennellement promis de nous payer. Il y va même de l'honneur du moderne Empereur de tenir ses promesses. Pour nous, nous ne désirons que repos, tranquillité, qu'on nous laisse en paix. Nous ne serons jamais les premiers à insulter. Mais comptez que, ma mort dût-elle être certaine, nous nous défendrons en désespérés. J'y suis décidée, et ce ne sera qu'avec beaucoup de sang répandu et de désastres qu'on nous subjuguera. Je ne me fie de tirer aucun horoscope sur ce qui arrivera, les choses changeant du jour au lendemain.

Mandez-moi si Napoléon aura été content de ma lettre. Il sera bien étonné de la modération de mon épître, après son insolente missive. Aussi cette violence me coûte beaucoup et n'augmente en rien mon amitié pour lui. Je vous prie, informez-moi de tout, de tout sans réticences. Je vous recommande bien vivement nos intérêts. Le roi est aussi et encore plus fâché ; le prince est profondément scandalisé, et pense en tout comme nous. Enfin l'union de la famille est un bien dont encore le cruel homme n'a pu me priver.

Je vous conjure, mon cher Gallo, parlez-moi toujours avec liberté. Vous voyez que je fais moi aussi brûler mes lettres. Vous devez en sentir la conséquence. Tâchez de nous épargner de nouveaux malheurs, sans nous rendre entièrement esclaves. Ce que, volontairement, nous ne serons jamais.

Tâchez qu'on retire les troupes. C'est un acte de justice, ce sera contenter les Russes, enfin ce ferait du bien de toutes les façons. Adieu, parlez-moi toujours avec liberté, et mandez-moi cette grande animosité contre Damas d'où elle vient. Je crois que cela vient de Talleyrand plus que de Bonaparte. Tâchez que l'on ne nous tracasse

plus pour cela, car je suis décidée à ne pas le faire. Si l'on cédaît à tout, ce serait se détrôner. Adieu, plaignez-moi, je le mérite bien, et croyez-moi votre sincère amie.

26 janvier.

*P. S.* — Le courrier ayant été retardé de vingt-quatre heures, je vous écris encore ces lignes.

Je ne saurais prévoir ni former un jugement sur tout cela, comme cela finira, et ce que feront les cours impériales. Si je dois dire ce que je crois, elles ne diront rien et souffriront cette bonne nouveauté comme tout le reste. J'en suis convaincue. Aussi tout mon souhait, mon désir est la paix et le repos, d'établir bien mes enfants et de finir mes jours tranquillement, *toutes, toutes, toutes* illusions et de tous genres étant en moi effacées.

Cela rend triste, susceptible à tous les maux et à tous les malheurs et non à aucune jouissance. Voilà ma triste situation.

Nous avons actuellement le prince de Bavière, le fils aîné de l'électeur, à Naples. C'est un parti qui me conviendrait extrêmement. Il est de quatre ans plus jeune qu'Amélie; il est bon, d'une bonne figure et un peu sourd, mais il est catholique, riche, et réellement honnête jeune homme. Je donnerais tout au monde pour l'avoir, d'autant plus qu'on dit que le mariage russe soit gâté. Voyez un peu ce que vous croyez faisable. Le roi et mon frère le souhaitent, et mes filles aussi, sans amour, mais par raison d'établissement. Lui, il ne pense à rien.

## XXX

*Lettre du roi Ferdinand IV au vice-amiral Nelson.*

Belvédère, 19 janvier 1805.

Je profite, mon cher duc, du retour du vaisseau pour répondre à votre lettre de 19 décembre. Je suis satisfait d'un côté de tout ce que vous me dites, mais affligé de l'autre d'apprendre que l'affaiblissement de votre santé vous oblige de céder votre commandement de l'escadre de la Méditerranée et de retourner dans votre patrie, surtout dans un moment et des circonstances si critiques pour moi, pour ma famille et pour ce royaume menacé de la destinée de tant d'autres!

Il est bien superflu de me répéter l'expression de vos sentiments. Je les porte imprimés dans mon cœur reconnaissant et affectionné, et y resteront jusqu'à la mort.

On fera tout pour soutenir la bonne cause et relever, protéger et défendre l'innocent opprimé. Mais il est impossible que je puisse retrouver un ami véritable comme le brave et affectionné Nelson. Dieu soit avec vous dans toutes vos entreprises, qu'il accroisse votre gloire et vous couronne avec le bonheur et les bénédictions que vous méritez, et que je vous souhaite.

FERDINAND B.

## XXXI

*Lettre de la reine au vice-amiral Nelson.*

Naples, 19 janvier 1805.

J'ai reçu, mon digne lord, la lettre de décembre, et je profite du départ du vaisseau pour vous écrire.

Je ne puis vous exprimer, mon digne amiral, combien le roi et moi nous considérons comme une véritable calamité votre éloignement du commandement de la Méditerranée. C'est un autre malheur qui se joint à ceux qui déjà nous oppressent. Votre affection, votre sensibilité, votre bravoure et votre nom inspirent la confiance, dont l'expectative a toujours été justifiée. Je dois donc regarder cette résolution comme un malheur réel ; je serais bien heureuse si elle pouvait être changée, ou pour le moins retardée.

Je suis convaincue que la crise approche, et de grands événements vont se succéder. L'ambition et la démesurée bonne fortune du Corse viennent de créer son frère roi héréditaire, ou pour mieux dire le fléau de la Lombardie. Cela doit réveiller les souverains d'Europe de leur léthargie ou raffermir leur servitude.

Et c'est dans ces moments de contention et d'indécision, quand nos dangers sont infiniment augmentés, que s'accroît notre pressant désir, mon digne et respectable ami, de vous voir établi près de nous. Calculez avec votre sagacité ordinaire la situation présente des affaires ; interrogez surtout votre cœur, et vous connaîtrez la justesse de mes désirs.

Enfin continuez d'être notre sauveur et soyez certain de la sincère et éternelle reconnaissance de ceux qui mé-

ritent et se croient dignes de vivre dans une époque bien différente de cette époque dégénérée.

Le fidèle Elliot vous expliquera mieux nos pénibles circonstances ; je me borne à vous exprimer notre ardente envie que vous ne nous abandonniez pas, et que vous puissiez encore être notre sauveur. Je sais que le roi, notre innocente famille et notre peuple forment les mêmes vœux. Fasse le ciel qu'ils puissent se réaliser !

Cela augmenterait la reconnaissance avec laquelle je suis et je dois être pour la vie, etc.

CAROLINE.

### XXXII

*Gallo à la reine.*

Paris, 23 février 1805.

MADAME,

Dans peu de jours se réalisera le départ pour l'Italie. On ne sait pas encore le parti que l'Empereur prendra pour la Lombardie, mais probablement il tiendra tout dans ses mains et la maison d'Autriche passera partout. Je crois cependant que, s'il doit placer là un roi, ce sera Beauharnais. L'Impératrice agit en cela beaucoup, et elle ira aussi en Italie. Dans peu de jours, ou dans quelques semaines tout cela sera décidé. Pour ce qui regarde l'Italie, il paraît que ce sera le dernier moment de crise, dans laquelle toutes les choses doivent prendre un système stable et une organisation définitive. S'il y avait une guerre, c'est d'elle que dépendra alors la consolidation du nouveau système. S'il n'y en a pas, tout se consolidera avec le consentement des parties. Je désirerais que les circonstances fussent diverses aussi bien que les embrouils po-

litiques du temps et les collisions d'Europe, et que Votre Majesté et la famille royale pussent en retirer quelque avantage.

Il peut bien arriver que ces souverains se voient avec l'Empereur des Romains et avec l'Impératrice qui se rendent à Venise. Je suis persuadé que s'ils ne pensent pas à la guerre, ils se verront assurément, et que s'ils se voient, ils ne la feront plus pendant leur vie et s'arrangeront peut-être à jamais. Je sais qu'ici on désire cette entrevue et qu'on tâchera de la faciliter. Je crois savoir aussi que l'Empereur désirerait également de se rencontrer avec Leurs Majestés et de se mettre bien une fois pour toutes. Mais je n'ai pas voulu pousser en avant ce discours, et quand on m'a dit quelques mots pour l'entamer, je l'ai laissé tomber. Quand de pareilles idées sont mises en avant d'une manière positive, elles deviennent aussitôt un embarras. Car si l'on n'y correspond pas, cela devient un motif de rancune et de mauvaise intelligence. Puisqu'une chose pareille peut avoir mille aspects et amener mille conséquences, peut être jugée assez bien ou assez mal et peut contenir mille difficultés de différent poids et de différente nature, aussi il m'a paru convenable de ne pas pousser ce discours sans ordre de Leurs Majestés, parce que s'il se faisait, elles se seraient trouvées compromises. Il est nécessaire cependant que je rende compte à Votre Majesté de cette idée pour son règlement, et pour qu'elle la mesure dans toute son extension.

Votre Majesté, cependant, voit bien par ces idées et par cent autres données, qu'ici on ne nourrit pas ces projets de destruction de la monarchie et d'usurpation de sa couronne, que des gens ou superficiels, ou passionnés, ou intéressés donnent à croire à Votre Majesté. Si ces projets existaient, penserait-on à une entrevue? ferait-on tant de démonstrations qui supposent un avenir? Que Votre Majesté soit tranquille sur cela, quoique la politique et ce qui en dé-

pend soient bien funestes et bien embarrassants pour Votre Majesté et les plus critiques pour la couronne royale.

## XXXIII

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Milan, 2 juin 1805.

MADAME,

Tout ce que je puis dire de ce qui a rapport aux affaires de Votre Majesté, c'est qu'on *n'obtient rien*, absolument *rien*. J'ai tout fait, et je fais tout ce qui est possible, mais dans ce moment c'est battre l'eau. L'Empereur est au dernier degré de dépit et de soupçon, parce qu'il croit que Votre Majesté espère dans la guerre et la désire, et qu'elle est attachée au système des puissances ennemies de la France; que, pour cela, elle n'a voulu ni reconnaître ni se décider pour les affaires de l'Italie. Il est en colère, parce qu'il reçoit de nouveau, depuis quelque temps, un nombre incroyable de rapports, de conversations et de propos, et sur le langage tenu par Votre Majesté sur lui personnellement, sur sa femme, sur la France en général. Tellement que désormais tout le monde lui rapporte les choses les plus chargées, les plus poignantes et les plus personnelles. Votre Majesté ne peut pas croire tout ce qu'on a écrit et ce qu'on écrit de Naples et de Rome sur ces inepties. Bien des étrangers ont parlé et répété à Rome les entretiens de Votre Majesté avec eux ou avec d'autres, et bien des Français écrivent de Naples les choses les plus intimes que Votre Majesté peut dire dans sa cour ou dans ses réceptions. Enfin, chaque jour on persuade ici l'Empereur de la haine de Votre Majesté pour lui et pour sa nation, et de toutes les conséquences qui résultent de ce principe. Et comme il est extrêmement susceptible et personnel, il est

monté, depuis quelque temps, dans un état de dépit, de mauvaise humeur et même de haine.

Je suis affligé de le dire, mais ce sentiment, soit par adulation, soit par cupidité, soit même par sentiment réciproque, commence à se nationaliser dans le ministère et dans l'armée.

L'affaire des lettres de créance et de la non reconnaissance a augmenté toutes ces mauvaises dispositions, et a éveillé avec le dépit toutes les personnalités et les sarcasmes. Je ne puis, à la vérité, me plaindre ni de Saint-Cyr ni d'Alquier. Ils ont tenu exactement tout ce qu'ils ont promis à Votre Majesté, et on m'assure qu'ils ont tâché plutôt de concilier que d'irriter. Tous les deux ont assuré que Votre Majesté désire véritablement la neutralité, et ne prendra point part à la guerre contre la France. Tous les deux ont parlé du désir et des démarches de Votre Majesté pour le retrait des troupes. Mais ils ont trouvé l'Empereur assez dur sur ce point, exaspéré comme il est par les nombreux rapports et révélations d'espions qui lui arrivent de Naples et de Rome. Tout cela vient des officiers qui sont dans les Pouilles, des Napolitains méchants qui sont ici, et qui jouiraient de semer la discorde et de pêcher dans l'eau trouble, surtout des voyageurs qui parlent à d'autres, qui répètent à Rome, et viennent répéter en France. Votre Majesté doit avoir parlé beaucoup avec M<sup>me</sup> de Staël, à laquelle on ne devait pas se fier, avec le prince de Wurtemberg, avec le prince de Bavière et leurs suites, et avec d'autres personnes russes ou allemandes. Ils ont, sans mauvaise intention, certainement redit à d'autres, et ceux-ci ont fait des rapports surchargés et infâmes, de manière qu'ils ont causé un tel ressentiment, qu'il n'est pas facile d'en prévenir les conséquences.

Ce travail se fait chaque jour par des imbéciles et par des gens mal intentionnés. De sorte qu'à force de l'irriter, on est arrivé à établir en axiome une haine réciproque.

Dans un tel état de choses, comment peut-on avancer ou espérer? Comment puis-je me flatter de l'évacuation ou de la diminution de troupes, ou d'obtenir de l'argent? Sur ce dernier article et sur celui du recrutement, on m'a répondu naguère que nous en ferions usage contre eux. Comment obtenir la plus petite faveur ou condescendance? Je ne parle pas de justice, il n'en est pas question. Ce n'est pas une idée connue ou reçue. Je dis condescendance ou faveur, parce que c'est la seule idée qui reste, quand on n'a pas la force. Votre Majesté connaît le proverbe que l'amitié s'obtient par l'amitié et la haine par la haine. Dans notre position donc, je le dis avec la plus vive douleur, on ne peut obtenir autre chose que déplaissirs. J'espère que tout cela va se calmer et changer, mais pour le moment les choses sont ainsi.

Le prince de Cardito rapportera à Votre Majesté les discours tenus avec l'Empereur, et je lui en laisse le soin pour ne pas doubler à Votre Majesté la lecture; il pourra dire exactement à Votre Majesté le degré d'irritation et de fierté où cet homme est monté et se trouve, et faire à Votre Majesté le vrai tableau des choses de cette cour, de ce cabinet, de ce pays. Votre Majesté reconnaitra que je n'ai peint que la moitié des choses déplaisantes. Tout ce qui se passe ici est très-indécent, très-alarmant, très-douloureux, et il *n'y a pas moyen de changer la situation.*

Cependant ici, à Milan, tout est fini. L'Empereur partira vendredi et n'y retournera plus. La diplomatie est finie. Tous partent et traverseront l'Italie rapidement, sans s'arrêter nulle part. Ainsi, je n'y ai plus rien à faire, et je ne sais s'il me convient de courir après l'Empereur sans rien faire d'utile. Surtout, j'ignore s'il le permettrait, parce qu'on aurait l'air de l'espionner. D'ailleurs, en demeurant peu partout, il n'y aurait pas de temps pour faire quelque chose. Que Votre Majesté me fasse donc parvenir ses or-

dres très-vénérés et desquels je dépendrai absolument.

Je ne crois pas que Votre Majesté dans cet état de choses puisse penser à recruter. En temps de confiance, Votre Majesté peut faire tout et aurait pu tout faire. Mais en temps de défiance, Votre Majesté ne peut faire rien sans se compromettre beaucoup. Il n'y a pas de difficulté (au moins on n'en a pas parlé ici) de recruter en Sicile et d'augmenter là ses forces. Ainsi, cela pourrait suffire pour le moment, jusqu'à ce que les choses puissent se calmer un peu....

.....

Que Dieu vous garde, madame, que les Anglais mettent le pied en Sicile. Celui qui aurait contribué à ce dernier malheur serait l'ennemi de votre auguste famille, le destructeur de votre trône, celui qui aurait donné la dernière main aux ruines déjà souffertes. Votre Majesté et la royale famille risqueraient le plus funeste malheur, parce que les Français assurément s'empareraient du royaume de Naples, et je ne sais si l'on pourrait conserver pour longtemps celui de Sicile... Les Anglais l'ont dit mille fois. Mais quel que soit leur grand intérêt, j'espère qu'ils réfléchiront à tout ce qu'ils doivent à Leurs Majestés, et qu'ils ne voudront pas perdre la famille royale.

XXXIV

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Bologne, 25 juin 1805.

MADAME,

Je n'ajouterai rien aux relations officielles que j'envoie respectueusement à Votre Majesté par ce courrier, parce que j'y ai résumé le peu d'affaires à être présentées à Votre Majesté.

L'affaire des lettres de créances est terminée avec toutes

les précautions et la dignité désirables dans une chose aussi dure et aussi dangereuse. Si la sûreté de la monarchie dépendait des explications et des papiers, tout cela abonde pour soutenir les droits royaux, et Votre Majesté peut compter d'avoir obtenu ce qui est un miracle, et qui n'a été obtenu par aucune puissance. Je dirai davantage qu'ici on a dit et déclaré plus encore que ce qu'on aurait voulu déclarer, et dont on s'est repenti. Mais si ce n'est pas le droit et la raison qui assurent les propriétés d'autrui, alors, madame, ces déclarations et cent autres et les traités ne servent à rien et reviennent au même.

Ce qui m'afflige, madame, c'est que les esprits ici n'ont point été démontés. Je n'ai pu rien obtenir sur la grande et essentielle affaire des troupes. J'ai montré à M. de Talleyrand l'original de la lettre de Votre Majesté. Il l'a lue d'un bout à l'autre, et l'a fait lire à l'Empereur pour faire connaître les sentiments personnels de Votre Majesté véritables, naturels, dépouillés de toutes les impostures, les exagérations, les caricatures calomnieuses, rapportées par des misérables rebuts de la société. J'ai dû le faire, et même avec quelque utilité, pour modérer le feu extrême et la personnalité altérée de l'Empereur contre Votre Majesté. De cela j'ai autrefois écrit respectueusement à Votre Majesté, et qu'il se montait chaque fois que ces choses lui étaient rapportées. La lettre a produit de l'effet, à ce que M. de Talleyrand m'a assuré, puisque je la lui ai fait lire après la grande audience et les explications que l'Empereur avait eues avec moi. J'ai fait cela justement pour le calmer un peu et le persuader de la vérité, dépouillée de tant de criminelles et maudites exagérations. Mais cela sert à quelque chose, madame, puisque la tempête est passée. Pourvu qu'on ait grand soin de ne pas la faire recommencer!

Ce souverain laissera assurément tranquilles Leurs Majestés, la couronne et la famille royale, si la confiance se

rétablit. Il les laissera même libres et indépendants dans la jouissance d'une véritable neutralité, quand l'opinion et l'amitié réciproque auront été véritablement afferemies. Mais tant qu'il existera des personnalités, on vivra aussi mal à l'aise qu'à présent, et on affrontera de graves dangers.

La France ne demande rien en politique. Elle désire que Votre Majesté soit indépendante et neutre. Cela lui convient, comme il ne lui convient pas de porter son ambition sur les États de Votre Majesté, qui ne pourraient jamais se réunir à l'Italie supérieure, et parce que cela même ne lui conviendrait pas. On devrait en former une monarchie séparée. Ainsi, entretenant l'amitié réciproque, Bonaparte n'a pas d'intérêt ou projet de nuire à Leurs Majestés et à la famille royale. On désire seulement ici être amis et unis, et qu'il ne se forme pas une division politique en Italie, où il ne serait pas possible de se soutenir sans qu'une des parties culbutât l'autre. C'est en peu de mots ce que l'on veut, et à quoi se réduisent toutes les choses très-déplaisante que j'ai dû écrire aujourd'hui, et qui me font sentir l'excès de la malheureuse position de me trouver à chaque instant dans cette situation et cette fâcheuse collision.

Tant que les systèmes politiques, la confiance et les opinions ne se trouveront pas, d'une part comme de l'autre, sur cette ligne, que Votre Majesté ne se flatte jamais que les troupes puissent sortir du royaume, et que nous puissions obtenir plus d'équité et la moindre justice. La raison sera toujours pour Votre Majesté, le despotisme et la violence seront toujours le tort de la France. Mais le fait et la réalité seront toujours la volonté de l'Empereur, et aucune puissance de l'Europe ne la fera changer. Votre Majesté n'a qu'un seul moyen pour se conserver et être tranquille, c'est d'être bien avec la France, que les autres puissances ont rendue l'arbitre de l'Italie et de la Méditerranée. Quand elles feront changer cet ordre de choses, Votre Majesté changera elle aussi de politique. Pour cela si

Votre Majesté le veut, elle peut l'obtenir et sans se compromettre avec aucune autre puissance, parce que Votre Majesté peut être neutre et même ne peut être que neutre, et cela ici se sent et on en convient.

Du reste, j'ai rempli avec douleur et répugnance les commissions reçues. Votre Majesté ne doit pas mesurer ni l'équité ni la justice. Ces idées ici n'existent point. Elle ne doit mesurer que la violence et la puissance qui naît de la prépondérance. Et comment peut-on lui résister et la faire changer, ou rebrousser? J'aurais par conséquent manqué à Votre Majesté si je n'avais fidèlement, mais avec l'amertume qui me dévore, exposé la véritable situation des choses, l'état des esprits et des réelles dispositions. La sagesse et le caractère de Votre Majesté en feront l'usage que sa raison lui dictera.

Je pars ce soir pour Gênes, comme Leurs Majestés m'ont ordonné. Il m'aurait été bien précieux de me rendre aux pieds de Leurs Majestés, comme Votre Majesté a daigné me le dire. Mais comment puis-je l'exécuter, si j'ai des ordres précis de Leurs Majestés, de suivre l'Empereur partout en Italie, et cela m'est étroitement enjoint dans les dernières dépêches? Je pars donc et je dois partir, malgré moi, pour Gênes, d'où j'expédierai le courrier Grustberg, et je rendrai compte à Votre Majesté de ce qui se sera passé pendant la traversée de Parme et Florence à Gênes. Là, je ne sais ce que fera la cour, mais je crois qu'elle se rendra à Turin pour passer ensuite les Alpes. Votre Majesté ne peut pas imaginer combien ont été douloureux ces derniers mois passés en Italie, et combien j'ai eu de fatigues et d'amertumes! J'espère qu'il me restera encore un peu de la saison pour soigner ma santé, profitant de quelques moments de trêve dans les affaires par l'absence de M. de Talleyrand, de l'Empereur et de tous les autres, après qu'ils auront repassé les Alpes.

## XXXV

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Turin, 13 juillet 1805.

MADAME,

La phrase que Votre Majesté a relevée avec sagesse dans ma malheureuse dépêche, de *ne pas faire la guerre à la famille royale*, est malheureusement telle que Votre Majesté l'a vue et pénétrée. Je me réjouis que Votre Majesté l'ait comprise ainsi et dans toute son extension, car je n'ai eu, en vérité, ni le courage ni la force de répéter à Leurs Majestés ce que l'Empereur m'avait dit, et j'ai choisi une phrase qui pût suffire à faire comprendre par l'esprit pénétrant de Votre Majesté *l'idée de la chose*, sans me servir des expressions très-odieuses de l'Empereur. Ces expressions, comme Votre Majesté l'observera, n'étaient point l'effet de la *mauvaise humeur ou de la chaleur dans le discours*. C'était le résultat, comme tout l'est en lui, de la méditation et du calcul. Les paroles furent donc précisément celles-ci : *Dites à Leurs Majestés Siciliennes, et assurez-les de ma part, positivement et solennellement, que je n'en veux pas à la couronne des Deux-Siciles, que je ne veux pas le royaume de Naples, que je n'ai pas l'ambition d'en faire la conquête ni d'y rien changer, sinon qu'il soit l'ami de la France autant qu'il en est l'ennemi. C'est là mon système. Que si, malgré moi, je me voyais forcé, par leur conduite, à leur faire la guerre, je ne la ferais qu'à ELLES SEULES. Une fois maître du royaume de Naples, j'en le garderais pas pour moi, mais je le remettrais à leur fils. Et si cela ne se pouvait pas ou ne me convenait*

*pas, je le donnerais à un prince d'Espagne.* Cette proposition, il me l'a répétée trois fois, en me chargeant très-expressément de l'écrire. Mais je n'en ai pas eu le courage, et ai cherché à la faire comprendre. Il faut ajouter que, quand j'eus la seconde audience à Gênes, il me demanda aussitôt si j'avais rendu fidèlement compte à Leurs Majestés de ce qu'il m'avait dit à Bologne. Je lui répondis que j'avais fait ce qui m'était prescrit par mon devoir. Il répliqua alors si j'avais parlé clair et fait comprendre à Leurs Majestés ses intentions sur tous les points, car il y allait de la sûreté de Leurs Majestés d'en être exactement averties. Je lui répétai à mon tour que j'avais, avec grande peine, rendu compte à Leurs Majestés de ses déclarations, mais je l'avais fait de la manière que mon zèle et mon devoir me le commandaient. Il répliqua encore : *Mais avez-vous écrit ce que je vous ai dit : que si j'étais forcé à prendre le royaume de Naples, je ne le garderais pas pour moi, mais je le rendrais au prince royal, ou à un prince d'Espagne qui en sera bien charmé ?* Je lui répondis qu'une expression pareille était supérieure aux forces de mon âme, et trop douloureuse et outrageuse pour mes maîtres. Que je n'avais pas osé la répéter. *Alors vous avez trahi vos maîtres,* dit-il, *en leur cachant leur danger !* Assurément non, lui répondis-je, puisque j'avais rapporté son discours, et dit que, faisant la guerre à Leurs Majestés, il ne la faisait pas à la famille royale. Cette phrase comprenait tout, expliquait la même idée, et Leurs Majestés avaient trop d'esprit et de pénétration pour n'en pas sentir et comprendre la force. *Mais ce n'est pas la même chose, et ne fera pas le même effet. Pourquoi n'avez-vous pas dit mes paroles ?* Je lui répondis : « Parce qu'elles me faisaient horreur, et je ne voulais pas donner lieu à rien qui pût éveiller ombre de jalousie dans l'auguste famille de mes maîtres, et mettre mal le père avec le fils (ce furent mes propres paroles) ; que j'avais dit assez pour affliger

Leurs Majestés et que je n'oserais jamais écrire de cette manière. Que, s'il voulait dire autre chose, il pouvait se servir de ses ministres. »

Ainsi finit, Majesté, cette conversation, ou pour mieux dire cette matière, parce qu'il n'en parla plus et changea de discours. Votre Majesté doit sentir et voir par sa conduite même, quelles ont dû être ma peine et ma répugnance de lui référer tout cela, que je devais certainement porter avec fidélité à la connaissance de Votre Majesté, parce que c'était d'un trop grand intérêt ; mais j'ai voulu le faire par degré, en tâchant d'exciter la pénétration de Leurs Majestés, avant de faire cette odieuse relation.

A présent, je dois dire à Votre Majesté une autre chose qui est aussi délicate, et de laquelle il est nécessaire d'avertir Votre Majesté.

L'Empereur croit que Votre Majesté, étant animée personnellement contre lui et contre les Français, communique ses sentiments à la royale famille d'Espagne. Ainsi il se plaint que la princesse des Asturies manifeste, même en public, la même aversion. Votre Majesté, qui sait quelles sont les intrigues qui s'agissent en Espagne contre le prince et la princesse des Asturies, pensera facilement aussi, comme je le pense, que cela n'existe point. Mais les personnes qui, Votre Majesté le sait, travaillent tant et depuis longtemps à produire en Espagne des changements nuisibles à ces princes, inventent à présent ces choses pour animer ce souverain contre eux. Elles se servent de ce prétexte pour se faire un appui en France et pour produire les changements qu'elles méditent. Le fait est que ces personnes ont réussi avec ces moyens à inspirer une grande prévention dans ce souverain, en lui mettant dans la tête que c'est Votre Majesté qui anime la princesse. Ainsi, elles ont fait un double travail contre Votre Majesté et contre la princesse.

L'Empereur m'a dit que *si la princesse écoutait ces sen-*

*timents, elle causerait sa ruine, et qu'étant ennemie des Français, elle ne règnerait pas, ajoutant qu'il savait ce qu'il disait.* Je lui ai assuré que Votre Majesté n'écrivait jamais des lettres politiques en Espagne, justement pour ne pas exciter des jalousies et éviter toutes les tracasseries de cette cour. Que quand Votre Majesté écrit à sa fille, tout se passe publiquement, que ces suggestions et ces rapports étaient d'affreuses calomnies, et que Votre Majesté par principe ne se mêle pas de régler et d'influencer sa fille. Que j'en avais la preuve par rapport aux Cours de Vienne et de Toscane qui m'étaient connues.

J'ai combattu beaucoup et repoussé cette nouvelle attaque, mais il répétait toujours la même chose. Il m'a dit *qu'il en avait les preuves dans ses mains.* Je l'ai prié de se défier des rapports captieux et venimeux qui lui venaient d'Espagne, et il m'a répondu qu'il ne se fixait jamais sans en avoir les preuves, et que *dans ce cas il les avait.* Je l'ai prié de me les indiquer, mais il n'est pas allé au delà.

Je dois donc conjurer Votre Majesté d'être prudente, parce qu'il n'y a pas à douter qu'en Espagne il y a mille intérêts, dans la famille royale et dans le prince de la Paix, de nuire à Votre Majesté et au prince et à la princesse des Asturies. L'Empereur parle de *preuves*, et cela indique qu'on travaille depuis quelque temps, et que ou l'on a dérobé quelque lettre de Votre Majesté où il y a quelque chose, ou qu'on l'a forgée et envoyée pour produire de l'effet. Que la princesse soit aussi circonspecte que Votre Majesté doit l'être, si l'on ne veut pas s'attirer de grands malheurs. Et j'espère qu'il en sera ainsi.

Que Votre Majesté pardonne à ma sincérité, qui est assez déplaisante et doit me faire assez de tort auprès de Votre Majesté. Si Votre Majesté l'interprète en un sens tout contraire à mes sentiments, il ne peut m'en venir que déplaisir et dommage. Mais d'un autre côté je ne puis pas cacher

ces avertissements, dont peuvent dépendre le repos et la sûreté de Votre Majesté. Puis-je cacher à Votre Majesté des vérités qui déplaisent et contrarient par hasard ses principes? Je trahirais Votre Majesté et je regrette moins ma disgrâce que celle de Votre Majesté. Puis-je faire que les choses soient différentes de ce qu'elles sont? Si je le pouvais, il y a bien longtemps que Votre Majesté serait heureuse, et je me nourrirais des peines et d'amertumes!

Votre Majesté ne pourrait pas se faire une idée de l'état de douleur, de détresse et des difficultés qui entourent ma position. Votre Majesté a daigné me dire que Cardito s'en est protesté et déclaré sur cela. Il a raison, et cependant il n'a mesuré une telle position que pour un seul moment. Qu'en serait-il s'il devait s'y trouver pour des mois et des années?

## XXXVI

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Turin, 15 juillet 1805.

MADAME,

Les préventions contre le digne et très-sage Circello sont certainement fort injustes, comme le remarque Votre Majesté. J'ai répondu à l'Empereur, et à tout le monde, comme j'ai répondu sur l'affaire Bussis, que Votre Majesté n'a jamais pensé à l'employer. Malheureusement il n'y a pas eu moyen de détruire ou de changer cette contrariété, attribuée aux relations et intelligences avec l'Angleterre, et à mille accidents politiques. M. Alquier pourrait dire à Votre Majesté que le premier ordre de l'Empereur avait été de ne pas retourner à Naples, de

s'arrêter à Rome et de ne pas partir pour Naples avant d'avoir une assurance officielle qu'il ne serait plus questions de Bussis ni de Circello. A cela, lui aussi bien que moi, nous avons remédié au moyen des observations faites à M. de Talleyrand sur la dureté de cette exigence déraisonnable, et de l'irritation qui devait s'ensuivre. C'est ainsi qu'on a évité une demande péremptoire, et M. Alquier lui-même a contribué à l'éviter. Mais la déclaration de l'Empereur sur ce fait et sur le principe général n'a pu être conjurée.

Certainement c'est injuste, et je l'ai dit à l'Empereur comme à M. Alquier lui-même; quand il connaîtra M. Circello, il en sera convaincu. Je ne puis que me louer de la conduite que cet ambassadeur a gardée ici par rapport à Leurs Majestés et aux affaires de la cour. Il a conseillé la conciliation et la paix. Il a obtenu la promesse d'être nommé sénateur à la première promotion. Mais il n'est pas facile de prévoir quand cela arrivera. S'il devait quitter Naples, je veillerais certainement sur le choix de la personne qui devrait le remplacer. Mais Votre Majesté doit comprendre que cela ne peut pas dépendre de moi, et moins encore si l'Empereur nomme un autre tout à coup, comme il arrive souvent, sans consulter M. de Talleyrand. Dans le moment, je puis croire que pourrait venir à Naples M. Bouharnais, qui est maintenant à Florence; mais je ne sais si naîtront d'autres idées. Cependant si l'on nommait M. Salicetti, comme Votre Majesté me dit, ce serait un signe certain de destruction. Salicetti et révolution sont synonymes. Votre Majesté peut le refuser et lui fermer la porte sans aucune difficulté, parce qu'un homme semblable ne se peut pas envoyer ou recevoir qu'au dernier moment de la vie. Je ne puis pas croire que l'Empereur le nommerait pour Naples, et j'ose assurer Votre Majesté qu'elle ne doit pas le craindre. Mais si cela arrivait, ce qui serait un signe fatal, je ferais ce que

Votre Majesté m'ordonne, je le récuserai. Mais j'espère que nous n'arriverons pas à ce cas terrible.

*P.-S.* — Votre Majesté pardonnera si j'ajoute encore quelques lignes, pour répondre à un article de sa lettre très-vénérée que je vois, en la relisant, avoir négligé.

Votre Majesté daigne me parler de la nécessité du vaisseau anglais. Mais que Votre Majesté daigne calculer ce qui arriverait si ce vaisseau devenait un sujet de guerre. Que Votre Majesté suppose le cas que les Français, qui ne sont pas plus loin qu'à Gênes, saisissent un moment dans lequel il leur réussirait de tenter un coup de main sur ce vaisseau isolé, que ferait Votre Majesté? Laisserait-elle prendre dans la rade, dans son port, un vaisseau anglais? Quelle ne serait pas la vengeance qu'en tireraient les Anglais, et quel ne serait pas le compte qu'ils en demanderaient? Ferait-elle tirer sur les Français pour sauvegarder les droits de son territoire et de sa neutralité? Et quelle sera la conséquence d'avoir tiré sur les Français, sinon d'être exposée aux représailles et aux hostilités des Français? Ce serait une conséquence injuste, mais inévitable. Que Votre Majesté calcule tout cela. Un tel cas est difficile, mais non pas impossible, et les Français vont se développer sur mer plus que dans la campagne passée.

Votre Majesté n'a-t-elle donc plus dans ses forces un vaisseau ou une frégate sur laquelle Elle puisse compter? Comment cela est-il possible? Et cela ne dépend-il pas de Votre Majesté de manière à être sûre? Toutes les précautions que Votre Majesté peut prendre pour son salut et la sûreté de Leurs Majestés et de la famille royale sont nécessaires, sacrées. C'est le vœu principal de tous vos serviteurs fidèles. Mais que Votre Majesté me permette de lui dire que la première précaution est celle d'éviter le cas des périls et des dangers. Et cette précaution, Votre Majesté peut la prendre avec sûreté, en se mettant en harmonie avec cette cour. De manière qu'elle n'ait pas

d'animosité (comme elle n'a pas d'intérêt) pour lui faire du mal. C'est en évitant tout ce qui pourrait compromettre. Je suis persuadé, madame, qu'un système qui rétablirait la confiance entre Votre Majesté et cette puissance, peut lui donner beaucoup plus de sûreté que tout ce qu'on peut imaginer par un système de défiance. Cette proposition peut se prouver jusqu'à l'évidence. Mais elle aurait besoin d'un long développement, ennuyeux pour Votre Majesté et inutile pour sa pénétration.

## XXXVII

*Lettre d'Alquier à Saint-Cyr.*

Naples.

Après la nouvelle que vous m'avez donnée, je me suis plaint à la cour de la réunion des milices et de la levée en masse. Je n'ai point dissimulé quel genre de précautions vous prendriez pour la sécurité de votre armée, si ces préparatifs ne cessaient dans le moment.

La reine a nié que cette mesure avait été prise, et qu'elle avait donné des ordres à cet effet. Mais je lui ai narré des faits si positifs (en lui nommant un des lieutenants généraux, l'abbé Vinci), qu'elle a été obligée de convenir qu'elle avait cru devoir prendre des précautions pour ce qu'elle appelle sa défense, quand elle fut informée de ce qui était arrivé à Milan, et quand elle sut qu'à votre retour au quartier général vous aviez ordonné un mouvement à nos troupes.

La reine affirme que les préparatifs ont été suspendus et qu'elle a renvoyé l'abbé Vinci à Portici; et un autre chef de masses, d'après ses ordres, le jour précédent était parti pour les Calabres.

ALQUIER.

## XXXVIII

*Lettre de Napoléon au prince Eugène.*

Camp de Boulogne, 5 août 1805.

MON COUSIN,

Il serait possible que je fisse marcher une brigade composée de deux régiments qui sont à Milan, du régiment de chasseurs et de huit pièces italiennes.

Je désirerais que tout cela pût faire ensemble quatre mille hommes, et je voudrais les envoyer dans les Abruzzes. Ceci doit rester très-secret, mais faites-moi connaître, par le retour de mon courrier, quand ce corps pourrait être prêt et quel est le général italien capable de le mener.

NAPOLÉON.

## XXXIX

*Lettre de Napoléon au prince Eugène.*

Du camp de Boulogne, 19 août 1805.

MON COUSIN,

Tachez de faire surprendre quelque courrier de Naples à Saint-Pétersbourg ou à Vienne, et envoyez-m'en les dépêches.

NAPOLÉON.

## XL

*Lettre du prince Eugène à Napoléon.*

Monza, 24 août 1805.

SIRE,

Je dois aussi rendre compte à Votre Majesté que l'armée française et italienne dans le royaume de Naples n'est point tranquille. On a, je crois, donné dans la ville où est le quartier général français un bal en l'honneur de la fête de la reine de Naples. Tous les officiers français y ont été engagés, et personne n'y a été.

On a même répandu le bruit que c'était pour faire de nouvelles vèpres Siciliennes.

EUGÈNE.

## XLI

*Lettre du ministre de la guerre au général Saint-Cyr.*

Je ne crois pas devoir attendre le dernier moment pour vous faire connaître le plan de campagne adopté par Sa Majesté l'Empereur. Il m'a paru nécessaire que quinze jours avant vous fussiez instruit, afin que dans le plus profond silence vous puissiez prendre toutes vos mesures. De sorte que, lorsque je vous aurai transmis par un nouveau courrier le dernier ordre de l'Empereur pour commencer les hostilités, vous vous trouviez préparé à jouer le rôle important que vous a confié Sa Majesté, dans les vastes plans de guerre qui embrassent depuis la Baltique jusqu'à Naples.

Vous aurez environ vingt mille hommes au moment où vous devrez commencer les hostilités, soit Français, Polonais, Suisses et Italiens. Cette force, suffisante pour s'emparer de Naples, pour en chasser la Cour, pour dissoudre et anéantir l'armée napolitaine, ne sera plus suffisante, si douze mille Russes et six mille Anglais, qui sont à Corfou et à Malte, avaient le temps de se concerter avec l'armée napolitaine. Il est essentiel que vous ayez l'initiative des mouvements, et pour cela il est donc nécessaire que vous gagniez du temps, que vous dissimuliez profondément vos projets et que, jusqu'au moment où vos opérations commenceront, vous ne donniez aucune inquiétude au roi de Naples.

L'intention de l'Empereur est que vous entriez à Naples, au même moment où il passera le Rhin, ce que l'on suppose être dans la première quinzaine de vendémiaire. Par là vous prévendrez les progrès des Russes et des Anglais, vous serez maître de Naples avant que ceux-ci aient appris que les hostilités sont commencées. Vous aurez dissous l'armée napolitaine et vous aurez eu le temps de vous emparer des forts.

L'intention de l'Empereur est que vous établissiez à Naples une régence, en forme de gouvernement provisoire, et vous fassiez ce qui sera convenable pour flatter l'opinion du parti contraire à la cour.

Votre conduite ultérieure dépendra de celle des Russes et des Anglais.

BERTHIER.

## XLII

*Lettre du ministre de la guerre au maréchal Masséna.*

Août 1805.

..... Si les Russes n'avaient pas quinze mille hommes à Corfou et les Anglais huit mille hommes à Malte, l'Empereur ordonnerait à Saint-Cyr de se replier sur l'Adige, pour le renforcer avec le corps d'armée sous vos ordres. Mais Sa Majesté l'Empereur prévoit qu'à peine Saint-Cyr serait sorti du royaume, les Anglais et les Russes débarqueraient à Naples, et avec les quinze mille Napolitains formeront une armée qui, à peu de distance sur ses derrières, se trouverait à même de l'inquiéter sur le Pô. L'Empereur préfère donc d'ordonner à Saint-Cyr d'anéantir l'armée napolitaine avant le débarquement des Anglo-Russes, et de s'en servir (si le besoin l'exige) comme corps d'observation.

BERTHIER.

## XLIII

*Note du Moniteur.*

.....  
Pour la reine de Naples, il se peut que cette princesse, après avoir déjà une fois perdu son royaume, veuille le risquer encore, en armant ses lazzaroni pour mettre en feu l'Europe. Il est possible aussi que l'ardeur des passions s'amointrisse en elle avec l'âge; mais, quoi qu'il en puisse être, elle ne vous serait pas d'un grand secours.

## XLIV

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 21 septembre 1805.

MADAME,

J'expédie avec la plus grande sollicitude le courrier Antoine Gomez, dans le seul but de donner une bonne nouvelle, laquelle, j'espère, apportera à Votre Majesté autant de consolation que j'en éprouve en l'envoyant.

Je viens, dans ce moment (3 heures), de la secrétairerie d'État, où j'ai conclu un traité qui établit l'entière évacuation des États de Votre Majesté, et la reconnaissance de la neutralité de la couronne dans la guerre actuelle. Je suis hors de moi par consolation, espérant avoir sauvé Leurs Majestés, la famille royale et l'État des maux incalculables de la guerre chez soi, et des démesurées et destructives vexations, dépenses et dangers de ses hôtes. J'ai le bonheur immense de voir, pour la seconde fois, l'autorité royale libre de l'oppression d'une armée étrangère et de tant de périls incalculables. Enfin Leurs Majestés sont maitres chez Elles, et non plus tourmentées plus longtemps et par aucun.

Après l'arrivée de Bourgeaux avec les dépêches et les ordres de Votre Majesté du 26 août, je n'ai travaillé et dans tous les moments que pour atteindre ce but tant recommandé et prescrit par Votre Majesté. J'ai rencontré beaucoup de difficulté, j'ai eu des discussions et des disputes sur une quantité de demandes et conditions mises en avant. Mais, grâce à la bonne fortune de connaître à temps plusieurs circonstances, dont j'ai pu profiter, je viens de conclure le traité le plus heureux et le plus dé-

sirable. Je n'ai accordé aucun subside, aucune somme, pas même un sou en paiement. Je n'ai admis aucune condition onéreuse ou humiliante. J'ai repoussé toutes les demandes indécentes, despotiques et arbitraires qui m'étaient faites, et j'ai évité tout ce qui pouvait compromettre la couronne avec les autres puissances. Enfin j'ai obtenu tout ce qu'on pouvait désirer et que Votre Majesté avait commandé, c'est-à-dire l'évacuation entière, la neutralité absolue, sans autre obligation que celle de l'observer, de la faire respecter et de ne permettre l'entrée dans le royaume ni aux troupes ni aux escadres d'aucune puissance belligérante. La seule chose que je n'ai pu éviter, c'est la promesse de ne donner commandement d'armée ou de place à aucun officier d'une puissance belligérante ou émigrés français. Cet article est le seul que j'aurais voulu éviter, mais je ne l'ai pu, et d'ailleurs il est conforme aux principes de la neutralité.

Tout a été conclu cependant avec la condition et la clause *sub spe rati*, afin que, si Leurs Majestés n'en étaient pas contentes ou avaient formé d'autre plan depuis le 23 août, elles soient en pleine liberté de ne pas le ratifier, et le tout sera comme nonvenu. Enfin j'ai obtenu que le traité sera signé avec alternative et égalité de rang. Comme ce traité est le premier conclu avec cet empire, l'égalité de rang entre les deux couronnes sera fixée et reconnue.

Tout cela, je viens de le conclure, profitant des moments heureux qui se sont présentés, et de l'extrême nécessité où est cette cour de prendre au plus tôt possible un parti vigoureux, ce qui l'oblige ou à tenir en Italie deux armées, une desquelles serait dans la partie méridionale, ou de concentrer toutes ses forces en Lombardie. J'ai beaucoup travaillé pour la seconde partie, et j'ai profité d'un moment de chaleur et de décision, qui, s'il avait passé, je n'aurais rien obtenu. La chose a réussi. Nous

sommes déjà d'accord sur tous les articles avec M. de Talleyrand. Ce traité se transcrit aujourd'hui et j'espère qu'il sera signé ce soir, s'il n'arrive quelque variation, ce que je ne prévois pas. Aussitôt cela fait, j'expédierai mon secrétaire Luistiano avec le traité. Cette cour expédiera aussi à M. Alquier son courrier avec la ratification, pour qu'elle puisse se changer avec les ministres de Votre Majesté et ensuite envoyer à Saint-Cyr l'ordre de l'évacuation.

La guerre est décidée, et Dieu sait quelles en seront les conséquences ; à présent j'ai le cœur soulagé, parce que, grâce à Dieu, quelles qu'elles soient, la couronne de Votre Majesté, la tranquillité de la famille royale et de l'État se trouveront assurées.

## XLV

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 21 septembre 1805.

MADAME,

Cette lettre est un *post-scriptum* à celle que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté, il y a quatre heures. Je dois attribuer à la Providence, je crois, la pensée heureuse de n'avoir pas fait partir le courrier avec la lettre. La connaissance que j'ai des choses de ce pays m'a fait dire à Gomez de ne pas partir avant mon retour de la secrétairerie, où j'ai dû me rendre à cinq heures pour la même affaire. J'ai pensé d'user de cette précaution justement pour m'assurer qu'il n'y eut aucune nouveauté, parce que je connais tout ce que peut produire la différence de peu d'heures.

Eh bien, je suis affligé de dire à Votre Majesté qu'en si peu de temps tout a été changé, et j'ignore s'il ne se fera plus rien de la convention qui devait être stipulée.

M. de Talleyrand, ayant expédié à Saint-Cloud la rédaction des articles convenus et desquels j'étais très-content, comme j'ai eu l'honneur de l'exprimer à Votre Majesté dans la lettre précédente, le courrier est retourné avec trois articles que l'Empereur y a ajoutés de sa propre main, et qu'il a coûté la plus grande peine pour les déchiffrer. Ces articles sont que Sa Majesté Sicilienne ne permettra l'entrée de ses ports à aucune flotte armée contre la France dans la guerre présente ; que Sa Majesté ne reconnaîtra jamais aux Anglais la souveraineté de Malte sans l'accord et le consentement de la France ; que Sa Majesté n'admettra pas dans ses conseils le chevalier Acton, et ne lui permettra pas de retourner dans le royaume de Naples.

Votre Majesté sent bien qu'après que tout était convenu, ces trois nouveaux articles ont tout gâté ; aussi j'ai refusé absolument de les admettre. Le premier est contre la neutralité, et pourrait être la cause que les autres puissances ne voulussent pas la reconnaître. Le second est absolument neuf, et de peu d'importance ou danger, mais je manque d'instructions sur ce point. Le troisième est absolument odieux et indécent, en même temps qu'il est une petitesse et une inutilité. Il m'est personnellement désagréable, parce qu'il ferait croire à ceux qui ne connaissent pas les choses et moi-même, que j'ai facilité ou que je n'ai pas assez combattu une semblable caricature.

M. de Talleyrand a considéré le premier point comme un sacrifice nécessaire pour obtenir la neutralité. Il a cité l'exemple de l'Espagne, du Portugal et d'autres Etats, qui ont fait plus encore, payant subsides ou faisant de gros déboursements, et s'obligeant non-seulement à fermer les ports aux escadres, mais au commerce même de l'Angle-

terre. Il a voulu me montrer que la France ne voudra jamais profiter de préférence plus que dans tous les autres points d'Italie. Enfin il prétendait que Votre Majesté cachât aux autres puissances cet article. Mais je me suis battu jusqu'à la dernière extrémité, et j'ai déclaré que je ne signerais pas la convention, si l'article n'était pas rayé.

Il y a eu un long débat sans conclusion, puisque l'Empereur, voulant absolument ainsi, il ne peut pas le faire changer.

Je dirai la même chose des autres articles qui ne sont pas de la même importance politique. Le ministre a voulu me prouver que l'article qui regarde Malte est utile à Sa Majesté le roi, et que l'autre qui a trait à un ministre retiré, n'est d'aucune conséquence et d'aucun effet, puisqu'il se trouve déjà accordé et vérifié. Mais j'ai opposé à ces raisons le défaut d'instructions, l'indécence de l'article, le déplaisir de Votre Majesté et ma propre répugnance. J'ai absolument refusé de les admettre. M. de Talleyrand, de son côté, n'a pu céder, de sorte qu'il a mis en avant que la convention, ayant été signée *sub spe rati*, elle n'obligeait décidément à rien; que je pouvais être tranquille de cette déclaration, et ne pas rompre pour cela une affaire de laquelle dépendent la tranquillité, l'indépendance et le sort de Leurs Majestés et du royaume.

Ces raisons n'ont pu me déterminer. J'ai refusé carrément les trois articles, et j'ai prié M. de Talleyrand d'aller lui-même ce soir parler avec l'Empereur et lui exposer mes réflexions, mes raisons et les puissantes difficultés diplomatiques qui s'y opposent, surtout pour le dernier article. M. de Talleyrand m'a promis qu'il le fera, et m'a donné rendez-vous pour demain à une heure. Mais il ne croit pas que l'Empereur cède, puisqu'il vient d'écrire tout cela de sa main.

Pour moi, au contraire, je me vois plongé en un abîme

de confusion et d'amertumes. Si je n'arrive pas à persuader et à changer l'Empereur, chose très-difficile, je dois opter ou de signer des articles si déplaisants et contradictoires qui gâtent tout le bien déjà obtenu, ou de rompre une affaire excellente, avec laquelle j'avais assuré la sûreté de Leurs Majestés et du royaume et obtenu le retour de votre autorité, de l'indépendance et de la tranquillité. A présent, au contraire, cette négociation peut causer la ruine de la couronne royale. Car l'Empereur, abandonnant le système de concentrer ses forces en Lombardie et de laisser neutre l'Italie méridionale, adoptera l'autre de former deux armées en Italie, et par conséquent de renforcer celle de Naples, ce qui serait la dernière ruine.

L'Empereur a hésité jusqu'à ces jours sur le parti qu'il prendrait, c'est-à-dire, ou de former une armée des Apennins, dont ferait partie celle des Pouilles, pour tenir tête aux opérations qui pourraient se faire en Italie, ou de retirer les troupes des Pouilles, pour n'être pas obligé de les soutenir. Votre Majesté ne peut pas se former une idée du travail que j'ai fait avec Talleyrand, avec Berthier et autres, pour faire adopter ce second système, pour lequel on s'est ensuite précipitamment décidé.

Cependant, je dois avouer que ce parti a été un effort qu'il a fait sur son propre cœur. Car il lui en coûte beaucoup d'évacuer le royaume et de nous accorder notre neutralité et notre indépendance. Il lui en coûte tant, que je tremble qu'il ne s'obstine sur ces articles, qu'il déchire tout et ne s'en prenne à l'autre système...

M. de Talleyrand me déclare que l'Empereur est forcé à prendre tout de suite un parti, puisque les dispositions sont urgentes, et il n'y a plus de temps. Il veut partir après-demain pour Strasbourg. De sorte que, s'il prend un parti, il n'y aura plus moyen d'y revenir. Le sort de Leurs Majestés, de la couronne, du royaume, va dépendre de la décision qu'on prend dans ce moment. Terrible alterna-

tive, dans laquelle cependant je ne vois pas la possibilité de céder.

L'année passée, l'Angleterre concédait au roi de stipuler (si cela était nécessaire pour se sauver) la fermeture des ports du royaume à ses vaisseaux et à ses escadres. Mais le souffrirait-elle à présent? Les Russes le souffriraient-ils? Je veux encore espérer que l'Empereur se laissera persuader par la raison ce soir, et demain Votre Majesté saura par un autre courrier quel en aura été le résultat. Je ne puis espérer d'obtenir un délai au delà de demain, pour la conclusion ou la rupture.

## XLVI

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 28 septembre 1805.

MADAME,

Je serais parfaitement heureux, si je n'avais pas dû faire le sacrifice de signer un article odieux, personnel et très-douloureux. Car Votre Majesté sait que je suis très-éloigné de tout ce qui a l'air de l'intrigue, des petitesesses de cour ou de personnalités. J'aime mon devoir, et ne pas même entendre parler de tracasseries. Mais que pouvais-je faire? J'ai tout tenté pour l'éviter, le diminuer, le modifier. Tout a été impossible, et je ne devais pas sacrifier Votre Majesté et l'État et mettre en doute sa sûreté, pour une affaire personnelle, pour un article déplaisant, mais parfaitement nul et d'aucun effet. Je connais assez ce souverain, et si l'on ne le saisissait pas au vol, jamais plus il n'était possible de faire un traité, et de lui faire accorder ce qui était contraire à son cœur, sans qu'il nous en eût coûté d'immenses sacrifices de toutes sortes.

Au contraire, que n'avais-je pas obtenu? J'avais évité tout

subside que j'avais autrefois offert, évité tout paiement de sommes secrètes qu'on prétendait, évité l'acquit des sommes dues par la France pour les vivres et les fournitures, évité la demande contre les émigrés. J'avais assuré l'évacuation entière du royaume et la reconnaissance de la neutralité, durant la guerre par mer et par terre. De sorte que, si les Français étaient vainqueurs en Italie, et si la guerre maritime continuait après la guerre continentale, comme après la dernière, les Français ne pourraient jamais plus rentrer dans le royaume, ni offenser ou même ne pas reconnaître la neutralité de Votre Majesté. Eviter la fermeture des ports aux Anglais et aux alliés, éviter l'éloignement de respectables sujets du royaume, parmi lesquels le même Acton, éviter le général français qu'on voulait imposer et tous les autres articles despotiques regardant le ministère, enfin je devais, et j'ai évité tout cela, conserver le rang et la dignité et assurer la couronne sur la tête de Votre Majesté.

Cette couronne, comme Votre Majesté sait, était menacée par mille plans et mille combinaisons funestes, et contre laquelle se dressaient plus de pièges que Votre Majesté n'en peut imaginer.

Que Votre Majesté, qui a tant d'esprit et de sagesse, fasse cependant de manière que cette heureuse neutralité soit respectée de tous points, dans toutes les circonstances et par toutes les personnes. Il faut que la neutralité soit dans le cœur pour qu'elle ne soit pas altérée. Votre Majesté a vu par expérience combien d'années de calamités, de tourments et de dangers nous avons soufferts, pour n'avoir pas désiré cette précieuse existence, non troublée, non vexée, non menacée de nouveau, si aucune des parties n'avait pas à craindre de nouvelles altérations. A la fin de la guerre, Votre Majesté sera la seule puissance qui pourra porter des paroles de paix et jouer peut-être un grand rôle.

## XLVII

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 23 octobre 1805.

S. R. MAJESTÉ,

M. Questian, de retour ici mercredi, m'a remis les lettres très-vénérées de Votre Majesté et de la secrétairerie royale.

Je ne puis pas cacher à Votre Majesté mon extrême surprise et mon extrême déplaisir, en examinant l'issue qu'ont eue et l'effet qu'ont produit tous les services que, dans mon zèle, j'ai cru devoir faire le bonheur de Leurs Majestés et le mien. Je me sens bien humilié et je reviens de toutes mes illusions.

Je n'aurai pu m'expliquer une si grande diversité dans la manière de voir et d'un tel accueil, qu'il m'était impossible de prévoir et d'imaginer.

J'ai fait un extrait de toutes les dépêches que j'ai reçues dès qu'il a été question d'un traité, et je les ai réunies à la réponse officielle d'aujourd'hui. J'ai fait un autre extrait de toutes les très-vénérées lettres particulières de Votre Majesté, ou qui, pendant le même temps et jusqu'à la fin de septembre, m'ont été écrites comme officielles et impératives au nom de Sa Majesté le roi. Je les soumetts à Votre Majesté ci-jointes pour ma justification. Je prie, je conjure Votre Majesté de donner un coup d'œil à ces deux extraits, pour juger si j'ai fait rien qui ne fût dans mes instructions, et si j'ai agi selon ses ordres, et selon les idées et les expressions qui m'étaient communiquées. Votre Majesté verra si je ne devais, méditant sur les lettres et les ordres très-justes de Votre Majesté et sur les circons-

tances, me flatter d'avoir mérité toute sa royale approbation et tous les signes de sa satisfaction.

Si Leurs Majestés, pendant ce temps, dans leur profonde sagesse, avaient pris d'autres directions, je ne pouvais pas le deviner. Un système ne peut pas se changer en huit jours. Il exige nécessairement le temps des négociations précédentes. Si dans ce temps il m'avait été donné quelque ordre ou quelque lumière qui, au lieu d'échauffer mes opérations et mon zèle, l'eussent retenu, je ne me serais pas engagé chaque jour davantage, et je n'aurais pas fait ce qui, par les ordres précédents, m'était permis et ordonné.

Votre Majesté me dit : *A quoi sert un traité?* Mais comment Votre Majesté peut-elle imaginer que les Français eussent évacué le royaume, sans prendre des précautions? Tout peut leur être reproché, hormis de ne pas savoir comprendre leurs intérêts.

Votre Majesté dit parfaitement bien qu'ils y étaient entrés sans traité, et qu'ils devaient en sortir de la même manière. C'est raisonner parfaitement, avec les principes de vérité et de justice. Mais ce n'est pas le cas, ni avec ce raisonnement que peuvent se convaincre ou contraindre les Français. Ils se trouvent dans le royaume par force, et ils disent qu'ils y sont en vertu du traité de Florence. Il faut donc de tout autres arguments pour vaincre la force, et ce ne peut être que celui de leur convenance. Votre Majesté sentait par trop la force de cette vérité, quand elle m'honorait de sa lettre du 18 novembre, et même de celles du 24 août et du 22 septembre.

En effet, toutes les instructions que j'ai reçues jusqu'à l'arrivée du courrier Calimano, et toutes les lettres de Votre Majesté ne repoussent pas l'idée nécessaire d'un traité. Leurs Majestés m'ordonnaient même d'offrir cinq cent mille francs par mois, m'autorisaient à offrir de fermer les ports à tous, et, si cela n'eût pas suffi, *même aux seuls*

*Anglais et même à leur commerce.* Cependant alors, il n'é-  
tait pas à craindre que le théâtre de la guerre s'étendit  
dans leurs États, que trente ou quarante mille hommes  
vinssent à les consommer, que la couronne royale fût ex-  
posée à être brisée et la famille royale contrainte à s'é-  
loigner du feu de la guerre. Toutes les lettres de Votre  
Majesté, qui voit profondément, prévoyaient toutes ces  
funestes conséquences et m'enjoignaient d'y pourvoir à  
temps. Dans sa vénérée lettre du 24 août, m'enjoignait de  
faire vite, *car, une fois les hostilités commencées, il n'en  
serait plus temps, et notre neutralité compromise.*

J'ai donc fait, madame, ce que je devais, et j'en ai pris  
sur moi la responsabilité, quelle qu'elle pût être, pour ne  
pas perdre le seul, l'unique moment heureux qui se pré-  
sentait de lui rendre *le grand service.* A ce service étaient  
attachés, le salut de la famille royale et de la couronne, le  
bonheur, l'autorité et l'indépendance de Leurs Majestés,  
le soulagement, la tranquillité et la richesse de l'État. J'ai  
dû croire que ce service correspondait à tous les vœux  
de Votre Majesté, puisqu'il correspondait à toutes ses let-  
tres et à toutes ses instructions.

Pour ce qui a trait aux difficultés qui naissent de quel-  
ques conditions de la convention, je viens de répondre à  
toutes par la dépêche de ce jour. Je ne crois pas, ma-  
dame, qu'il nous serait utile de les éclaircir trop, parce  
qu'étant *des conditions onéreuses* pour Votre Majesté,  
c'est dans son intérêt qu'elles soient dans le plus vague  
qu'il soit possible. Alors il appartiendra à Votre Majesté  
de leur donner une plus grande latitude dans l'applica-  
tion.

Cependant, si Votre Majesté ne le pense pas et ordonne  
que je demande des éclaircissements et des articles addi-  
tionnels, cela sera fait tout de suite. Mais ces articles peu-  
vent facilement apporter plutôt des restrictions que des  
amplifications à ses facultés.

Pour ce qui regarde le sentiment inspiré par un tel état de choses, à l'arrivée de la convention, j'en suis affligé, mais je ne sais pas comprendre pourquoi Leurs Majestés doivent en être embarrassées. Ou le système du cabinet royal était d'être neutre, ou de faire la guerre avec les alliés. Si c'était le système de la neutralité, la convention remplissait le but, et d'autant plus facilement qu'il ne coûtait rien et ne portait aucun sacrifice. Si le système était de faire la guerre, la convention était faite *sub spe rati* et par conséquent faite sans plénipotence, et n'obligeait à rien. Elle pouvait donc ne pas être ratifiée. Mais *M. Alquier a fait des menaces*; et qu'importent les menaces d'un ambassadeur de la puissance contre laquelle on veut faire la guerre? Au contraire, ses injustices, ses extravagances, ses insultes, auraient fourni une raison de plus, et il devait être entré dans les calculs de s'attendre à des menaces et à la réaction, quand on veut rompre avec une puissance.

Si Votre Majesté ne voulait que gagner du temps, elle pouvait lui refuser les passe-ports avec bien des raisons, puisque la négociation n'était pas rompue, attendu les éclaircissements demandés sur quelques articles avant de ratifier, et n'étant pas *assigné un temps aux ratifications*.

La demande extravagante de l'ambassadeur ou n'était pas autorisée d'ici, comme je crois, ou, dans tous les cas, n'était et ne pouvait pas être une déclaration de guerre et d'hostilités. D'autant plus qu'on aurait continué à traiter. Tout cela aurait à la fin amené à une rupture, mais aurait donné du temps, et la rupture, dans le système de la guerre, était dans les calculs.

Pour ce qui regarde les alliés, si des engagements pris par Votre Majesté avaient pour base la sortie des Français du royaume et sa libération, ils devraient être satisfaits. Quels qu'en soient la cause et le fondement, le but était atteint sans aucun effort de leur part. Si la cause manquait,

manquait par conséquent l'effet. Votre Majesté n'a rien à se reprocher et rien ne lui pourrait être reproché. Quand les Français s'en vont et laissent en pleine neutralité le royaume, l'affaire est finie. Aucun ne serait tenu à rien, et aucun ne pourrait se plaindre de Votre Majesté.

A présent, dans la politique, il y a une parfaite stagnation, puisque tout va dépendre du sort des armes.

## XLVIII

*Signature du traité annoncée par le Moniteur.*

Sa Majesté l'Empereur a consenti à retirer ses troupes de l'État de Naples. Elles y étaient stationnées en vertu des stipulations du traité de Florence. Les motifs de prudence, de garantie et de sûreté qui avaient déterminé cette mesure, acquéraient sans doute une nouvelle force par les circonstances d'une guerre continentale. Sans doute aussi, l'intérêt de la France conseillait de *s'assurer*, par une conquête *utile et facile*, d'un royaume qui touche de si près aux États de Sa Majesté en Italie. Mais elle n'a pas voulu qu'on pût lui imputer d'avoir mis un obstacle à la paix générale. Elle a suivi les principes de la politique généreuse et modérée qui lui sert de règle dans toutes les déterminations, et elle a consenti à conclure le traité suivant avec Sa Majesté le roi des Deux-Siciles :

Sa Majesté le roi des Deux-Siciles et Sa Majesté l'Empereur des Français et roi d'Italie, voulant empêcher que les rapports d'amitié qui unissent leurs États ne soient compromis par les événements d'une guerre, dont il est dans leurs vœux de diminuer les maux, en restreignant autant qu'il est en eux le théâtre des hostilités présentes, ont nommé ministres plénipotentiaires, savoir : S. M. le roi des Deux-Siciles S. Exc. le marquis del Gallo, son

ambassadeur à Paris auprès de S. M. l'Empereur des Français, tant en cette qualité qu'en celle de roi d'Italie; et S. M. l'Empereur S. Exc. M. Charles-Maurice de Talleyrand, ministre des relations extérieures, lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. I. S. M. le roi des Deux-Siciles promet de rester neutre pendant le cours de la guerre actuelle entre la France d'une part, et l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et toutes les puissances belligérantes de l'autre part. Elle s'engage à repousser, par la force et par l'emploi de tous les moyens qui sont en son pouvoir, toute atteinte qui serait portée aux droits et aux devoirs de la neutralité.

Art. II. Par suite de cet engagement, le roi des Deux-Siciles ne permettra qu'aucun corps de troupes appartenant à aucune puissance belligérante débarque et pénètre sur aucune partie de son territoire, et elle s'engage à observer, tant sur terre que sur mer et dans la police des ports, les principes et les lois de la plus stricte neutralité.

Art. III. De plus, Sa Majesté s'engage à ne confier le commandement de ses armées et de ses places à aucun officier russe, autrichien ou appartenant à d'autres puissances belligérantes. Les émigrés sont compris dans la même exclusion.

Art. IV. Le roi des Deux-Siciles s'engage à ne permettre l'entrée de ses ports à aucune escadre appartenant aux puissances belligérantes.

Art. V. L'Empereur des Français, se confiant aux promesses et aux engagements ci-dessus exprimés, consent à ordonner l'évacuation du royaume de Naples par ses troupes. Cette évacuation sera entièrement terminée un mois après l'échange des ratifications; à cette même époque, les places et postes militaires seront remis aux officiers de S. M. le roi des Deux-Siciles dans l'état où ils sont, et il est convenu que dans l'intervalle l'armée fran-

çaise sera nourrie et traitée comme elle l'a été par le passé.

S. M. l'Empereur des Français s'engage de plus à reconnaître la neutralité du royaume des Deux-Siciles tant sur terre que sur mer, pendant la durée de la guerre actuelle.

Les ratifications de la présente convention seront échangées à Naples dans le plus court délai.

Fait à Paris le 21 septembre 1805.

Le marquis DEL GALLO. CH.-MAURICE TALLEYRAND.

(L.S.)

(L.S.)

Ratifié à Portici, le 8 octobre 1805.

Signé : FERDINAND.

## XLIX

*Le marquis del Gallo à la reine.*

Paris, 17 décembre 1805.

MADAME,

J'ai l'honneur de renvoyer aux pieds de Votre Majesté le même courrier Belloti, qui m'a apporté les très-vénérées lettres de Votre Majesté du 23 novembre, sur la descente des Russes et des Anglais dans les États de Votre Majesté, et regardant tout ce qui en est résulté par rapport à l'ambassadeur de France et aux autres conséquences.

Ces nouvelles étaient déjà arrivées à Paris deux jours avant, et je les avais crues impossibles. Comme telles, j'é

les avais contredites auprès de ce gouvernement. Mais on avait déjà conçu quelques préventions, d'après les rumeurs sorties à Vienne de la maison de Rozoomowschy et répétées ici par le *Moniteur*, comme j'avais fait observer à Votre Majesté dans ma dernière dépêche.

Mais tout doute de ma part s'est effacé depuis l'arrivée du courrier de Votre Majesté, qui m'a confirmé ce fatal et plus que fatal événement. Il est inutile que j'en exprime à Votre Majesté mon extrême douleur et ce que j'en pense. Je me borne à faire des vœux pour que, dans la fortune contraire, le bonheur personnel de Leurs Majestés et les intérêts de la royale maison et de la couronne soient sous tous les rapports sauvegardés.

Pour ce qui regarde ma conduite en cette crise, je n'ai pu rien faire, parce que je ne savais quoi faire. Je n'ai pu faire autre chose qu'une note à M. de Talleyrand, mesurée et réservée, comme la dépêche que j'ai reçue. A ma note ne peut venir de réponse avant quatorze ou quinze jours, parce que ce ministre se trouve à Brunn. Je voulais retenir le courrier, mais les événements très-importants arrivés en Moravie et qui sont de tant de conséquence m'ont déterminé à le faire partir. Je suppose que Votre Majesté a été informée de tout par le commandeur Ruffo (l'ambassadeur de Naples à Vienne.) Cependant, par précaution et pour ce qui dépend de moi, je n'ai pas voulu retarder de l'informer de tout ce qui est arrivé, et qui correspond exactement à tout ce dont j'avais auparavant averti Leurs Majestés. Malheureusement tout s'est vérifié.

Quand je recevrai la réponse de M. de Talleyrand, j'aurai l'honneur d'envoyer un autre courrier à Votre Majesté. Avec celui-ci je ne puis remettre que ma lettre, n'ayant-on ici voulu prendre aucune détermination, si ce n'est que celle d'attendre les ordres de l'Empereur, qui se trouve jusqu'aux frontières de la Pologne. La seule mesure qu'on a prise ici est celle d'avoir fait aussitôt marcher pour l'I-

talie les régiments qui étaient à Paris et dans les provinces avoisinantes, afin d'empêcher les progrès des troupes coalisées vers la Lombardie.

L'effet que tout cela a produit ici est très-noir, et je trahirais Leurs Majestés si je les dissimulais. Je ne veux pas troubler son esprit par des détails de cette nature, mais je ne puis pas cacher à Leurs Majestés qu'ici l'on croit généralement que l'Empereur prendra très-mal la descente des troupes alliées dans le royaume. Il l'attribuera aux intelligences et aux négociations précédentes de Votre Majesté avec les coalisés, desquelles plusieurs fois se sont ici répétés les soupçons. On ne doute pas qu'il fera descendre en Italie des forces plus nombreuses, pour tomber sur le royaume de Naples et forcer les coalisés à l'abandonner.

Je réfère ces discours du public à Votre Majesté, parce que je lui dois rapporter tout et pour son règlement, et afin de prendre à temps les dispositions que sa sagesse lui dictera. Mais je lui confirme que jusqu'à présent on n'a sur ces affaires aucune réponse de l'Empereur.

Les lettres de Rome, cependant, ajoutent plusieurs nouvelles sur différentes opérations du gouvernement de Votre Majesté, qui confirment l'effective adhésion de Votre Majesté au système de la coalition. J'en ai soutenu, comme j'en ai pu, l'in vraisemblance et l'impossibilité, dans l'extrême obscurité dans laquelle je suis sur les vraies opérations du cabinet. J'ai pris du reste le parti de m'enfermer chez moi, d'éviter toute société publique et particulière, pour attendre dans cette position mon sort et l'issue des affaires.

Votre Majesté aura reçu par Ruffo la nouvelle de la bataille d'Austerlitz. Je crois que la paix avec l'Autriche sera faite en quelques semaines, les deux souverains ayant grand intérêt de la signer. L'Empereur d'Autriche a l'intérêt de recouvrer ses États et ses revenus; l'Empereur des Français a celui de concentrer ses forces et de

retourner chez soi. Il sera à Paris peut-être pour le premier jour de l'an. Si la Prusse veut faire la guerre, ce que je ne crois pas, il retournera après ce jour en Allemagne pour l'attaquer : mais que pourra la Prusse, si ce n'est de se faire battre comme les deux autres ? Aussi je suis persuadé qu'elle ne fera pas plus qu'elle n'a fait, jusqu'à présent, c'est-à-dire qu'elle prendra des mesures équivoques pour se tenir bien avec tous les partis, ce qui à la fin la fera trouver mal avec tous et l'exposera aux vengeances.

Or dans quelles eaux va se trouver Votre Majesté et ses États ? Ah ! pour l'amour de Dieu, que Votre Majesté réfléchisse à toutes les circonstances et prenne un parti pour se sauver.

## L.

*Notification.*

L'arrivée inattendue dans cette rade d'une escadre anglo-russe, ayant fait naître la nouveauté fort désagréable pour Sa Majesté que la légation et le consulat français aient baissé leurs armes, et ayant à présumer que la légation française, comme celle du royaume d'Italie, de la Ligurie, de la Belgique, de la Suisse puissent douter de la sûreté de leurs propriétés dans les États du roi, Sa Majesté vient de m'ordonner de faire connaître en son nom à la Bourse que, quelles que puissent être les conséquences de cet événement, les propriétés des sujets français, italiens, liguriens, belges, suisses et des autres nations alliées de l'Empire français, demeurent sous la garantie du gouvernement. Sa Majesté permet même de continuer leur commerce tout comme ils faisaient, quand la légation et le consulat étaient dans leurs fonctions.

Cependant, pour ôter tout équivoque, Sa Majesté entend qu'une telle garantie ne s'étende pas au delà du continent de son royaume de Naples et de Sicile.

MÉDICI.

Naples, 20 novembre 1805.

LI

*Tableau des corps de l'armée.*

L'armée napolitaine ne comptait qu'une seule division en quatre brigades.

Le total était de quinze bataillons, huit escadrons et seize pièces d'artillerie. Les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bataillons de chasseurs Marie-Caroline étaient chacun de quatre cents hommes. Les autres étaient de cinq à six cents. Tous réunis présentaient une force de huit mille six cents hommes.

Les deux régiments de cavalerie avaient quatre escadrons, avec une force de mille cinq cents cavaliers, et six cents chevaux.

L'artillerie, le génie, les pionniers ne comptaient que trois cents hommes, et toute l'armée ne présentait qu'un total de neuf mille sept cents hommes. Les combattants ne pouvaient donc s'opposer à l'ennemi qu'au nombre de sept à huit mille.

## LII

*Ordre du jour de Schoënbrunn.*

Du 15 décembre 1805.

SOLDATS,

Depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples, et il a tout fait pour se perdre. Après les batailles de Dego, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait opposer qu'une faible résistance : je me fiaï aux paroles de ce prince, et je fus généreux envers lui. Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Marengo, le roi de Naples qui, le premier, avait commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par les alliés, m'implora. Je lui pardonnai une seconde fois. Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de Naples. Je fus généreux, je vous ordonnai d'évacuer ce royaume, et pour la troisième fois la maison de Naples fut sauvée.

Pardonnerons-nous une quatrième fois à une Cour sans foi, sans honneur, sans raison? Non! La dynastie de Naples a cessé de régner. Marchez, et mon frère marchera à votre tête. Il a toute ma confiance, environnez-le de la vôtre.

NAPOLÉON.

## LIII

*La reine à la princesse des Asturies.*

Naples, le 15 janvier 1805.

CHÈRE ET BIEN-AIMÉE ENFANT,

Je suis gravement inquiète de votre situation, de votre santé, de l'accroissement de peines qui vous viendra en apprenant notre cruelle position. Mais fiez-vous à ma vé-  
racité. Ne croyez pas à aucune épouvante qu'on ne man-  
quera pas de vous donner et soyez prudente. Je vous  
écrirai toujours et tout sincèrement.

Nous sommes vivement inquiets. Masséna est avec  
50,000 hommes à notre frontière, depuis ce *fatal débar-*  
*quement* des Anglais, lesquels, après nous avoir *compromis*,  
nous ont quittés au moment où le danger était plus  
violent. *Ces gens* nous ont perdus.

Bonaparte ne fait rien dire ni écrire. Nous n'avons que  
8 à 10,000 hommes d'armée. Depuis les deux ans et  
demi de demeure des Français chez nous, ils ont inutilisé  
par là toutes nos forces, et nous voilà à leur merci, sans  
espoir de défense contre une force de cinquante mille  
hommes, et, s'ils veulent, de cent mille. C'est un *malheur*  
*sans exemple*, aussi, la religion seule peut faire nous rési-  
gner.

Le roi a envoyé le cardinal Ruffo à Rome et a expédié à  
Paris. Mais ni Fesch, ni Beauharnais, ni Masséna ne peu-  
vent, suivant leurs déclarations, arrêter la marche des  
troupes. Aussi San Teodora qui a été expédié pour re-  
joindre Ruffo, est resté à Rome et pour veiller à nos af-  
faires.

Le cardinal est parti pour chercher Bonaparte, soit à

Munich, soit à Paris, où il se trouve, pour tâcher de nous sauver. Votre grand'père est prêt, pour satisfaire Bonaparte, à abdiquer et laisser François roi. Beaucoup de monde croit que cela suffira pour calmer l'orage. Mais je ne le crois pas, et je suis convaincue qu'on veut le royaume de Naples.

Si le danger approche, on se retirera à Messine et en Calabre, pour, au moins, se défendre là et empêcher la prise de la Sicile. Jugez. Léopold, vos sœurs, une belle-fille grosse de sept mois, qui accouchera à Messine, à Palerme, Dieu sait où, deux petits enfants si intéressants! Enfin, tout le monde pleure, personne ne veut rester. Chacun, épouvanté de l'autre fois, veut partir. Nous n'avons ni escadre, ni bâtiments, ni rien. A peine deux frégates. Enfin c'est une désolation.

Vous saurez tout. Soyez prudente, ne montrez aucune humeur sur les méchancetés qu'on vous dira. Laissez dire, cela ne fait rien. *Dieu nous jugera et la postérité.* Point de fausses interprétations. Léopold et François iront en Calabre, pour en défendre les portes. Je trouverai moyen de vous faire savoir tout ce qui nous concerne et regarde. Mais ne vous inquiétez pas, Dieu nous aidera.

Adieu, ma chère enfant, pensez à votre santé, tâchez de vous bien remettre. Dans la relation de Cotagno, il n'y a rien d'écrit. Mandez-moi si vous avez reçu le tout et pu me lire. Adieu de cœur et d'âme et malgré mes violents chagrins.

CAROLINE.

## LIV

*La reine à la princesse des Asturies.*

Naples, 30 janvier 1806.

CHÈRE ET BIEN-AIMÉE ENFANT,

Ne vous inquiétez pas sur notre sort, ayez seulement soin de votre santé. Dieu aura pitié de nous. Si nous sommes obligés de nous replier sur la Sicile, je tâcherai, quand nous y serons réunis, d'envoyer un bâtiment sous le prétexte de tranquilliser la cour de la reine pour sa fille, mais dans le fait pour vous assurer, ma bien chère enfant, sur notre sort.

Soyez bien prudente, ne parlez pas et laissez tout dire. Je suis sans *avoir rien à me reprocher*. C'est Joseph Bonaparte que l'on croit destiné au trône de Naples. Si Dieu le permet, il faut plier la tête.

Isabelle est à son huitième mois. Heureusement elle est si apathique qu'elle ne sent rien vivement, et cela est bon pour sa santé.

Je ne puis vous dire, ma chère enfant, notre tourment, mais Dieu nous aidera. Ne vous inquiétez pas et ne pensez qu'à votre santé. Laissez-les bavarder, critiquer; relevez tout sans en ressentir de peine. Soyez attachée à votre bon mari, soyez prudente et sage. Je compte sur vous. Adieu, ma chère enfant, j'aurais beaucoup de choses à vous dire, mais le temps me manque. Je vous embrasse du fond de mon cœur, et je suis votre tendre mère et amie.

*P.-S.* — J'écris à la reine et à votre mari; à la première pour lui parler de sa fille, au second pour lui apprendre que c'est son devoir de m'écrire. Adieu, je tâcherai de vous donner de mes nouvelles. Soyez tranquille pour nous. Je vous embrasse. Adieu.

CAROLINE.

## LV

*Note qui annonçait la conquête du royaume de Naples.*

« L'Empereur assistait à une représentation d'*Athalie*, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'entrée de son armée à Naples. Il a chargé le général Mouton, aide de camp de service auprès de lui, de faire annoncer par Talma, après le premier acte, cette nouvelle et la punition du parjure de la reine de Naples.

« Le sceptre de plomb de cette moderne *Athalie* vient d'être brisé sans retour. Le plus beau pays de la terre aura désormais un gouvernement ferme, mais libéral. L'Empereur rétablira le royaume de Naples pour un prince français, mais il le rétablira fondé sur les lois et l'intérêt des peuples, et sur le grand principe que l'existence du trône, l'éclat et la puissance dont sont environnés les souverains, la perpétuité du pouvoir et l'hérédité sont des institutions faites pour le service et l'organisation des peuples.

« L'Europe entière verra avec satisfaction expulsée du trône une reine qui a tant abusé de la souveraine puissance, dont tous les pas ont été marqués par des révolutions, des parjures et du sang. On la hait et on la méprise à Vienne, autant qu'on la méprise à Naples. Déjà sa mémoire est du ressort de l'histoire, car le nouveau royaume de Naples fait désormais partie des États fédératifs de l'empire français, et il faudra ébranler cet empire dans ses fondements avant qu'on puisse y toucher.

« On ne pourra, dans cette circonstance, accuser la France d'ambition. Que pouvait-elle faire de plus que de pardonner trois fois dans l'espace de peu d'années? Et quel traité pouvait-elle faire avec une puissance qui ve-

nait de déchirer, vingt-cinq jours après qu'elle l'avait ratifié, le traité le plus avantageux pour elle et le plus solennel ?

« L'honneur de la France et la nature des choses ont précipité la ruine du trône de Naples, puisqu'il n'y avait plus de possibilité de conclure aucun traité. D'ailleurs, l'occupation des trônes de Milan et de Naples par des princes français est à peine l'équivalent des trônes d'Espagne et de Naples par des princes français de la troisième dynastie. Quant au royaume de Naples, le moindre de ses avantages sera de jouir de la liberté du commerce et de n'être plus soumis aux pirateries des Algériens. Mais le premier et le plus naturel de tous sera de n'être plus exposé à être le théâtre de la guerre, d'être gouverné par des principes fixes, selon le bonheur et l'intérêt de ses peuples, et non par des passions furibondes et insensées. Ce qui fait l'éloge de la nation napolitaine c'est que les principaux agents qui ont entraîné la ruine du trône étaient des Toscans et des personnes étrangères dans le pays. On sait que M. Acton était Anglais d'origine et d'inclinations, qu'il avait placé ses fonds en Angleterre, et qu'il ne jugeait jamais des intérêts du royaume de Naples que par l'intérêt de l'Angleterre.

Nous pouvons le dire sans être prophète : la maison qui a exposé de nouveau le repos, l'intérêt et le bonheur du continent aux caprices et aux guinées de ces avides et insatiables spéculateurs, perdra son trône aux grands applaudissements de tous les peuples du continent et de toute notre génération, qui, après avoir été si longtemps agitée, a besoin de trouver la paix et la tranquillité, et qu'on ne peut plus abuser par de vaines paroles. »

## LVI

*Proclamation du prince régent.*

Le roi, mon auguste et cher père, m'ayant laissé les pouvoirs les plus étendus pour vous diriger et vous gouverner pendant son absence, je vois avec une douleur extrême qu'une force ennemie imposante est près de vous opprimer contre tout droit, donnant de vains prétextes à son agression. Nous n'avons voulu jamais la provoquer et même nous nous sommes efforcés par tant de sacrifices assez bien connus de l'éloigner de notre territoire. Tous nos soins paternels n'ont eu que ce seul but de nous assurer un avantage si désirable, au moyen d'une paix solide et durable. Cependant, les multiples négociations par nous ouvertes dans ce but et tous nos efforts sont demeurés infructueux.

L'ennemi n'a pas accepté la satisfaction que nous lui avons offerte pour lui témoigner notre loyauté et la constance de nos vues pacifiques. Il marche à grands pas vers notre royaume, sans nous laisser du temps pour une vaillante défense. Quoique vous soyez prêts à répandre votre sang avec moi pour notre roi et père commun, je ne veux pas vous exposer aux chances douteuses et aux fureurs de la guerre. J'obéis à la nécessité, en me retirant avec les troupes dans les Calabres, pour y réunir tous les moyens possibles et ne laisser rien qui ne soit tenté pour revenir, mes fils bien-aimés, parmi vous.

Voilà la raison de mon éloignement, et j'espère que mes efforts ne seront pas paralysés. Dieu ne m'abandonnera pas pour obtenir la paix. Mais, en même temps qu'on continuera dans ce but les négociations déjà ouvertes, pliez avec moi la tête devant la force qui nous opprime. Ne

vous opposez pas, conservez dans votre cœur votre fidélité bien connue. Rappelez-vous que les légitimes souverains que Dieu vous a donnés, dans quelques lieux qu'ils soient, auront toujours les yeux tournés sur vous et feront tous leurs efforts pour retourner parmi vous. Priez Dieu de fléchir sa colère, afin qu'il éloigne de nous ces fléaux et accorde une paix stable à notre patrie, et nous ramène parmi vous, nos très-aimés sujets qui serez toujours l'objet de nos soins paternels et formerez toujours mes délices.

FRANÇOIS.

LVII

*Lettres de l'ambassadeur Alquier au général Montrichard.*

Du 21 frimaire an XIV et du 25 frimaire an XIV  
(14 et 15 décembre 1805).

.....  
Un discours horrible et qui se croirait à peine, même de la reine de Naples, si elle ne l'avait tenu plusieurs fois devant des témoins irréprochables, est celui-ci : *que chaque Français blessé doit être tué et mis en pièces.*

LVIII

*Lettre d'Alquier au maréchal Masséna.*

Rome, le 14 janvier 1806.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

On m'assure que vos troupes trouveront sur leur chemin les magasins de vivres nécessaires. Je connais assez

la reine de Naples, monsieur le maréchal, pour me permettre de conseiller à Votre Excellence de faire examiner les subsistances par les chefs de l'administration qui feront la consigne à ceux de notre armée.

Cette crainte paraîtra peut-être bizarre, minutieuse. Mais, sans oser vous assurer qu'elle est parfaitement juste, je dois faire observer à Votre Excellence qu'elle est basée sur la longue connaissance que j'ai acquise du caractère de la reine et des dispositions infernales qui la rendent capable de tous les crimes.

J'espère, monsieur le maréchal, que, pendant votre séjour en cette partie de l'Italie, j'aurai l'occasion d'approcher Votre Excellence. Vous êtes le seul homme célèbre de notre patrie que je n'aie pas l'honneur de connaître personnellement, et j'attends avec une extrême impatience le moment où je pourrai offrir mes hommages à un guerrier à qui j'ai consacré depuis si longtemps l'admiration et la reconnaissance que tous les Français lui doivent.

Je prie Votre Excellence, monsieur le maréchal, d'agréer les assurances de ma haute considération.

ALQUIER.

## LIX

### *Articles séparés du traité de coopération.*

Art. 1<sup>er</sup>. S. M. l'empereur de Russie, ayant fait connaître à Sa Majesté Britannique ses arrangements avec Leurs Majestés l'empereur d'Allemagne et le roi de Suède, Sa Majesté Britannique s'engage à remplir les engagements énoncés dans le présent traité de coopération à l'égard de chacune de ces puissances, si dans l'espace de quatre mois, à partir du jour de la signature du présent

acte, ces deux puissances, ou l'une d'elles, ont fait agir leurs forces contre la France, en vertu des engagements qu'elles ont pris avec S. M. l'empereur de toutes les Russies.....

Art. 4. La réunion de 500,000 hommes effectifs n'étant pas aussi facile qu'elle est désirable, Leurs Majestés sont convenues qu'on opposerait le plus tôt possible à la France une armée de 400,000 hommes, composée de la manière suivante :

L'Autriche fournira 250,000 hommes, la Russie ne fournira pas moins de 115,000 hommes, indépendamment des levées qu'elle fera en Albanie, en Grèce, etc. Le reste des 400,000 hommes sera complété par Naples, le Hanovre, la Sardaigne et autres.

Art... S. M. l'empereur de toutes les Russies s'engage pareillement à faire marcher le plus tôt possible une armée qui ne sera pas moindre de 60,000 hommes vers les frontières de l'Autriche, et une autre de 80,000 hommes, au moins, vers les frontières de la Prusse, pour être prêts à coopérer avec lesdites cours dans la proportion déterminée par le traité de coopération signé aujourd'hui, et à les défendre respectivement, dans le cas où elles seraient attaquées par la France, qui pourrait les supposer engagées dans quelque négociation contraire à ses vues ; mais il est entendu que, indépendamment des 115,000 hommes que S. M. l'empereur de toutes les Russies doit faire agir contre les Français, elle entretiendra des corps de réserve et d'observation sur ses frontières.

Il est de plus convenu que, comme les forces promises par S. M. l'empereur de Russie quitteront en tout ou en partie les frontières de son empire, Sa Majesté Britannique leur payera les subsides convenus par le présent traité, jusqu'à leur retour en Russie, et de plus l'équivalent de trois mois de subsides comme première mise en campagne.

Les troupes russes qui se trouvent actuellement dans les Sept-Iles, et celles qui peuvent y être encore envoyées, ne jouiront pas de l'avantage des subsides et de la première mise en campagne, avant le jour de leur départ des Sept-Iles pour commencer des opérations contre les Français.

Art. 6. S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et S. M. l'empereur de toutes les Russies, étant disposés à former une coopération énergique, dans la seule vue d'assurer à l'Europe une paix solide, fondée sur des principes de justice, d'équilibre et de la loi des nations par lesquels ils sont constamment guidés, sont pénétrés de la nécessité d'un accord mutuel, dans les circonstances actuelles, sur les principes qui vont diriger leurs opérations. Ces principes ne sont en aucune manière de contrôler l'opinion publique en France, et dans aucun autre pays où les armes combinées peuvent diriger leurs opérations, relativement à la forme de gouvernement qu'il peut être convenable d'adopter, ni de s'approprier, jusqu'à la conclusion d'une paix, aucune des conquêtes faites par l'une ou par l'autre des parties belligérantes, et de prendre possession des villes et territoires qui pourront être enlevés à l'ennemi commun, au nom du pays ou de l'État auxquels ils appartiennent par un droit reconnu, et dans tous les autres cas, au nom de tous les membres de la ligue, et enfin de réunir à la fin de la guerre un congrès général, pour discuter et fixer le code de la loi des nations sur une base plus déterminée qu'on ne l'a pu faire malheureusement jusqu'à présent, et d'en garantir l'exécution par l'établissement d'un système fédératif adapté à la situation des différents États de l'Europe.

Art. 8. Comme il est possible que l'influence du gouvernement français cherche à s'exercer sur les conseils des différents États de l'Europe et détermine l'un ou l'autre

de ces Etats à mettre des entraves à l'accomplissement des effets salutaires qui sont l'objet de la présente coopération, et même à avoir recours à des mesures hostiles contre l'une des hautes parties contractantes, nonobstant leurs efforts pour établir en Europe un ordre de choses équitable et permanent, Sa Majesté Britannique et S. M. l'empereur de Russie s'engagent à faire cause commune contre toute puissance qui, par l'emploi de ses forces ou par une union trop intime avec la France, prétendrait mettre des obstacles essentiels aux mesures que les hautes parties contractantes croient devoir prendre, pour obtenir les résultats qu'on se propose par la présente coopération.

Art. 11. Les hautes parties contractantes reconnaissant la nécessité d'appuyer par des démonstrations énergiques les propositions de paix qu'elles ont l'intention de faire à Bonaparte, ont résolu d'inviter Sa Majesté apostolique impériale et royale à mettre ses armées en mesure d'agir sans délai, en les mettant au complet et en les concentrant dans le voisinage des frontières de France.

## LXI

*Protestation du roi Ferdinand IV.*

Palerme, 31 mai 1806.

Avec une inexprimable surprise, par les journaux qui se publient par ordre et sous la surveillance du gouvernement Français, nous venons d'apprendre que l'Empereur, après avoir envahi injustement et sans provocation notre royaume de Naples, s'est arrogé le droit, selon le système de violence que depuis plusieurs années il exerce contre nous, de concéder la souveraineté de ce royaume au prince Joseph son frère. Ce prince, en outre, vient d'usurper le titre de roi de Naples et de Sicile.

Quoique des procédés si étranges et si extraordinaires ne mènent point à conséquence, car le droit ne s'acquiert pas par une injuste invasion, cependant, comme le but principal est celui peut-être de tromper la bonne foi de quelques-uns de nos sujets et d'altérer leur fidélité, et leur faire croire que ces actes seuls brisent les liens indissolubles qui les unissent à nous, nous voulons démasquer ces manœuvres et ranimer par cette proclamation la fidélité et l'attachement de nos sujets.

Nous protestons, avant tout, devant le monde entier, que nous regardons comme la plus exécrationnable violence l'usurpation de notre royaume de Naples faite par l'Empereur des Français. Dans notre âme et conscience, non-seulement nous n'avons pas renoncé à sa possession, mais nous ferons encore tout ce qui dépendra de nous pour le recouvrer. Nous espérons conserver toujours intact et en entier notre royaume de Sicile, grâce aux moyens de défense que la Providence a mis dans nos mains, et avec l'aide de nos loyaux et puissants alliés. Nous abandonnons au jugement du monde la valeur d'une concussion aussi extraordinaire.

Nous déclarons hautement que nos droits sur le royaume de Naples et de Sicile étant imprescriptibles, il n'appartient qu'à nous seul d'en disposer. Et, afin que personne ne l'ignore, nous n'entendons point avoir délivré aucun de son serment de fidélité et de sa stricte obligation que nous recommandons plus que jamais.

Pour ne pas compromettre nos très-aimés sujets dans ces moments de violence, nous sommes disposés à fermer les yeux, et à tolérer dans leur intérêt ce que la nécessité et la force les obligeront de faire. Nous voulons, cependant, être sûr qu'ils resteront fermes dans les sentiments d'inaltérable attachement qu'ils nous doivent et qu'ils nous ont constamment témoignés. Qu'ils ne se laissent pas tromper par des promesses fallacieuses et par des assu-

rances qui tendront à ébranler leur fidélité. Le jour viendra où ils seront délivrés du joug pesant qui les opprime : nous sommes certain qu'ils feront alors preuve de ce zèle et de cet enthousiasme qu'ils ont toujours montrés pour notre cause, et qui nous ont retenu et rendu impuissant, puisque le défaut de moyen de défense, engendré surtout par les artifices mêmes de l'ennemi, les exposait à la perte de leur vie et de leur fortune.

Nous nous occupons, avec la plus grande sollicitude, à faire renaître ces jours heureux qui ont été toujours l'objet de nos vœux, et nous espérons, à présent comme pour le passé, contribuer à leur bonheur.

FERDINAND IV.

LXI

*Le cardinal Fesch à Joseph Napoléon.*

Rome, 24 novembre 1805.

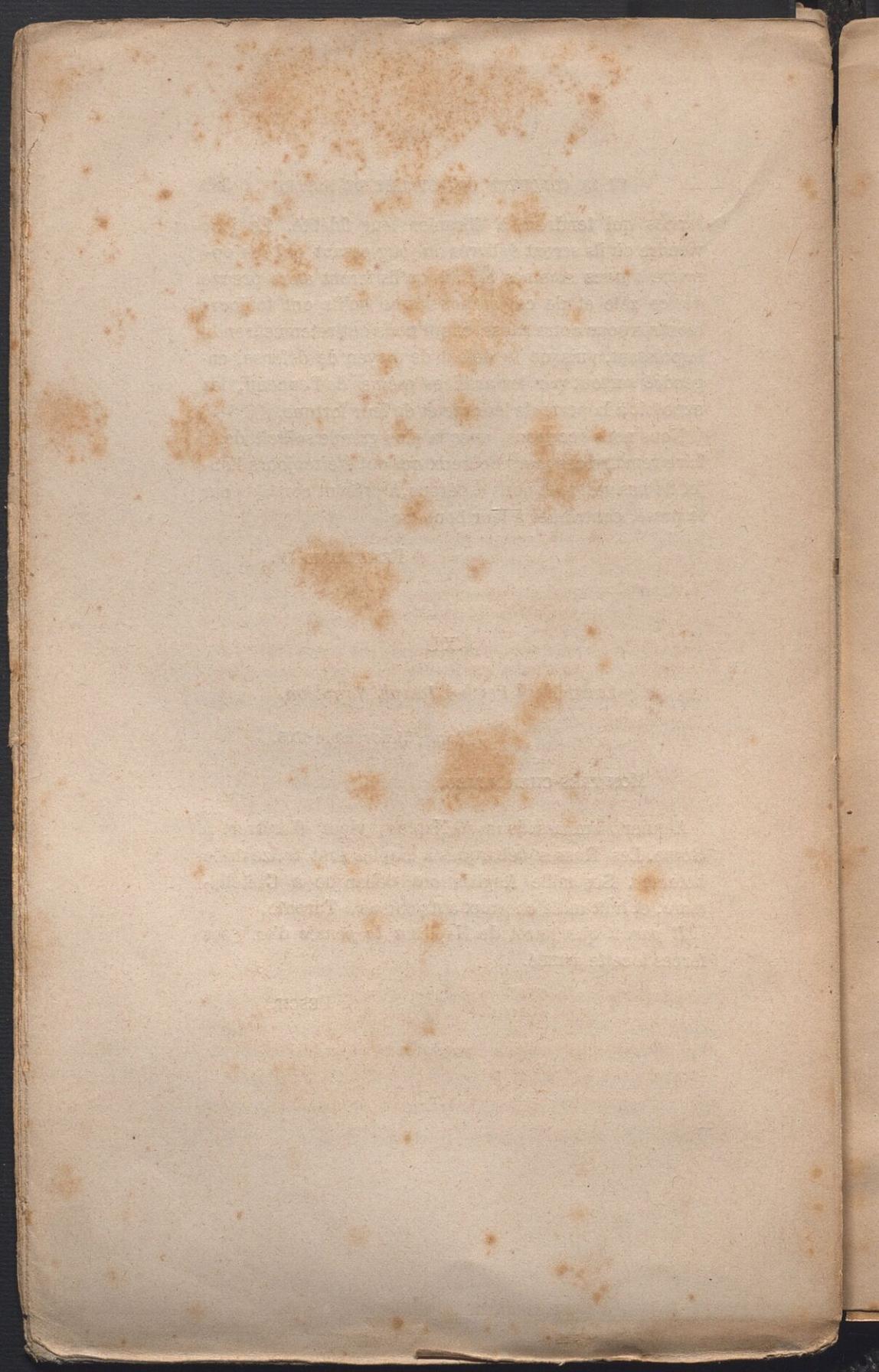
MON TRÈS-CHER NEVEU,

Alquier, ambassadeur à Naples, vient d'arriver à Rome. Les Russes débarqués à Naples sont treize mille hommes. Six mille Anglais ont débarqué à Castellamare, et huit mille chevaux autrichiens à Tarente.

*Il paraît que le roi de Naples a la pensée d'unir ses forces à cette armée.*

FESCH.

FIN

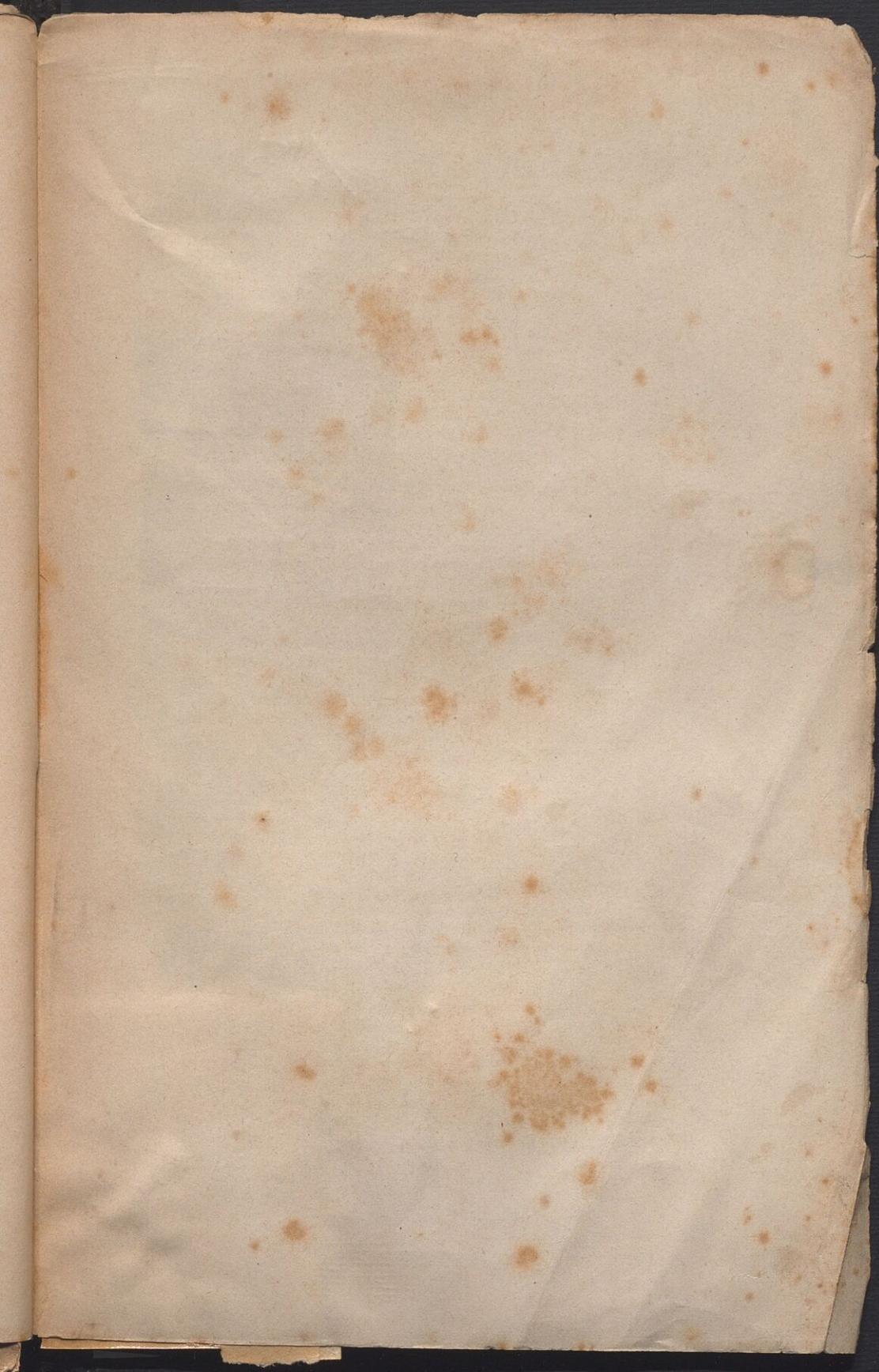


## TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE .....	v
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I. — Situation du royaume de Naples au commencement du XIX <sup>e</sup> siècle.....	21
— II. — Continuation de la guerre en Italie. — Paix de Florence. — Occupation française. — Violation du territoire de Naples à la rupture de la paix d'Amiens.....	31
— IV. — Epuisement des finances. — Désastres. — Exigences des Français.....	50
— V. — Desseins de l'Angleterre. — Conduite arrogante de l'ambassadeur Alquier — Inquiétudes incessantes de la cour.....	61
— VI. — L'Empire. — Insolences de l'ambassadeur. — Indifférence des cours européennes. — État désespéré du royaume.....	82
— VII. — Desseins de la coalition. — Le général Lascy à Naples. — Indécisions de la cour. — Défiances réciproques entre Paris et Naples.....	101
— VIII. — Lettres de l'Empereur aux souverains de Naples. — Le couronnement de Milan. — Le prince de Cardito. — Menaces de Napoléon à Bologne et à Gènes. — Le trouble de la cour augmente.....	116
— IX. — Entretien de la Reine avec Alquier. — La défiance réciproque augmente. — Appréhensions au quartier général de Tarente. — Saint-Cyr doit marcher sur Naples et renverser le gouvernement. — Alarmes de la cour. — Le corps diplomatique à Paris .....	139
— X. — La coalition. — Négociations de Paris et traité du 21 septembre 1805. — Hésitations de la cour et impatience d'Alquier. — Ratification du traité et départ des troupes françaises .....	151

CHAPITRE XI. — Caractères du traité, et sa notification à Londres et à Saint-Petersbourg. — Mécontentement de ces cours. — Débarquement des coalisés. — Départ d'Alquier et alarmes à Rome. — Les partis. — La cour et les exigences des coalisés .....	165
— XII. — Désastres des coalisés en Allemagne, et leur retraite précipitée du royaume. — Ordre du jour de Schoënbrunn. — Marche des Français. — Envoi du cardinal Ruffo à Napoléon, et du duc de Saint Tédora à Joseph. — On offre l'occupation des ports, des places, l'abdication du roi. — Situation désespérée .....	183
— XIII. — Départ du Roi. — Evacuation de Naples par les troupes royales. — Départ de la reine, des princes, de la cour, des ministres. — Confusion et terreur à Naples. — Quelques patriotes armés dans les rues .....	200
— XIV. — Les Français marchent sur Naples. — Convention signée avec la régence. — Entrée de Joseph. — Soupçons d'Alquier et précautions de l'armée. — Philipstad refuse de céder Gaëte. — Combat de Campes-trino et bataille de Campotenes .....	208
— XV. — Le fait substitué au droit, et la morale bannie de la politique. — L'Italie bouleversée. — Desseins de la coalition. — Souffrances et loyauté de la cour de Naples .....	217
— XVI. — La neutralité désirée par la cour et exigée par la situation. — Impossibilité d'empêcher le débarquement des coalisés. — La cour proteste. — Preuves évidentes de sa loyauté .....	236
CONCLUSION .....	262
NOTES ET DOCUMENTS .....	269



450

CIVICHE R

M

D